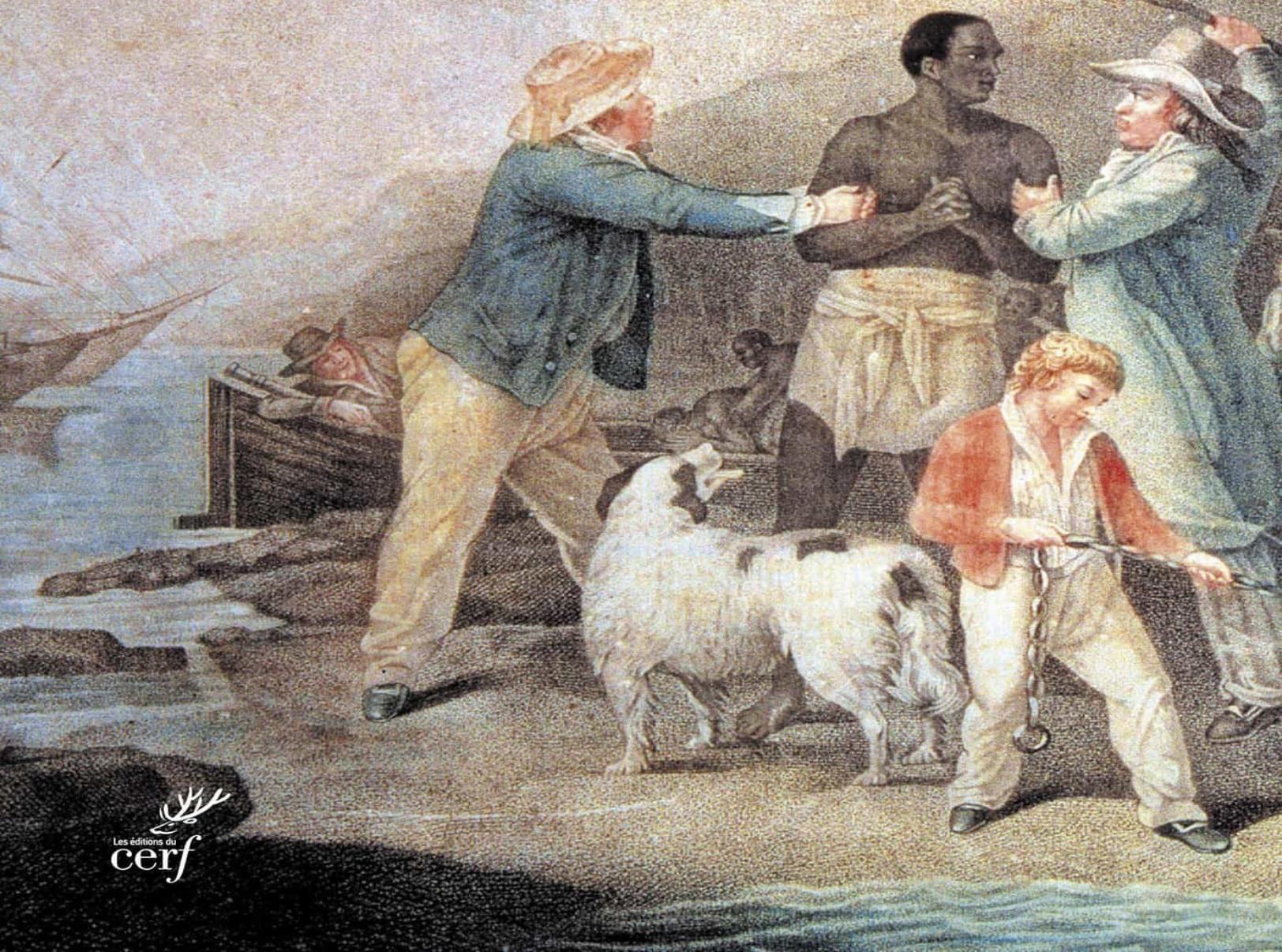


Un document pour l'Histoire présenté par
OLIVIER GRENOUILLEAU

Mémoires d'un négrier

Joseph Mosneron Dupin || 1748-1833



OLIVIER GRENOUILLEAU
présente

MÉMOIRES
D'UN NÉGRIER

JOSEPH MOSNERON DUPIN
1748-1833

LES ÉDITIONS DU CERF

Ouvrage édité
par
GUY STAVRIDÈS

© *Les Éditions du Cerf*, 2021

www.editionsducerf.fr
24, rue des Tanneries
75013 Paris

EAN : 978-2-204-14654-8

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

TABLE DES MATIÈRES

Titre

Copyright

Introduction

1 - Les origines familiales

2 - Premiers pas dans la vie

3 - Premier voyage à la côte de Guinée

4 - Entre deux voyages

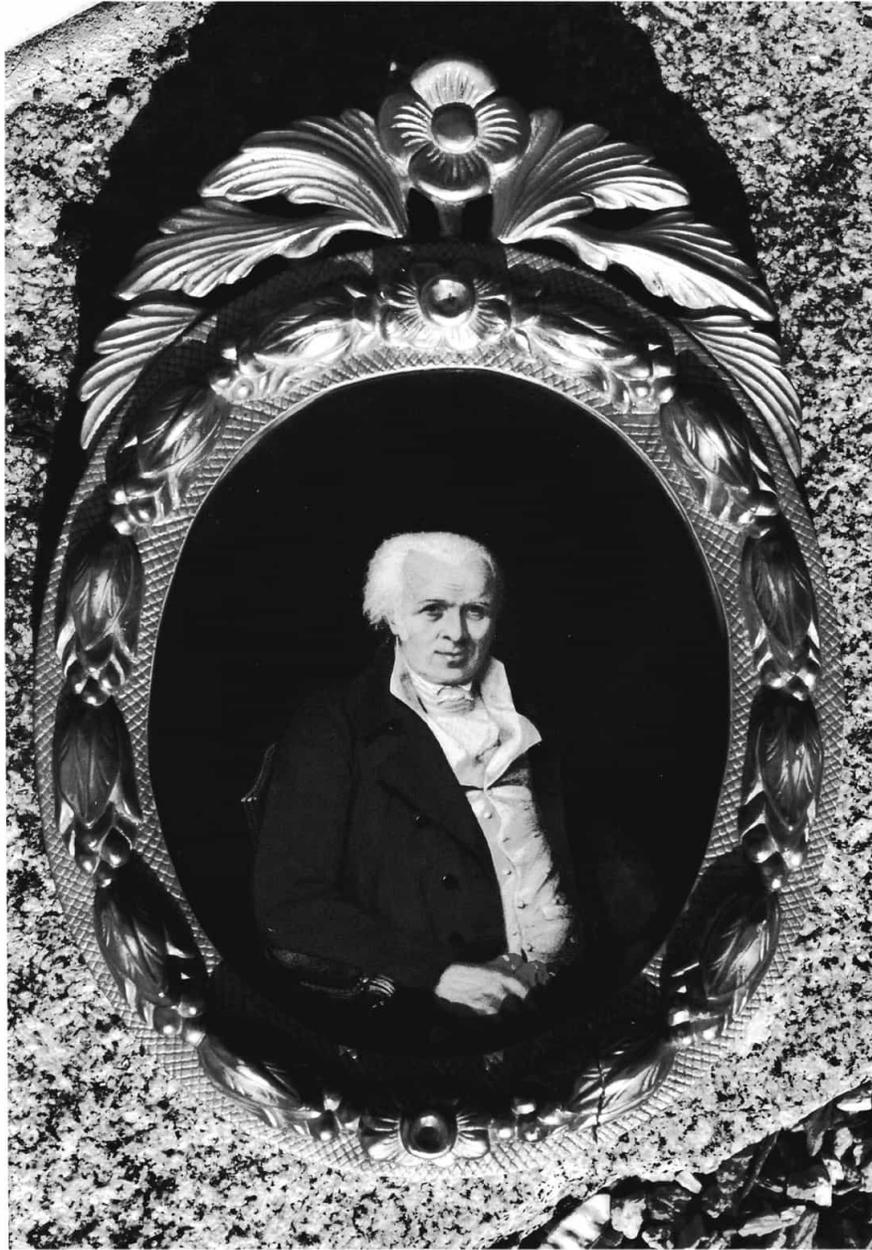
5 - Second voyage à la côte d'Afrique

6 - Ultimes apprentissages

7 - Voyage vers Saint-Domingue

Épilogue

Les éditions du Cerf



Portrait de Joseph Mosneron Dupin.

Introduction

1804 : Joseph Mosneron Dupin (1748-1833) achève la rédaction du *Journal de mes voyages*. Le titre pourrait sembler presque anecdotique. Les thèmes abordés, la densité et la précision de l'information en font un document exceptionnel. Les journaux de bord de navires négriers que l'on peut exhumer des archives publiques empruntent à une autre veine. Le style y est souvent télégraphique, les indications techniques et essentiellement nautiques. Les 187 pages du manuscrit original de Mosneron Dupin (35,5 sur 23 cm) constituent bien plus que cela. Elles nous font entrer de plain-pied dans l'univers d'une partie de la bourgeoisie négociante nantaise du siècle des Lumières ; celle dont l'ascension récente correspond à cette génération des fondateurs qui fleurit alors sur la façade atlantique française. Valeurs, mentalités, éducation, travail, sentiments familiaux et religieux nous sont tour à tour présentés, décrits et passés au crible de la réflexion de l'auteur.

Le document était connu et remarqué depuis longtemps, mais seulement à partir de témoignages vagues et indirects. Hervé du Halgouët en faisait état en 1939. Jean Mettas, en 1975, mentionnait également le « Journal de Mosneron Dupin », un « manuscrit du musée des Salorges de Nantes » réputé « introuvable » et dont il pensait qu'il avait « été subtilisé à la Libération¹ ». Mais le *Journal*

ne figure pas dans le catalogue des pièces possédées par ce musée, antérieurement à la fin de la guerre. Je l'ai retrouvé, un peu par hasard, au début des années 1990. Jeune doctorant, je recherchais alors des archives privées pour l'écriture de ma thèse sur l'histoire du négoce maritime et négrier nantais². J'avais appris, au détour d'une conversation, qu'un manuscrit inédit avait été retrouvé, bien des années avant, dans le tiroir d'un meuble, au cours d'une vente aux enchères. L'histoire était-elle vraie ? Nul ne le saura sans doute jamais. Ce qui est sûr, c'est que je suis arrivé un jour, en fin de matinée, chez des descendants de Joseph Mosneron Dupin, en Vendée. Ils m'ont tout de suite présenté le document, me l'ont confié et autorisé à le publier. La chose pourrait paraître banale. Elle ne l'est pas. Et montre combien le fameux « tabou » relatif à la traite est parfois surfait. Chacun est responsable de ses actes, personne ne l'est d'ancêtres inscrits dans des arbres généalogiques devenant forêts dès lors que l'on prend un peu de recul historique. Les Mosneron Dupin l'ont compris très tôt, comme une bonne douzaine d'autres familles d'origine nantaise n'ayant pas hésité à confier à un chercheur inconnu des archives qui n'avaient jamais été ouvertes à l'historien³. J'en ai présenté une première édition en 1995, chez Apogée, à Rennes. L'année suivante, Jean Meyer, alors le meilleur connaisseur des choses maritimes, en publiait un compte rendu de dix pages, dans la *Revue Historique*, saluant un texte « rarissime » et « clef entre tous », « l'un des plus beaux documents sur les réalités de la traite⁴ ». L'ouvrage fut rapidement épuisé et Apogée disparut. Il a semblé à Guy Stavrides et aux éditeurs du Cerf que le livre méritait davantage. Aussi ai-je tout repris : le texte original pour en présenter une édition plus facile à lire, les notes, et l'introduction, largement étoffées.

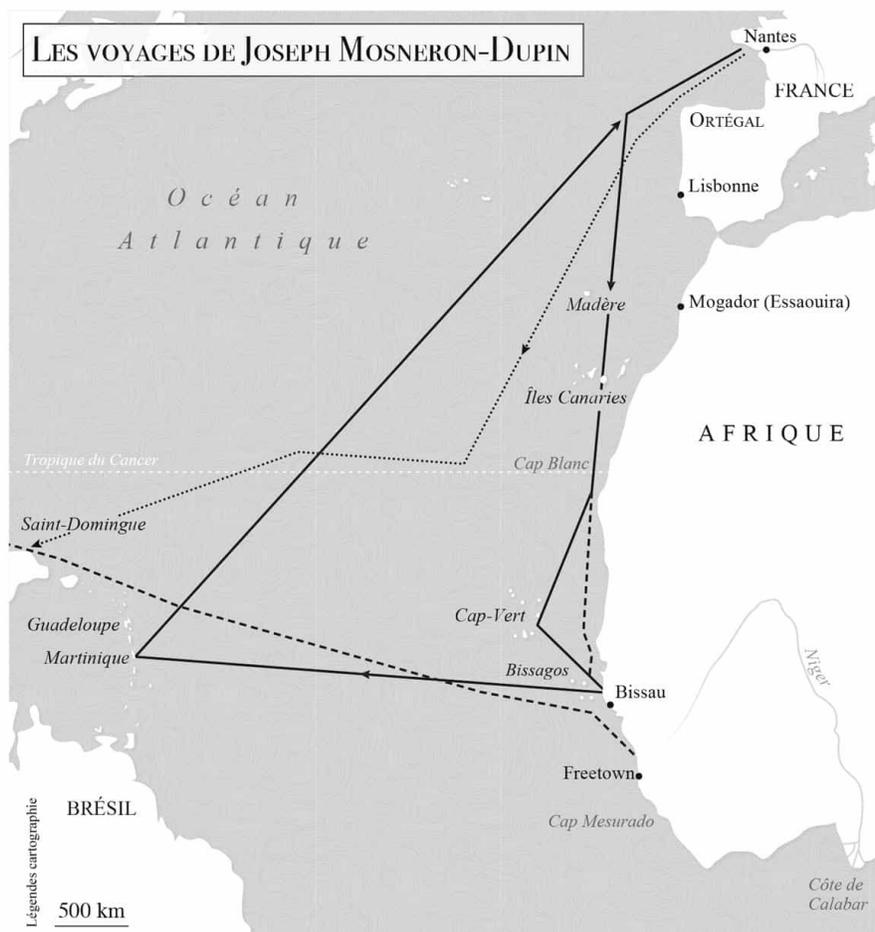
Couche de mon voyage, mon visage étoit maigre & barbare, le front
couvert de barbe, la voix sonore & formée, je courais sur ma vingtième année
tous ces développemens de la Nature comparés avec l'état d'adulte où
j'étais parti, formant un grand contraste & me rendant presque
meconnaisable, je n'eus plus condition à la maison paternelle comme
un enfant; mon père surtout ne put sentir que j'étais homme par le
langage de raison, qu'il observoit avec moi.

Dans ce malheureux & pénible voyage, j'éprouvai aussi de nouveaux
périls que dans le précédent, mais les punir morales furent bien
plus aggravés, parce que sur le navire, le prudent, le Capitaine j'en étoit
un homme bon par absence, d'equi j'avois éprouvé au sein d'un
bon maître & je ne devois attribuer qu'aux événemens & à la mer, dans
le Navire le ^{Comte} d'Arrouville, au contraire avec le Capitaine d'Allice,
je fus saturé de tout le dégoût qu'un homme vain, sot & orgueilleux
peut faire naître; sans autre but que les Caprices de son ignorance &
de sa haine, ce fut pour éviter le contact d'un homme aussi pervers
que je me hasardai aux périls immédiats d'une traversée de près de
Croyante sur une mer orageuse & remplie d'écueils & sous une
embarcation à laquelle je me confiais par actuellement de son poids
pour me rendre au bord de la rivière de Soire; je sentis encore de plus
quand je me rappelle la profondeur abîme de la mer qui se trouvoit
à chaque instant & prête à nous engloutir d'une note faible mais
ensuite l'abandon où je me faisois dans des pays inhabités dont la
terre étoit couverte de rochers & de reptiles; je redoutai il étoit une
sieste tranquille, je n'y étois par, poursuivi par la méchanceté d'un homme

Extrait du manuscrit du Journal de mes voyages.

L'intérêt du *Journal de mes voyages* réside dans le fait qu'il peut être appréhendé de multiples manières. Il est susceptible, tout d'abord, d'être lu comme un récit. L'auteur sait décrire les personnages et les caractères. Il s'ingénie à décrire toutes les choses et événements quelque peu singuliers ayant compté durant ses années de formation. Bien qu'il s'agisse d'un texte du tout début du XIX^e siècle, la langue n'a pas vieilli. Joseph Mosneron n'a pas bénéficié d'études dignes de ce nom. Et pourtant, il écrit bien. Il s'applique à le faire. L'écriture est fine et régulière, les ratures sont

rarissimes. Ce qui pêche, c'est la composition des paragraphes et la ponctuation. À l'origine, le manuscrit se présente comme une suite ininterrompue de passages d'ampleur très inégale (certains font plusieurs pages), à la ponctuation parfois incertaine. Le travail a consisté à découper ce texte en chapitres, eux-mêmes réorganisés autour de paragraphes plus courts et mieux ponctués. Pour le reste, je me suis tenu au texte et à lui seul, me contentant en de très rares occasions de faire disparaître ou d'ajouter un ou plusieurs termes afin d'éclaircir le sens d'une phrase. Les coupures sont indiquées par des crochets, ainsi que les mots dont l'adjonction m'a semblé nécessaire. Enfin, plusieurs travaux ayant été consacrés à l'emploi, dans les ouvrages des XVIII^e et XIX^e siècles, des termes « Noir » et « Nègre », j'ai tenu à respecter scrupuleusement le texte. On voit ainsi que Joseph Mosneron, à l'instar de certains voyageurs découvrant l'Afrique occidentale au début du XIX^e siècle⁵, utilise plutôt indifféremment ces termes ; et que leur emploi, avec ou sans majuscule, n'est pas forcément, à cette époque, le signe d'un engagement ou d'un parti pris idéologique.



*Cartes des voyages de Joseph Mosneron Dupin
(Projection de Peters 1 cm² = 63 550 km²).*

Empruntant parfois au style romanesque dans ses descriptions et sa recherche du suspense, le *Journal de mes voyages* est cependant, et avant tout, une description particulièrement précise du milieu maritime nantais de la seconde moitié du XVIII^e siècle et des relations commerciales entre la cité ligérienne, l'Afrique et les Îles d'Amérique. On y voit concrètement comment sont composés les équipages des navires négriers, comment se rencontrent, à la recherche d'un profit parfois éphémère du fait d'une forte mortalité, déclassés et aventuriers en tous genres. On constate parmi eux la présence

d'hommes souvent jeunes : novices, pilotins ou officiers en second issus de familles du négoce, venus faire ici leurs premières armes. Au près de l'inévitable chirurgien, dont les connaissances apparaissent souvent assez minces, se profilent également toujours quelques marins d'expérience. L'importance du capitaine, qui peut faire la réussite ou l'échec d'une expédition, sa préparation, le type de bâtiment, le chargement des marchandises, les routes empruntées, le déroulement de la traite sur les côtes d'Afrique, les lois de l'offre et de la demande qui la régissent, les révoltes des esclaves, la Martinique et Saint-Domingue deviennent subitement plus proches de nous. Nous découvrons tout cela au rythme des voyages.

Face à cette débauche d'exemples et de faits précis, certains mythes tombent. Il en est ainsi de la rentabilité de la traite, thème sur lequel les chiffres les plus extravagants ont couru. Ils ont popularisé l'idée de bénéfices extraordinaires, dépassant souvent les 100 %. Tous les travaux d'historiens soulignent pourtant leur très forte irrégularité. Entre 1784 et 1786, au moment où Nantes connaît un essor remarquable de la traite, les bilans des opérations négrières oscillent entre - 42 % et + 57 %. L'échec des deux campagnes décrites par Joseph nous montre que la traite, commerce parfois aventureux dans sa préparation, toujours dans son déroulement et dans son esprit, est par essence un trafic aléatoire, une loterie dont les profits rentrent parfois difficilement, les colons de Saint-Domingue se faisant tirer l'oreille pour rembourser ce qu'ils doivent. Aussi la traite est-elle généralement intégrée par les armateurs dans ce que l'on peut appeler une stratégie du risque calculé. Elle consiste à associer, selon des modalités diverses, un commerce relativement sûr (comme la droiture vers Saint-Domingue) à un commerce plus aventureux (la course ou la traite). C'est en limitant ainsi les dangers

de la loterie tout en profitant au maximum de la possibilité de réaliser, parfois, une expédition pour eux très avantageuse, que des armateurs se sont enrichis et que des dynasties négociantes se sont constituées. Intéressantes également sont les réflexions de Joseph Mosneron sur l'importance des œuvres-mortes (« afin de donner plus de commodités de logement aux officiers et aux passagers ») sur les bâtiments français, la nécessité, en retour, de disposer d'équipages plus nombreux que sur les navires anglais et hollandais, et, au final, un coût supérieur.

Le *Journal de mes voyages* permet aussi de mieux percevoir la mentalité et les valeurs des équipages. Nous voyons la rudesse et l'intérêt des marins favoriser les luttes intestines au sein de collectivités d'hommes souvent bruts, condamnés à vivre à la dure, ensemble, durant de longs mois. Nous prenons conscience de la permanence des dangers à l'époque de la marine à voiles et du sentiment néanmoins, parmi les marins, d'appartenir à une communauté spécifique créatrice de liens. Les routes empruntées sont alors bien reconnues et le pourcentage des naufrages relativement faible (108 sur les 7 000 navires ayant quitté Nantes à destination des Îles d'Amérique entre 1700 et 1792, soit 1,5 % de tous les départs, voyages en droiture et à la traite confondus). Mais l'auteur nous montre que le danger est permanent, les incidents multiples, l'attention de tous les instants ; y compris dans les îles, lors du chargement ou du déchargement des marchandises. Le rôle des solidarités unissant des hommes venus d'horizons géographiques ou sociaux semblables, et celui des fidélités et des relations personnelles, paraissent également essentiels. Ils indiquent combien le social et le culturel sont importants pour définir et expliquer le fonctionnement du capitalisme marchand sous l'Ancien Régime⁶. « Pour une fois » écrit Jean Meyer, « rien ne nous est tu, ni

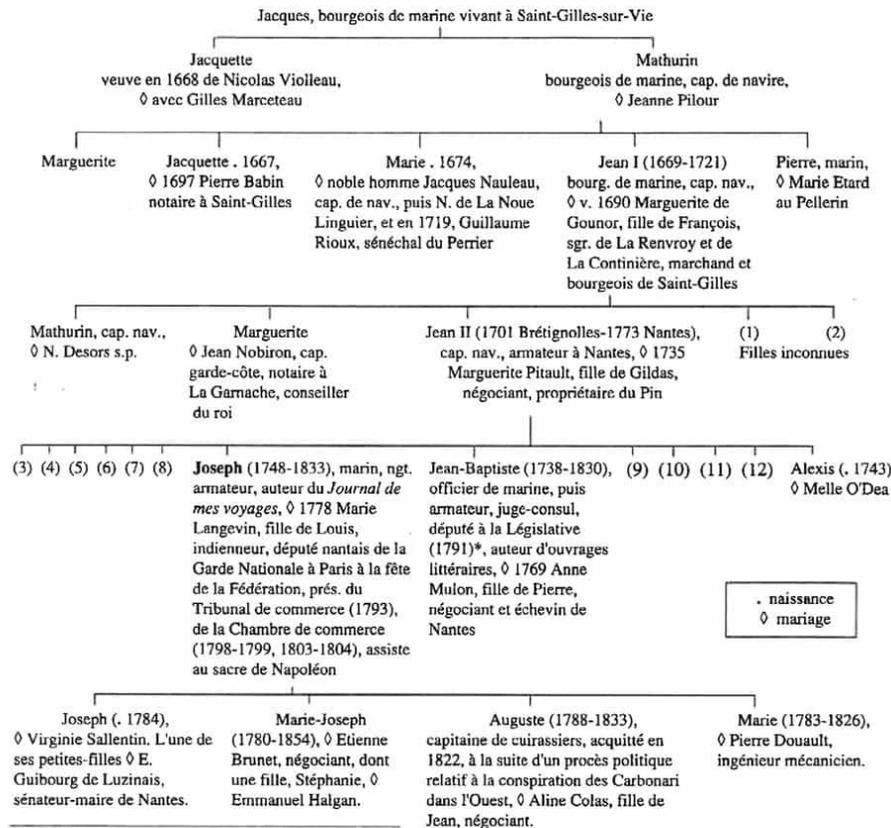
l'écume des jours, encore moins l'horreur des nuits, la faim, la soif, le lent pourrissement des séjours prolongés des tropiques, la maladie, la peur de la révolte, le travail harassant, les brimades des officiers, l'envie des imbéciles ». Aux clichés relatifs aux escales antillaises, perçues comme des temps de « débordement-rattrapage », ajoute-t-il, se substitue ici une réalité, « nue, sans les écrans des documents officiels ». « Loin des images d'Épinal se vit ainsi, sur le vif, la problématique complexe des rapports avec les autorités locales, le difficile problème des autorisations et déclarations des cargaisons⁷ ». On perçoit, enfin, combien ce monde est dur. Il est difficile de compter les fois où Joseph Mosneron échappe à la mort, que cela soit chez les jésuites, du fait des fièvres lors de ses deux voyages de traite, à cause des multiples risques de mer, des requins, ou bien quasiment d'épuisement, lors de son séjour à l'hôpital de la Martinique. Par sa puissance évocatrice et descriptive, le manuscrit permet ainsi d'effectuer un voyage de nature presque ethnologique au sein d'un milieu aimant parfois se distinguer par des cérémonies initiatiques, comme ce baptême du tropique relaté au chapitre sept.

Certes, malgré le désir de l'auteur qui n'hésite pas, à plusieurs reprises, à faire état de ses défauts, malgré les précautions qu'il prend afin d'attester la véracité de son récit, ce qu'il raconte est le fruit de souvenirs, sans doute édulcorés, l'objectif affiché étant d'édifier ses enfants afin qu'ils s'engagent dans le sillage tracé par leurs aïeux. Mais une fois cette hypothèque levée, par la vérification des informations, le document devient, du fait même de ses limites, un révélateur des mentalités et des principes que l'auteur souhaite inculquer et transmettre. Ainsi, description concrète et précise, le *Journal* de Joseph nous fournit également la possibilité, à travers

l'évolution d'une famille de négociants-armateurs, de dresser le portrait culturel d'une bourgeoisie négociante. À travers l'ascension d'une famille vue par elle-même, il devient possible de camper le portrait vivant de cette génération des fondateurs au moment où elle touche à la réussite qu'elle convoite.

Que l'auteur de ces mémoires ait navigué à la traite, avant d'investir ensuite comme armateur dans ce monstrueux commerce⁸, n'en rend que plus nécessaire de comprendre, en historien, comment cela a pu être possible. « Il ne coûte pas grand-chose », écrivait Friedrich Engels, en 1878, dans *l'Anti-Dühring*, « de partir en guerre avec des formules générales contre l'esclavage et autres choses semblables, et de déverser sur de telles infamies un courroux moral supérieur ». Car « cela ne nous apprend rien sur la façon dont ces institutions sont nées, sur les causes pour lesquelles elles ont existé et sur le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire⁹ ».

La famille de Joseph Mosneron Dupin



(3) Marguerite-Louise (1736-1770), ◊ Jean-Robert Desloges, cap. de nav., puis négociant.

(4) Jeanne-Michèle (1737-1819), ◊ Joseph Dupont, avocat au Parlement de Bretagne.

(5) Marie-Mathurine (1739-1741), (6) Rosalie (1742-1748), (7) Marie-Julie (1751-1751)

(8) Louise-Marie (. 1740), ◊ Joseph Berthaud du Marais, négociant.

(9) Augustin (1745-1765), cap. de nav., s.p.

(10) Anne (1746-1776), ◊ J.-L. Berthaud de Lisle, négociant et échevin de Nantes

(11) Marie-Thérèse (. 1749), ◊ J. René Le Lasseur du Ranzay, conseiller du roi.

(12) Toussaint (1755-1820), receveur des Finances, s.p.

* Président de la Chambre de lecture du Soleil en 1787, auteur d'un manifeste réformiste en 1788, Jean-Baptiste aurait permis, le 20 juin 1792, à la famille royale d'évacuer le palais des Tuileries sans dommage. En récompense, il est fait baron de Launay en 1822. A sa mort, il est contrôleur général des Tabacs à Saint-Gaudens.

Originaires de Saint-Brieuc, les Mosneron y sont intégrés dès le ^{xv} siècle à la bourgeoisie drapière. De là, la famille aurait émigré vers le Massif Central. Certains de ses membres retournent ensuite en Bretagne, d'autres au Pellerin (actuel département de Loire-Atlantique) et à Saint-Gilles-sur-Vie, sur le littoral vendéen. C'est en ce dernier lieu, vers 1650, que s'installe le rameau familial à l'origine de la lignée des négociants-armateurs nantais.

La description que nous fait l'auteur de son grand-père paternel laisse supposer de modestes origines. Capitaine de barque, il n'aurait élevé ses enfants « que dans la plus grande médiocrité » ; motif ayant déterminé Jean II, le père de Joseph, à gagner Nantes pour y faire fortune. Cette présentation des choses n'est pas erronée, mais doit être nuancée. Car si la généalogie familiale illustre bien, avec la récurrence de la mention « capitaine de navire », des origines modestes, elle montre aussi, grâce au champ de l'alliance, l'élargissement progressif de l'entourage social. À la mort de son père, Jean II hérite de 4 000 livres. Cela ne permet pas de le classer dans la haute bourgeoisie, mais témoigne d'un début d'ascension certain au sein de la petite cité qu'est alors Saint-Gilles. L'exemple est typique de ce que l'on peut appeler la « filière démocratique ». Constituée de capitaines de navire, de chirurgiens, du petit monde de la terre et de la mer, elle entre pour environ 18 % dans la composition du milieu du négoce maritime et négrier nantais du XVIII^e siècle. C'est relativement peu, mais un bon tiers de ces hommes vient de l'Ouest et des régions traversées par la Loire. Cela suffit à expliquer la légende selon laquelle le négoce nantais aurait été essentiellement formé, au départ, de familles modestes. Une légende pas si neutre que cela puisqu'elle permettait aux riches familles négociantes de légitimer le pouvoir qu'elles avaient acquis. Elles constituaient ainsi pour le petit peuple un modèle d'ascension par le travail. Pour les membres de cette « filière démocratique », la traite constitue souvent un moyen efficace pour amorcer une ascension. Du côté des fils de négociants (64 % du négoce maritime et négrier nantais), il s'agit surtout d'amplifier et d'affiner une réussite déjà établie. Tandis que les familles de la petite noblesse caractérisant la filière nobiliaire (environ 14 %) recherchent surtout à se refaire, à trouver un équilibre plus satisfaisant à leurs yeux

entre une position sociale élevée (ils appartiennent au premier ordre) et un niveau de fortune faible¹⁰. Ce qu'illustre le cas Mosneron Dupin, c'est, pour la « filière démocratique » et du petit négoce, un désir de mieux-être. Né de la réalité quotidienne d'une condition modeste, développé par l'acquisition d'une aisance minimale ouvrant à de plus larges horizons, il est transformé en solide détermination du fait de l'attraction exercée par le mirage nantais, par l'Atlantique, lequel devient, notamment après la guerre de Sept Ans, une véritable machine à rêves pour les ambitieux en soif de réussite.

C'est en effet à partir de cette époque qu'apparaissent à Nantes, à côté d'un haut patriciat en place dès le milieu du siècle, de « nouvelles couches » négociantes dont l'arrivée massive s'accélère de plus en plus. La plupart réussissent à passer la période révolutionnaire et impériale sans trop d'encombres. Elles s'en trouvent même parfois renforcées, car le déclin des grandes familles permet de les catapulter plus rapidement aux sommets du négoce. Nombre d'entre elles jouent un rôle essentiel à partir de la Restauration, voire au-delà de la seconde moitié du XIX^e siècle. À l'instar des Delabrosse, Haëntjens, Lévesque... ou Mosneron Dupin. En 1790, Joseph figure parmi les personnalités désignées comme notables par la municipalité Kervégan et, malgré des pertes estimées pour la famille à 5 500 000 livres, du fait de la révolte de Saint-Domingue, on le retrouve en 1810 membre du Conseil général. Ce n'est qu'en 1834 que sa société de négoce fondée en 1786 et spécialisée dans la traite des Noirs est dissoute. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les Mosneron Dupin tiennent des maisons de commerce à Nantes, Paris et Le Havre. Grâce à leurs alliances, notamment avec les Cossé, importants raffineurs nantais, ils conservent un réel prestige, au moins jusqu'à la grande

dépression des années 1930. Par leurs origines et leur évolution, les Mosneron sont ainsi représentatifs d'un type de négoce établi à Nantes mais que l'on retrouve aussi dans d'autres grandes cités maritimes¹¹.

Leur exemplarité est plus grande encore en matière de mentalités et de visions du monde. La carrière du père de Joseph (Jean II, né en 1701), permet de souligner les valeurs familiales des fondateurs. Il ne reçoit « d'autre éducation que celle relative à l'état de la mer ». Aussi est-elle essentiellement pratique. Embarqué jusqu'à neuf ans dans une « chaloupe de pêche », Jean II navigue ensuite au cabotage, jusqu'à l'âge de quatorze ans. Il acquiert de l'expérience et commence à s'endurcir. Entre 1715, lorsqu'il part vers Nantes (à quatorze ans), et en 1728, date à laquelle il y est reçu capitaine de navire, sa trace est difficile à suivre. Mais sans doute a-t-il déjà mis de côté un petit pécule. Devenu capitaine, il est en effet exempté des deux campagnes dues au roi, signe d'une certaine aisance. Dès lors commence une ascension assez spectaculaire. Artisan de l'ascension familiale, Jean II laisse à sa mort, en 1773, une importante maison de négoce et une fortune estimée à 800 000 livres. À l'instar de nombreux fondateurs, le travail a joué un rôle déterminant dans ce processus. Aucun temps mort ne marque les huit années de sa carrière en tant que capitaine de navire. Il ne reste guère à terre plus de quatre mois entre deux campagnes et ne se marie qu'à 34 ans, juste avant son dernier commandement. Il est encore prêt à embarquer lorsque sa femme met au monde son premier enfant. Elle essaye de le retenir. Mais c'est plus « l'enchaînement de ses nouvelles affaires » que les sentiments qui le détermine à rester. Il quitte ainsi la mer à 36 ans, pour se consacrer à l'armement. Bien qu'il ne navigue plus, son fils Joseph ne le voit pas. Jean se donne « tout entier » à sa nouvelle

activité. Ses affaires deviennent « le sujet de toutes ses conversations ». Il sait seulement lire, écrire et « chiffrer ». Toute son instruction se borne « à la connaissance de ses affaires ».

On comprend dès lors la vie assez austère du couple. Jean « est entièrement déplacé » dans la société, ses grands délassements sont « d'aller voir les navires en construction » ou de passer une journée de travail à la campagne. Paraphrasant Jean Lambert-Dansette décrivant le patron lillois Achille Quesnay, on pourrait dire de Jean II qu'il ne vieillissait que le dimanche et que les vacances l'auraient tué¹². L'existence de Marguerite, l'épouse de Jean, n'est pas émaillée de plus d'agrément. Également issue d'une famille dont l'ascension est récente, elle se consacre entièrement aux soins du ménage et, pratiquement chaque année, durant treize ans, donne la vie à un nouvel enfant. Reconstitué à partir de l'inventaire après décès établi en 1773, l'intérieur de l'appartement familial fait penser à ceux, propres et dépouillés, reproduits par les tableaux flamands du XVII^e siècle. À part le salon et la salle donnant sur la Fosse (l'artère maritime et commerciale de Nantes) dont la fonction première est de montrer la réussite du couple, aucun luxe, aucune ostentation n'est visible. Le cabinet de travail de Jean II est typique de celui du négociant nantais et de l'utilitarisme bourgeois y régnant en maître. Aucune gravure, aucune décoration ne s'y trouvent. On y remarque simplement des malles, une armoire pour les dossiers, un secrétaire et quelques chaises.

En lisant Joseph on constate combien les stratégies démographiques et éducatives du négoce sont mises au service d'un projet d'élévation sociale auquel l'enfant est subordonné. Il s'agit de favoriser la reproduction des valeurs du fondateur afin que son ascension puisse être confirmée et poursuivie. Le nombre des naissances (treize alors que Jean II est issu d'une famille de six

enfants) témoigne du désir d'assurer coûte que coûte la pérennité familiale. Il ne faudrait pas, en effet, que l'on se méprenne. L'enfant, au départ, n'intéresse guère la famille. Comme il est alors de règle, il est immédiatement placé chez une nourrice. Ce n'est qu'après, ayant survécu, qu'il devient digne d'intérêt et que sa famille commence à s'en préoccuper. L'absence de disponibilité des parents conduit toujours à maintenir Joseph éloigné de la maison familiale.

Mais il est clair qu'à partir de ce moment Jean II souhaite donner à son fils une éducation plus poussée que la sienne, ce qui ressort d'une stratégie de poursuite et d'affinement de la réussite sociale assez classique. Joseph étudie chez les jésuites de La Flèche. C'est là, avant d'aller en pension chez un abbé puis chez les oratoriens de Nantes, qu'il apprend les premiers principes du latin. Cette éducation s'apparente à un dressage, parfois violent. Avec lucidité, Joseph nous montre comment la vie réglée de ces institutions cadre mal avec le caractère et les aspirations de jeunes enfants. En butte aux punitions, il se referme et se refuse à tout travail sérieux. L'on comprend qu'après tout cela il n'ait pas tiré grand profit de ses années d'étude. Commence alors une autre phase de son éducation, un autre dressage, celui de la mer et du négoce. L'initiative en revient au père qui lui trouve une place de pilotin sur un navire négrier. Le trousseau de Joseph est rapidement constitué, sans faveur particulière. Et, six jours après son retour à la maison, notre homme se trouve embarqué sur *Le Prudent*, à Paimboeuf, avant-port de Nantes. Il appareille le 13 juin 1763.

Le voyage débute de manière assez habituelle. Un premier arrêt est effectué à Madère, un second au Cap-Vert. À l'arrivée à Bissao, les opérations de traite commencent. Elles traînent. L'hivernage arrive alors, et avec lui son cortège de maladies et de morts. Du fait de l'incapacité de son capitaine, l'auteur demeure seize mois sur une

côte d'Afrique qu'il assimile désormais à un « enfer terrestre ». De retour à Mindin, à l'embouchure de la Loire, le 25 décembre 1765, il saute dans une barque de poisson remontant à Nantes. Après 28 mois et demi de voyage, Joseph Mosneron, qui force sans doute un peu le trait, déclare que ni la domestique ni sa mère ne le reconnaissent au premier abord. Il n'a pas gagné grand-chose, est physiquement exténué et profondément choqué.

Deux mois après, il est pourtant question d'un nouveau voyage en Afrique. Son père y voit le moyen de l'avancer et tente de le convaincre d'accepter, lui certifiant que ses moyens ne lui permettent pas d'assurer par lui-même l'éducation et l'existence de son fils. Joseph, qui n'a alors aucune idée de la fortune réelle de son père (800 000 livres, à diviser cependant par treize enfants), croit aveuglément tout ce qu'il lui dit. Aussi s'embarque-t-il comme second capitaine sur un autre négrier, le *Comte d'Hérouville*, le 15 mai 1766. Un troisième voyage l'amène comme lieutenant en droiture vers Saint-Domingue, sur un navire de son père commandé par son frère Alexis. De nouvelles tâches l'y attendent : veiller au chargement des marchandises et recouvrer les créances dues par les colons. De retour à Nantes, en février 1769, son père lui fait pressentir « le besoin qu'il a de lui pour l'aider au travail du cabinet ». Joseph est prêt. Il a profité de ses escales pour affiner ses connaissances dans les matières directement utiles au marin et au négociant. Il a appris à « faire des caractères lisibles », les premières règles de l'arithmétique et celles de l'hydrographie. Il prend également quelques leçons chez le maître d'armes et de danse. Sa formation s'arrête là. Ses connaissances sont « bornées », avoue-t-il, lorsqu'il quitte la mer.

Les étapes de cette éducation ne doivent rien au hasard. Le collège est là pour discipliner l'âme et le corps, et, si possible,

permettre d'apprendre quelques rudiments. La mer vient ensuite, la mer surtout, durant six ans. Puis, les épreuves surmontées, l'expérience de base acquise, arrive le temps de l'affinement avec l'apprentissage des tâches qui incombent au négociant. Il y a dans cette conception de l'éducation, dans ce rapport à l'enfant, un indéniable et constant calcul. Calcul au départ sur la survie de l'enfant que l'on oublie en nourrice, calcul, ensuite, sur sa capacité à s'adapter à la mer. Ce n'est que lorsque le test s'avère positif que l'apprentissage final est consenti, celui qui demande le plus de confiance et d'investissement. Jean II a supervisé l'éducation de ses enfants comme il a géré ses affaires.

Chacun, à sa place, peut ensuite jouer un rôle au sein de l'entreprise familiale. Joseph va reprendre en main la maison de commerce. L'un de ses frères, Alexis Mosneron de Launay, est d'abord capitaine de navire. En 1769, il forme le désir d'ouvrir un comptoir à Saint-Domingue et ne rentre en France qu'en 1786. Marin lui aussi, Augustin est en 1765 à la Martinique, en escale sur *Le Saint-Cast*. C'est la dernière fois que Joseph le voit. Il meurt en mer quinze mois plus tard. Jean-Baptiste, le « philosophe » de la famille, commence par suivre des études de droit, toujours utiles en cas de litige. Se distinguant par ses publications (*Le Vallon aérien ou relation du voyage d'un aéronaute dans un pays inconnu jusqu'à présent*, Paris 1810, ou bien la traduction du *Paradis perdu* de Milton), il n'oublie jamais ses origines et défend jusqu'au bout les idéaux et les intérêts du négoce nantais. On a de lui un mémoire rédigé en 1788 sur les *Réformes dans l'ordre social et particulièrement le commerce*. Il y critique violemment la noblesse, souhaite sa disparition et prône la mise en place d'une sorte de société de fonction dans laquelle le négoce aurait la première place, du fait de ses « talents » et de son rôle économique. C'est

également lui qui prononce, le 26 février 1790, devant la Société des Amis de la Constitution, et en tant que député du Commerce de Nantes auprès de l'Assemblée nationale, un discours destiné à défendre les colonies et la traite des Noirs. On le retrouve protégeant Marie-Antoinette le 20 juin 1792, ce qui lui vaut une lettre de noblesse sous la Restauration.

La meilleure preuve de la réussite du projet éducatif familial nous est fournie par l'attitude de l'auteur, lequel, à son tour, aspire à transmettre à ses enfants les valeurs paternelles. Tout son manuscrit est conçu afin de les édifier. En mettant l'accent sur les difficultés rencontrées, le narrateur et ses parents sont constamment mis en valeur. Présentés comme des hommes laborieux qui se sont faits tout seuls, ils sont peu à peu érigés en des sortes de héros, les expéditions maritimes devenant des voyages quasi initiatiques. Le manuscrit permet aussi de transmettre des connaissances techniques ainsi que les éléments d'une morale bourgeoise et utilitaire, ayant pour finalité de se distinguer du commun tout en prônant une stricte gestion des biens. Préparant au regard de l'autre, ces valeurs renforcent la cohésion du groupe : en consacrant un culte particulier au fondateur, érigé en modèle. C'est d'abord en fils dévoué que Joseph Mosneron entend se présenter à ses lecteurs. Son dernier geste, en quittant la plume, est de rendre à ses père et mère le « tribut de reconnaissance et de respect [qu'il] leur doit ».

On a longtemps pensé que le négoce maritime avait été réfractaire à la culture et aux Lumières. Cela n'est pas tout à fait exact. Il continue certes à rejeter une culture classique trop éloignée de ses goûts et de ses intérêts, mais il comble peu à peu le retard qu'il avait au siècle précédent par rapport aux élites nobiliaires. L'auteur n'a consacré que fort peu de temps à l'étude. Il s'est néanmoins découvert un goût prononcé pour la lecture. Son

inclination pour la comédie achève de confirmer ce que les travaux consacrés aux différents négoce de cette époque nous ont appris. À savoir l'émergence d'une culture littéraire originale. À la fois de divertissement et profondément utilitariste, elle est orientée vers les auteurs récents, à la mode, et vers les matières dont le négociant peut avoir besoin, comme le droit, l'histoire et la géographie. Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, la bibliothèque devient ainsi un élément habituel du train de vie négociant. Plus ou moins imposante, on la trouve partout, même dans les maisons de campagne ; signe que la lecture devient l'un des passe-temps du négoce.

Cet élargissement de la culture négociante suscite un certain nombre de problèmes d'interprétation. L'attitude face à la traite en constitue un premier exemple. Le discours des Lumières est pluriel, et, initialement, conduit davantage à condamner l'esclavage que la traite. L'attitude des négociants-armateurs est plus ambiguë encore. Est-ce par remords, ou parce que le sujet est devenu plus brûlant, en 1804 (moment où se cristallise en Angleterre un mouvement abolitionniste réclamant la fin de la traite¹³), que Joseph est très discret sur la question ? La gravure dont un extrait est présenté en première de couverture a été exécutée entre 1791 et 1799. Elle est assortie d'un commentaire : « La traite des Nègres. Quel contrat infâme. L'un marchande ce qui n'appartient à personne. L'autre vend la propriété de la nature ». En cette fin de XVIII^e siècle, le débat est en effet engagé entre partisans et opposants de la traite. Or Joseph Mosneron ne parle jamais des esclaves, embarqués dans l'entrepont durant la traversée de l'Atlantique. Les opérations de traite sont décrites, les règles du marché mentionnées, mais les esclaves sont cruellement absents de son récit. Ils n'apparaissent qu'à l'occasion des révoltes, ou bien du fait de l'odeur se dégageant de l'entrepont

où ils sont entassés lors de la traversée de l'Atlantique, et, au final, ne semblent exister que par référence à un marché. Ce n'est que lorsqu'il n'est plus question de traite, que les Africains en tant qu'hommes font leur apparition. Le tout est enrobé de clichés : l'auteur parle de cannibales et de corps d'Hercules, présente les habitants de Bissau comme paresseux puisqu'ils font travailler leurs femmes pour l'agriculture. Il s'agit du premier voyage de traite. Lors du second, l'auteur peint parfois ses interlocuteurs Africains avec humanité. Ils sont généralement hospitaliers dit Joseph Mosneron, qui, cependant, n'apprécie qu'assez peu leur nourriture. Il ne semble pas non plus attiré par les Africaines, mais, se déclarant trop épuisé par cela, ne l'est également guère vis-à-vis de sa logeuse, à Saint-Domingue. Joseph est-il sincère ? A-t-il des réticences à aborder un sujet qui n'est pourtant guère tabou chez les marins ? On ne le saura sans doute pas. Ce qui est sûr est que, malgré les préjugés qu'il peut nourrir à l'encontre des Africains, il s'exclame que les représentants de nations policées peuvent s'avérer plus barbares que des peuples à « l'état de nature ».

À la fin du siècle, on peut ainsi être un armateur plus ou moins « éclairé » et pratiquer la traite. Certains commencent il est vrai à se poser plus de questions, mais elles sont rapidement évacuées. Et, à La Rochelle, ceux allant trop loin en ce sens sont peu à peu écartés de la société négociante. L'intérêt économique continue généralement de primer. Plus cultivé qu'il ne l'était auparavant, le négoce maritime nantais n'en milite pas pour autant en faveur des idéaux des Lumières. Il sait y puiser ce qui peut lui être utile, sans se renier. De son frère que l'on appelle « le Philosophe » dans la famille, l'auteur écrit que cela « lui donnait un air étranger » ; et, plus loin, qu'il « passait pour philosophe parce qu'il était froid et sentencieux ». Ni force révolutionnaire luttant contre la féodalité ni

classe déclinante phagocytée par l'attraction du modèle nobiliaire, le négoce est alors seulement lui-même. Son but n'est pas de faire une Révolution. Il aspire seulement à prendre une place parmi les élites dominantes de la société de son temps, à constituer ce que l'on appellera bientôt la notabilité.

L'élargissement des horizons culturels du négoce n'empêche également pas la permanence d'une culture propre, fondée sur les valeurs du travail, de l'ordre, de l'économie et de la réputation, ainsi que sur le rejet du luxe à une époque parfois décrite comme frivole. L'auteur critique à plusieurs reprises le libertinage. Il s'oppose violemment à la Révolution parce que, menée par des « monstres cruels » et des « cannibales » sans-culottes, elle a souhaité faire disparaître les distinctions sociales et les « classes distinguées par leurs lumières et leurs richesses ». Il prône la mesure en toutes choses et, paradoxalement, va jusqu'à trouver dans Rousseau la confirmation de son désir de défendre famille et religion.

Mais de quelle religion s'agit-il ? Et comment être à la fois négrier et croyant¹⁴ ? Les réponses à ces questions sont liées. C'est parce que Joseph Mosneron, et avec lui une partie du négoce de l'époque, appréhendent le fait religieux de manière spécifique, qu'ils peuvent alors être à la fois croyants et négriers. Trois traits principaux paraissent définir leur rapport au christianisme.

Il y a d'abord une double prise de distance. Elle commence avec une attitude assez critique vis-à-vis des représentants de l'Église établie et des pratiques traditionnelles. Position ne résultant pas de théories ou de principes philosophiques mais d'expériences pratiques. De son éducation chez les pères, l'auteur est extrêmement sévère. Très dur à l'encontre des jésuites de La Flèche, dont « quelques-uns avaient une jouissance secrète à faire infliger

les corrections », il n'est guère plus tendre vis-à-vis des oratoriens de Nantes. Du père Nivois il indique que « le plus grand art pour l'enseignement était dans les corrections », et de son successeur, « un grand jeune homme », que, « tout occupé de son plaisir » et de « livres d'amusement », il ne donnait à ses écoliers que le « temps qu'il ne pouvait pas leur refuser ». La concurrence entre les ordres, et notamment « la basse jalousie des oratoriens contre les jésuites » contribue également à discréditer aux yeux de l'auteur un enseignement ne donnant des fruits ni en termes de connaissances ni en matière d'éducation. Car le mélange de dureté et de désintérêt auquel sont confrontés les élèves conduit à les livrer à eux-mêmes. Aussi voit-il finalement dans les collèges et pensions une « école du libertinage ».

Le clergé colonial est clairement plus vilipendé. Des habitants du Cap-Vert, Joseph Mosneron écrit que leur « religion n'est qu'un christianisme dépravé dont ils ne connaissent que les superstitions ». Il n'est aucun habitant, ajoute-t-il, « qui n'ait pendu au cou un scapulaire, un rosaire et une boîte d'agnus ». À Bissau, les deux prêtres qu'il rencontre sont décrits comme « aussi crapuleux et ignorants que superstitieux ». Quant aux « prétendus chrétiens » de la place, ce sont bien « les hommes les plus faux, les plus traîtres, les plus crapuleux, les plus méchants de tout le canton ». Leurs « prêtres, ou *padres*, sont souillés de crimes, couverts de pustules et encroûtés d'ignorance ». Aussi est-on, écrit l'auteur, plus regardant envers les traitants africains avec lesquels on négocie et se disant chrétiens, parce que l'on craint davantage leur « mauvaise foi ». Plus intéressant encore, est le portrait que nous dresse l'auteur d'une tante Pitault-du-Martray installée à la Martinique. Il montre en effet que les critiques peuvent également atteindre des membres (éloignés) de la famille. « Cette femme », écrit-il, « avait un

caractère sec et grondeur, parlant beaucoup morale et dévotion [...]. Cette bonne dévote avait le talent de rendre sa maison déserte par le zèle charitable qui l'animait à mordre sur la réputation d'un chacun. » On voit ainsi que, dans tous les cas de figure, au-delà des personnes, ce qui peut sembler irriter au premier point Joseph Mosneron c'est la dureté contre-productive, ce sont les manifestations lui paraissant trop visibles et exagérées de la foi. D'où le rejet des pratiques jugées « dévotes », empreintes selon lui soit de fausseté soit de superstitions.

Se trouvant très jeune embarqué parmi la société des marins, l'auteur y est pourtant confronté à une religiosité à la fois forte et originale. Forte car « avec ses violences, ses imprévisions, ses dimensions sans bornes qui joignent le ciel et les abysses [...], la mer convie au sacré [et] à la transcendance toute l'humanité navigante ». Originale, car on sait qu'elle se caractérise par une instruction religieuse souvent rapide, la faiblesse de l'encadrement pastoral et donc une autonomie relative des marins, ainsi que par le respect du rituel dominical, duquel participe le capitaine, seul maître à bord après Dieu. On remarque plus encore, dans cette religiosité, la force « des traditions, rites et gestes protecteurs », « la place de l'extraordinaire et du recours » (pèlerinages, miracles, vœux...) et l'appel « à la spontanéité festive et collective ». Les risques de mer, la présence obsédante de la mort au grand large, loin des siens, de la communauté et de l'enceinte de la terre sacrée, appellent en effet à la rescousse toute une panoplie de protections. Puisant dans « un vieux fonds religieux anté ou parachrétien », elle trouve à s'alimenter auprès du culte des saints et de la Vierge, « le grand absent de l'intercession » étant le Christ. Avec, en retour de la protection espérée, « des promesses d'offrandes, d'exercices de piété, d'amendement moral¹⁵ ».

Autant de caractéristiques que l'on retrouve dans le *Journal de mes voyages*. Le 15 juin 1766, à Gorée, on voit les trois-quarts de l'équipage descendre à terre pour assister à l'office dominical. Au retour de son premier voyage de traite, au large de l'île d'Yeu, l'auteur raconte que l'équipage frôle le désastre. « Quand nous fûmes éloignés du danger sans être hors de risque, on parla de faire un vœu et le vœu fut accepté¹⁶ », le tout, ajoute-t-il cependant, « en buvant de l'eau-de-vie ». Et de poursuivre : « Dans la situation alarmante où nous étions il fallait plus veiller que prier ». Ce qui suit ne nécessite pas de longs commentaires :

Le jour où nous manquâmes de nous perdre corps et biens [...] nous fîmes un vœu à la Vierge de Bon Secours ainsi qu'à saint Clair, et ce vœu comportait que nous devions les visiter l'un et l'autre nu-pieds, nu-tête, avec une simple chemise et une culotte. Nous devions commencer par la chapelle de Bon Secours, y entendre la messe un cierge à la main, et nous rendre ensuite dans notre état de nudité à Saint Pierre où était la chapelle de saint Clair, y entendre une autre messe, au risque de mourir de froid. Nous remplîmes indiscrètement cet acte de dévotion dans les premiers jours du mois de janvier 1764. Il gelait à pierre fendre. Plusieurs d'entre nous ne purent résister à ce froid rigoureux. Je le supportais avec beaucoup de peine et de déplaisir, et je pense que sans ma mère qui était très religieuse¹⁷ je m'en serais dispensé. Dans le fait, Dieu prescrit-il à des malheureux exténués de fatigue, qui avaient l'air de spectres ambulants, de braver pour lui complaire l'âpreté de la saison et de courir le risque de mourir de froid ou tout au moins d'être gravement malade ? C'est ainsi que souvent, pour se tirer d'un mauvais pas, on fait des

vœux téméraires et indiscrets qui vous engagent dans de démarches nuisibles.

Par conformisme, le jeune pilotin tente de faire comme les autres. Mais cela se termine par une prise de distance vis-à-vis de pratiques lui paraissant presque initiatiques et exotiques ; en tout cas dangereuses car contre-productives. Est-ce pour cela ? En tout cas, à nouveau confronté à la mort, en revenant d'un voyage en droiture à Saint-Domingue, l'auteur préfère ne plus faire de vœu¹⁸. Il y a donc bien une double prise de distance chez lui, par rapport à la religiosité officielle ou traditionnelle, comme vis-à-vis de celle, plus originale, de la société des marins.

Deuxième caractère : la religiosité de Joseph Mosneron et des siens se veut d'abord socialement utile, recouvrant les vertus dites bourgeoises. Ce dont l'homme a besoin, écrit-il, c'est de « la force du corps » qui aide « à supporter les maux de la vie et à soutenir les travaux auxquels » il est « par état destiné ». Ce qu'il reproche aux prêtres de Bissao, c'est leur incompétence à inculquer des « principes de sagesse et de morale ». Et la seule chose trouvant grâce à ses yeux, chez les jésuites de La Flèche, c'est que l'on ne peut les accuser d'un relâchement des mœurs : « Les dimanches et fêtes étaient consacrés en grande partie à l'église, aux exercices pieux, à l'instruction de la religion. Les jésuites dont on a décrié le relâchement de la morale, donnaient bien peu de prise sur eux dans les collèges, et je ne souviens pas qu'on reprochât à aucun son inconduite. »

Il n'y a pas là véritablement incrédulité, malgré ce qu'en dit Groethuysen¹⁹. En revanche, l'on retrouve chez Joseph Mosneron nombre d'éléments présentés comme caractéristiques du bourgeois par le philosophe. Le fait de vouloir « éviter les excès » (critique, on

l'a vu plus haut, des dévots et des vœux inconsidérés), de « s'en tenir, en fait de religion, à des idées et à des sentiments modérés », de se défier « du prodige et du surprenant²⁰ ». Il y a également comme un emprunt au molinisme dans la volonté manifestée par Joseph Mosneron de compter presque en premier lieu sur ses propres forces, sur sa conduite, plutôt que sur la Providence. Tout en voyant dans la religion un facteur d'ordre nécessaire à l'équilibre de la société. Ce qui revient à la réduire, en partie, à une sorte de morale paraissant d'autant plus légitime qu'elle est utile, ici-bas. D'autant que le péché ne pèse désormais plus sur l'âme du bourgeois comme sur celle de l'humanité en général, nous dit Groethuysen : l'homme n'est plus intrinsèquement mauvais, seules certaines de ses actions peuvent être qualifiées de péchés. Ce qu'écrit l'abbé Gabriel Coyer dans son *Plan d'éducation publique* irait comme un gant à Joseph Mosneron et à ses parents : « Le bonheur présuppose la santé et une fortune honnête, [...] la santé s'entretient par l'exercice et la tempérance ; la fortune honnête par une sage économie²¹. » Le christianisme fait alors du travail un devoir sacré, tout en l'envisageant comme une pénitence, en insistant davantage sur l'effort qu'il nécessite que sur les fruits qu'il peut procurer. La génération des fondateurs du négoce nantais ne peut que souscrire à cette idée : travailler par « esprit d'ordre » plus que « par ambition ». C'est, du moins, ce qu'elle entend inculquer à ses enfants, parce que cela permet de soutenir la spirale de l'accumulation. D'où l'attrait que constitue l'éducation chez les jésuites²². Joseph la critique violemment. Mais son père a d'abord décidé de le placer sous leur direction. Et le fils n'a de cesse, dans son *Journal*, de rappeler l'importance essentielle, pour bien vivre, de ces principes d'ordre, de travail, de modération. Y compris, pour cette dernière, dans les rapports que l'homme doit entretenir avec

les femmes, afin de ne pas soumettre son corps à des fatigues et à des risques excessifs. S'adressant à ses enfants, l'auteur leur dit : vous verrez dans mon *Journal* « l'exemple de l'homme laborieux élevé au comble de la fortune, simple et modeste dans la prospérité et courageux dans les revers ». On peut, il est vrai, chercher ailleurs la source de ces principes. Sombart retrouve ainsi l'importance du « saint esprit d'ordre » chez des bourgeois catholiques de l'Italie du xv^e siècle, se démarquant de Max Weber la voyant s'affirmer avec l'éthique protestante du xvii^e siècle²³.

Notons, et nous arrivons ainsi au troisième caractère de la religiosité de l'auteur, que cette morale utile au négociant rejoint certains éléments de la modernité éclairée. Le souci de l'ordre, de la paix sociale et des bonnes mœurs individuelles et civiles, renvoie en effet autant à la bourgeoisie qu'à certaines formes de religiosité chrétienne et à des principes valorisés par les Lumières. Comme nombre de négociants, les Mosneron, empruntent à tout cela, favorisant le triomphe du culte de « l'honnête homme » ; à la fois parce que cette figure leur paraît moralement convenable et qu'elle leur est socialement utile. S'élabore ainsi un syncrétisme original que l'on retrouve au sein du négoce nantais du début des années 1820. Écrivant à son frère Jacques Caherine, Alexandre Sallier-Dupin lui confie souhaiter donner une bonne éducation à ses enfants. Ayant vainement cherché à « obtenir un bureau de tabac », il s'est retranché sur la propriété de son épouse. « Mais les bénéfices de la campagne sont bien médiocres » écrit-il, avant d'ajouter : « Il me reste, pour toute ressource, le commerce. » Ce commerce, c'est la traite, devenue alors illégale. Alexandre Sallier-Dupin recherche « un associé convenable », connaissant son métier. Huit ans après, il ne se pose pas plus de questions. Il considère avoir fait son travail, honnêtement et nul remord ne vient l'assaillir :

Je connais les vertus des auteurs de nos jours, leurs exemples me sont toujours présents, et servent de base à ma conduite [...]. Le public est là et peut me juger [...]. Huit années se sont écoulées depuis que [je suis entré dans le commerce], sans que personne n'y ait porté atteinte²⁴.

Nous sommes là quasiment au terme d'un processus. La morale du travail, celle du négoce, se suffit à elle-même, éconduisant les autres approches. Dès lors que l'on s'imagine, comme ces négociants, que l'Utile équivaut au Bien, que reste-t-il de l'éthique et de la religion ?

Or l'auteur du *Journal de mes voyages* raisonne assez largement de la sorte. Sans doute faut-il y voir la conséquence d'une religiosité en partie confinée dans l'exercice d'auto-contraintes que l'on juge socialement civiles et même éclairées, dès lors qu'elles semblent individuellement respectées. Le tout est favorisé, chez les marins, mais aussi dans les Lumières britanniques et françaises²⁵, par le retrait (mentionné plus haut) de la figure du Christ rédempteur ; une figure importante (avec le message paulinien) pour le passage à l'abolitionnisme chez les chrétiens des XVIII^e et XIX^e siècles. Mais ce qui caractérise peut-être le plus l'hybridation à l'œuvre au sein d'une partie du négoce maritime d'alors c'est qu'elle se fonde sur une sorte de religion familiale au sein de laquelle le culte des parents paraît presque se substituer à celui des grandes figures du christianisme, comme si le quatrième commandement (« Tu honoreras ton père et ta mère ») donnait son sens à l'ensemble.

De son père, Joseph Mosneron nous dit qu'il « fut attaché à ses devoirs de religion sans être dévot », ajoutant : « Sa réputation fut toujours d'être sage, et il est rare de voir des hommes avec des mœurs aussi pures. » Il loue l'âme bienfaisante et sensible de sa

mère. Il ne parle pas de salut mais d'éternité, de qualités humaines en pratique plus que de discours, de fermeté et de respect, de vertu et de pureté :

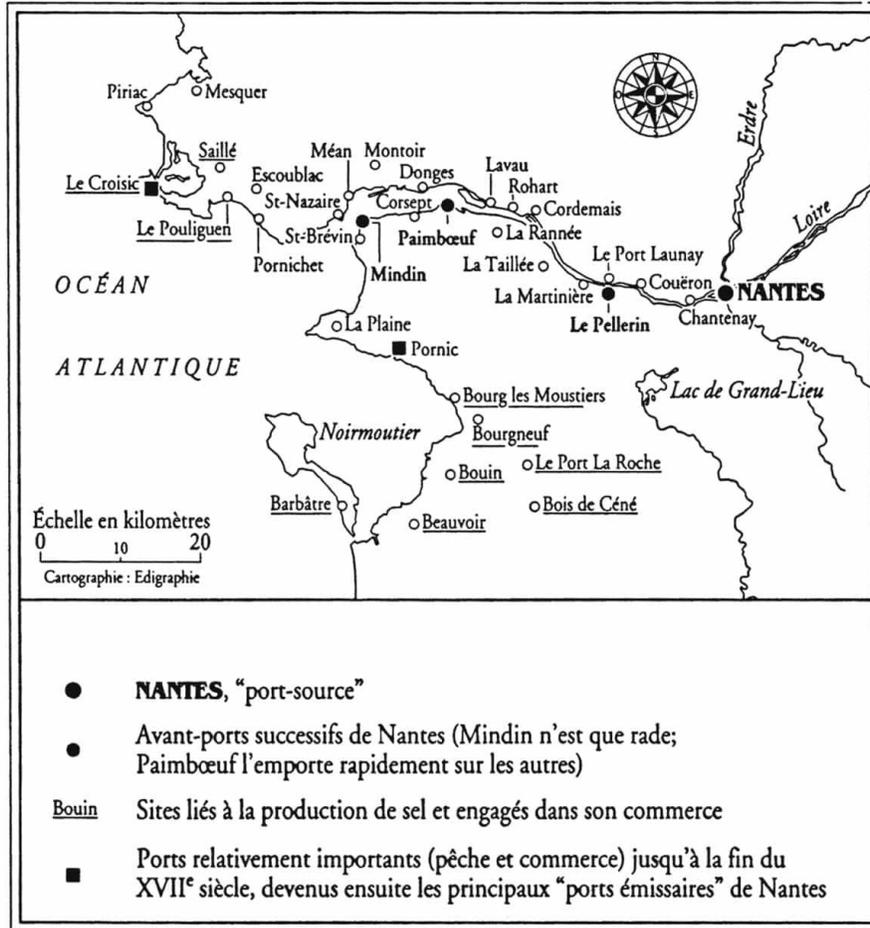
Si les corps qu'habite la vertu devaient être immortels, elle vivrait encore. Cette respectable mère a trop tôt été enlevée à notre amour et j'ai eu le déchirement de cœur de lui rendre les derniers devoirs à son dernier soupir. Elle a quitté cette vie avec toute la sérénité d'une âme pure en adressant ses prières à l'éternel. Elle fut toute sa vie d'une piété ferme, prêchant plus d'exemple que de parole. Quand on a bien vécu, l'éternité est la récompense des justes.

« L'homme de bien », écrit l'auteur, doit « s'en tenir à la religion de ses pères », et à la « pureté morale²⁶ ». Avant de conclure, écoutons-le parler de ses parents, dans les dernières lignes du *Journal* :

Êtres que j'honore, dont je chéris et révère la mémoire, vous dont la religion, les vertus et le bien de l'humanité, l'amour de vos enfants, les soins du ménage, la sage économie et l'activité dans les travaux firent toutes les occupations de votre vie, daignez recevoir du séjour où vous habitez l'hommage de mon amour, de mon respect et de ma reconnaissance. Amen.

Joseph Mosneron se dit croyant, mais sa « religion » n'a pas grand-chose à voir avec le vrai christianisme. Il nous parle de vertus, du « bien de l'humanité », lit Rousseau, dit avoir le cœur « aimant » et rechercher la modération en toute chose. Comment

« comprendre », pour reprendre l'expression d'Engels, que cet homme ait été négrier ? Comment comprendre qu'aucun remord ne transparaisse dans son *Journal*, bien qu'il écrive à un moment où la légitimité de la traite est remise en question ? À ces questions, un Max Weber aurait peut-être répondu en repérant chez lui le signe d'une « éthique en finalité ». En d'autres termes, il aurait dit que, pour Joseph Mosneron, la fin (le commerce) suffisait à justifier le moyen, à savoir la traite. D'autres parleront de la dureté du temps, du dressage en lequel a consisté son éducation. Insistant, en fin d'ouvrage, sur le devoir qu'a l'homme de demeurer dans la position où le sort l'a placé, Joseph Mosneron nous livre peut-être un élément d'explication. Mais rien de tout cela n'apparaît suffisant : l'intérêt, le dressage, la soumission à un principe d'ordre présumé intangible, apparaissent dérisoires au regard du crime que constitue aujourd'hui la traite. Il nous faut essayer de comprendre, tout en sachant qu'une part, insondable, de l'explication nous demeurera sans doute étrangère à jamais.



Le système portuaire de la « rivière » de Loire au XVIII^e siècle.

-
1. H. DE POULPIQUET DU HALGOUËT, *Nantes, ses relations commerciales avec les Îles d'Amérique au XVIII^e siècle, ses armateurs*, Rennes, Oberthur, 1939 ; J. METTAS, « Pour une histoire de la traite des Noirs française : sources et problèmes », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1975, n^o 226-227, p. 19-46, cit. p. 26.
 2. La thèse a été publiée en 1996 et rééditée en 2009 (*L'argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*, Paris, Aubier).
 3. D'autres publications de sources ont suivi. Citons celles, préfacées par nous, de J.-P. PLASSE (*Journal de bord d'un négrier*, Marseille, Le Mot et le Reste, 2005) et d'O. PAVILLON (*Des Suisses au cœur de la traite négrière. De Marseille à l'Île-de-France, d'Amsterdam aux Guyanes, 1770-1840*, Antipodes, Lausanne, 2017).
 4. J. MEYER, « Quand un armateur négrier prend la plume », *Revue Historique*, 1996, 2, p. 167-177, cit. p. 167 et 177.
 5. O. GRENOUILLEAU, *Quand les Européens découvraient l'Afrique intérieure. Afrique occidentale, vers 1795-1830*, Paris, Tallandier, 2017.
 6. O. GRENOUILLEAU, *Fortunes de mer, sirènes coloniales. Économie maritime, colonies et développement : la France, vers 1660-1914*, Paris, CNRS Éd., 2019, chapitre VIII.
 7. « Quand un armateur négrier prend la plume », p. 169, 171.
 8. Huit expéditions négrières peuvent être directement attribuées à Joseph Mosneron Dupin selon J. METTAS (*Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1978, vol. 1, Nantes), avec quatre navires : La *Cérès* (1786 et 1787), La *Légère* (1786), La *Princesse Noire* (1787), La *Bergère* (1788), L'*Éole* (1790, 1791 et 1793). Cinq expéditions, entre 1783 et 1790, sont le fait d'un « Mosneron-Dupin » (La *Princesse Noire* en 1783 et 1785 ; La *Constance*, 1788 ; La *Cérès*, 1790). « Mosneron Fils » arme trois fois à la traite (La *Réussite* 1768 ; l'*Union*, 1768 ; La *Concorde*, 1768). Un « Jean Mosneron » est, en 1754, armateur de l'*Apollon*. On peut penser que ces quatre dernières expéditions (les premières en date), sont le fait de Jean II Mosneron, le père de Joseph.
 9. Cité dans M. I. FINLEY, *Esclavage antique et idéologie moderne*, Paris, Éd. de Minuit, 1981, p. 14.
 10. O. GRENOUILLEAU, *L'argent de la traite*, chap. I ; *Fortunes de mer*, chap. IV.

11. O. GRENOUILLEAU, *Les négocees maritimes français, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 1997, chap. III.
12. J. LAMBERT-DANSETTE, *Quelques familles du patronat textile de Lille-Armentières, 1789-1914*, Lille, Emile Raoust et Cie, 1954, p. 764.
13. O. GRENOUILLEAU, *La révolution abolitionniste*, Paris, Gallimard, 2017.
14. La question des liens entre foi et esclavage est extrêmement large, car s'étendant depuis l'écriture de la *Bible* jusqu'à nos jours. On pourra voir, à ce sujet, notre *Christianisme et esclavage* (Paris, Gallimard, à paraître).
15. A. CABANTOUS, *Le ciel dans la mer. Christianisme et civilisation maritime, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 363, 10-11, 114, 123, 160, 170.
16. Généralement, « c'est l'engagement collectif qui prévaut », en mer, ou à terre, avec les confréries (*Le ciel dans la mer...*, p. 161, 193).
17. L'auteur nous dit ailleurs, qu'elle n'est nullement « dévote ». En quoi consiste ce caractère « très religieux » ? Sa mère, « de sa vie n'avait mis les pieds aux spectacles [et] se les représentait comme l'école du libertinage et de la dépravation des mœurs ».
18. « L'équipage, consterné et ne voyant plus aucun moyen d'échapper à la mort, me proposa de faire un vœu. Tout absorbé que j'étais, je ne me sentis pas la force de leur répondre. »
19. « L'incrédulité semble entrer dans la définition de la bourgeoisie même » (B. GROETHUYSEN, *Origines de l'esprit bourgeois en France. I- L'Église et la bourgeoisie*, Paris Gallimard, 1927, p. 33). L'auteur nuance ensuite quelque peu son propos, soulignant le fait que le bourgeois n'est à l'église « que de passage », ajoutant qu'il « est resté catholique, mais [...] est plutôt bourgeois et catholique, qu'il n'est bourgeois catholique » (p. 35).
20. *Ibid.*, p. 21, 23, 26.
21. Paris, Veuve Duchesne, 1770, p. 249.
22. B. GROETHUYSEN, *Origines de l'esprit bourgeois en France. I- L'Église et la bourgeoisie*, p. 219. Les bourgeois trouvent chez les jésuites « les bienfaits de l'ordre », le rejet de l'oisiveté. « Les membres des classes moyennes devraient [...] se réjouir de trouver des éducateurs qui parlent un langage si sain et si raisonnable, et dont on pourra trouver profit pour cette vie-ci aussi bien que pour l'autre. » Leurs paroles « s'appliquent bien mieux aux bourgeois aisés et ordonnés qu'aux grands et aux pauvres » (p. 198-200).
23. W. SOMBART, *Le bourgeois. Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, [1913], Paris, Payot, 1928 ; M. WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, [1904-1905], Paris, Gallimard, 2004.

24. Lettres datées du 12 mars 1818 et du 6 décembre 1825 (papiers privés).
25. B. COTTRET, *Le Christ des Lumières. Jésus de Newton à Voltaire*, Paris, Éd du Cerf/CNRS Éd., 2011.
26. À propos de Rousseau : « Je ne parlerai pas de [ses] principes religieux parce qu'il a été élevé et nourri dans une autre doctrine que la nôtre. Personne d'ailleurs ne parle avec plus de respect et de droiture que lui de l'Évangile et il paraît être dans l'intime conviction, après avoir bien médité et observé les différents cultes que l'on rend à la divinité que, dans le doute de choisir, l'homme de bien doit s'en tenir à la religion de ses pères. Ne cherchons pas à être plus savant que lui. Mettons-y la même bonne foi en adoptant de confiance les consolations que nous offre pour l'avenir la pureté morale qui fait la base de notre religion. »

LES ORIGINES FAMILIALES

*L'auteur présente son grand-père paternel
(capitaine de barque à Saint-Gilles-sur-Vie),
son père, les motifs de son installation à Nantes ;
enfin sa mère née Pitault et sa famille.*

Mes enfants, c'est pour vous seuls que je trace un court abrégé de ma vie. Vous y puiserez des leçons pour vous nourrir à l'école de l'adversité, vous y verrez l'exemple de l'homme laborieux élevé au comble de la fortune, simple et modeste dans la prospérité et courageux dans les revers. Mais avant que de vous faire le tableau des événements de ma vie, je vais vous dire en deux mots ce que furent mes pères.

Mon aïeul paternel fut un bon capitaine de barque, né à Saint-Gilles, petite ville du Bas-Poitou¹. Avec un état aussi peu lucratif, il nourrit et éleva dans la très grande médiocrité ses enfants. Il mourut jeune, leur laissant un faible patrimoine, fit deux garçons qui furent marins. Il ne leur donna d'autre éducation que celle relative à l'état de la mer qu'il leur faisait embrasser. De sorte que mon père pouvait à peine se tenir sur ses jambes que, pour premier exercice, il s'embarqua dans une chaloupe de pêche. Il continua ce pénible métier jusqu'à l'âge de neuf ans, quand son père le prit avec lui comme garçon de chambre pour le cabotage des côtes. Il continua cette navigation dure et périlleuse jusqu'à ce qu'il eût atteint sa quatorzième année. Rien ne forme plus un marin, ne l'endurcit plus à la fatigue qu'en bravant l'élément et les tempêtes, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque². Ces côtes couvertes d'écueils exigent une très longue expérience pour les éviter et connaître en même temps l'entrée des ports et des havres où souvent les gros temps

nécessitent de se réfugier. Tandis que les fatigues et les dangers accompagnent cet état pénible, on en est faiblement récompensé par le gain qui peut en résulter.

Ce motif détermina mon père à chercher des lieux où son ambition d'acquérir de la fortune fut plutôt satisfaite. Il vint à Nantes, il y fut de suite employé pour les voyages dans les colonies. Son activité infatigable, sa probité, ses connaissances pratiques le firent bientôt distinguer parmi les autres jeunes gens qui couraient la même carrière ; il se fit des amis, il eut des envieux, il les plaignit. Il ne s'attacha qu'à ses devoirs, les remplit avec intelligence, honnêteté et courage. Il franchit en peu de temps les postes subalternes et parvint à l'âge de vingt-deux ans au grade de capitaine marchand. Sa probité, son économie et ses talents le firent désirer ; il fut constamment employé par différents armateurs pour la navigation de la Martinique et il n'eut pas un moment de vide jusqu'à l'époque de son mariage, qui eut lieu le 23 mai 1735. Il avait alors 34 ans³. Il se reposa quelques mois et fit un dernier voyage où il éprouva dans le parage des Bermudes toute la furie des vents et des flots. Il arriva en France avec son bâtiment fracassé, tous les mâts brisés, les embarcations emportées. Le navire faisait eau de toutes parts. Il se comporta dans ce danger avec tout le sang-froid et le courage qui étaient nécessaires pour en sortir. Plus fatigué que rebuté de l'état pénible qu'il avait embrassé, il voulait le continuer. Ses dispositions étaient déjà prises pour un nouveau voyage. Il était prêt à s'embarquer lorsque ma mère mit au jour son premier enfant. Elle le conjura de ne pas l'abandonner dans sa situation, elle fit tant par ses prières qu'elle obtint de lui qu'il laisserait partir son navire et qu'au retour il en reprendrait le commandement.

Ce premier point accordé, l'enchaînement de ses nouvelles affaires le détermina de rester. Il quitta donc la mer à 35 ans. Né

avec de l'activité et de l'ambition, le travail fut pour lui un besoin. Il se donna tout entier à la partie des armements. Plusieurs capitalistes eurent confiance en lui, ils lui firent des avances et s'intéressèrent dans ses entreprises. Sa fortune était à l'époque bien modique car à l'époque de son mariage elle se bornait à 18 000 livres et ma mère n'apporta que 10 000 livres en dot. Avec ces faibles capitaux, il se soutint dans les commencements⁴. L'économie la plus sévère tenait à ses principes. Une seule servante formait tout son domestique, jamais il ne se fit aider par aucun commis. Le jour était employé à faire ses courses et la nuit aux écritures. Secondé d'un peu de bonheur, il parvint bientôt à amasser du bien. Le gain ne réforma ni ses mœurs ni ses habitudes, il fut constamment économe et grand travailleur. Un homme dont tous les instants de la vie avaient été employés à la navigation et au commerce n'avait guère pu cultiver son éducation. Aussi toute son instruction se bornait-elle à la connaissance de ses affaires ; il savait lire, écrire et chiffrer, sans avoir eu d'autres maîtres que ceux des écoles publiques, et il y avait donné bien peu de temps.

Cette habitude continuelle d'un travail forcé lui avait rendu l'écorce dure. Dans la société, il était entièrement déplacé. Les bals, les jeux, les festins, les parties de plaisir, tout cela était hors de ses goûts. La lecture, les arts et même la comédie, n'avaient aucun attrait pour lui ; ses grands délassements étaient d'aller voir les navires en construction et parfois de passer une journée à la campagne où il occupait son loisir en maniant la hache, la scie, le ciseau et même la brouette. Les conversations où il pouvait prendre part roulaient sur la marine et le commerce. Hors de là, il n'était rien. Le laboureur parle de son champ et de ses troupeaux, le despote de ses sujets et de ses conquêtes, la coquette de ses

amants et de ses plaisirs, le sage du bonheur des humains, la mère de famille de ses enfants, et la petite fille de ses poupées.

Avec des goûts et des habitudes aussi simples qui étaient nourris chez lui par un esprit d'ordre et d'économie, on serait porté à croire que l'éducation de ses enfants en aurait pu souffrir ; mais son peu de lumières acquises ne le privait pas d'un jugement exquis sur les choses qui étaient à sa portée et il sentit bientôt qu'il fallait donner à ses enfants ce qui lui manquait. Comme tous les ans sa famille s'accroissait par la fécondité de ma mère et que ses affaires de commerce prenaient tout son temps, il fut nécessité d'envoyer de bonne heure ses garçons dans les pensions et les collèges. Dès l'âge de sept ans ils ne voyaient la maison paternelle que pour le coucher. À dix ans, ils habitaient au collège.

Avant de passer à ce que ma vie privée a de particulier, je dirai un mot du moral et du physique des auteurs de mes jours. Mon père était d'une moyenne taille, environ cinq pieds, deux à trois pouces, la tête sèche, le front très élevé, les yeux rians, la figure ouverte mais sérieuse, le corps mince et assez bien fait, les bras secs et nerveux, la jambe également sèche mais un peu cambrée. Il ne portait l'empreinte ni d'un Hercule ni d'un Adonis, il avait la bonne prestance d'un homme, il était vigoureux, agile et fort, infatigable aux travaux du corps. À 70 ans, il avait le pas assuré d'un jeune homme, le buste très droit. Jamais il n'a porté de canne de sa vie. Sur la fin de ses jours, il ne descendait pas un fossé ordinaire, il le franchissait, la démarche grave. Mais s'il fallait atteindre un but en marchant, alors il accélérât le pas sans contrainte et il fallait bien marcher pour le suivre. Une journée sur ses jambes à brouetter de la terre ou la hache et la serpe à la main ne le fatiguait pas. Il était d'un tempérament bilieux et sanguin, sa santé était ferme, n'ayant jusqu'à l'époque de sa mort ressenti aucune des incommodités de la

vieillesse, pas le moindre ressentiment de goutte. L'ouïe et la vue étaient bonnes, les dents un peu déchaussées et couvertes de tartre. Néanmoins il avait un estomac qui digérait sans peine les aliments les plus coriaces, sa poitrine était forte, il déployait une voix sonore sans agréments, était très simple dans ses habillements, mais, d'une propreté excessive, ne pouvait souffrir la moindre tache sur ses vêtements. Habit, veste et culotte étaient de la même étoffe, sans galons ni broderie, le linge blanc sans dentelle. Dès avant son mariage, il prit la perruque et ne la quitta plus. Elle était ronde, de couleur grise pour accompagner sa barbe, très dégarnie sur le front et sur les tempes. Il se passa toujours de canne et de montre⁵ ; son caractère était d'être sérieux et rêveur, peu communicatif.

Jamais il ne se trouvait dans les sociétés de femmes où il était déplacé et même gêné. Il ne communiquait avec les hommes que pour ses affaires. Sa société se bornait à deux ou trois amis avec lesquels il se promenait le soir. L'hiver, il faisait avec eux une partie de pique ou d'impériale⁶ qui étaient les seuls jeux qu'il connut. Sa dépense, là comme ailleurs, était très modique. Il risquait à perdre ou à gagner douze livres et ne s'aventurait guère au-delà. Il s'était d'ailleurs interdit les parties de plaisir de son temps qui conduisaient les hommes de tous les âges à passer des journées entières à l'auberge, et là, le vin, le jeu et les femmes présidaient à la fête. Les délassements même les plus innocents n'entraient pas dans ses goûts. Il allait à peine une fois dans dix ans à la comédie, à la paume ou dans les cafés ; sa vie toujours active et sa timidité naturelle l'éloignaient de toute espèce de rassemblement. Comme rien de ce qui se passait au dehors ne l'occupait, alors toutes ses méditations se reportaient sur ses affaires. Son grand commerce consistait dans les armements de navires et le temps qu'il ne passait pas au cabinet, il l'employait aux chantiers de construction à faire

des marchés pour les fournitures de ses bâtiments. Il voyait et appréciait tout par lui-même et ses armements, tant par la surveillance pour la qualité des objets que par une économie bien dirigée, se ressentaient de ses soins. Il avait le plus grand intérêt à les bien faire, car il était ordinairement fondé pour les deux tiers ou les trois-quarts dans la propriété des navires qu'il expédiait. Avec des principes d'économie, avec l'amour du travail, et doué des connaissances requises au genre d'affaires qu'il avait embrassé, il parvint à élever sa fortune au-delà de 800 000 livres. C'est ce qui fut trouvé par l'inventaire après son décès qui arriva en mars 1773⁷. Sa mémoire m'est toujours chère et, quand il n'eût pas été mon père, j'eusse conservé pour lui la même vénération que ses vertus avaient acquises sur mon cœur.

Quand j'ai dit qu'il avait l'écorce dure, ce n'est que sa timidité dans la société qui lui donnait cette défaveur. Mais dans son ménage, avec ses enfants, il était bon. Il condescendait avec nous dans l'enfance, se prêtait à nos jeux ; mais quand nous avions atteint l'âge de dix à douze ans, alors il changeait ses habitudes, il cessait de nous tutoyer et, le peu d'instant qu'il avait à nous voir dans la journée, il nous parlait le langage de la raison, avec une physionomie de bonté, mais sérieuse. Il grondait très rarement, n'infligeait aucun châtement. C'est pourquoi la moindre réprimande de lui était pour nous la plus forte des leçons.

Un seul trait de sa conduite envers un de ses enfants le peindra mieux que tous les portraits que j'en pourrais esquisser. Un de mes frères, âgé d'environ 18 ans, joignait à une grande ardeur pour le travail quelque inclination pour le plaisir. Il s'était rendu très utile à mon père par son activité, son exactitude et ses talents ; son caractère doux et officieux lui avait acquis sa confiance. Mon père le

chargeait de recevoir les différentes sommes qu'il avait à toucher, il en rendait un compte exact qui confirmait de plus en plus la bonne opinion qu'il avait de lui. Un moment de jeunesse et d'effervescence lui fit oublier tous ses principes. Une chanteuse de la comédie, célèbre dans son temps, jeune, aimable, jouant le sentiment à merveille, lui inspira un violent attachement. Cette actrice passait pour être sage et vertueuse, elle avait père et mère qui voulurent faire briller ses talents sur un plus grand théâtre et l'emmenèrent à Paris. Mon frère, désolé de ce départ, ne pouvant vaincre son attachement, ne vit que l'objet de ses désirs et prit la résolution insensée de suivre cette comédienne à Paris. Pour mettre son projet à exécution, il lui fallait de l'argent. Il eut recours à ses amis, à ses camarades, qui tous n'avaient pas plus que lui de moyens pécuniaires et n'eut garde de s'ouvrir à la maison paternelle où l'on n'avait pas le plus léger doute de ses liaisons. Sa passion bouillante l'aveugla et l'égara au point de détourner une somme d'environ 2 000 livres qu'il avait touchée. Avec cet argent, il s'achemina pour Paris, accompagné d'un de ses camarades.

Dès le premier jour de son absence, mon père fut instruit du motif de son éloignement, de son attachement pour une comédienne, de la route qu'il avait prise et de l'argent qui lui avait été enlevé. Cette petite scène fit même du bruit à la Bourse. Ses connaissances et ses amis le plainquirent et lui conseillèrent d'envoyer la maréchaussée après son fils. Il répondit avec sérénité à ceux qui lui donnaient des conseils qu'on se trompait sur la conduite de son enfant, qu'il était incapable de rien lui dérober et que c'était lui-même qui l'envoyait à Paris pour ses affaires. Son air de franchise et de tranquillité persuada les plus incrédules et fit tomber tous les bruits qui se répandaient sur mon frère. Mon père, de retour à la maison, fit part à ma mère de ce qui venait de se passer et lui dit :

« Notre fils est un jeune fou dont j'ai cru devoir sauver la réputation. Il doit un jour être dans le Commerce et l'honneur d'un bon négociant doit être sans tache⁸. En faisant courir la maréchaussée après lui, au risque de ne pas le rencontrer, je flétris mon fils à jamais. Personne ne voudra avoir confiance en lui, on se souviendra qu'il a dérobé son père. Ainsi, bien loin de donner de l'éclat à sa faute, il faut la couvrir d'un voile impénétrable. »

Mon père ne s'en tint pas seulement au parti de maintenir la réputation de son fils dans toute son intégrité, il étendit sa prévoyance sur ses besoins à venir. Se persuadant facilement que ses finances seraient bientôt épuisées, que cet enfant se verrait privé de ressources dans une capitale où tant de gens profitent de l'inhabileté et de la candeur de la jeunesse pour en tirer parti suivant leurs vœux, que le désespoir pourrait le porter à s'engager ou à prendre un état peu portable afin d'avoir du pain et d'écarter la misère, il songea aux moyens de l'aider sans le faire rougir. Ignorant son adresse, ses allures et ses sociétés dans la capitale et ne voulant confier ses projets à personne, il pensa que lorsque son fils ressentirait le besoin ses premières démarches le porteraient à voir son banquier de confiance. Il écrivit en conséquence à ce banquier et lui dit : « Mon fils est allé à Paris. Il est possible que son séjour y soit plus long que je le désirerais et que l'argent qu'il a emporté soit dépensé. C'est pourquoi, s'il se présente chez vous, vous lui compterez cent écus. Dites-lui que cet argent doit être employé pour les frais de son voyage en retour et que mon intention est qu'il s'en revienne sans délai. »

Cette précaution admirable eut tout l'effet désiré. Après trois mois de séjour, mon frère, sans expérience, fut trompé et escroqué. Il se vit sans argent, et, ne sachant où donner la tête, après bien des réflexions et des indécisions, il pensa que le pire de tous les

maux était de mourir de faim et que le seul risque qu'il encourût en se présentant chez le banquier était de rencontrer des ordres de mon père pour le faire enfermer. Il surmonta la crainte et la honte qui le dominaient, alla chez le banquier, se nomma, et lui demanda de l'argent. Il fut tout étonné de trouver sans difficulté chez cet étranger tous les secours qui lui étaient nécessaires et de lire les instructions que mon père lui avait transmises. Il questionna adroitement le banquier, vit qu'il n'était instruit de rien, qu'il s'en tiendrait aux ordres qu'il avait reçu de ne pas compter au-delà de 300 livres, et que cette somme devait être uniquement employée pour s'en retourner de suite à Nantes. Mon frère, sans pouvoir démêler toute la sagesse de mon père dont il craignait une punition égale à la faute, prit néanmoins le parti de se résigner à sa volonté, d'autant que toute autre perspective devenait pour lui affreuse. Il prit ses petits arrangements et s'achemina tristement pour revenir à la maison paternelle.

Il arriva le cœur rongé de remords. Le chagrin et la fatigue l'avaient maigri. Il s'arrêta, oppressé, le visage baigné de larmes. N'osant se présenter aux yeux d'un juge qui allait lui faire sentir toute l'énormité de sa faute, il se tint dans la rue, à la porte. Pensant qu'il lui serait plus facile de désarmer la sévérité de ma mère, il l'a fit prévenir de son arrivée. Cette bonne mère, ne consultant que son amour maternel dans la joie de retrouver un fils, descendit le couvrir d'embrassements et de reproches et ne lui inspira pas grande confiance dans la réception que devait lui faire son père. Elle entra avec lui dans l'appartement. La porte du cabinet était sur le passage, elle était ouverte. Mon père était occupé à travailler. On lui annonça que son fils était arrivé ; à peine leva-t-il les yeux de dessus son ouvrage. Il dit avec calme : il doit être fatigué, il a sans doute besoin d'aliments, qu'il aille s'asseoir et déjeuner. Cette froide réception

donna des inquiétudes à mon frère qui ne put prendre de nourriture et se retira dans sa chambre en proie à tous les chagrins imaginables. L'heure du dîner venue, il ne put se résoudre à venir à table. La soupe servie, mon père voyant une place vacante dit sans émotion : on m'a annoncé mon fils, pourquoi n'est-il pas avec nous ? Qu'il vienne. Mon frère vint prendre sa place à table, mon père le regarda avec plus de bonté que de colère, lui adressa quelques paroles sur sa santé et ne lui fit pas un mot de reproche. Dans cet instant, non plus que par la suite, il ne lui parla pas de son inconduite. Il fut seulement plus réservé envers lui pour sa confiance. Cette belle et grande leçon d'un père qui fit tomber toute sa vengeance sur la conscience et la moralité de son fils dont il connaissait le bon naturel fut plus puissante sur le cœur de mon frère que les châtements et les reproches les plus sévères et, tant qu'il vécut, il répara sa faute par les soins les plus empressés, par une piété filiale. Mon père avait repris peu à peu en lui toute confiance, mais, quelques années après, la mort l'arracha à ses bras paternels et il se consola bien difficilement de sa perte.

Ce trait de conduite de mon père fait voir qu'un jugement sain conduit mieux dans les affaires épineuses qu'un esprit brillant. Il fut attaché à ses devoirs de religion sans être dévot. Sa réputation fut toujours d'être sage, et il est rare de voir des hommes avec des mœurs aussi pures. Il était l'homme de la Nature, le peu qu'il le savait, il le devait à lui seul. Ah, combien la société gagnerait à être composée d'hommes aussi doux et aussi humains ! Oh, mon père ! C'est dans le cœur de tes enfants qu'est gravée ta mémoire et le souvenir de tes bontés ne s'effacera chez moi qu'avec mon dernier soupir.

Mon aïeul maternel était d'Hennebont, en Bretagne, son nom était Pitault. À peine était-il sorti de l'enfance qu'il s'embarqua

volontaire dans un vaisseau de ligne. Il se trouva au funeste combat de La Hougue où notre armée navale fut mise en déroute⁹. Comme ses forces ne lui permettaient pas d'être employé au service de l'artillerie et même de la mousqueterie, on l'adjoignit au poste du chirurgien pour l'aider à soulager les blessés. Il y eut un tel carnage dans ce combat que près de la moitié des hommes qui composaient l'équipage furent tués ou couverts de blessures. Ce tableau effrayant fit une si profonde impression sur lui qu'il prit dès lors la ferme résolution de ne plus affronter les dangers des combats, surtout sur mer. Aussitôt que le bâtiment fut désarmé et qu'il eut obtenu son congé, il rejoignit ses parents. Son père faisait le commerce des grains par mer, il l'aida et suivit la même carrière. Il vint à Nantes, s'y maria, eut six enfants, deux garçons et quatre filles. Veuf de bonne heure, il envoya ses deux fils à Saint-Pierre Île de la Martinique, leur fit des avances pour travailler. Ils s'y fixèrent et élevèrent chacun des maisons de commerce très considérables, se marièrent avec des filles d'habitants et eurent chacun une douzaine d'enfants dont partie sont établis et mariés ; de sorte qu'à la Martinique nous avons une très nombreuse parenté en cousins et arrière-cousins avec lesquels nous n'entretenons aucune liaison. De ses quatre filles, l'aînée, par attachement pour lui, ne voulut pas se marier. La seconde se maria avec un capitaine de navire nommé Boucaud et est morte sans enfants. Ma mère fut la troisième. La dernière se fit religieuse au couvent des Carmélites sans le consentement de son père.

Mon aïeul Pitault était de moyenne taille, assez bien prise, les membres fortement prononcés, la figure assez dure, le caractère grondeur. Telle était l'expression du moral et du physique dans sa vieillesse. Il a poussé sa carrière jusqu'à 91 ans et est mort en 1761. Le récit que j'en fais tient plus à ce que j'en ai ouï-dire de ma mère

qu'à mes connaissances directes. Après le départ de ses deux garçons, il resta avec ses quatre filles envers lesquelles il usa de beaucoup de sévérité. Il était rarement gai dans sa maison. Quand il prenait un air serein et joyeux, c'était à table avec ses amis, et, pour être plus à son aise dans ses propos avec ses convives, il faisait un signe à ses enfants de se retirer. Ils n'attendaient jamais que ce commandement leur fût répété une seconde fois. Ce n'est pas qu'il se livrât aux excès du vin, on ne s'est même pas aperçu qu'il fit impression sur lui et ces fortes déportées n'étaient pas fréquentes. Il aimait le travail et le plaisir n'était rien pour lui [...] lorsqu'il avait des devoirs à remplir. Son principal commerce était pour les grains qu'il faisait venir de la Basse-Bretagne. Il y envoyait des vins et d'autres marchandises. Comme sa fortune était bornée, il donna très peu d'éducation à ses enfants, surtout à ses filles, et ne put en prendre par lui-même aucun soin.

Ma mère atteignait ses 25 ans lorsqu'elle se maria, et quoique par son changement d'état il lui fût loisible de se livrer à des amusements qu'elle ne connaissait pas, elle avait tellement contracté l'habitude des soins du ménage qu'elle continua à s'y livrer entièrement. Elle ne fut jamais à la comédie, aux bals et aux concerts. Les simples parties de jeu de société lui étaient inconnues. Elle partageait les mêmes goûts que son mari pour le travail et l'économie ; toujours levée en hiver une heure avant le jour, elle-même levait, habillait et soignait ses enfants. Quand les soins de l'intérieur étaient finis, elle sortait pour faire ses provisions de fruits, légumes et poisson. Toutes les emplettes du ménage lui passaient par les mains. Elle rentrait pour instruire ses enfants, veillait aux dépenses de la cuisine et consacrait la journée entière. Elle fut aidée les dix premières années de son ménage par une seule servante et par la suite elle en eut une seconde ; jamais le domestique n'a été

augmenté au-delà. Cependant, tous les ans elle donnait naissance à un nouvel enfant. Elle en porta le nombre à treize, dont elle en a élevé dix qui ont atteint jusqu'à vingt ans. Les autres sont morts en bas âge. Toujours retirée dans le sein de son ménage, elle ne voyait absolument aucune société, elle ne connaissait de délassements que ceux que prescrit la nature à tous les êtres en réparant par le sommeil les fatigues du cours de la journée. Pour supporter une vie aussi active et aussi laborieuse, il fallait être bien heureusement constitué et ma mère, à cet égard, était très forte. Peu malade, quoique d'un tempérament bilieux, elle était d'une grandeur ordinaire, les traits de sa figure étaient fortement dessinés, les os des joues proéminents, le nez long, les yeux grands et assurés, la taille épaisse, se tenant fort droite. Tels étaient ses traits et son maintien à l'âge de 68 ans.

Après la société d'un père sévère qui ne lui avait procuré aucun agrément dans l'éducation, passant de cet état à celui de femme, et s'étant livrée sans relâche aux soins de son ménage, il était bien difficile qu'au milieu de tous ces embarras elle eût pu conserver un caractère enjoué et facile, malgré qu'elle eût un cœur excellent et prêt à obliger. Néanmoins, son extérieur en imposait. Elle était juste et bonne envers ses enfants et s'en faisait craindre. Mais plusieurs années avant que nous ayons eu le malheur de la perdre, toutes ses manières prirent une teinte plus douce. Elle devint plus gaie, souriait et causait amicalement avec ses enfants, elle était leur confidente et leur amie. Ce changement dans ses habitudes vint de ce que les fatigues du ménage n'étaient plus les mêmes. Ses enfants étaient en grande partie mariés ; elle pouvait se déclarer et jouir de la tranquillité que les âmes bienfaisantes et sensibles goûtent si délicieusement lorsqu'elles ont fait le bonheur de tout ce qui les entoure. Sa plus grande jouissance, dans ses dernières années, était

de rassembler ses enfants une fois par semaine à dîner. Chacun de nous s'empressait autour de cette tendre et bonne mère. Si les corps qu'elle habitue la vertu devaient être immortels, elle vivrait encore. Cette respectable mère a trop tôt été enlevée à notre amour et j'ai eu le déchirement de cœur de lui rendre les derniers devoirs à son dernier soupir. Elle a quitté cette vie avec toute la sérénité d'une âme pure en adressant ses prières à l'éternel. Elle fut toute sa vie d'une piété ferme, prêchant plus d'exemple que de parole. Quand on a bien vécu, l'éternité est la récompense des justes. Reçois, oh ma mère, les larmes qui s'échappent à ton souvenir !

Quand une famille est très nombreuse et que les chefs ont à peine le temps de vaquer à leurs affaires, alors l'éducation des enfants ne peut que difficilement avoir lieu dans la maison paternelle. C'est ce qui est arrivé dans notre famille. Ma mère a donné le jour à treize enfants, dont cinq garçons et huit filles. Trois de ces dernières sont mortes en bas âge. Un des garçons est décédé à 21 ans, au retour de son second voyage en Amérique. Nous sommes venus neuf à partage lors du décès de mon père. On conçoit facilement qu'un homme surchargé d'occupations, une femme fatiguée par des grossesses presque annuelles, aidée d'une seule servante, ne peuvent guère par eux-mêmes prendre le soin de nourrir et élever leurs enfants. Nous avons tous été confiés à des nourrices de campagne. Les premiers éléments de l'instruction nous ont été donnés par notre mère. Nous avons ensuite passé de bonne heure dans les écoles, pensions et collèges, et, sans entrer dans les détails de l'éducation donnée à mes frères, je me bornerai à l'historique de la mienne.

-
1. Au ^{xvii}^e siècle, Saint-Gilles figure parmi les plus importantes places portuaires vendéennes.
 2. Au ^{xvi}^e siècle, les relations commerciales entre Nantes et la péninsule ibérique étaient importantes, et Bayonne assurait déjà sur cette route un relais important. Lorsque, pour le commerce ligérien, la route du sud perdit de son importance, Bayonne commença à décliner et le relais nantais devint pour elle essentiel. À la fin du ^{xviii}^e siècle, A. YOUNG (*Voyages en France, 1787, 1788 et 1789*, [1794], Paris, A. Colin, 1931) nous apprend qu'un marin bayonnais naviguant vers Terre-Neuve pouvait compter sur 36 livres par mois, sur 27 s'il se rendait à Dunkerque, et 45 s'il s'arrêtait à Nantes. Seuls les voyages plus lointains, à destination des côtes de Guinée, de Boston ou de Philadelphie, étaient plus profitables (50 livres).
 3. Il est alors fréquent que les capitaines de navire et les négociants se marient à un âge plus tardif que celui correspondant à la moyenne de la population masculine (autour de 26-28 ans). Ils attendent en effet de disposer d'« une cheminée qui fume », c'est-à-dire d'avoir amassé un pécule substantiel ; signe de l'importance qu'ils accordent au travail, moyen de la réussite sociale.
 4. On peut être armateur et n'engager que des sommes assez modestes. Les frais d'armement d'un navire (la mise-hors) sont en effet divisés en parts, elles-mêmes fractionnées, et l'armateur n'est pas toujours l'actionnaire principal. Les solidarités familiales et lignagères offrent également un soutien appréciable.
 5. Canne et montre en or caractérisent alors les membres du haut négoce nantais. C'est ainsi qu'ils paraissent à la Bourse (F. LEFEUVRE, « Souvenirs de Nantes avant et après la Révolution », *Revue de Bretagne et de Vendée*, Nantes, 1883).
 6. Pique : « Marque d'un jeu de carte qui a la figure d'un fer de pique. » Impériale : « Jeu de carte dont le principal avantage est d'avoir des séquences de cartes » et où il s'agit de réaliser des séries (A. FURETIÈRE, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts* [1960], Genève, Slatkine, 1970).
 7. En 1772, la fortune de Guillaume Grou, l'un des plus importants négociants-armateurs nantais, est estimée à environ 1 400 000 livres (Archives départementales de Loire-Atlantique, Maître Fouquereaux, 12 juin 1772).

8. La réputation d'un négociant est alors essentielle, comme le souligne la double signification du mot « crédit », à la fois argent que l'on doit (et donc que l'on a pu emprunter) et respect que l'on inspire. Aussi est-ce cette réputation que l'on attaque lorsque l'on souhaite nuire à un négociant.

9. Combat naval (29 mai 1692) de la guerre de la Ligue d'Augsbourg opposant l'escadre commandée par le vice-amiral de Tourville à une flotte anglo-hollandaise. Il s'achève par une défaite française, à Saint-Vaast-la-Hougue, au large de la pointe du Cotentin.

PREMIERS PAS DANS LA VIE

août 1748-mai 1763

*D'abord mis en nourrice,
Joseph Mosneron entre à quatre ans à la pension
Roulleau,
puis, à neuf ans, chez les jésuites de La Flèche.
Après une grave maladie, il en sort en 1762,
sans avoir appris grand-chose.
Il étudie ensuite chez l'abbé Ogerau et au collège
de l'Oratoire. S'insurgeant contre les méthodes éducatives
de son temps,
il aspire à devenir marin.*

Je suis né le 23 août 1748 et confié en voyant le jour à une nourrice de campagne où je restais cinq mois. Cette femme étant devenue enceinte, on me transporta chez une autre paysanne nommée la Cremette Bordière, à Locquidy, près de la maison du Pin qu'habitait mon grand-père. Cette bonne femme n'avait jamais eu d'enfants, elle eut pour moi les attentions d'une mère. Son mari était également vertueux et bon, et, tant qu'ils ont vécu, je leur ai témoigné un respect et une reconnaissance filiale. On voyait que je me plaisais dans cet asile, et d'ailleurs les embarras du ménage étaient si grands que ces motifs déterminèrent les auteurs de mes jours à m'y laisser jusqu'à l'âge de plus de quatre ans. Rentré dans la maison paternelle, on m'envoya de suite à l'école. J'y passais la journée, on m'y apportait ma nourriture et le soir je venais coucher à la maison. Mon maître de pension se nommait Roulleau, sa demeure était au carrefour de la Casserie. Cet homme était sévère sans être méchant, il avait beaucoup d'écoliers et un homme qui a une grande surveillance est rarement affable. J'appris faiblement chez lui à lire et à écrire et c'est toute l'instruction qu'il me donna.

Je me souviens d'un petit accident qui m'arriva dans cette pension Roulleau. Un de mes camarades – Lieutaud Troisville – avec lequel je jouais souvent me fit une niche¹ dont je porte encore les marques. Je m'étais mis à la fenêtre de la classe qui était très élevée pour ma taille. Mes coudes soutenaient mon corps sans que mes

pieds portassent à terre. Ce camarade, par espièglerie et sans prévoir le mal qui en pouvait résulter, me tira de la fenêtre par les jambes. Étant pris à l'improviste, mes coudes échappèrent et je tombai la tête sur l'équerre d'une marche qui se trouvait en dedans de la fenêtre. La bouche porta tout le poids de mon corps. J'eus plusieurs dents ébranlées et celle du milieu de la lèvre supérieure brisée. Je répandis beaucoup de sang et tombais sans connaissance. Quand je repris mes sens, je trouvais tout le monde empressé à me donner des secours. On me demanda la cause de l'accident et je le contais avec une simplicité telle que mon âge de huit ans le comportait. On voulut sévir grièvement contre le coupable, mais j'étais sans rancune et je fus le premier à intercéder pour lui, de sorte qu'il en fut quitte pour une correction très légère. J'ai conservé depuis, pendant quinze ans, cette dent brisée jusqu'à la racine, quand je me suis décidé enfin à la faire arracher pour éteindre la douleur qu'elle m'occasionnait.

À neuf ans, dans le mois d'octobre 1757, je partis pour me rendre à La Flèche. On m'embarqua dans une gabarre qui me conduisit à Angers. Je fis la route sans autre guide que les batelières qui étaient chargées de mon petit trousseau et devaient me garder chez elles jusqu'au départ du fourgon qui devait me conduire jusqu'au collège de La Flèche. Ne pouvant soutenir le chaos de cette lourde voiture, je fus contraint de faire la route d'Angers à La Flèche à pied et, pour un enfant de neuf ans dont les courses avaient été bornées à une lieue au plus, je supportais sans fatigue les dix lieues de beaux chemins qui y conduisent. Arrivé à La Flèche, j'y fus entassé avec au moins 300 autres écoliers. On me mit dans la classe d'enseignement pour étudier les premiers principes du latin. Je fus logé dans un vaste dortoir avec une quarantaine d'enfants de mon âge. La nourriture qu'on nous donnait était abondante et saine. Le

déjeuner et le goûter étaient un morceau de pain sec, à dîner la soupe, un bouilli et une entrée, à souper, un rôti et quelquefois de la salade. Le vin était trempé des trois-quarts d'eau. Ce breuvage était appelé abondance, on nous en donnait pendant les repas telle quantité que nous voulions.

Les jésuites qui gouvernaient cette maison ayant à cœur de soutenir leur réputation pour l'enseignement, ils se livraient entièrement à leurs occupations. Il eusse été à désirer qu'ils eussent mis plus de douceur dans leur manière d'instruire. Ils mettaient beaucoup de sévérité et les châtiments répétés accompagnaient de malheureux enfants à l'étude comme à la récréation. Il semblait que quelques-uns avaient une jouissance secrète à faire infliger les corrections. En entrant au collège, j'eus le malheur de tomber sous un préfet de ce caractère. La faute la plus légère était punie avec barbarie et sans rémission. Outre cela, le ministre du collège renchérissait par la dureté sur les autres. Il se nommait Béquet, était d'un âge avancé, de petite taille, sec, les yeux verts, le front soucieux, la figure sinistre, les traits imprimant toujours de la colère et tout l'ensemble d'un homme qui ne cherche qu'à faire du mal. Tout tremblait sur son passage et il parcourait sans discontinuer les dortoirs, les réfectoires, les lieux de récréation ; cet être malfaisant se multipliait à l'infini et malheur à l'écolier qui était soupçonné de la moindre peccadille : le châtiment suivait de près.

Sous la verge d'hommes aussi durs, mon caractère, bien loin de s'adoucir et de plier sous le joug des corrections, prit une teinte de fermeté qui fit redoubler sur moi les punitions. L'habitude d'être châtié m'avait rendu moins sensible aux coups. J'en acquis le surnom de coriace et parmi les enfants de mon âge et même plus grands, il ne se passait pas une dispute que je n'intervinsse pour être de la partie. J'étais devenu querelleur et, avec plus de courage

que de force, je recevais plus de coups que je n'en donnais. Les fustigations répétées et les fréquents coups de pied que je recevais de mes camarades, joints au malaise que j'éprouvais de ma situation, accrurent si fortement les humeurs qu'il se déclara chez moi une maladie terrible. Deux forts ulcères à l'anus dégénérent en fistules. Je couvais cette maladie depuis quelque temps sans me plaindre, sans cesser de me battre et d'encourir les fustigations. Mais le mal avait fait un tel progrès qu'il m'avait ôté l'appétit. Mes joues s'avalèrent, mes couleurs étaient flétries, mes jambes refusaient le service, les douleurs aiguës me privaient de sommeil. On me demanda plusieurs fois si j'étais malade, je m'obstinais à garder le silence. Me voyant dépérir de jour en jour, on s'abstint de m'infliger des châtements et je n'avais plus la force de lutter avec mes camarades. La maladie fit tant de progrès, les déchirements devinrent si insupportables, que tout à coup la Nature s'affaissa. Ne trouvant aucune posture, ni pour m'asseoir, ni pour marcher, la violence du mal m'arracha quelques sons plaintifs. On redoubla les questions, je déclarais mon mal, on me conduisit à l'infirmierie.

Le chirurgien nommé Rouaut s'y trouvait. Il me fit coucher, me visita, et je l'entendis dire, quoiqu'il parlait à voix basse, que le mal lui paraissait incurable, que cependant il allait tenter l'opération, mais qu'il craignait que le malade ne succombât. Il me fit de suite passer une petite médecine laxative et prépara les voies par deux lavements. Comme depuis quelques jours mon estomac recevait peu d'aliments, les intestins ne se trouvèrent pas engorgés de matières. Le lendemain matin on vint me confesser, après quoi le chirurgien se présenta pour opérer.

Il était accompagné de quatre hommes qui étaient chargés de me tenir afin qu'il pût travailler avec plus de sûreté. Je lui dis que cet appareil était inutile, que depuis longtemps j'avais le courage de

souffrir, que toutes les forces qu'il emploierait contre moi n'équivaldraient pas à la volonté où j'étais de ne pas faire le moindre mouvement dans l'opération. Il me dit que ma vie en dépendait, je lui répétais avec assurance que je ne bougerai pas. Il me crut, je me couchais sur le ventre, il me travailla pendant plus de trois quarts d'heure. Les deux abcès fistuleux placés de chaque côté de l'anus avaient tant fait de progrès qu'il fallut couper bien profondément pour enlever tout le mal. Le rectum fut incisé en deux endroits. Pendant tout le temps qu'il employa à cette opération douloureuse, je ne jetais pas un cri, je ne versais pas une seule larme, je n'eus d'autre mouvement que le battement de mes artères. Après qu'il eut fini, il me dit de me retourner. Je le regardais avec la bouche pleine de plumes, ayant coupé avec mes dents mon drap et mon traversin. Ce qui me causa le plus de frayeur, ce fut de voir ses mains ensanglantées et deux ou trois serviettes imbibées de sang. Il me loua sur mon impassibilité et ma fermeté, il m'encouragea et m'engagea à ne prendre aucun mouvement dans mon lit. Je le lui promis d'un signe de tête et je fus exact à son ordonnance.

Il vint le lendemain lever le premier appareil. Il fallut nettoyer les plaies, inciser plus profondément les sinus et couper de nouveau les chairs qui approchaient de plus près le vif. Ce premier pansement fut plus court que l'opération, mais il me sembla que les douleurs furent plus aiguës. Néanmoins, je souffris avec le même courage, sans le moindre tressaillement. Les pansements qui suivirent furent moins cuisants. Je ne prenais d'autre nourriture que des confitures astringentes, en petite quantité, avec des bouillons assez légers, de sorte que, faute d'aliments, je n'avais pas besoin d'aller à la garde-robe. Un régime aussi peu substantiel pour un enfant de onze ans qui n'avait pas eu un jour de fièvre lui donnait un besoin de nourriture insupportable. J'avais beau demander du pain, on était

sourd à mes prières. Douze jours étaient déjà été écoulés depuis que j'avais été opéré, les plaies étaient belles et le chirurgien se flattait d'une prompte guérison. J'avais eu la constance de souffrir les douleurs les plus aiguës, mais il était au-dessus de mon courage de supporter le besoin extrême de la faim et je me promis, bien quelque chose qui pût arriver, de le satisfaire quand l'occasion s'en présenterait.

Nous étions à peine six malades dans l'infirmierie. Les lits qui étaient à côté du mien n'étaient pas remplis, de sorte que je ne pouvais dérober la nourriture de mes voisins. Mais, vis-à-vis de moi, un écolier en convalescence prenait quelques légers repas. Je le suppliais de m'apporter quelques miettes ; cela lui avait été sévèrement défendu et il ne tint aucun compte de mes prières. Je convoitais inutilement les morceaux qu'il portait à sa bouche. Je ne détournais pas les yeux [de] dessus ses aliments. Je le vis en serrer sous son traversin et quelques minutes après il sortit de la salle. Alors je rassemblai toutes mes forces pour aller ramasser cette proie. Je sortis de mon lit sans vêtement, je voulus marcher, mais la faiblesse m'emporta et je tombai sur le carreau. Je restai quelques instants sans connaissance. Dans cet état d'affaissement, la fraîcheur du carreau me fit recouvrir l'usage de mes sens, mais, ne sentant pas la force de me tenir debout, je me traînai sur mes genoux et mes mains pour traverser la salle et me rendre au trésor précieux caché sous le traversin. Je le saisis d'une main avide. Il consistait en un très petit morceau de pain, une pomme cuite et quelques raisins secs. J'en dévorai à l'instant une partie et je regagnai mon lit, toujours en me traînant sur les genoux, partagé entre la crainte d'être découvert et celle qu'il m'échappât quelques-uns des raisins que je serrai dans ma main. Ce long voyage fut pour moi d'une fatigue accablante. À peine fus-je couché que la sueur me

couvert tout le corps et surtout le visage, je m'étais enfoncé dans mon lit et recouvert la tête afin de dévorer plus tranquillement le peu d'aliments que j'avais saisi.

Jamais aucun repas ne fut plus délicieux et mieux assaisonné par l'appétit, mais combien un moment de jouissance entraîna-t-il après lui de souffrances ! Ce repas, quoique léger, en soutenant un peu mes forces, provoqua une selle qui irrita beaucoup les plaies et retarda de plusieurs jours ma guérison. Le chirurgien qui se louait du régime sévère qu'il me faisait observer, dont il voyait les heureux résultats, s'aperçut d'un grand changement. Il me dit vous avez mangé. Mon silence fut ma réponse et comme il jetait ses soupçons sur l'un de mes camarades qui m'était fort attaché, je lui avouais fort ingénument comment je m'étais procuré des aliments. Il me tança vertement, me menaça de la mort, ce qui me rendit réservé. Le régime dura quarante jours, moins sévères vers la fin que dans le commencement. Après quoi je pus marcher et satisfaire un peu mon appétit. Après mon entier rétablissement, le chirurgien ne cessait de dire que c'était la plus belle cure de sa vie et que vraisemblablement, si j'eusse encore tardé trois jours à déclarer mon mal, il eût fait des progrès si alarmants que toutes les ressources de son art eussent été inutiles. Cette opération eut lieu en juillet 1759. Il est à croire que le rectum fut grandement endommagé car plus de quinze ans après j'éprouvais des douleurs et de petits déchirements dans cette partie, lorsque les matières trop durcies par une constitution sèche ne sortaient que tous les deux à trois jours.

Je me suis un peu étendu sur cette maladie parce qu'elle a un peu changé mes habitudes et mon caractère. Les jésuites ne pouvant plus m'infliger les mêmes châtimens, je devins moins méchant envers mes camarades, je n'étais plus tenté de me battre aussi souvent. Moins détourné par les querelles, je me tins plus

assidu à mes devoirs. Je commençais à sentir le goût de l'étude. Les bons procédés d'un nouveau régent, nommé le père Rome, me donnèrent plus d'application. J'avais alors plus de douze ans et c'est l'époque où l'émulation eut sur moi quelque prise, non que je fusse tellement attaché à mes devoirs que je leur eusse sacrifié un instant mes plaisirs. L'exercice était pour moi le souverain bonheur. Les moments de récréation étaient trop courts. Il fallait être courbé une grande partie de la journée sur les livres. Cette grande tension à l'étude pour des enfants était pour la leur faire haïr et nuisait infiniment au développement du corps. À peine la sixième partie du jour était-elle employée au divertissement

Les dimanches et fêtes étaient consacrés en grande partie à l'église, aux exercices pieux, à l'instruction de la religion. Les jésuites, dont on a décrié le relâchement de la morale, donnaient bien peu de prise sur eux dans les collèges, et je ne me souviens pas qu'on reprochât à aucun son inconduite. Le peu de relâchement que l'on accordait aux écoliers était bien employé. Ils excellaient dans les jeux d'adresse, tels que la balle, la course, le saut. On ne pouvait prendre ces sortes d'exercices que lorsque le parc était ouvert, ce qui arrivait deux fois par semaine dans le courant de l'année, et tous les jours pendant les vacances. Quand on était borné à la course, qui est très vaste, alors on était réduit aux exercices du ballon qu'on lançait avec le pied et qu'on enlevait par-dessus les toits. Ce jeu était pour les grands. Les petits s'amusaient au marbre, à la pierrette² et autres petits divertissements, et le plus grand ordre régnait. On était inspecté par deux religieux qui nous rappelaient promptement au bon ordre. Lorsque la pluie interdisait de sortir des chambres, on jouait au trictrac³, aux dames et aux échecs, au bilboquet, au chabot, à la toupie ; les cartes étaient sévèrement défendues. Ce qui me fait croire que j'étais susceptible

de quelque discernement et de concevoir les choses un peu difficiles c'est que c'est là que j'ai appris les échecs, seulement à les voir jouer, et que j'ai conservé pour ce jeu de combinaison un goût que dans la suite je n'ai pas été à lieu de cultiver. Personne ne me forçait à l'apprendre et peut-être que si alors on m'eût donné des maîtres, cela m'en eût dégoûté.

Le peu d'aptitude que je me sentais à m'instruire ne fut pas encouragé parce que les jésuites sentant leur fin approcher ne se donnaient plus la même peine pour l'enseignement. Ils négligèrent leurs écoliers, de sorte que mon désir ne fut pas secondé. Je restais des derniers. Il y avait près de deux mois que nous ne travaillions plus quand arriva leur destruction. Les écoliers furent renvoyés à leurs parents et je m'en vins à Nantes dans le mois de mars 1762, avec une vingtaine de mes camarades, tant nantais qu'américains⁴.

Pendant l'espace de quatre ans et demi que j'ai demeuré au collège de La Flèche, mes dépenses y ont été bien modiques. Elles furent bornées à ma pension et nourriture, sans aucun maître particulier. On me donnait quatre livres par semaine pour mes menus plaisirs et rien de plus. Il fallait trouver avec cette faible ressource de quoi me procurer des marbres, des chabots, des ballotes⁵, des fruits et autres petits besoins indispensables pour un enfant. J'étais pourvu du simple nécessaire pour le vêtement ; un habit de grosse pluche ou drap pour l'hiver et un de camelot pour l'été composaient toute ma garde-robe.

Arrivé à la maison paternelle, où on ne m'attendait pas et où il n'y avait pas de place pour me coucher, on fit les petits arrangements convenables pour me recevoir. J'y fus accueilli avec bonté. Le peu de logement qu'il y avait à la maison ne permettait pas de m'y garder longtemps et dès le lendemain il fut question de

me mettre en pension. Je fus conduit chez l'abbé Ogereau qui demeurait près des Ursulines. Je n'étais d'ailleurs pas encore en âge de prendre un état, il était nécessaire que je continuasse mes études. J'avais alors treize ans et demi, j'étais très peu avancé dans mes classes. J'avais commencé ma quatrième à La Flèche, mais une interruption de près de trois mois m'avait fait oublier une partie de ce que j'avais appris. Je fus recommandé à l'abbé Ogereau qui n'était pas l'homme de son état. Il tenait pension non pour instruire mais pour le profit. Il promit tout et ne s'inquiéta pas plus de moi que des autres écoliers. Il passait la plus grande partie de son temps à la bibliothèque, qui était grande et bien choisie, et avait la réputation d'un excellent bibliomane.

On me fit continuer mes études au collège de l'Oratoire⁶. J'entrais dans la quatrième classe et ne figurais pas dans les premières places. Plusieurs motifs nuisaient à mon avancement. L'interruption de trois mois en était un, la basse jalousie des oratoriens contre les jésuites en était un second, car il suffisait d'avoir étudié à La Flèche pour être déprécié et mal vu. À l'Oratoire, il se faisait un plaisir de trouver mauvais tout ce qui venait des jésuites, de sorte que ne trouvant point d'encouragement au collège et manquant d'instruction chez l'abbé Ogereau, cela ne me disposait pas à l'étude. Je me négligeais au point qu'à la fin de l'année scholastique j'eus le désagrément d'être nommé pour rester dans la même classe. Le père Nivois avait régenté la quatrième avec bien peu de talent, car c'était un homme dur, atrabilaire, aride dans l'instruction, et dont le grand art pour l'enseignement était dans les corrections. Nous eûmes à sa place un grand jeune homme, dont je ne me souviens que du sobriquet de la levrette qui lui fut donné par les écoliers. Celui-ci était tout autre que son devancier. Tout occupé de son plaisir, il ne donnait à ses écoliers que le temps qu'il ne

pouvait pas leur refuser. Souvent, en classe, il s'occupait à lire des livres d'amusement, causait, faisait réciter en courant ; sa classe était montée comme un jeu de marionnettes. Cet homme n'était pas à sa place pour instruire des enfants. Il ne leur infligeait pas de corrections, il avait un caractère doux, affable, ses élèves l'aimaient, ils lui étaient attachés. Il les eût avancés s'il s'en était donné la peine ou s'il en avait eu le talent. Ayant rencontré dans ce seul homme l'aménité qui convenait à mon caractère, je pris sous lui du plaisir à l'étude et je lui dois le peu que j'ai appris de latin. Il est dommage que son incurie ne secondât pas mon intention.

Je crois que le peu de progrès que j'ai fait dans mes études vient autant de la manière dure avec laquelle j'ai été enseigné que de mes dispositions naturelles. Je joignais à une conception lente et difficile une mémoire très ingrate. J'avouerais aussi que j'étais gouverné par un esprit d'indépendance qui me rendait peu susceptible d'application. Il fallait pour m'enseigner avec fruit ne pas me faire sentir le joug de l'instruction. Un homme qui aurait jugé les nuances de mon caractère, qui m'aurait instruit sans lassitude, et avec douceur, aurait pu tirer quelque parti de mes dispositions ; ce n'est pas dans les pensions et collèges ou quarante enfants [...] rassemblés sous la direction d'un même maître sont cependant gouvernés par les mêmes principes, quoique ayant tous des caractères différents. Il faut des êtres doués d'une grande connaissance du cœur humain pour tirer le parti convenable des différentes dispositions de tous les élèves qu'ils ont à gouverner et à enseigner. Je sais que l'instruction publique a des avantages qui ne se trouvent pas dans l'instruction particulière. Mais ce n'est qu'à l'aide des passions que l'on obtient ces avantages ; c'est en chatouillant l'orgueil d'un élève de devancer ses camarades et de briller parmi eux, de leur être supérieur en savoir, qu'il étudie et

s'applique avec plus de fruit, ce n'est que le public qui forme les grands orateurs. Certes, la science est une grande chose, mais occupons-nous plutôt de rendre les enfants heureux que savants.

On ne peut disconvenir que l'éducation des collèges et pensions a de grands inconvénients pour les mœurs et pour la santé. Ces grands rassemblements de 30 à 40 enfants enfermés toute une journée dans une même chambre vicie l'air et affectent leurs poumons, et cette tension continuelle à l'étude nuit au développement du corps. D'un autre côté, les mœurs sont bien plus corrompues, le libertinage y fait des progrès alarmants. Les plus grands instruisent les petits, ils devancent la Nature et les effets qui en résultent influent grandement sur la constitution physique. Combien d'hommes robustes ont-ils eu des rejetons faibles qui atteignent la vieillesse à 30 ans ! S'ils n'avaient pas été instruits en sortant de l'enfance à l'école du libertinage qui règne dans les collèges et pensions, ils eussent conservé cette force de corps qui rend bien plus dispos à supporter les maux de la vie et à soutenir les travaux auxquels l'homme, par état, est destiné. Ces courtes réflexions sont susceptibles d'une grande étendue. Il n'entre pas dans mon sujet de les traiter et je reviens à mon historique.

Quoique j'habitais la même ville que mes pères, je n'avais pas la satisfaction de les voir aussi souvent que je l'eusse désiré. Les soins du ménage, le travail assidu du cabinet et le courant des affaires occupaient tout leur temps. D'ailleurs, l'éloignement de leur demeure au quartier où j'habitais ne leur laissait sans doute pas le loisir de faire cette petite course. Il m'eût été plus facile de l'entreprendre mais on eût craint peut-être que cela m'eût dérangé de mes occupations, de sorte que, dans l'espace de seize mois que j'ai passé chez l'abbé Ogereau, je ne crois pas avoir été plus de dix fois à la maison paternelle.

Me trouvant à dîner avec ma famille, dans le mois de mai 1763, mon père au sortir de table me prit en particulier, me questionna sur mes progrès dans les études, sur les dispositions que je conservais. Je ne lui laissais pas alors ignorer combien j'étais peu avancé et quel était mon dégoût pour le latin, que je ne me sentais aucune inclination pour le barreau ni pour aucun état où la continuation des études fût nécessaire. Je lui fis en même temps entrevoir combien j'aurais désiré de naviguer. J'ai su par la suite qu'il fut enchanté de me trouver ces dispositions, mais il ne se laissa pas d'abord pénétrer. Au contraire, il m'exposa avec sagesse combien l'état que je voulais embrasser était pénible et que j'étais encore bien jeune pour en soutenir les fatigues. Ses raisons ne furent pas dans le cas d'ébranler ma résolution. Le plus difficile pour moi était de lui faire connaître mes sentiments. Je ne connaissais de mon père que son abord sévère sans pénétrer ses bonnes qualités.

Quand je vis donc que je n'étais pas repoussé avec aigreur, j'insistais auprès de lui. Je le pris par son sensible en lui exposant que dans cette nouvelle carrière je pourrais gagner ma vie, et par là économiser les dépenses qu'il faisait pour mon entretien, car, je l'avouerais à regret, mon père était fortement économe. Il était l'auteur de sa fortune, il avait peu de besoins, sa sagesse ne le portait à aucune dépense hors de chez lui. Il pensait que ses enfants devaient se régler par les mêmes principes et qu'en leur fournissant la nourriture et le vêtement le reste était superflu. Aussi ne me fit-il donner en pension que 5 livres par semaine qui furent ensuite portés à 7 livres. Cette petite parcimonie était, je pense, nuisible à l'éducation d'un enfant qui, n'ayant aucune des ressources qui se trouvent dans la maison paternelle, se trouvait réduit à être au-dessous de ses camarades. Ayant donc touché auprès de lui la corde de l'économie, cela pénétra ses affections secrètes. Ses yeux, qu'il

avait très riants lorsque l'on entra dans ses vues, se décelèrent. Les enfants, qui en général sont bons observateurs, consultent volontiers les mouvements de la physionomie et savent bien apprécier quand elle parle pour eux. Je redoublais alors d'instance et il ne fut pas difficile d'obtenir une espèce de consentement. La seule difficulté qui l'arrêtait était qu'il n'avait pas de navire en armement à sa disposition dans lequel il pût m'embarquer. Je lui fis connaître qu'il m'était indifférent de naviguer dans ses bâtiments ou dans ceux d'autrui. Il me promit qu'il ferait attention à ma demande et me dit de revenir dîner sous quinze jours, pour me faire part de ses réflexions.

Je me retirais bien satisfait de cette entrevue. La joie me transportait tellement qu'au lieu de descendre les escaliers, je les courus avec tant de précipitation que je tombais. Je me donnais une foulure à un poignet, ma culotte fut déchirée sur les genoux et la chair profondément entamée au genou gauche. Je me relevais sans faire le moindre cri, je bandais ma plaie qui saignait beaucoup avec mon mouchoir et, bien loin de remonter dans la maison paternelle où j'aurais trouvé sur le champ les soins nécessaires, je préférais regagner ma pension qui était à un tiers de lieue de là. Ce fut par réflexion que je ne voulus pas faire connaître mon piteux état à ma famille. Je me disais : si on voit mon étourderie et combien je suis maladroit, cela changera les bonnes dispositions de mon père. Je souffris beaucoup à me rendre. J'avais infiniment de peine à marcher. Arrivé à ma pension, j'enlevais mon mouchoir qui était tout imbibé de sang, mon bas et mon soulier en étaient pleins. Je ne pus soutenir la vue de cette abondance de sang répandu et tombais dans une faiblesse qui fut de courte durée. Pendant ce temps, on me bassina, on me fit plonger le poignet dans l'eau fraîche. Deux jours après les chairs étaient reprises et il ne me restait d'autre regret que

d'avoir déchiré ma culotte. Car la conversation de mon père me revenait souvent à la mémoire. Il m'avait tant répété qu'il n'était pas riche, qu'il avait dix enfants à élever, qu'il avait de la peine à suffire à leur entretien et que la seule fortune qu'il pouvait leur laisser était leur éducation. Je prenais tout cela à la lettre et j'avais bien du chagrin d'avoir déchiré une culotte neuve. Je me consolais peu à peu en pensant que bientôt je serais en état d'en gagner. J'attendais avec une grande impatience que la quinzaine fut écoulée, j'y rêvais sans cesse. Les jours me paraissaient trop longs et ne passaient pas assez rapidement au gré de mon envie. Cependant le dimanche arriva, et mes espérances avec lui.

Je me rendis à la maison paternelle. Ma mère, qui n'était instruite de rien et qui ne m'attendait pas, me dit que je revenais bien souvent. Cet abord me glaça. Je lui fis connaître que c'était la volonté de mon père qui m'amenait et je lui en dis le motif. Elle éloigna beaucoup mes prétentions en m'assurant que mon père avait voulu se moquer de moi. Mon père arriva. L'heure du dîner était venue. On se mit à table sans qu'il fût question de rien pendant le repas. Quand il eut fini, ma mère entraîna mon père dans son cabinet et causa avec lui en particulier pendant une demi-heure. Cet entretien me mettait sur les épines. J'entrevois tous mes projets renversés. Retiré dans un coin, je m'étais éloigné de mes sœurs et j'étais entièrement absorbé dans mes réflexions. Cependant on m'appela.

Je me rendis au cabinet comme un jugé à qui on va prononcer sa sentence. En entrant, je jetais les yeux sur la physionomie de mon père, mais cette pièce était obscure et j'avais dès lors la vue myope, de sorte que je ne pus rien distinguer sur ses traits. Sa parole fut douce et recueillie et fit germer un rayon d'espérance. Il me présenta encore le tableau des peines et des misères auxquelles

j'allais être exposé dans le nouvel état que je voulais embrasser. Ses préceptes ne furent point écoutés et je persistais dans mon inclination en lui faisant connaître que je n'avais aucune aptitude pour le latin. Alors il me dit que, puisque ma vocation était bien décidée, il m'avait trouvé un embarquement, mais qu'il n'aurait lieu que sous deux mois. Il m'entretint que c'était M. James, un de ses amis, que j'aurais pour capitaine, que ce voyage serait pour la côte de Guinée et que j'aurais la place de pilotin. Je lui demandais plutôt celle de volontaire, bien persuadé que ce titre de volontaire entraînait toute la liberté que comporte son acception. Il ne devina pas ma pensée et me dit que j'aurai plus d'agrément comme pilotin que volontaire. Je le crus sur sa parole et me persuadai que mes actions seraient entièrement libres de la volonté d'autrui. Il m'engagea d'aller un autre dimanche voir M. James et lui rendre mes devoirs.

-
1. Niche : farce.
 2. Pierrette : « Jeu d'enfant qui consiste à faire retourner des doubles avec une pierre ou avec une balle de plomb » (Dictionnaire de Furetière).
 3. Cet ancêtre du jacquet est un jeu de dés où l'on fait avancer des pions (dames) sur un tablier à deux compartiments (ou jans) comportant chacun six cases triangulaires (ou flèches). Très prisé au XVIII^e siècle, on le retrouve dans nombre d'inventaires après décès de négociants.
 4. Supprimé par Rome en 1773, l'ordre des Jésuites fut rétabli par Pie VII en 1814. En France, le Parlement décide de bannir les jésuites en 1762. Les « camarades américains » dont parle Joseph sont des fils de négociants antillais placés en métropole pour parfaire leur éducation. B. GROETHUYSEN (*Les origines de l'esprit bourgeois en France*) explique l'attraction exercée par les institutions jésuites par le fait que la bourgeoisie montante se reconnaît dans leurs valeurs d'ordre et leur grande fermeté.
 5. Petites balles.
 6. Les Oratoriens s'installent à Nantes au faubourg Saint-Clément. Ils ont la charge, à partir de 1626, du collège du même nom. C'est à partir de l'Oratoire que le jansénisme nantais s'est développé (A. BACHELIER, *Essai sur l'Oratoire à Nantes aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Nizet, 1934).

PREMIER VOYAGE À LA CÔTE DE GUINÉE

septembre 1763-décembre 1765

*Joseph Mosneron présente le capitaine James
et ses projets,*

*l'équipage et le navire Le Prudent
sur lequel il embarque comme pilotin,
c'est-à-dire comme élève timonier,
s'initiant aux fonctions de l'officier.*

*Après quelques incidents au large de Madère,
il arrive aux Îles du Cap-Vert, puis à Bissao.*

*Suit une description de ces lieux,
de leurs habitants et des opérations de traite,
interrompue par les malheurs de l'hivernage
et le récit de révoltes d'esclaves.*

*Le navire quitte les côtes africaines en avril 1765
pour se rendre à la Martinique.*

L'auteur y est soigné à l'Hôpital Général.

*Il séjourne ensuite chez sa tante Pitault,
s'y repose, fait la connaissance de ses cousines
et se bat en duel pour l'une d'entre elles.*

*Après un voyage de retour entrecoupé d'incidents,
il arrive à Nantes, le 26 décembre 1765.*

Ce monsieur James était un songe creux, un bâtisseur de projets qui chargeait son imagination de prospectus, et, avec des lumières peu sûres, il avait le talent de persuader par les exposés brillants, qu'il arrangeait avec ordre et précision sur le papier. Une belle écriture donnait un fini plus précieux à ses résultats qui présentaient toujours au moins 60 % de bénéfice pour le voyage. L'armateur qui, dans son cabinet, voyait un tableau si bien arrangé, si bien fini, et qui, d'ailleurs, n'avait aucunes connaissances locales des sujets qui étaient présentés, se laissait entraîner à l'illusion qui lui était offerte. Il faut dire aussi que ses prospectus étaient arrangés pour une partie de l'Afrique où le commerce français avait peu de relations et qu'il lui était facile d'induire en erreur¹. Lui-même, à force de travailler ses plans, s'en était enthousiasmé et prenait ses systèmes pour des vérités. Il ne connaissait que par relation le pays sur lequel il bâtissait ses chimères, il s'était laissé endoctriner et trompait les autres de bonne foi. Monsieur James avait alors 34 ans. Il était d'un caractère flegmatique, causait de ses systèmes avec intérêt et peu de choses au-delà. Je fus le voir en ville sans le trouver. On m'indiqua d'aller à une maisonnette qu'il faisait bâtir au Petit Blottereau. Comme c'était le champ des promenades de notre pension, j'y fus un jeudi. Je l'y trouvais. Il me fit un accueil très gracieux, me promit toutes les douceurs imaginables et me communiqua une partie de ses plans. Je dus les trouver superbes,

car ils étaient bien alignés et d'une belle écriture. C'était le plus grand mérite pour un écolier qui n'avait pas quinze ans. Je sortis de cette entrevue la joie dans le cœur et me promettant la perspective la plus heureuse. J'eus l'occasion de le voir deux autres fois et toujours avec le même enchantement. Il avait ses raisons de m'accueillir avec tant de politesse. Il devait beaucoup d'argent à mon père et attendait de lui de bien plus fortes sommes pour payer son intérêt dans le voyage qu'il entreprenait ; et mon père eut la faiblesse de lui donner tout ce qu'il désira.

L'armement avançait et il fut question de me retirer de ma pension pour s'occuper de mon trousseau. Je fus à la maison paternelle dans le mois d'août. On consulta monsieur James sur mes habillements de voyage dont il fixa la durée de six à sept mois au plus ; que, partant dans une belle saison, je reviendrais dans les chaleurs, qu'ainsi il ne fallait pas de hardes d'hiver. On suivit ses conseils à la lettre. On me composa une garde-robe de six chemises bleues, autant de grandes culottes, cinq chemises usées blanches trop courtes, une vieille veste de bazin, six paires de souliers, quelques chaussettes, et, pour me garantir du froid, une veste de drap noisette qui n'avait plus que la corde et était un reste de la dépouille de mon grand-père. Tout mon trousseau était dans un sac de toile et ne valait pas vingt écus. On me conseilla de bien ménager mes hardes parce qu'elles pourraient bien servir une autre campagne. On m'acheta un petit matelas, une couverture verte et un hamac à la Halle. On me donna quatre francs dans la poche, et, six jours après mon entrée à la maison, on m'embarqua dans une barge en me souhaitant bon voyage.

Je me rendis dans la journée à Paimboeuf² à bord du navire *Le Prudent*. Comme c'était le premier bâtiment dans lequel je mettais les pieds, je crus en y entrant être dans un vaisseau de guerre, et

comme le navire était ancré en Petite Rade fort au large, je ne pouvais le juger comparativement avec les autres navires qui étaient aux Quatre Amarres, d'autant que le point d'optique trompe généralement les enfants sans expérience. Arrivé à bord, je ne trouvais ni capitaine ni second. Le lieutenant nommé Dutreau y était alors occupé de faire charger et gréer le navire. Il était au pied du grand mât en chemise, couvert d'un chapeau bordé, ayant une forte et longue barbe noire, criant bien haut. Je le pris pour un homme d'une grande importance, je le saluais avec beaucoup de vénération et je ne lui dis qu'en tremblant qui j'étais et le motif qui m'amenait. Il laissa tomber un regard sur moi en me disant, c'est bon, passez derrière et l'on aura soin de vous. Il dut voir que je n'étais pas bien habile car, ne connaissant pas l'arrière de l'avant, j'allais tout bonnement vers ce dernier endroit. Alors il me fit signe de la main que c'était de l'autre côté. Je me rendis dans la grand-chambre, j'y déposais mon sac et revins sur le pont demander de l'emploi.

On tira parti de ma bonne volonté en essayant mes mains novices sur le cordage goudronné. J'y donnais toutes mes forces. Mes mains furent couvertes d'ampoules et de goudron, et je trouvais cela très bon. Cela ne m'empêcha pas de continuer le même travail le lendemain et les jours suivants. Quand il fut question de me coucher, on me dit qu'en attendant que les emménagements fussent faits il fallait étendre mon matelas sur un banc. Je dormis là, comme dans un bon lit. Afin de m'habituer de bonne heure à la fatigue, on me fit faire en rade le grand quart de nuit. Je veillais comme les autres et je m'amusais des histoires qui se contaient sur le pont. Il y avait déjà douze jours que j'étais à bord, sans connaissance à qui me réclamer, travaillant beaucoup et veillant plus que je n'aurais désiré, lorsque le capitaine arriva. Il ralentit mon ardeur pour le travail et me permit d'aller à terre ; ce que je convoitais beaucoup

pour employer mes quatre livres et une partie de mes avances qui étaient de dix livres par mois. En provision de douceurs pour le voyage j'y achetais du sucre brut, du thé, du fil et des aiguilles et crus être amplement pourvu.

Le navire avançait en charge et fut tellement encombré par les marchandises et les vivres qu'il ne restait dans la grand-chambre que l'espace nécessaire pour le jeu de la barre. Il fallut coucher quelques nuits sur le pont même avant le départ. Cependant, le capitaine, par humanité, nous fit pratiquer quelques issues dans la grand-chambre, entre les sacs et biscuits, pour y mettre nos matelas qui étaient étendus sur des sacs de biscuits. De sorte que nous n'avions que la place rigoureuse de nous musser³. La barre de gouvernail en fer roulant au-dessus de nos têtes était un porte respect qui ne permettait pas le moindre changement de position dans nos trous. Le navire chargé, l'équipage étant rassemblé, nous attendîmes les vents favorables pour notre départ qui arriva le 13 septembre 1763.

Avant de mettre en mer, c'est le moment de dire un mot de mes compagnons de voyage et du navire qui nous portait. L'équipage était composé de 34 hommes tout compris. Le capitaine James était un homme d'environ 34 ans, froid, peu communicatif, d'un caractère doux et facile, bon, paisible, évitant de faire de la peine aux autres, commandant peu et n'ayant pas assez d'instruction pour se faire obéir. Il y avait huit ans qu'il avait quitté la mer, aussi laissait-il reposer sur son second le soin de la manœuvre. Souvent renfermé dans sa chambre, il ne paraissait sur le pont que pour se promener et, pour ainsi dire étranger au navire qu'il commandait, on l'eût pris pour un passager. Le second, nommé Virdet, avait près de 48 ans. D'humeur chagrine qui était encore durcie par la goutte dont il avait de fréquents accès, il n'avait pour talent qu'une faible et misérable

routine. À cette pratique machinale, il ne joignait aucune théorie de son état. Il avait toute l'écorce et le fond d'un matelot. Le lieutenant nommé Dutreau était un homme de 30 ans. Sa figure était forte et assez belle. Un chapeau bordé et une grande jactance faisaient tout son mérite. À l'entendre, c'était le plus habile marin du siècle, et par ses œuvres c'était le plus mince des hommes. Il y avait en outre trois enseignes dont le premier, la Sonde, âgé de 27 ans, était celui qui avait le plus de connaissances théoriques du bâtiment. Les deux autres, dont l'un se nommait Guérineau, étaient de vraies machines. Nous étions aussi trois pilotins : Cornet de Nantes âgé de 17 ans, Dupé de Couëron âgé de 19 ans, et moi qui en avait quinze. Nous voyions la mer pour la première fois. Deux chirurgiens faisaient aussi partie de l'arrière. L'un d'eux, nommé Norrai, et le second, un jeune homme de Rennes nommé Licole, de 19 ans, apprenaient tous les jours au premier chirurgien qu'il était un imbécile, ce qui était vrai à la lettre. Le reste de l'équipage était composé de beaucoup de novices et de peu de matelots.

Quant à la forme du bâtiment, elle n'était ni belle ni bonne. C'était dans le principe une construction hollandaise qu'on avait rehaussée d'un entrepont de près de quatre pieds et demi, et, par-dessus, une dunette et un gaillard d'avant. Ce navire était vieux. Il avait 49 pieds de quille, 17 pieds et demi de bau, une cale de 9 pieds un entrepont⁴ de 4 pieds et demi. D'un port d'environ 120 tonneaux, son immersion était au moins de 13 pieds. Tout était lourd dans cette mauvaise machine et elle n'avait aucune des convenances requises pour le voyage que nous allions entreprendre.

Nous mîmes donc en mer le 13 septembre. Nous fûmes les premiers appareillés parce qu'ayant un fort équipage composé de 34 hommes⁵. En raison de la petitesse du bâtiment, nous pouvions

hâter la manœuvre. Nous eûmes la douleur d'éprouver, même en nous rendant à Mindin⁶, combien notre marche était pesante car tous les navires qui mirent à la voile après nous nous dépassèrent promptement. De sorte que nous étions à peine en dehors des marées que tous les autres bâtiments étaient devant nous à perte de vue. Enfin, nous sortîmes lentement et l'on prit le point de départ. Tant que nous fûmes en rivière, les pilotins enseignes avaient leurs vivres à la chambre du capitaine. On leur donnait un morceau de pain et de viande dans la main et tout allait bien. Mais la quantité de jeunes gens que nous étions ne permettait pas que l'on continuât de nous nourrir des vivres de la table, ; de sorte que l'on composa un plat de gamelle qui fut formé des trois enseignes, des trois pilotins et du second chirurgien. Nous fûmes à la ration de bœuf et lard salés et biscuits comme les matelots, et une fois par semaine chacun de nous était admis à prendre quelques parcelles à la table du capitaine.

Nous eûmes pendant un mois des vents favorables qui nous conduisirent à la hauteur des Îles de Madère. Nous eûmes connaissance dans ces parages de plusieurs bâtiments. L'un d'eux, que nous arraisonâmes et à qui nous demandâmes des nouvelles et quels étaient les navires que nous voyions sous la terre, nous dit qu'il n'en avait pas parfaite connaissance mais qu'il le soupçonnait être un saltin⁷, ce qui nous fit trembler jusque dans la moelle des os car nous étions en guerre avec eux et nous ne pouvions lui échapper ni par la vitesse ni par la force. Cependant, nous chargeâmes nos six canons avec grand désir de n'en pas faire usage. Comme nous étions au large, le vent se faisait plus sentir que sous la terre où les bâtiments paraissaient en calme. Nous déployâmes toutes nos voiles pour nous écarter. La nuit survint, ce qui nous mit hors de danger de l'ennemi et nous fit éprouver un péril plus grand, celui d'un vent très

violent et d'une grosse mer qui fatiguaient beaucoup notre vaisseau. Dans un bâtiment solide et qui eut de bonnes qualités, à peine se serait-on aperçu de cette petite bourrasque, mais dans notre machine nous faisons eau de toute part. Les pompes jouaient sans discontinuer. Nous ne pûmes tenir le côté en travers, il fallut fuir vent arrière.

Sous la misaine, notre marche était si pesante que les lames nous couvraient de l'arrière à l'avant. Nous passâmes toute la nuit sur le pont. Je fus placé tantôt à la pompe et tantôt au gaillard d'avant. Pour peser sur les cargues de misaine, les charpentiers avec leur hache se tinrent au pied du grand mât. L'ordre de le couper fut même donné un instant et retiré le moment d'après. Les chefs avaient si peu de tenue et de connaissances qu'il régnait de la confusion dans le commandement et dans la manœuvre. Avec le jour, le vent cessa un peu de sa violence et fit renaître l'espérance. Il faut dire que notre bâtiment avait tout contre lui : une mauvaise construction surmontée de hautes et lourdes œuvres mortes, joignez-y sa surcharge, sa vieillesse, un gouvernail difficile, un côté faible, une mâture disproportionnée. Sa marche, dans les plus belles mers avec les vents les plus favorables, ne dépassait pas 4 nœuds et demi. Pour tenter d'aller au plus près, il lui était impossible de rien gagner et il reculait plus par la dérive qu'il n'avancait. Quand nous fûmes quittes de ce mauvais temps, il fut question de connaître les dommages qu'il nous avait occasionnés. Ils devaient nécessairement être grands, car dans la chambre, dans l'entrepont, tous les hamacs avaient baigné. Les coffres y flottaient. On trouva beaucoup de biscuits imprégnés d'eau, toutes les marchandises avaient souffert plus ou moins d'avarie. Ne pouvant pas apporter de remède à tout, on se borna à bénéficier les vivres qu'on nous fit consommer dans l'état où ils étaient.

Après deux mois et demi de traversée sans presque de contrariété, nous nous trouvâmes dans les parages des îles du Cap-Vert, et quoique le fruit de notre expédition nous interdisait d'y entrer afin de devancer à la côte d'Afrique les concurrents qui avaient dû partir de Nantes deux mois après nous, la loi du besoin nous en fit une nécessité. Nous avons peu d'eau et vraisemblablement pas assez pour établir notre traite. D'un autre côté, le capitaine voulait prendre un échantillon de pagnes du pays qui sont très précieux et recherchés dans la partie où nous devons traiter. De sorte que nous relâchâmes à l'île du Cap-Vert et jetâmes l'ancre dans la rade de la Praia. C'est une baie qui peut avoir une lieue d'ouverture, un bon mouillage à l'abri des vents régnant du nord à l'est. Le sud bat en côte mais n'est dangereux que pendant l'hivernage. Cette île est soumise à la domination portugaise. Ils y ont un évêché, un gouverneur qui commande un mauvais fort défendu par de tristes soldats. Les peuples y sont noirs en général, à la réserve de quelques métis dont la teinte se confond avec la couleur basanée des Portugais. Leur religion est un christianisme dépravé dont ils ne connaissent que les superstitions. Il n'est aucun habitant qui n'ait pendu au cou un scapulaire, un rosaire et une boîte d'agnus⁸. Avec tout ce cortège, ils sont traîtres, voleurs et assassins quand ils le peuvent être sans danger. D'ailleurs paresseux, ignorants et même orgueilleux, rien ne les incite plus à la nonchalance que la chaleur et la fertilité du climat. Ils n'ont pour ainsi dire que la peine de récolter sans semer. Le riz et le maïs y sont en abondance, les ignames superbes et bien goûtées, les oranges grosses, exquises, l'ananas, la banane, le coco, les figues, grenades et beaucoup d'autres fruits y sont aussi abondants que savoureux. Il y a de la volaille en quantité et de la plus belle espèce. Les dindons surtout, les cochons et cabris y sont multipliés. Les moutons sont

moins communs, mais d'une grandeur et d'une force extraordinaire. Les bœufs y sont petits et ne valent pas ceux de France. Le gibier de toute espèce y abonde, ainsi que beaucoup de singes et de perroquets. Joignez à cela une mer poissonneuse au-delà de l'expression. Les divers rafraîchissements que l'on prend à cette relâche s'obtiennent à très bon compte. Une poule ne coûte que deux aiguilles communes en échange. Pour un couteau de traite on obtenait une forte dinde, les autres articles dans la même proportion. Une partie de ma provision d'aiguilles faite à Paimboeuf me procura amplement toutes les douceurs convenables. Cette île de relâche serait bien utile à nos colonies de l'Amérique par l'extraction des mulets, bêtes à cornes et autres comestibles. Elle n'est pas, je pense, d'une grande utilité au Portugal, parce qu'il n'en tire rien et que son entretien pour les divers agents qu'il y emploie doit être dispendieux.

Pendant notre séjour à San Yago⁹, le capitaine fit embarquer des vivres et des rafraîchissements. Il échangea des marchandises pour des pagnes, espèce d'étoffe de coton qui se fabrique par bande d'environ huit pouces de large sur sept à huit pieds de long. Ces bandes assemblées forment des pagnes qui ont un débouché très avantageux à Bissao¹⁰. La sortie en est sévèrement défendue à San Yago, mais par le moyen de présents au gouverneur et autres les difficultés furent bientôt levées. Il en fut embarqué une certaine quantité. Quelques mois avant notre arrivée aux îles du Cap-Vert, le navire *Le Dromadaire* appartenant à la Compagnie des Indes naufragea sur des rochers à l'île de feu. Le bâtiment ainsi que la cargaison furent entièrement perdus. Quelques personnes de l'équipage se noyèrent, les autres s'accrochèrent sur des rochers. Beaucoup périrent de fatigue et de misère. Nous recueillîmes à notre bord neuf hommes de ce navire. Il était du port de 800 tonneaux.

Après huit jours de station, nous quittâmes San Yago avec regret pour atteindre le but de notre mission et, quoique nous n'en fûmes pas éloignés de 200 lieues, quoique les vents nous favorisèrent, nous mîmes près de trois semaines à nous y rendre. Nous arrivâmes donc à Bissao quatre mois après notre départ de France. Cette longue traversée montre combien notre mauvaise hourque¹¹ marchait mal, et je ne crois pas qu'il y eut un bâtiment qui put nous le disputer pour les mauvaises qualités.

Pour arriver à Bissao qui est à environ trente lieues dans la rivière, on laisse les îles de Cacheu, Jatte et Bissy sur la gauche et sur la droite. Il faut côtoyer les îles des Bissagos qui sont peuplées par les hommes les plus grands et les plus robustes de l'Afrique. Ayant été nécessité d'ancrer dans leurs parages pour attendre que la marée nous favorisât pour remonter, il nous vint deux de leurs grandes pirogues montées chacune d'environ soixante hommes ayant tous la dague et le pistolet à la ceinture. Connaissant le naturel guerrier de ces Noirs, nous crûmes qu'il était prudent de nous mettre sur la défensive ; on amorça les canons que l'on pointa sur eux et on ne permit qu'à quinze hommes de chaque pirogue de monter à bord. Ils venaient pour échanger des fruits et des racines contre de l'eau de vie. On les satisfit et tout se passa assez tranquillement. En mesurant ces Noirs à vue d'œil, les plus petits ne paraissaient pas avoir moins de cinq pieds cinq à six pouces, le corps et les membres forts et les muscles bien prononcés. Il est rare de voir un assemblage d'hommes qui réunissent autant les formes d'Hercule. En quittant notre bord, il arriva à l'une de leurs pirogues un accident qui eût été très grave pour tous autres gens que des Africains. Ils s'étaient largement saturés d'eau de vie, les flots étaient un peu agités, la brise forte et le courant rapide. Ils voulurent faire de la voile, le vent les chargea et leur état d'ivresse

ne put les garantir de chavirer. Ils se trouvèrent tous à la nage, une main hors de l'eau tenant leurs armes et autres effets. La partie supérieure du corps au-dessus de l'eau, la pipe à la bouche, ils rejoignirent leur embarcation, la retournèrent après l'avoir vidée, et aucun n'éprouva d'accident quoique la rivière soit très infestée de requins.

À notre arrivée à Bissao nous vîmes plusieurs bâtiments portugais et anglais qui étaient en traite, ainsi que *Le Phoenix* de Nantes¹², capitaine Mary, qui y était depuis un mois quoiqu'il fût parti de la rivière cinquante jours après nous. La position des affaires n'était pas encourageante, mais l'assortiment de nos marchandises étant composé pour cette station, il fallut bien y rester. D'ailleurs, notre capitaine était dans la persuasion que la beauté de la cargaison aidée de ses talents lui donnerait de grands avantages sur ses concurrents. L'expérience nous fit fortement déchoir de cette opinion.

La résidence du Bissao fut jadis sous la domination portugaise. Ils y avaient établi un fort, mais il était tombé. Il restait une douzaine de métis de cette nation, dont deux prêtres aussi crapuleux et ignorants que superstitieux. Ce pays est habité par des peuplades appelées Papels et gouvernées par un roi qui me parut avoir plus de puissance sur les Européens pour leur faire payer les coutumes et les tributs que sur ses propres sujets. Son palais ainsi que l'éclat du trône ne sont pas bien éblouissants. Sa case ne se distingue pas de celle des autres Nègres, seulement un peu plus grande, mais bâtie en bois, palissadée et enduite de terre, la couverture en feuillage. Son habillement consiste en un pagne de coton qui lui prend à la ceinture et tombe jusqu'à mi-jambe. Un autre pagne, jeté sur une épaule en forme de bandoulière laisse un bras nu. Sans bas ni

souliers, la tête plus souvent découverte que revêtue d'un chapeau ou d'une bande de coton, les poignets et le bas des jambes ornés de manilles ou cercles d'argent, un filière¹³ de corail suspendu au cou, voilà toute la richesse de son costume. Celui de ses sujets en diffère de plus ou moins suivant leurs richesses. Plusieurs sont entièrement nus à la réserve d'une bande tissée en paille qui les entoure à la ceinture. Il n'y a pas de différence dans le vêtement des femmes. La chaleur du climat ne demande pas d'être couvert. Ce pays est situé par les 12 degrés de latitude nord, l'air y est brûlant et malsain. Le pays est assez boisé, couvert de marécages et très plat. La rivière charrie une vase noire et puante qui rend ses bords fort incommodes à la santé. Les navires sont ancrés à environ 400 toises du village qui est sur la droite. Vis-à-vis, sur la rive gauche, se trouve l'île aux sorciers où les bâtiments se rendent pendant le temps de l'hivernage. Il y a de cette Île au village près de 2 000 toises.

Le canton de Bissao est habité par des Papels ; quant à leur religion, il serait bien difficile de la déterminer. Ils ne paraissent pas avoir de culte extérieur et encore moins d'idées métaphysiques sur l'existence de la Divinité. Leurs sens obtus fixent leur vénération tantôt sur un serpent, sur un morceau de bois dégrossi, et même quelquefois jusqu'à la lune. Ils portent sur eux des amulettes dans lesquelles ils ajoutent beaucoup de foi. Chacun se crée sa divinité à sa guise. On remarque cependant quelques chrétiens, ou ceux qui en portent le nom ; car ce pays ayant été soumis pendant quelque temps aux Portugais, ils y ont étendu leur religion. Mais si les missionnaires dans les autres pays où ils ont dominé par la persuasion n'ont que de tels néophytes cela n'est pas bien honorable au christianisme. Car les prétendus chrétiens de Bissao sont bien les hommes les plus faux, les plus traîtres, les plus crapuleux et les plus méchants de tout le canton. Leurs prêtres, ou *padres*, sont souillés

de crimes, couverts de pustules et encroûtés d'ignorance. Qu'on juge si des êtres aussi viciés peuvent inculquer des principes de sagesse et de morale. Aussi, dans les marchés que l'on fait, regarde-t-on bien si celui avec qui l'on traite est chrétien afin d'être plus en garde sur sa mauvaise foi. Ils se reconnaissent facilement aux rosaires et aux agnus¹⁴ dont ils font parade, ainsi qu'aux grands signes de croix dont ils épouvantent l'air. Il faut en général beaucoup se défier de tous les habitants de ce canton. Ils sont grands, forts et bien pris, mais cruels, sanguinaires, voleurs, ivrognes, en même temps qu'irascibles, soupçonneux et vindicatifs, gardant tranquillement le souvenir d'une injure jusqu'à ce que l'occasion se présente de l'en venger impunément et sans risque. D'ailleurs très paresseux, ils abandonnent à leurs femmes le soin de la culture du riz qui vient sans beaucoup de peine ni de préparation. Les récoltes n'en sont pas moins abondantes. L'igname y vient superbe et très farineuse. Ils ont aussi une espèce de racine, nommée camagnoc¹⁵, qui ne contient pas comme dans les Antilles un suc empoisonné. Ce camagnoc peut se manger cru ou cuit sans inconvénient, il est sain, bien nourrissant et d'un bon goût. Il y a quelque peu de gros mil dont on ne fait pas grand cas. Les fruits n'y sont pas variés. On n'y connaît que la banane, la figue et le citron. On n'y voit ni oranges, ni ananas, ni cocotiers et tant d'autres arbres qu'il serait si facile de naturaliser dans ce canton car la terre y est prodigue sans soins. Le poisson y est rare et mauvais, il n'y a de commun que les plus nuisibles tels que le requin et le caïman ou crocodile qui y sont monstrueux et très voraces.

Il est dangereux de tomber à l'eau, même de se baigner, parce que l'on court le risque d'être dévoré des requins. En se tenant la nuit sur le bord du rivage, dans des endroits écartés et inhabités, on peut devenir la proie des crocodiles. Il s'en passa un exemple

funeste sous nos yeux lors de notre séjour à l'île des sorciers où aucun habitant ne réside. Deux matelots anglais, dans une petite embarcation, s'étaient rendus dans une anse éloignée pour y faire du bois. Leur travail fini, ils s'en retournèrent à leur canot. Comme il faisait tard et que le vent et le courant étaient contraires pour se rendre à leur navire, ils prirent le parti de coucher à bord de leur embarcation qu'ils approchèrent de la terre. La marée venant à descendre, ils se trouvèrent échoués sur les vases avec un côté du canot très incliné. Il est à présumer que ces deux hommes, après leur travail et avant de dormir, se livrèrent un peu trop aux liqueurs fortes et qu'ils ne s'aperçurent pas que la marée les avait délaissés. Comme on était très inquiet d'eux, non seulement l'équipage du navire anglais mais aussi ceux des Français qui étaient dans l'endroit furent en recherche. On trouva bien le canot, sans les hommes. Mais non loin de là on aperçut leurs membres épars et on ne douta point qu'ils n'eussent été la proie des caïmans. On présuma aussi qu'ils devaient avoir été ivres lors de leur surprise par le cruel animal, par un flacon de rhum qui se trouva vide et que la veille ils avaient emporté plein de leur bord.

Dans l'espèce des animaux nuisibles on peut ranger le serpent et autres reptiles qui sont nombreux et très grands, mais, là comme ailleurs, ces animaux fuient l'homme et ne l'offensent que lorsqu'ils sont attaqués et pressés, et je n'ai pas le souvenir que pendant mon séjour il n'y eut aucun accident occasionné par la morsure de ces reptiles. Quoique dans cette partie de l'Afrique il y ait beaucoup d'éléphants, lions, tigres et autres animaux sauvages et carnassiers, je n'en ai point vu dans les différentes courses que j'ai faites. Il faut dire que je ne m'éloignais pas beaucoup des habitations, et d'ailleurs comme le Bissao est une île d'environ 36 lieues de tour et entourée par des bras de rivière, cela garantit le canton du voisinage des

bêtes féroces. On y voit une espèce de biche et chevreuil qui y [est] rare et qui se laisse approcher. Les singes de différentes grandeurs y sont par contre très communs. Les Nègres parfois s'en nourrissent, mais leur chair noire et sèche fait un détestable manger.

Parmi les animaux domestiques, on ne trouve guère que le bœuf, le cabri et la poule qui y sont très multipliés et à un prix très modique. Le bœuf y est d'une petite espèce. Les plus forts ne pèsent pas au-delà de 350 livres. Ils ne sont bons que pendant la saison de l'hivernage parce qu'alors l'abondance des fourrages les engraisse beaucoup, leur chair est alors délicate. Mais ils deviennent maigres, coriaces et sans substance dans le règne de la sécheresse. Leur prix en marchandise est de six barres¹⁶ qui donnent à l'estimation du numéraire environ trente livres. On a dix poulets pour la valeur d'un écu de trois livres, le riz et les autres comestibles y sont dans la même proportion. Il n'y a pas de variété dans l'espèce des aliments. Il n'y a même pas toujours d'abondance à se procurer du riz dans l'île de Bissao parce que les Nègres y sont paresseux et se reposent en partie du soin de la culture sur leurs femmes. Mais il est facile d'en trouver dans les îles circonvoisines.

Nous arrivâmes donc à Bissao dans le mois de janvier 1764. Le capitaine paya les coutumes et ouvrit la traite et s'attendait aux brillants succès qu'il s'imaginait être le fruit de ses talents et de ses combinaisons, tant pour le bon assortiment de ses marchandises en Europe que par la manière de les échanger en Afrique. Combien l'avenir trompa ses espérances ! Il n'avait rien de ce qu'il fallait pour réussir. Il eut été à propos qu'il eut mis beaucoup d'activité et quelque peu d'intrigue au vis-à-vis de ses concurrents. Son caractère le portait plus à la franchise qu'à la finesse, plus à la lenteur qu'à la vivacité, plus à la spéculation du cabinet qu'à l'exécution. Tout était

chez lui en projet et rien en action. Et tandis que par son inertie il creusait chaque jour la ruine de son armement, il occupait son temps à bâtir des châteaux en Espagne et formait des prospectus pour une nouvelle expédition qu'il projetait faire réussir à son retour. Quoiqu'il eût l'air silencieux et qu'au premier abord il parut difficile à pénétrer, rien n'était plus aisé que de découvrir même ses arrière-pensées. Cette bonhomie fut nuisible au succès de son armement et eut des suites bien funestes sur la santé de l'équipage par le long séjour que le bâtiment fit en Afrique.

Après les palabres d'usage pour le paiement des coutumes¹⁷, ce qui entraîna quelques jours, on s'occupa de sortir les marchandises des caisses et futailles. Ce travail ne fut satisfaisant pour personne car on trouva beaucoup d'avaries, principalement sur les armes qui étaient dans l'état le plus déplorable. Il n'y avait point d'armurier à bord et cependant il fallait réparer les fusils, pistolets et sabres. Ils étaient tellement incrustés de rouille qu'il devenait indispensable de l'enlever pour faire passer ces armes en traite. On créa un atelier d'armuriers composé d'un enseigne et des trois pilotins dont pas un ne savait démonter et remonter la batterie d'un fusil. Le besoin rend industrieux. Les plus intelligents montrèrent aux autres, et en peu de jours nous fûmes aussi adroits que des maîtres pour diviser le fusil dans les plus petites pièces et le remettre en état. Pendant l'espace de quatre mois je fus plongé dans la rouille, les bras nus, couverts d'émeri, le corps ceint d'un tablier de toile. Notre occupation pendant tout le cours de la journée fut de limer, dérouiller et approprier des fusils. Cette besogne, quoique fatigante et malpropre ne fût pas ce qu'il y eut pour moi de plus pénible.

Je ne m'arrêterai pas à donner des détails sur la traite des captifs dont il ne me reste d'ailleurs une trop faible idée de ce qui se passait. Cette partie commerciale demanderait une grande vérité et

beaucoup d'exactitude. Je pourrai faillir dans mon rapport, aussi je me bornerai à parler le plus succinctement de ce qui me concerne. Mille circonstances désavantageuses prolongèrent le séjour de notre bâtiment à Bissao au-delà de seize mois. Combien de misère ne fallut-il pas endurer ! Qu'on se figure un jeune homme de 15 à 16 ans transplanté de France dans les climats brûlants de l'Afrique, manquant de tout, sans vêtements, sans chaussures, sans lit, mal nourri, et malgré cela assujetti aux travaux les plus pénibles et les plus dégoûtants. Quand je n'eus plus d'occupation à mon état d'armurier fourbisseur et que je fus débarrassé de la rouille des fusils, il fallut consacrer mon temps et mes veilles à d'autres travaux. Je fus tour à tour employé à manier la rame, à couper du bois et à courir le pays pour acheter des vivres. Il était nécessaire pour la conservation du bâtiment, ainsi que pour l'utilité de tout l'équipage, qu'un chacun consacra ses forces, et cela sans distinction de grade.

Environ cinq mois après notre arrivée à Bissao, nous tombâmes dans la saison de l'hivernage qui est aussi nécessaire pour féconder la terre et donner la vie à la nature que mortelle aux hommes transportés dans ces climats. Il faut se figurer que Bissao est une terre basse, entourée de marais fangeux et putrides, que tous les bords du fleuve sont couverts de vasières fétides, que les bâtiments qui, dans les temps ordinaires sont ancrés au milieu du canal et reçoivent un courant d'air de tous côtés, sont obligés d'aller se réfugier sous la terre d'une île opposée au Bissao, nommée île du sorcier. Enfermés dans une anse et tenus par les amarres, on y est abrité de tous les vents par les arbres qui vous garantissent de toutes parts. On est là comme dans une fournaise. Le soleil y darde à plomb ses rayons brûlants sans qu'aucun zéphyr y pénètre pour les rafraîchir. Cet abri est indispensable pour la sûreté des navires

qui partout ailleurs seraient arrachés de dessus leurs ancres par la violence des orages et des vents et en risque de faire naufrage.

L'équipage, qui pendant l'espace de cinq mois s'était bien porté, fut tout à coup atteint de fièvres malignes et putrides qui, en moins de huit jours, sur 43 hommes y compris les 9 que nous avions pris à San Yago, en firent tomber plus de la moitié dangereusement malade et en conduisit une grande quantité au tombeau. Je fus des premiers à être attaqué de la maladie, réduit à l'extrémité et abandonné parmi les mourants et les morts. La Sonde, le second chirurgien, Cornet, pilotin et moi furent relégués ensemble dans un petit réduit sans connaissance et presque sans vie, délaissés comme des hommes à qui on ne pouvait plus administrer de secours, couchés côte à côte sur de mauvais grabats. Mes deux compagnons d'infortune expirèrent pendant la nuit sans que j'en eusse connaissance. Pendant le cours de cette nuit cruelle, une crise salutaire et presque insensible me débarrassa sans effet des matières pestilentielles qui étaient enfermées dans mes entrailles. Le lendemain matin je me vis comme ressuscité. Mes yeux entrouverts revirent la lumière, et je fus tout étonné de me sentir exister. Je me tournais vers l'un et l'autre de mes compagnons, je les appelais, je les touchais, déjà ils n'étaient plus. Une sueur froide couvrait leur visage leurs corps commençaient à répandre des exhalaisons putrides. Je fus saisi d'horreur et d'effroi de me trouver entre deux cadavres jadis mes amis. Cette idée faillit terminer ma vie et mes mystères. La nature s'affaissa de nouveau et je retombai agonisant, sans que personne vînt à mon secours.

Cependant, les sens me revinrent. J'en profitai pour rassembler le peu de forces qui me restaient afin de m'arracher à cette scène de douleur ; je me traînai sur le ventre jusqu'aux pieds de l'escalier et là, d'une voix mourante, je criai miséricorde et demandai du secours.

Une âme bienfaisante s'intéressa à mon sort, vint à moi tout surpris de me voir en vie, appela quelqu'un. On me porta sur le pont, on me déposa dans un coin où je respirai d'un œil stupéfait et immobile, n'articulant rien et ne sentant mon existence que par la douleur et l'affaissement. Le nombre des malades était si grand et ceux qui en prenaient soin étaient si occupés que je restais près d'une heure dans cette situation avant qu'on pût penser à moi et m'administrer de légers secours. Ma jeunesse et la bonté de mon tempérament me tirèrent de cette cruelle maladie. En peu de jours je commençai à recouvrer mes forces et dès que je me sentis assez de vigueur je l'employai à veiller et à secourir les autres malades¹⁸.

Quand je fus entièrement rétabli, alors il me fallut vaquer à toutes sortes de travaux. La nuit garde malade, le jour tantôt pilotin, tantôt matelot, tantôt aide du chirurgien pour aider à préparer les bouillons et médicaments. D'autres fois j'étais aide-charpentier pour scier le bois et l'apporter pour faire les cases qu'on établissait à terre. Telles furent mes occupations et la vie que je menais pendant près de cinq mois que nous restâmes à l'hivernage à la pointe de l'île du sorcier. Le séjour que nous y fîmes fut entièrement perdu pour la traite parce que l'usage de ce pays est que les propriétaires des esclaves amènent leurs captifs à bord des bâtiments pour en faire l'échange contre des marchandises et ils ne souciaient guère de traverser près d'une lieue de canal que la rivière a de largeur dans cet endroit pour se rendre du Bissao à l'île du sorcier ; de sorte que nous n'eûmes d'autres occupations que de faire des cases à terre qui servaient d'hôpital pour les malades, et de songer à acheter des vivres pour la nourriture de l'équipage et [d']environ une trentaine de Noirs que nous avons à bord. Il faut songer que la présomption du capitaine l'avait porté à croire que [le voyage] serait de courte durée. Il avait en conséquence embarqué peu de vivres et nos

faibles provisions de pain et de viande se trouvaient en grande partie consommées. Le peu qu'il nous en restait, il fallait l'économiser pour la traversée d'Afrique en Amérique.

Nous fûmes contraints à nous nourrir des vivres du pays. Au lieu de pain, nous mangions des ignames qui sont bonnes et du riz cuit à l'eau sans autre apprêt que du sel. Ces aliments propres aux hommes du pays ne conviennent guère aux estomacs européens ; ce n'est que par nécessité et avec dégoût qu'ils font usage de cette nourriture et je me souviens que toutes les semaines, par régal, on donnait un repas de biscuits, bien qu'il fût à moitié rongé par les vers et les cossons. Quoique sur la soupe il fallait écumer les vers par cuillerées, on dévorait avec délices et sensualité un met qui aurait rebuté en France nos plus vils animaux. La viande était meilleure surtout dans la saison des pluies parce qu'alors les bestiaux avaient de quoi pâturer, mais nous mangions rarement cette viande bonne. Quand on tuait un bœuf, il durait plusieurs jours ; les chaleurs étouffantes en corrompaient bien vite les chairs. Faut d'une quantité suffisante de sel on ne les pouvait conserver, de sorte que les premiers jours on faisait un bon repas et on se nourrissait pendant huit autres jours de viandes corrompues qui étaient la pâture des vers. Ces mêmes bœufs qui étaient assez succulents pendant la saison des pluies se fondaient et devenaient étriqués dans les sécheresses qui durent l'espace de sept mois de l'année. Les Nègres en Afrique ne savent pas ce que c'est que de conserver des fourrages, de sorte que leurs bestiaux, après avoir été dans la plus grande abondance, se trouvent réduits à brouter les arbrisseaux et la pointe des branches ainsi que quelque peu de paille de riz.

Avant de quitter notre île aux sorciers pour retourner sur la rade de Bissao, je dirai un mot de cette île qui est tellement malsaine et

que les Nègres du pays n'osent habiter. Elle peut avoir de 25 à 30 lieues de circonférence, est extrêmement basse et couverte d'eaux croupissantes qui répandent des exhalaisons mortelles. Les hommes ne pouvant pas y faire leur séjour, elle est infestée de reptiles de toutes sortes de formes et grandeurs. On en rencontre à chaque pas, j'y ai vu des serpents monstrueux. Tous ces animaux fuient l'homme et ne l'attaquent qu'en se défendant, mais combien on court de risque d'être mordu par ces reptiles en raison de leur quantité et du fourré épais des herbes et broussailles qui nous permettent à peine de marcher. Dans les courses pénibles que nous faisons pour aller à la chasse des oiseaux, nous nous écartions peu, et cela rapport à la difficulté des sentiers qu'il faut se frayer à travers les lianes et les sous-bois. Nous étions d'ailleurs arrêtés par la crainte des caïmans qui se tiennent dans les marais infectés. Ils sont grands et dangereux et j'ai rapporté ci-devant l'exemple funeste qui arriva à deux matelots qui furent dévorés par ces animaux carnassiers. La petite anse où nous étions ancrés était bien abritée des vents. Nous n'y ressentions également aucune espèce de courant. Si le navire était en sûreté dans cette position, il s'endommagerait grandement dans ces eaux chaudes et stagnantes où le ver a bien plus de prise sur la partie submergée des bâtiments. La carène était criblée par ces animaux, et les œuvres mortes étaient torrifiées par un soleil brûlant qui faisait fendre et éclater le bois. Après quoi survenaient les pluies qui pénétraient partout et pourrissaient le navire. On manquait de matériaux en goudron et peinture pour le bien entretenir.

Cependant, il fallait de temps en temps mettre quelques légères couches de peinture. Et comme il entraît dans mes occupations d'être barbouilleur aussi bien que matelot, on me commissionna de passer une couche de peinture sur les listons en dehors. Cet ouvrage

ne devant pas durer longtemps, on ne prit pas la précaution d'établir un chaffaud¹⁹. Il fut question de me passer une corde sous les aisselles pour me soutenir et pour tenir l'équilibre en marchant. Je m'installais du mieux que je pus. Il y avait à peine une demi-heure que j'étais au travail que la corde qui me soutenait vint à rompre. N'ayant rien à m'accrocher, je tombais à l'eau debout. Je fus trouver la terre avec les pieds et, du contrecoup, je remontais sur l'eau et me trouvais derrière le bâtiment. Quoique je ne susse pas nager, je fus assez heureux en me débattant de me soutenir et d'attraper la sauvegarde du gouvernail. Je criais au secours, on s'empressa de m'en donner et je fus retiré de l'eau sans aucun accident. Il est incroyable comment je ne fus pas dévoré des requins car il n'y avait pas de jours que nous n'en voyions une très grande quantité et de monstrueux. Un jour, deux négresses se jetèrent à la mer dans le dessein de se sauver à terre. Elles ne furent pas dix minutes dans l'eau qu'il n'en resta que des vestiges. Elles furent la proie de plus de vingt requins qui se les partagèrent.

Une des plus grandes incommodités que nous éprouvâmes dans notre séjour de l'île aux sorciers fut occasionnée par la morsure des moustiques et cousins qui, aussitôt le coucher du soleil, s'élèvent et forment un nuage. Ces insectes vous enveloppent, vous couvrent le corps. Il n'y a d'autres moyens de s'en garantir que les moustiquaires ou la fumée. Quand on n'a pour se reposer qu'un mauvais matelas étendu sur des planches, qu'on est privé de draps et de couvertures, quand tout l'habillement est composé d'une chemise bleue et d'une grande culotte sans bas et sans souliers, on est bien loin d'atteindre au luxe d'une moustiquaire. Aussi n'avions-nous pour nous préserver de la piqûre de ces insectes qu'à nous envelopper d'un tourbillon de fumée. Une partie de l'équipage couchait à bord dans l'entrepont, et là, enfermé dans son hamac que

l'on recouvrait de ses haillons, on sentait moins l'inconfort de ces petits animaux. Mais ceux qui étaient obligés de coucher à la case à terre faisaient un feu de bois vert et dormaient à côté.

Cette vie pénible et languissante nous avait tous affaiblis. Nos figures, hâves, basanées et décharnées portaient toutes l'empreinte de la faiblesse. Quand nous comparions nos teintes livides, nos corps épuisés avec l'embonpoint et les couleurs des hommes qui arrivaient d'Europe, nous avions l'air d'agonisants, de spectres ambulants. Nos forces physiques étaient diminuées de plus de moitié. Nous tenions peu au travail, nous succombions bientôt d'épuisement et de lassitude. Comment cela pourrait-il être autrement avec des aliments fades et peu substantiels portant un germe de putridité, un climat toujours brûlant, une atmosphère toujours chargée d'exhalaisons méphitiques, un sommeil pénible et embarrassé et, par-dessus tout cela, dévoré de l'inquiétude et du chagrin de nous voir environnés de tant de misère sans entrevoir dans l'avenir quelle pourrait être l'époque où nous pourrions sortir. Car nous avions à peine la sixième partie de notre traite et cependant il y avait déjà neuf mois que nous étions enfoncés dans les cloaques de l'Afrique. Nous n'avions pour ainsi dire personne avec qui communiquer.

Les bâtiments anglais et portugais avaient fui le Bissao à l'entrée de l'hivernage. Le navire *Le Phoenix*, capitaine Mary, et une goélette de Nantes commandée par le sieur David s'étaient également expédiés. Ils craignaient tous les ravages mortels de la mauvaise saison. Nous restions avec le seul navire *L'Union* de Nantes, capitaine Baugin, qui éprouvait comme nous les mêmes misères. Qui croirait que dans ce réduit affreux où nous étions affligés de tous les maux qui peuvent fondre sur la pauvre nature humaine, nous eussions encore cherché à empoisonner davantage notre situation. La mésintelligence qui régnait entre nos deux capitaines avait gagné

les officiers et était parvenue même aux équipages. Deux navires dont les équipages étaient du même pays, avaient les mêmes mœurs, la même religion, les mêmes principes, relégués ensemble dans un misérable coin de l'Afrique, y vivaient en ennemis sans se communiquer, sans se prêter les moindres secours. Oh pauvre nature humaine ! Combien tu es pétrie de fiel et combien on allume facilement tes passions pour te rendre encore plus perverse et plus malheureuse.

Enfin fut passée la saison des ouragans, des tonnerres tous les jours foudroyants et qui étaient tombés plusieurs fois sur notre bâtiment, des déluges d'eau prête à nous engloutir. Nous quittâmes notre enfer terrestre pour nous rendre sur la rade du Bissao distante d'environ deux tiers de lieue. Nous ne changions point de climat, nous avions toujours un soleil ardent qui nous cuisait, mais l'air était moins pestilentiel et les nuits moins accablantes pour nous parce que nous n'y étions pas dévorés par les moustiques et les maringouins. On entra à nouveau en communication avec les Nègres pour la traite qui se faisait lentement parce que nous étions mal assortis et que nous n'avions que des marchandises de rebut à leur donner en échange. Plus nous prolongions notre séjour dans ces misérables contrées et plus nos provisions de France se trouvaient épuisées. Nous nous trouvâmes dans la position d'avoir entièrement recours aux aliments du pays. Les uns furent expédiés dans des embarcations pour en aller chercher aux environs. Je fis plusieurs voyages, étant seul de blanc avec un patron de chaloupe dans les pirogues du pays et ayant pour équipage les Nègres de terre. Je craignais à chaque instant qu'ils n'attentassent à ma vie afin de s'emparer des marchandises que j'avais avec moi. Peut-être n'eussent-ils pas balancé à commettre cet attentat si les terres que nous côtoyions n'avaient pas été habitées par leurs ennemis, encore

plus cruels qu'eux, par des Nègres réputés anthropophages avec lesquels ils n'avaient aucune liaison et chez lesquels ils n'auraient pas pu se réfugier.

Nous étions toujours sur le qui-vive et dans les plus grands risques en passant le long de ces terres. Un jour nous manquâmes bien d'être les victimes de ces cannibales. Nous traversions une petite rivière fort étroite à pleines voiles dont nous ne connaissions pas les bas-fonds. Nous montâmes sur un banc de vase et nous avions la marée perdante. Aussitôt, tout l'équipage composé de huit hommes se jeta à l'eau pour mettre la pirogue à flot. À peine nos gens étaient-ils sortis dans l'eau que nous vîmes sortir d'entre les fourrés deux grandes pirogues chargées d'ennemis qui se dirigeaient sur nous. Nous vîmes le danger, et nous connaissions le caractère de ces féroces cannibales qui sans pitié nous auraient exterminés jusqu'au dernier pour nous dévorer ensuite. Sans perdre de temps, je fis monter l'équipage. Chacun s'arma d'un fusil. Nous avions outre cela deux pierriers bien chargés. Nos armes étaient en bon état. Je recommandais à nos gens de ne pas perdre nos coups et d'attendre que les pirogues fussent à portée de bien les atteindre. Ces pirogues voyant que nous ne faisons pas feu s'enhardirent et s'approchèrent avec sécurité. Quand je crus que nos coups pourraient porter avantageusement sur eux, je dis au patron de pointer un pierrier chargé de plusieurs balles. Il l'ajusta si bien qu'il couvrit la pirogue la plus avancée qui n'était pas distante de nous de plus de cent toises. Des hurlements affreux sortirent de cette embarcation et arrêtèrent l'audace de ces cannibales. Ils cherchèrent de suite à rétrograder. En même temps, on leur lâcha un second coup de pierrier qui fit le même effet. Alors, ils s'éloignèrent à toutes rames. La pirogue éloignée voyant ce qui se passait prit également le parti de la fuite sans s'exposer à se faire tuer du monde. Chacune de ces pirogues

contenait environ une trentaine de Noirs et nos deux coups de pierriers dirigés contre celle qui s'était la plus avancée en dû tuer ou mettre [hors de] combat au moins une dizaine, ce que nous fûmes dans le cas d'observer par le nombre de têtes qui parurent de moins lorsqu'elle commença à prendre la fuite. Sortis du danger qui ne dura pas plus d'un quart d'heure, il fallut incontinent se remettre à l'eau pour enlever la pirogue. Après plusieurs efforts, on réussit à la mettre à flot et nous continuâmes notre voyage, toujours sur le qui-vive. Notre vigilance et nos précautions nous firent éviter tous les dangers.

Quand je n'étais pas employé dans ces embarcations, mon poste était d'aller à terre pour y trafiquer des volailles, des œufs, des ignames, des citrons et autres petites provisions. Je partais du matin avec une large gibecière sur le dos, un sabre à la ceinture, et je m'enfonçais à une lieue dans le pays, courant nu-pieds, sans souliers, en chemise et culotte bleue et un mauvais chapeau rabattu. J'allais de case en case. Il me fallait quelquefois toute une journée pour remplir mon sac. Alors je m'en revenais chargé, suant et haletant à bord du navire. Je ne portais point de vivres avec moi.

Quand je me sentais pressé par la faim, je m'accroupissais avec les Nègres et partageais leur repas. Il ne fallait pas être dégoûté pour manger avec eux. Ils étaient souvent couverts de pustules, de dartres, et malgré cela chacun prenait avec la main au plat sans cuillère. Leurs ragoûts étaient pimentés à faire peler la langue. Dans les commencements il me semblait avoir un tison ardent dans la bouche. Peu à peu je m'habituais à cette sorte de nourriture et je broyais le piment entre mes dents comme on mâche des amandes. Quand mon repas était fini, je payais mon écot avec de la rasade, des couteaux ou autres petites quincailleries. Je ne mangeais jamais deux jours de suite dans le même endroit, j'avais toujours affaire à

de nouveaux visages. Tantôt je trouvais des hôtes traitables, d'autrefois il y en avait d'incommodes. Cependant, en général, ils étaient assez hospitaliers. Quant à la boisson, elle se bornait à l'eau qui n'était pas toujours bonne. Quand on n'était pas à portée d'une fontaine ou d'un ruisseau, on la puisait dans une mare.

Il fallait une grande jeunesse, avec un corps de fer, pour résister à tant de fatigues. Mais ce qui me conserva le plus de santé c'est la sagesse incroyable avec laquelle je vécus dans ce pays. Je ne me targuerai pas de cette sagesse pour être le résultat d'un effort sublime de la raison. Elle tenait plutôt chez moi au silence des passions qui étaient plus amorties qu'aiguillonnées par l'excès des travaux, par de mauvais aliments, ainsi que par la déperdition journalière d'esprits vitaux occasionnée par une transpiration forcée. D'ailleurs l'odeur aigre et puante que répandent les femmes, la couleur de leur peau et leur nudité étaient peu propres à enflammer les tempéraments. Cette vie active dans les climats brûlants use facilement les ressorts et détruit insensiblement la machine. Il n'y a que le courage qui vous soutient, et si l'espoir de sortir de ce gouffre de misère ne nous avait pas soutenu, il est certain que nous n'aurions pu résister aux maux qui nous environnaient. Il y avait des moments où l'on sentait un si grand épuisement, où la nature était tellement affaissée, qu'à peine se sentait-on assez de forces pour marcher.

Cependant, il fallait redoubler de vigilance. La traite s'avavançait, et, indépendamment des travaux du jour, il fallait être sur le qui-vive toute la nuit. L'exemple frappant et funeste des révoltes qui se passaient journellement sous nos yeux nous tenait dans les plus grandes craintes et nous faisait redoubler de vigilance. Dans les faits, sur environ vingt bâtiments qui ont paru sur la rade de Bissao pendant le séjour que nous y avons fait, il n'y en a pas un seul qui

ait été exempt d'avoir des révoltes à son bord. On avait beau de redoubler les précautions par les fers, les chaînes, les entraves, les fortes cloisons et les rambardes, tous ces obstacles étaient vaincus par l'esprit de liberté et le caractère féroce des esclaves que nous traitions et qui se trouvaient enfermés dans l'entrepont des navires. Sans parler de tous les faits du genre qui se sont passés, je ne citerai que trois exemples.

L'Anglais *Barry* avait une cargaison d'environ 200 Noirs contenus par un équipage bien portant parce qu'il avait été très peu de temps en Afrique. Ce bâtiment était depuis plus de quinze jours en mer et avait avancé 3 à 400 lieues dans sa route. Les esclaves ne furent point découragés par l'éloignement des terres qu'ils ne voyaient plus depuis deux semaines. La révolte éclata par les femmes qui n'avaient point de fers. Les hommes se déchaînèrent et se répandirent sur le pont. L'équipage retranché derrière fit feu avec quatre pierriers, en tua et en blessa un grand nombre. Ceux qui n'avaient pas été atteints escaladèrent la rambarde²⁰, s'élancèrent sur les blancs, les égorgèrent tous à l'exception d'un seul qu'ils réservèrent pour les ramener dans leur pays. Le retour ne fut pas facile. Ils furent près d'un mois à revenir et s'échouèrent sur les bords des Bissagos où le navire se perdit. Mais avant de descendre à terre ils voulurent massacrer le seul blanc qui restait parce qu'il les avait tenus trop longtemps en route pour les ramener. Il fut protégé et caché par quelques négresses et c'est par cet homme que nous apprîmes tous les détails de l'événement. Ces mêmes Nègres qui s'étaient sauvés sur les Îles des Bissagos furent remis de nouveau en esclavage par les insulaires et revendus aux bâtiments qui étaient au Bissao. Nous en avons sept ou huit à notre bord qui étaient bien dangereux.

Un bâtiment portugais ayant un bel assortiment de marchandises et un équipage vigoureux de 50 hommes, dans l'espace de douze jours, était parvenu à traiter 60 Noirs choisis. Une partie était aux fers. On n'exerçait pas à leur égard une surveillance bien active. Ils profitèrent du moment où l'équipage était à dîner. Ils avaient eu la précaution de se procurer des limes. Ils brisèrent leurs fers et, quoique sans armes sur une rade environnée de bâtiments, ils se mirent en pleine révolte, se saisirent de bûches, de triques, de tout ce qui leur tomba sous la main, et attaquèrent les blancs qui aussitôt coururent aux armes. Ils se mirent en défense, hissèrent pavillon en berne ou de détresse pour appeler le secours des autres bâtiments de la rade. Un chacun s'empressa de les seconder. Il y eut plus de cent Blancs armés à bord de ce portugais. Malgré cette supériorité du nombre et de l'avantage des armes contre une poignée de Noirs nus et sans défense, le combat dura plus de deux heures. Il y eut 15 Noirs de tués, autant pour le moins de blessés. Les autres, se voyant vaincus et accablés par le nombre se jetèrent en partie à la mer, de sorte que sur 60 Noirs on n'en put réchapper que 27. Ils blessèrent plusieurs blancs et deux moururent peu de jours après de leurs blessures.

Le troisième exemple de révolte fut moins funeste, sans être moins effrayant, et arriva à un petit bâtiment anglais qui pouvait avoir 120 esclaves à son bord. Ils avaient tenté à différentes fois de se défermer et d'attaquer les Blancs, mais leurs tentatives n'avaient pas eu de succès. Les précautions qu'avait prises le capitaine avaient fait échouer leurs mauvais desseins. Ils en avaient été quittes pour se trouver dans la cruelle nécessité de sacrifier trois des plus féroces et des plus entreprenants. La surveillance de son départ, l'équipage ayant beaucoup fatigué pour enverguer les voiles, soulever les ancres, embarquer l'eau et le bois, se livrait sur le haut du jour au

repos et au sommeil. Les Nègres s'aperçurent de cette inactivité, complotèrent et exécutèrent à l'instant leur projet. Une partie du bois étant encore sur le pont, ils se procurèrent un tison par les négresses qui le leur passèrent en côté de la rambarde. Ils mirent le feu à cette pile de bois qui s'enflamma rapidement. La flamme atteignait et consumait déjà les tentes et les mâts de hune qui se trouvent sur les potences. Ils s'étaient en même temps chacun saisis d'une forte trique, pensant que la première attention des blancs serait d'éteindre le feu et qu'ils pourraient profiter de ce moment pour fondre sur eux et les exterminer. Mais ces flammes visibles à tous les bâtiments de la rade les firent voler au secours du bâtiment incendié, de sorte qu'en un quart d'heure il y eut à son bord 80 blancs qui n'avaient point été requis d'y venir. Cette multitude d'hommes rassemblés en un clin d'œil étonna les Noirs et les empêcha de suivre leur projet. On s'aperçut que quelques-uns étaient déferrés et avaient caché de forts bâtons. On les questionna, et comme dans le nombre il y avait des esprits plus craintifs, ils dévoilèrent tout le complot, nommèrent les chefs qui furent sévèrement punis et dont on redoubla les fers et les entraves.

Il fallait donc être continuellement sur ses gardes, et malgré la surveillance active où nous étions, nous n'avions pu éviter quelques secousses de révoltes qui furent promptement dissipées sans qu'il en coûtât la vie à personne. Seulement, dans un de ces petits mouvements, on fut obligé de donner quelques coups de sabre et de décharger à plomb, mais les blessures que nous fîmes ne furent pas dangereuses. Si les complots n'ont pas eu à notre bord des suites plus funestes, cela tient à ce qu'une partie de nos Noirs, par le très long séjour qu'ils avaient sur le bâtiment, commençaient à se familiariser avec nous. Ils étaient également épuisés par le mauvais air et les vivres peu substantiels. D'ailleurs, l'infériorité de notre

marchandise ne nous avait pas permis d'avoir une cargaison d'élite, il y avait au contraire assez d'enfants et d'hommes un peu âgés. Mais ce qui nous rendit le plus de service furent nos quartiers maîtres au nombre de quatre, qui étaient entièrement dévoués à nos intérêts. On avait beaucoup d'égards pour eux, ils étaient nourris et libres comme l'équipage et ils furent reconnaissants de cette bienveillance. Il y avait parmi ces quartiers maîtres un Nègre d'une force incroyable qui fut acheté dans les premiers temps de notre arrivée au Bissao. Il fut enferré comme les autres, il demanda à parler au capitaine et lui dit : les fers dont vous me garrottez je puis les briser quand je voudrai. On lui dit d'en faire l'expérience et aussitôt il rompit ses menottes et en fit autant des fers qui le tenaient aux pieds. Il en demanda d'autres et les brisa avec la même facilité. Il dit ensuite, vous connaissez ma force, je puis l'employer à faire beaucoup de mal. Si, au contraire, vous me débarrassez de mes entraves, je serai fidèle et reconnaissant. On prit confiance en lui et il ne cessa de se comporter avec autant de zèle que d'intelligence et de force. Cet homme avait cinq pieds dix pouces et le corps moulé. Je me souviens que pour l'embarquement à bord des esclaves qui avaient les fers aux pieds et ne pouvaient monter, il se tenait dans l'échelle, les faisait asseoir sur sa main, les enlevait à pointe de bras et les mettait à bord.

Dans ce malheureux pays du Bissao, il nous fallut passer par tous les genres de calamités imaginables. Les maux venaient fondre en foule sur nous. Les mauvais aliments et plus encore l'air empoisonné qui régnait à bord donnaient naissance à beaucoup de maladies. Il en survint une qui fut épidémique. Les blancs et les Noirs furent attaqués d'une ophtalmie très dangereuse. L'œil s'enflammait, et, en peu de jours, se couvrait de matières virulentes qui vous mettaient dans une cécité complète. Je servis dans le commencement d'aide

au chirurgien pour administrer les remèdes, mais l'ignorance de cet homme et les topiques qu'il employait ne faisaient qu'irriter plutôt qu'adoucir les maux. Il fut lui-même attaqué par cette maladie dont il se tira par un œil couvert d'une large taie et l'autre tellement obscurci par l'humeur qu'il fut longtemps sans pouvoir rien distinguer. Ses malades, bien loin de souffrir de sa cécité, livrés à eux-mêmes et à la nature, en obtinrent une plus prompte guérison²¹. Moi qui n'étais que son adjoint, aussi ignorant que lui, je me gardais bien d'administrer des secours aux pauvres aveugles. Je fis cependant attention aux remèdes qu'ils employaient et qui me parurent très efficaces. Je vis plusieurs Nègres dont les yeux étaient très gonflés, enflammés et chargés de matières, s'ouvrir les paupières avec les doigts et y laisser dégoûter du jus de citron. En peu de jours l'inflammation se dissipa et ils revirent la lumière. Cette observation me fut bien précieuse car je fus atteint de la même maladie. Dans l'espace de deux jours, mes yeux tuméfiés furent entièrement fermés. J'eus recours aux mêmes remèdes, qui sont excessivement douloureux. Je faisais découler vingt fois dans la journée du jus de citron chaud dans mes yeux. Si les souffrances étaient grandes, la guérison fut prompte, et en moins d'une semaine je fus entièrement guéri, sans ressentir aucun affaiblissement. Dans cet organe, tous ceux qui pratiquèrent le même remède s'en trouvèrent bien, tandis que beaucoup d'autres, qui avaient subi le traitement de l'ignare chirurgien, restèrent avec des taies ; quelques-uns demeurèrent entièrement aveugles. Il faut conclure de là que souvent nos arts de l'Europe, employés par des mains inhabiles, ne valent pas l'instinct naturel qui inspire les hommes barbares.

Quand on a peu de moyens, on fait ressource de tout. Ce malheureux aveugle de chirurgien, qui m'avait pris dans une

affection que je ne lui rendais guère, m'employait jusqu'à la délivrance des femmes en couche. Quel métier pour un enfant de seize ans qui connaissait à peine la conformation des parties sexuelles ! Heureusement que l'art était inutile et que la nature dans ces climats brûlants délivre sans peine les femmes de leurs fruits. 24 heures après leur accouchement, elles se baignent dans l'eau de mer et jamais il ne leur est arrivé aucun accident.

Il devenait instant que nous sortissions promptement de ce misérable pays de Bissao. Les provisions de France étaient en grande partie consommées, les hommes épuisés de fatigue, le bâtiment, quoiqu'en rade, commençait à faire beaucoup d'eau. Le capitaine, dans cette position critique, se décida à surpayer les Noirs et traita en totalité environ 140 esclaves. Si, dès le principe, il avait pris le parti de forcer la traite, il eut passé un an de moins en Afrique, aurait obtenu un plus grand nombre de Nègres, et mieux choisis. Mais cet homme systématique et froid croyait faire merveille en arrangeant des lignes et en posant des chiffres dans sa chambre où il passait la plus grande partie de la journée.

Huit jours avant notre départ, on nous prévint que nous allions enfin quitter cet enfer terrestre. Cette nouvelle répandit une joie inexprimable parmi tout l'équipage, cela donna un nouvel aliment à nos forces épuisées, on reprit courage et on travailla de grand cœur aux apprêts du départ.

Avant de prendre la mer, le capitaine qui voyait que son équipage était dépourvu de vêtements, annonça qu'il allait faire vendre les hardes des hommes qui étaient décédés²², qui n'étaient en général que de misérables guenilles, mais faute de mieux on couvre sa pauvre nudité comme on peut. Je fis alors l'inventaire de ma petite garde-robe et je vis que mes six chemises et culottes bleues que

j'avais rapiécées à différentes fois étaient entièrement en lambeaux, et que quatre autres chemises et culottes bleues que j'avais achetées du canonier étaient dans le même état. Je n'avais pas un mouchoir, pas une seule paire de bas, je manquais également de souliers, de chapeau et autres habillements. On se figurera assez facilement que le petit trousseau que j'avais emporté de France devait, après un laps de temps de 19 mois, être dans un bien piteux état. Cependant, j'ai été pendant l'espace de 16 mois à la côte d'Afrique sans porter de bas ni souliers. Une mauvaise chemise bleue et une grande culotte que je portais toute une semaine composaient toute ma parure. Mes pieds étaient tellement racornis que je marchais sur le sable brûlant, sur les rochers aigus, sans en sentir d'impression. Ce qui m'était le plus sensible était de fouiller les bois et les halliers. Les ronces et les épines étaient plus dures que la forme de mes pieds et me les déchiraient cruellement.

J'achetais en linge et autres petits vêtements ce qui m'était absolument indispensable. Je fis aussi emplette de deux chemises blanches car celles que j'avais emportées de France, quoique je ne les eusse pas portées, étaient hors d'état de me servir. Elles dépassaient à peine la ceinture. Le cou et les poignets ne pouvaient pas joindre. Elles étaient déjà trop courtes lorsque l'on me les avait données. Il y avait peut-être trois ans qu'elles avaient été faites pour moi et ma croissance depuis cette époque avait été au moins de cinq pouces.

Je me hâte de sortir de ce lieu de douleur où j'ai passé les plus beaux jours de ma jeunesse, où la maladie, la misère, les fatigues et les privations de toute espèce m'ont assailli l'espace de seize mois, où je n'ai eu aucune instruction, aucune jouissance et aucun délassement. Rien n'a appauvri ma constitution comme ce séjour brûlant, infect et marécageux.

Nous fîmes voiles dans le mois d'avril 1765. Nous fûmes favorisés pour descendre la rivière et nous nous débarrassâmes des bancs des Bissagos sans accident. Quand nous fûmes en mer, les vents ne cessèrent de nous servir avantageusement. Il était bien essentiel que nous n'éprouvassions aucune contrariété car l'état de l'équipage et celui du bâtiment étaient si déplorables que le moindre mauvais temps nous eût engloutis dans les flots. Notre navire prenait eau de toutes parts. Sa marche qui en partant de France était déjà si faible devint encore bien plus pesante, parce que toute la carène était embarrassée d'huîtres et de cravans²³ qui avaient plus de huit pouces de long. Avec la mer la plus belle et les vents les plus à souhait, nous ne dépassâmes pas quatre nœuds pendant tout le cours de notre traversée qui fut d'environ cinquante jours pour nous rendre au Fort Royal, île Martinique, tandis qu'un navire d'une bonne marche n'eût pas mis vingt jours à faire ce trajet²⁴.

Quoique les instructions données au capitaine portassent de n'y pas aborder, il fut d'une nécessité impérieuse d'ancrer dans cette île, la plus au vent de toutes les Antilles. Le scorbut dévorait les blancs et les Noirs, nos provisions de bouche étaient à bout, nos voiles et notre grément ne tenaient pas, et par-dessus tout cela le bâtiment avait peine à se soutenir sur l'eau. Deux fois par quart il fallait faire jouer les pompes. Nous n'eûmes rien de remarquable dans cette traversée qu'un banc de thons qui nous suivit l'espace de trois jours. On en pêcha une quantité prodigieuse et on eut de quoi en donner plusieurs repas aux Nègres. Il était d'autant plus essentiel que nous fussions favorisés du beau temps pendant le cours de notre traversée, qu'à l'exception du capitaine et de quelques officiers privilégiés, tout le reste de l'équipage couchait à la belle étoile. J'étais habitué depuis plus de cinq mois à n'avoir aucun abri pendant

mon sommeil. J'étendais mon petit matelas goudronné sur la dunette. Une mauvaise et puante couverture me garantissait de l'injure de l'air, un mouchoir me couvrait le visage pour interrompre le serein. Mais cet obstacle était bien faible pour me mettre à l'abri des rosées qui sont très abondantes dans les rivières en Afrique. Souvent, le matin en me réveillant, je sentais mon visage et mes cheveux trempés de l'humidité du serein. On sera sans doute étonné de voir qu'il n'y avait pas de tentes pour nous garantir, mais il faut faire attention que ces tentes nous avaient servies pendant tout l'hivernage, qu'elles étaient entièrement et complètement usées et qu'on ne pouvait y suppléer par des voiles qui étaient nécessaires pour le voyage.

Mortels favorisés des dons de la fortune qui n'avez jamais éprouvé de grandes privations, qui n'avez point habité une terre étrangère à la merci des éléments et le jouet des événements les plus sinistres, vous n'êtes pas dans le cas de connaître l'impression profonde de délice, la joie enivrante que nous ressentîmes en touchant le sol d'une terre habitée par des compatriotes, par des Français. Tout se peignait en beau à nos yeux. Ils nous semblaient être transportés dans une île enchantée, les maisons étaient pour nous des palais et les femmes blanches des nymphes qui les habitaient. Mais la jouissance la plus réelle et la plus salutaire que nous éprouvâmes fut de satisfaire nos appétits. Depuis un an nous étions privés de pain et de vin, aussi nous dévorions ces simples mets sans aucun apprêt avec une sensualité inexprimable. On fut obligé dans les commencements de nous régler le pain que nous devons consommer, autrement nos estomacs restreints par le dégoût, la mauvaise santé et l'habitude des mauvais aliments n'auraient pu supporter la surcharge que le besoin ou la gourmandise nous aurait invité à manger. Le gros et âcre vin de

Provence nous semblait être un nectar délicieux. Tout nous enchantait, tout était merveilleux pour nous.

À cette allégresse générale que je partageais avec mes autres compagnons d'infortune, il vint se joindre un bonheur encore plus doux et qui satisfaisait plus mon cœur. J'eus la joie de rencontrer mon frère Augustin qui était embarqué officier sur le navire le *Saint Cast*. Je pleurais avec lui d'attendrissement au souvenir de mes pères et mères dont je n'avais pas entendu parler depuis 21 mois. Je n'eus la consolation de voir que trois ou quatre jours ce frère avec qui je passais de bien délicieux instants. C'est la dernière époque où je l'ai vu. Il me parut bon, doux, sensible et généreux, car quoique son pécule fût bien petit il se priva de quelques escalins²⁵ pour me les donner. Il savait que je ne possédais pas la valeur d'une obole dans ma poche. Il quitta le séjour de la Martinique pour se rendre à Saint-Domingue où la perspective des affaires était plus favorable pour son bâtiment. Nous ne nous sommes plus revus et la mort l'enleva à sa famille quinze mois après, pendant le cours d'un second voyage qui se faisait en Afrique.

Pour ne pas perdre de vue notre mauvaise hourque de navire, je dirais qu'incontinent après notre arrivée dans la baie du Fort Royal, on fit sortir notre cargaison de Noirs pour les déposer à terre dans des magasins afin de les soigner et de les rafraîchir. Ils furent vendus tant bien que mal. Le capitaine seul s'en était réservé le soin et personne [d']autre de l'équipage ne s'en inquiéta. On passa ensuite le bâtiment dans le port afin d'y faire les travaux de charpentage et de calfeutrage les plus urgents. Cette besogne n'étant pas de mon ressort, j'eus tout le loisir de prendre mes ébats et, excepté le temps des repas et de la nuit pendant lesquels je me rendais régulièrement à bord, il m'était permis dans le cours de la journée de me promener dans la ville et de courir sur les Habitations. Cette vie agréable et

paisible ne dura pas plus de trois semaines. Je ne me laissais pas d'admirer tout ce que je voyais. Tout était nouveau pour moi et j'étais désireux de beaucoup voir. Ces courses multipliées dont j'avais perdu l'habitude échauffèrent mes humeurs et me firent tomber dangereusement malade.

Comme nous n'avions qu'un chirurgien inutile et qu'il aurait été trop dispendieux de me faire soigner à bord, on trouva plus expédient de me faire transporter à l'Hôpital Général où étaient entassés dans de petits lits, deux par deux, les soldats, matelots et indigents de la ville. J'eus pour compagnon de lit un malheureux qui deux jours après expira à mes côtés. On me laissa seul ensuite. J'étais dans une grande salle où nous étions au moins cinquante malades. Vêtu et changé du linge de la maison, assez mal soigné, respirant un air qui devait nécessairement être malsain, je me tirais de cette maladie qui fut très grave et, quinze jours après, je commençais à reprendre mes forces. Alors je me rappelais les conversations que j'avais eues avec mon frère. Il m'avait instruit que nous avions beaucoup de parents très proches à la Martinique. Je m'informais d'un infirmier s'il ne connaissait pas la famille des Pitault. Je sus par lui qu'il en existait deux branches dans la ville de Saint-Pierre qui étaient fort estimées et qu'elles jouissaient d'une certaine aisance. Après avoir médité toute une journée si je leur écrirais et de la manière que je composerais ma lettre, car je n'avais pas beaucoup l'habitude du genre épistolaire – j'étais plus habitué à manier l'aviron que la plume –, je leur mandais que j'étais languissant à l'hôpital, privé de soins et de secours et que si leur humanité leur inspirait de m'accorder chez eux un petit asile pour me rétablir ils me rendraient un grand service. Ma lettre tomba entre les mains de la veuve Pitault-Papin qui aussitôt expédia un nègre pour me chercher. Il vint à l'hôpital où il s'enquit inutilement de moi.

Dans ces maisons où les hommes devraient trouver des soulagements à leurs maux, la cupidité fait qu'on s'occupe à peine d'eux et qu'on s'embarrasse encore moins de leurs noms. On m'avait inscrit comme débarqué d'un navire de Nantes et cette note suffisait pour avoir le paiement.

Ce Nègre intelligent ne pouvant me découvrir s'informa quels étaient les navires nantais sur rade et comme le nôtre était alors le seul il se rendit à notre bord. Quelqu'un de l'équipage s'en vint avec lui pour me faire connaître, il me remit la réponse de ma tante qui était des plus affectueuses et qui m'engageait avec les plus grandes instances à venir de suite chez elle. Le malaise où je me trouvais, les mourants dont j'étais entouré, me décidèrent bien promptement à quitter un séjour si triste et si affligeant. Je fus trouver mon capitaine, je lui montrais l'invitation de mes parents et je lui demandais la permission d'aller les joindre et en même temps quelque peu d'argent pour m'acheter des hardes. Il m'accorda l'un et l'autre et je m'acheminai le lendemain avec le Nègre de confiance.

Nous fîmes le trajet qui est de sept lieues en canot du pays et nous fûmes rendus de bonne heure dans la journée. Je fus accueilli par ma vieille tante Pitault-Papin, ainsi que par ses filles, avec toutes les expressions de la joie et du sentiment. On me donna une fort jolie chambre, un bon lit et j'eus toutes les aisances désirables. On me procura du linge de rechange, on me mit parfaitement à mon aise. Ce séjour délicieux fut pour moi un paradis terrestre. Il fallait peu de choses chez moi pour obtenir un grand contentement car à un homme nourri de misère et de privation il faut peu pour atteindre et même surpasser ses besoins. Ce qui me plaisait le plus était l'air aisé et engageant de mes hôtes.

Ma tante était une petite femme maigre d'environ 60 ans, aussi douce que timide. Trois de ses filles vivaient avec elle. L'aînée,

nommée Bouillonne, d'une mauvaise santé et menacée de pulmonie, était conséquemment triste, mais sans mauvaise humeur. Ses deux sœurs, Désirée et Félicité, étaient deux charmantes personnes de 19 à 22 ans, pleines d'embonpoint, de fraîcheur et de gentillesse. Joignez à cela de la gaieté et de l'esprit naturel, une fort jolie voix et beaucoup de dispositions pour la danse et le plaisir. Félicité, la plus jeune, s'amusa de mon innocence et me faisait des agaceries auxquelles je répondais assez gauchement. Il faut dire que j'avais bien peu l'expérience des femmes. Ma bonhomie leur plaisait, j'étais leur chevalier, ou plutôt leur marionnette, tellement dévoué à leurs volontés et à leurs caprices que pour tout au monde je n'aurais pas voulu leur déplaire. J'avais une si grande vénération pour mes cousines et je les croyais si parfaites que j'étais dans le cas de rompre des lances avec quiconque n'aurait pas pensé comme moi. Si bien qu'un jour me trouvant avec quelques jeunes gens même plus âgés que moi, chacun vantait la plus belle et son amie avait le pas. Je ne laissais pas s'échapper l'occasion de donner quelques graines d'encens à ma divinité. Ce parfum que je répandais sur elle ne fut pas senti ni éprouvé par un étourdi qui se mit à faire une mauvaise plaisanterie que je relevais avec beaucoup de dureté. Nous nous dûmes des injures et finîmes par la proposition du cartel²⁶. Comme l'habitude d'alors d'aller en veste ne pouvait comporter aucun port d'armes, il fut entendu que nous attendrions le commencement de la nuit pour nous rendre au lieu indiqué.

Nous nous séparâmes et partie des jeunes gens fut avec mon adversaire. Les autres vinrent me conduire, ils me vantèrent son adresse et sa bravoure. Je leur dis qu'il pouvait être un héros en salle d'armes mais que nous nous tâterions sur le champ de bataille. Je parlais alors plus par enchantement que par fanfaronnerie. De retour à la maison, je m'enfermais dans ma chambre, j'essayais de

manier une vieille rapière à mon cousin, mais j'étais bien novice à ce genre d'escrime. Plus je m'examinais et plus je voyais ma maladresse. Cela me jetait dans des réflexions qui n'étaient pas consolantes. Je tâchais de m'étourdir et de m'échauffer. La seule idée de ma cousine me conservait de la chaleur, cela ne m'empêcha pas d'être livré pendant deux à trois heures à des agitations assez pénibles. L'heure du combat approchait et je n'en étais pas plus à mon aise, mais un faux point d'honneur me soutenait. J'envisageais qu'en reculant je serais couvert d'ignominie et que je n'oserais plus me présenter devant ma cousine. Au jour fermant, je courus au rendez-vous avec mon épée sous le bras. J'y trouvais les témoins et le champion que j'avais à combattre. Il fut convenu par mes adjoints que nous ne nous ne battions pas à outrance mais qu'il fallait verser du sang. Je m'aperçus que la voix de mon adversaire était encore moins assurée que la mienne, je sentis qu'il avait plus de peur que moi et cela m'inspira du courage. Il est bon d'observer que les ombres de la nuit qui nous environnaient m'étaient d'un précieux avantage en ce que ma vue myope me permettait de distinguer un peu dans les ténèbres et qu'on ne pouvait pas juger facilement ma maladresse. Bref, nous mîmes l'épée à la main, et, sans autre talent de ma part que d'aller à bras raccourci, j'atteignis à la cuisse celui que je combattais. Il cria et se dit dangereusement blessé. Je crus l'avoir tué, je m'échappais aussitôt et courus à toutes jambes au logis. Je montais dans ma chambre et me livrais à toute l'amertume de ma situation, mes larmes inondaient mon visage. L'heure du souper étant arrivée, un domestique vint m'avertir. Je lui dis que j'étais malade et que j'allais me coucher.

Dans le moment qu'il portait ma réponse dans la salle à manger où tout le monde était rassemblé, on frappa à la porte de la maison. C'était deux des témoins qui demandèrent avec assez d'émotion à

me parler. On leur dit qu'une indisposition me forçait de me mettre au lit. Ils insistèrent. En les observant, on s'aperçut de leur trouble, on vit quelques gouttes de sang répandues sur les vêtements de l'un d'eux, on les questionna et l'on obtint bientôt la vérité. Ils contèrent toute l'histoire tragique et dirent que la blessure avait été visitée par un chirurgien et n'était aucunement dangereuse. Mes cousines montèrent aussitôt m'annoncer cette bonne nouvelle qui me débarrassa d'un poids insupportable que j'avais sur le cœur. Je descendis aussitôt embrasser mes camarades qui me comblèrent d'éloges, exaltant ma bravoure et mon habileté. On voulut les retenir à souper mais ils n'acceptèrent qu'un verre de liqueur.

J'ai depuis fait réflexion sur cet événement et j'ai vu que souvent les réputations ne tenaient qu'à un fil et dépendaient de l'occasion. Si je n'eusse pas été myope, si je ne me fusse pas battu dans l'obscurité, si je n'avais pas eu affaire à des hommes au moins aussi timides que moi, je n'aurais pas passé pour un brave à la Martinique parmi les jeunes gens de 18 à 20 ans. Ce que d'un côté je gagnais en réputation, je le perdais en plaisir. Mes cousines, et surtout Félicité qui était ma bien-aimée, s'observèrent davantage avec moi. Elles ne me firent plus les mêmes agaceries et me reprochèrent mon indiscretion. Ainsi, je troquais pour un grain de fumée des plaisirs innocents et tranquilles.

À ce petit événement près, je menais pendant trois mois une vie délicieuse. Quand on était mécontent de moi, on m'envoyait faire pénitence chez mon autre tante Pitault du Martray qui demeurait près l'intendance. Elle vivait avec son fils aîné et une de ses filles, trois autres étaient mariées et deux religieuses. Cette femme avait un caractère sec et grondeur, parlant beaucoup morale et dévotion. Elle me fit un très long sermon sur ma petite fredaine. Cette bonne dévote avait le talent de rendre sa maison déserte par le zèle

charitable qui l'animait à mordre sur la réputation d'un chacun. Elle n'épargnait même pas la mémoire de son mari et cela dans la seule vue de me désobliger. Son époux avait été un homme de plaisir, bon convive, aimant la bonne chère. Et quoi qu'il eût beaucoup de talents en commerce et qu'il eût fait des affaires brillantes, les repas fréquents qu'il donnait avaient dissipé une partie de sa fortune. À son décès, la veuve retrancha le luxe de la table et congédia les connaissances de son mari. Ce parti était louable. Elle était chargée d'une grande famille et le seul moyen de leur conserver une existence honnête tenait à l'économie. Elle s'était tellement privée de connaissances que nous nous trouvions toujours au petit couvert. Elle moralisait avant, pendant et après le dîner. C'était payer bien cher mon écot, mais je ne pouvais me dispenser de venir chez elle quand elle me l'ordonnait. Au surplus, ces petites nuances de contrariété me faisaient gagner avec plus d'empressement la demeure paisible de mon autre tante. Je m'y trouvais si délicieusement établi que je ne pensais point à la quitter. Mais comme il n'est point de bonheur durable dans ce monde, il me fallut, sur les avis de mon capitaine, retourner au bâtiment qui était sur le point de partir. Je dis adieu à tous les anges du paradis que j'avais habité. Je ne les quittais pas sans beaucoup d'attendrissement et de reconnaissance. J'éprouvais aussi la sensibilité de mes cousines qui furent émues et attristées de mon départ.

Je retournais donc à mon cachot pour y prendre le collier de misère. J'arrivais au navire quatre jours avant de mettre en mer et travaillais aux apprêts du départ qui arriva vers le dix octobre 1765. À peine fûmes-nous à trois lieues du port qu'il se déclara une voie d'eau considérable que les pompes ne pouvaient franchir. Nous fûmes contraints de faire route pour la rade de Saint-Pierre, nous y ancrâmes, mais on ne voulut pas nous y souffrir, attendu que la

saison de l'hivernage n'était pas finie et que les coups de vent ou raz de marée pouvaient nous jeter à la côte. Nous exposâmes que notre situation était encore plus périlleuse et qu'en nous obligeant à retourner au Fort Royal nous courrions le risque de couler en chemin, que ce danger était plus évident pour nous, qu'ainsi pour la sûreté des hommes, du bâtiment et des marchandises, il était indispensable que nous restassions sur la rade de Saint-Pierre pour y faire les réparations urgentes à notre navire. On ne nous accorda cette faveur qu'avec beaucoup de peine, et pour l'obtenir il fut nécessaire d'envoyer un exprès au Fort Royal où le gouverneur et autres puissances se tenaient. Dans le fait, il ne faut pas blâmer ces prudentes mesures car un mois avant il avait passé un ouragan qui n'avait laissé aucun vestige de bâtiment sur la rade de Saint-Pierre. Il y périt plusieurs bateaux bermudiens et deux navires qui, forcés par le vent, étaient venus y chercher un abri.

Je fus témoin de la tourmente du vent et de la furie des flots et il n'y a point d'ancres ni de câbles qui puissent tenir à un pareil choc. Je me souviens aussi que, malgré que les fenêtres, les contrevents et les jalousies fussent bien fermés et bien assujettis, la pluie se faisait jour partout, que partie de la couverture fut enlevée et que nous fûmes inondés dans la maison. Plusieurs vieux arbres qui avaient jusqu'alors bravé la violence du vent furent arrachés et quelques maisons furent renversées. Ces ouragans forment un spectacle effrayant. La nature en désordre paraît vouloir s'anéantir, les éléments semblent conspirer à sa destruction. On croit être enseveli dans le chaos. Tout à la fois se font ressentir le mugissement des vents, le déluge des eaux, les éclairs effrayants, les coups de tonnerre redoublés. La nature enveloppée d'un crêpe funèbre ne paraît être éclairée que par la lueur sombre du soleil, les animaux épouvantés ne savent où trouver un abri et l'homme,

inquiet et consterné, attend avec crainte et tristesse le retour du beau temps. Ces secousses terribles et menaçantes qui entraînent des accidents ramènent ensuite la fertilité.

Nous fûmes heureusement garantis dans le séjour que notre navire fit sur la rade de Saint-Pierre d'éprouver aucun événement fâcheux. Un chacun s'occupa à décharger une partie du bâtiment afin de boucher la voie d'eau qui nous incommodait beaucoup. J'aurais bien voulu prendre mon domicile à terre chez mes cousines mais le devoir l'emporta sur le plaisir. J'eus cependant la consolation de passer quelques instants avec elles. La sérénité que j'éprouvais dans cet asile contrastait bien tristement avec les incommodités que je ressentais à bord de mon navire. Il nous fallut près de vingt jours pour achever nos réparations et nous ne remîmes en mer que dans la fin d'octobre, avec beaucoup de méfiance sur la solidité de notre frêle machine qui ne tenait ni dans le corps, ni dans le gréement, ni dans la mâture, et dont l'équipage était épuisé. On balançait longtemps pour nous condamner mais l'intérêt l'emporta sur le salut des hommes. Les premiers jours de notre traversée furent accompagnés de beau temps et d'une belle mer. Nous fûmes favorisés par des vents favorables jusqu'à la distance de 150 lieues des côtes de France.

Quelques contrariétés et un peu de mauvais temps nous firent craindre pendant huit jours consécutifs d'être submergés. Nos voiles ne tenaient pas, nos manœuvres se brisaient et le bâtiment faisait eau à ne pouvoir affranchir la pompe. Joignez à cela le froid pénétrant qui nous semblait excessif. Il nous incommodait beaucoup plus que d'autres Européens, attendu que nous étions mal vêtus, mal couchés, et qu'il y avait près de deux ans et demi que nous étions habitués aux climats de la zone torride. L'équipage était faible et moitié sur les cadres. Nous n'avions qu'un seul officier en état de

diriger la route. Le capitaine et le second étaient restés à la Martinique. Le second capitaine, Virdet, fut couché pendant tout le cours de la traversée, arrêté par la goutte. Il n'y avait que deux enseignes en état de faire le quart et toute la besogne reposait sur un seul pour la direction du bâtiment. Nous étions si affaiblis que le pilotin Dupé et moi fûmes nécessités de faire l'ouvrage des matelots timoniers pendant toute la traversée. C'était un rude métier que d'exercer un pareil poste dans un navire qui gouvernait aussi mal. Il fallait une attention continuelle et ne pas abandonner un instant les élans du bâtiment. Nous avions, mon camarade Dupé et moi, un tel exercice de ce travail, et nous nous en acquittions si bien, que, dans les moments les plus difficiles, c'était toujours nous qu'on employait de préférence et nous passions deux heures sur quatre au gouvernail. Le poste n'était point commode parce que la timonerie n'était point couverte.

Je me souviens qu'il m'est arrivé plusieurs fois dans les mauvais temps, quoique exposé à l'air et à un froid très rigoureux, d'être nécessité de quitter mes vêtements parce que mon corps était autant baigné de sueur que par la pluie. Pour entretenir et ranimer nos forces qui tenaient difficilement à un aussi rude travail, nous avions la bouteille de tafia à côté de nous et j'en buvais à pleins verres, non par goût, mais par le besoin de me soutenir. Je ne m'enivrais pas parce que les spiritueux s'évaporaient promptement par une transpiration forcée. J'ai été pendant près de dix jours livré à un travail excessif, mal nourri, ne pouvant rien manger de chaud le mauvais temps nous empêchant de faire la cuisine, mal couché, sans pouvoir dormir parce que les vagues qui tombaient sur notre pont pourri pénétraient par toutes les coutures et nous baignaient dans nos hamacs, sans habillement et sans linge à pouvoir changer, excédé par un travail excessif occasionné par le service continuel des

pompes. Il n'y avait pas de jour que nous n'aveuglions quelque voie d'eau, on en boucha jusqu'à 19. Quand je pense que j'ai pu soutenir cet excès de misère à l'âge d'environ 17 ans et demi, à la suite des fatigues d'un long et pénible voyage, et me fait croire que j'étais bien fortement constitué. Mais l'expérience m'apprend chaque jour que ce n'est pas en vain qu'étant jeune on force la nature et que tôt ou tard on se ressent des misères que l'on a éprouvées. Mais ce n'est pas le temps de me livrer à d'aussi amères réflexions, je reviens à mon sujet.

Après ce mauvais temps de crises et de bourrasques ou nous nous trouvâmes souvent entre la vie et la mort, les éléments déchaînés contre nous cessèrent de nous poursuivre. Nous avons besoin de quelques jours de répit pour sécher nos habillements, rétablir un peu nos voiles et nos manœuvres délabrées. Une belle mer et un vent favorable nous poussèrent en route. Nous approchions de terre sans savoir positivement où nous étions parce que le soleil ayant été couvert pendant une semaine nous ne connaissions que par estime notre position. Nous nous abandonnions à la joie de revoir notre patrie et de nous rétablir dans le sein du repos le malaise où nous étions ; nous venions de prendre le quart de quatre heures du matin, nous étions poussés par un vent léger d'ouest sud-ouest, la mer parfaitement unie. Nous avions pour voilure le grand hunier et la misaine, j'étais tranquille sur le pont avec le maître d'équipage, la lune nous éclairait faiblement parce qu'il tombait un petit brouillard. Dans le silence profond où nous étions, il me sembla entendre le bruit d'une vague animée. Je dis au maître de prêter l'oreille. Il le fit et n'entendit rien. Pour moi, dont l'ouïe est meilleure que la vue, je me confirmais de plus en plus sur le bruit qui grossissait. Il affecta enfin l'oreille du maître qui fut soulever le point de la misaine et aperçut les brisants devant nous

dont nous n'étions pas éloignés de 300 toises. Ils paraissaient s'étendre en cercle bâbord à nous et tribord paraissait plus dégagé. Je courus de suite derrière à la barre en criant à l'officier de quart que nous étions sur le point de tomber sur les récifs et qu'il fallait installer les voiles pour venir sur tribord.

On sonna en même temps le branle-bas, tout le monde se mit à la manœuvre et le navire dans le péril où nous étions fut bientôt manœuvré. On jeta ensuite le plomb de sonde qui ne rapporta que cinq brasses et demie. Nous étions alors au 20 décembre et il était cinq heures du matin. Dans les plus courts jours de l'année, nous avions encore deux grandes heures avant d'être éclairés sur notre situation. Le jour parut. Le soleil était même au-dessus de l'horizon sans que la lueur pâle qu'il répandait pût nous rien faire distinguer. Le brouillard continuait, nous ne voyions plus de brisants. Nous continuâmes de courir la bordée du sud jusque vers les dix heures du matin. Les vents commençaient à souffler. Nous nous tenions sur les deux huniers et la misaine. Celui qui dirigeait la route n'ayant calculé le chemin que par l'estime, ignorait quels étaient les écueils que nous avions vus. Il crut que pour notre sûreté il était à propos de virer de bord et de courir au nord, ce qui fut exécuté.

Le brouillard s'épaississait de plus en plus, le vent augmentait de force et la mer devenait lourde. Nous avions les yeux ouverts sur les écueils qui ne devaient pas être loin de nous. Nous les aperçûmes et vîmes avec effroi que nous étions dans le danger le plus éminent de nous briser dessus. Il fallait pour nous garantir de ce naufrage augmenter de voiles et notre navire en avait autant qu'il pouvait porter. Mais, au risque de chavirer ou de briser la mâture, il fut décidé qu'on armerait la grand-voile, ce qui ne fut pas un petit travail pour un équipage de moribonds que nous étions. Un chacun donna tout ce qu'il lui restait de force et ce qui nous paraissait

impossible à l'imagination fut néanmoins exécuté. Il était grand temps d'établir cette voile car nous longeâmes de si près les récifs que le renvoi de la vague brisée sous le vent entra à bord. Cette crise ne dura pas plus d'un quart d'heure mais elle fut bien terrible. Chacun de nous se voyait au moment d'être englouti par les flots et brisé contre les rochers. Si jamais j'ai cru entendre sonner ma dernière heure c'est à ce moment critique. Mon cœur était froid et enveloppé des nuages de la mort, sans cependant perdre l'espérance qui ranimait le courage.

Quand nous fûmes un peu éloignés du danger sans être hors de risque, on parla de faire un vœu et le vœu fut accepté à la vierge de bon secours, ainsi qu'à saint Clair, en buvant de l'eau de vie. Dans la situation alarmante où nous étions il fallait plus veiller que prier. On distribua des vivres à l'équipage, chacun à son poste et les malades qui depuis plusieurs jours n'étaient pas sortis de l'entrepont avaient le leur. Ce qui alarmait le plus était de ne pas connaître positivement dans quels parages se trouvait notre navire. Nous étions des agonisants qui avalaient leur dernier calice d'amertume qui pouvait leur donner le trépas ou les rappeler à la vie. Nous ignorions si la route que nous tenions nous conduisait sur des rochers ou nous les faisait éviter. Nous continuâmes tout le jour la même bordée. À l'entrée de la nuit, nous mîmes à l'autre bord.

Cette nuit cruelle fut des plus effrayantes et la longueur des ténèbres en augmentait encore l'horreur. Personne ne dormit. Le gouffre paraissait entrouvert sous nos pas et on s'attendait à chaque instant de s'y voir précipités. Heureusement que les vents et les flots se calmèrent. Nous attendions le jour avec grande impatience, il nous éclaira sans nous faire connaître notre position. Un sombre brouillard nous enveloppait, nous ne voyions aucune terre. Nous fondions de quatre heures en quatre heures et le peu de profondeur

de l'eau nous donnait à connaître que nous n'étions pas éloignés de la côte. Le jour et la nuit suivante nous laissèrent dans la même perplexité, accablés de fatigue et de sommeil. Après avoir passé 48 heures dans des troubles perpétuels, nous aperçûmes enfin une chaloupe de pêcheurs. On tira du canon pour la faire venir à bord, elle s'y rendit. On nous mit un pilote à bord qui était de Belle-Île. Nous sûmes par lui le lieu où nous étions, que les rochers où nous avions manqué de nous perdre étaient les chiens Perrins de l'île d'Yeu. Nous vîmes que nos craintes avaient été bien fondées et que nous avions connu les plus grands risques de naufrage. Avec ce pilote nous fûmes tranquilles, et, malgré notre impatience de donner à terre, nous fûmes encore contraints de louvoyer jusqu'au lendemain que le temps s'éclaircit et permit de découvrir la terre.

Le vent était favorable, nous en profitâmes pour entrer en rivière. Nous arrivâmes le 25 décembre 1765, à Mindin, dans la soirée. Nous envoyâmes de suite chercher des vivres à terre, dont nous avons grand besoin, ainsi que des hommes pour pomper et manœuvrer le bâtiment. Nous trouvâmes bien des subsistances mais comme il était fête personne ne voulut venir à bord, de sorte que, quoique dans le port, il nous fallut encore veiller pour faire jouer les pompes parce que le navire ne tenait pas. Le lendemain, je demandai au vieux bouc Virdet, notre capitaine qui depuis six semaines sortait pour la première fois de sa tanière, la permission de monter à Nantes qu'il me refusa très durement. Alors je pris la ferme résolution de partir sans son consentement à la première occasion que je rencontrerai. Effectivement, à l'entrée de la nuit, il se présenta en couple de bord une barge de poisson qui montait à Nantes. En un clin d'œil je ramassai mon petit trousseau qui était fort léger, sautai furtivement dans la barge, et m'installai tout à mon aise sous la cabane des bargers. Quoique ce sale réduit fût bien puant et bien incommode et

qu'il fit grand froid, je trouvai ma situation délicieuse. Je dormis toute la nuit d'un profond sommeil et ne fus réveillé que le lendemain matin sur les cinq heures. On me dit que nous étions rendus à Nantes, je crus que c'était un songe, qu'on se moquait de moi.

1. Aux débuts du XVIII^e siècle, les négriers nantais opèrent surtout à l'est du golfe de Guinée, notamment à Ouidah. Leur aire commerciale s'étend ensuite, des années 1720 aux années 1740, allant du Cap de Monte (Sierra Leone) à Epe (Benin). Entre 1748 et 1762, manquant de moyens ou peu informés, certains Nantais décident de restreindre l'envergure de leurs expéditions, se concentrant sur le Sénégal, la Sierra Leone et Cacheu (Guinée Bissau). Lorsque *Le Prudent* se prépare à appareiller, ces régions ne les attirent cependant plus guère car ils s'orientent largement vers celles situées entre l'est du delta du Niger et l'Angola (O. GRENOUILLEAU, *Nantes au temps de la traite des Noirs*, Paris, Hachette, 1998, p. 57-65). Le manque de clairvoyance du capitaine James est patent.

2. Paimboeuf est alors le principal avant-port de Nantes. À la veille de la Révolution, du fait de l'ensablement de la « rivière de Loire », ne montent à Nantes que des navires de 100 à 170 tonneaux à pleine charge. Ceux d'un port plus considérable déchargent leurs marchandises à Paimboeuf et Saint-Nazaire. En 1780, les quinze seizième des 5 000 à 6 000 habitants de Paimboeuf y sont par état attachés au service de la marine. En période d'activité normale, une centaine de navires y est au mouillage. En 1791, Paimboeuf est érigé au rang des principaux ports de commerce de la France (Archives départementales de Loire-Atlantique, 6 JJ 184, « Tableau des ports de commerce »).

3. Musser : cacher.

4. Quille : pièce axiale située à la partie inférieure d'un navire. C'est sur elle que repose la charpente de la carène. Bau : traverse maintenant l'écartement des murailles (tout ce qui constitue l'épaisseur de la coque d'un navire) et soutenant les bordages. Entrepont : partie comprise entre la cale et le pont supérieur. Sur un navire de commerce classique, c'est là que logent les matelots. Sur un négrier, l'entrepont est aménagé pour les « parcs » à esclaves.

5. Les navires négriers disposent souvent d'un équipage relativement nombreux (nombre d'hommes par tonneau). Cela s'explique par le travail de surveillance des esclaves, et par la forte mortalité qui sévit parmi les marins.

6. Située à quelques kilomètres en aval de Paimboeuf, la rade de Mindin est alors généralement réservée aux gros porteurs de plus de 600 tonneaux. Les bâtiments de 200-250 tonneaux en pleine charge s'arrêtent à Couëron, ceux de 300 à 400 tonneaux atteignent Paimboeuf.

7. Salétin, habitant de Salé, au Maroc. Les corsaires salétins sont particulièrement actifs au ^{xvii}^e siècle, attaquant les navires chrétiens et réduisant leurs équipages en esclavage. Ils sont encore craints un siècle plus tard.

8. *Agnus-dei* : médaillon béni portant en effigie l'Agneau mystique.

9. Santiago, île du Cap-Vert.

10. On distingue plus d'une centaine de types différents de marchandises de traite. Elles se regroupent généralement en deux grandes catégories. La « grande marchandise » englobe les indiennes et les toiles de Guinée (textiles, généralement cotonnades), la « petite » toutes les autres (armes, verroterie, alcool, porcelaine, fer, plomb...). Mais c'est toujours avec un assortiment de marchandises variées que l'on achète un esclave, et certaines sont plus ou moins recherchées, selon les régions. Les négriers doivent donc s'adapter à la demande locale.

11. Hourque : ancien navire de charge hollandais, à flancs renflés et très lent. Par extension, se dit d'un bâtiment peu sophistiqué.

12. *Le Phoenix* est un bâtiment de 120 ou 150 tonneaux, monté par 31 hommes et commandé par Joseph Mary. Armé par Espivent de La Villeboisnet, il embarque 223 esclaves à la côte de Guinée : 26 meurent durant la traversée, ainsi que 9 hommes d'équipage (J. METTAS, *Répertoire des expéditions négrières françaises au ^{xviii}^e siècle*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1978, t. I, Nantes, 764).

13. Filière : collier.

14. Agnus-dei.

15. Manioc.

16. Barre : en référence à une barre de fer, sur la côte occidentale d'Afrique, le terme désigne l'assortiment des marchandises servant d'unité pour estimer la valeur d'un esclave. On parle d'« once » dans le golfe de Guinée, de « paquet » en Angola.

17. Paiement des coutumes : versement du tribut aux autorités africaines, nécessaire avant même de commencer les négociations de traite.

18. Calculé sur l'ensemble de la traite atlantique, le taux de mortalité moyen des esclaves embarqués est de 12,2 % (slavevoyages.org, décembre 2019). Cette moyenne masque de très importantes variations, chaque expédition constituant un cas unique. Le pourcentage diminue à la fin du ^{xviii}^e siècle. Il oscille alors entre 3,9 et 9,5 % pour les négriers nantais. Notamment du fait des fièvres sévissant sur les côtes d'Afrique, le taux de mortalité est élevé chez les marins. Sur les 1 190 expéditions françaises du ^{xviii}^e répertoriées par Jean

Mettas, le taux de mortalité est de 17,8 %. Sur les 5 100 marins embarqués sur les négriers nantais renseignés entre 1789 et 1793, 10,9 % meurent, 9,7 % sont débarqués à un moment ou un autre de l'expédition, 2,7 % désertent, 3,2 % ne laissent pas de traces. Les informations dont fait état le *Répertoire* de Jean METTAS (*Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, Nantes, réf : 760) confirment le récit de Joseph Mosneron et le caractère désastreux de l'expédition. *Le Prudent* est un navire de 120 tonneaux, monté par 34 hommes, commandé par Antoine James puis Pierre Virdet. Armé par Lourmand et Fruchard, il traite 220 à 248 esclaves. Au total, 56 (soit entre 22 et 25 %) périssent lors de la traversée. Onze hommes d'équipage (soit 32 %) meurent au cours du voyage : 8 à la côte d'Afrique ou en mer, 2 à la Martinique, 1 indéterminé.

19. Listons : ornements longitudinaux, en saillie ou en creux, s'étendant au niveau du pont, de l'avant à l'arrière du bâtiment. Chaffaud : ici, planche de bois établie latéralement, afin d'augmenter la surface disponible dans les « parcs » à esclaves de l'entrepont.

20. Assise sur le plancher de l'entrepont, cette rambarde est élevée entre les deux gaillards. Hérissee de pointes de défense, elle est destinée à faciliter la défense du navire en cas de révolte d'esclaves.

21. Le chirurgien embarqué est parfois compétent, mais cela n'est pas fréquent. Et, dans le meilleur des cas, il reste sans remèdes contre les fièvres. Il faut attendre les années 1840 et la prise préventive de quinine (d'abord chez les soldats britanniques) pour en éviter les affres. Aussi, sur un négrier, le rôle du chirurgien consiste-t-il surtout à sélectionner les esclaves que l'on va traiter, avant de les marquer.

22. À bord des navires, on procède généralement à la vente des biens des marins décédés. Au retour, le produit de l'opération est attribué à la famille.

23. Nom vulgaire de l'anatife, genre de crustacé cirripède longtemps regardé comme un mollusque.

24. À la fin du siècle, il faut entre un et deux mois à un négrier nantais pour rejoindre les Antilles.

25. Escalin : monnaie d'argent pesant 4,95 g., équivalent au shilling anglais, frappé aux Pays-Bas au XVI^e siècle pour le commerce extérieur.

26. Proposition du cartel : provocation en duel.

ENTRE DEUX VOYAGES

*L'auteur retrouve la maison paternelle
où l'on ne le reconnaît plus.*

*Le navire Le Prudent achève là sa carrière.
Amoindri, choqué, Joseph Mosneron ne s'est guère
enrichi.*

*Il va rendre hommage à la Vierge du Bon Secours
et à saint Clair. Il découvre les premières règles
de l'arithmétique,
à 17 ans, suit des cours d'hydrographie,
est attiré par la comédie mais n'a guère les moyens
d'y consacrer son temps. Il présente ses frères et sœurs,
et notamment Jean-Baptiste, dit le Philosophe.
Ses forces se rétablissant, il est question d'un autre
voyage*

*à la côte d'Afrique, comme second lieutenant.
L'auteur, à qui l'on a fait comprendre
qu'il ne devait plus être à la charge d'autrui,
redouble alors d'ardeur à l'étude
afin de se préparer aux charges de ce nouveau voyage.*

On eut peine à me tirer d'erreur, cependant je vis la terre à mes côtés et ne doutais plus de mon bonheur. Ce fut le 27 décembre que je revis la maison paternelle. Il y avait 28 mois et demi que je l'avais quittée. Je ne me rappelais pas trop la demeure de mon père. Je demeurais errant sur les quais de la Fosse¹, en attendant le jour, sans trop connaître la carte. J'épiais les premières boutiques qui s'ouvraient pour demander où je demeurais. On me l'enseigna. Les portes d'allée sur la rue ne se fermaient pas alors la nuit de sorte que je montais les deux étages avec mon petit sac de hardes sur le dos. Je sonnais avec une palpitation de cœur qui me laissait à peine respirer. Je n'attendis pas longtemps. Ma mère ainsi que les domestiques étaient levés, on m'ouvrit. Je demandais M. et Mme Mosneron. La domestique ne me reconnut pas, elle me conduisit dans la cuisine où je trouvais ma mère en prière auprès du feu.

Je sautai à son cou, je l'embrassai sans pouvoir proférer une parole. Je l'effrayai. Elle ne soupçonnait pas qui j'étais et jeta un cri. Je lui dis alors que j'étais son fils. Elle avait peine à se le persuader. Quand je partis j'étais un enfant imberbe avec les couleurs et la fraîcheur de la jeunesse. Je revenais grandi de plus de six pouces, le visage maigre et plombé, le menton couvert de barbe, la voix plus grave, les membres plus développés. Joignez à tout cela l'accoutrement d'un sale matelot portant havresac sur le dos.

Cependant je conservais les traits de famille et plus encore le sentiment de la Nature qui m'attachait aux auteurs de mes jours. En m'examinant et en me considérant de plus près, on dit *c'est lui ! c'est lui !* Malgré mon costume dégoûtant, je fus embrassé et caressé par ma mère et par mes sœurs qui me renvoyaient de l'une à l'autre en s'écriant à chaque instant *mais c'est bien lui ! Tu as eu bien des misères ? Contes-nous donc ça ?* Je n'avais pas fini de répondre à une question qu'on m'en faisait dix autres à la fois. Cependant, lorsqu'une partie de la curiosité fut satisfaite, on s'aperçut qu'il fallait songer à me tirer de la fange où j'étais. Les mêmes habillements depuis dix jours avaient mouillé et séché sur mon corps, ils répandaient une odeur désagréable. On fit chauffer de l'eau pour me décrasser de la tête aux pieds. On me donna du linge blanc et d'autres vêtements. J'avais grand besoin de cette réparation. On me donna à manger et j'étonnais par mon appétit. Depuis deux mois nous ne mangions que du biscuit et du bœuf salé, je trouvais le pain et le beurre frais un met délicieux.

Mon père se leva sur les huit heures. Comme j'avais changé de décoration, il me reconnut sans difficulté, causa tranquillement avec moi de mes voyages et était le seul à ne pas s'étonner de me voir une figure hâve et de porter les traits d'un homme de vingt ans tandis que je n'en avais pas dix-sept et demi. Toute la journée on me regarda comme un enfant retrouvé, car plusieurs fausses nouvelles avaient annoncé que j'étais mort dans le cours du voyage.

Tandis que je jouissais à Nantes de me trouver dans le sein de ma famille, notre navire *Le Prudent* que j'avais laissé à Mindin finissait sa carrière. On monta ce bâtiment à Paimboeuf. Comme il fallait continuellement le pomper, que d'ailleurs il n'y avait pas assez de sable pour le mettre aux Quatre Amarres, on trouva plus expédient de l'échouer sur les vases du Bas-Paimboeuf². Ses

membres étaient si vermoulus et sa carcasse si usée que malgré que l'échouage fût bon et le navire bien assis sur la vase, il s'enfonça à la basse mer. On arrachait les clous et les chevilles dans son fond comme s'ils eussent été piqués dans du fumier. Au dire de tous les hommes du métier il tenait du prodige que ce navire ait pu faire la traversée. Si nous eussions tardé de quatre heures à entrer à Mindin, notre bâtiment eut été allé voir le fond de la mer, et voici pourquoi. En jetant l'ancre à Saint-Nazaire les vents changèrent et devinrent tellement contraires que le navire *La Prospérité*, capitaine Boullon, dans lequel mon frère Alexis était lieutenant, quoique mouillé aux Charpentiers distants de six lieues de l'endroit où nous étions, fut forcé de prendre le large. Il n'attrapa qu'à grand peine la baie de Quiberon où il passa deux mois de l'hiver très rigoureux 1766. À coup sûr, si notre frêle machine eut été exposée à tous les mauvais temps que le navire *La Prospérité* éprouva, elle n'aurait pu y tenir, elle eût été chercher le fond de la mer. Un ange tutélaire veilla sur nos destinées et empêcha que la mesure de nos maux fût tout à fait comblée. Ce fut pour nous un bonheur infini de venir faire naufrage dans le port.

Avant de me tirer de ce pénible voyage, il est dans l'ordre que je fasse mention des salaires que j'en recueillis. Mes appointements étaient de dix livres par mois, ce qui me donnait, déduction faite des avances et des invalides, environ 250 livres. Cette somme était assurément bien acquise, mais avant que de me présenter chez les armateurs, Messieurs Lourmand et Fruchard, pour en percevoir le montant, je fis la récapitulation de l'argent qui m'avait été avancé par le capitaine, des effets achetés aux inventaires et des hardes que quelques personnes de l'équipage m'avaient vendues. Je vis avec chagrin que lorsque tous ces objets seraient payés mon petit pécule se réduirait à rien et que j'aurais péniblement travaillé

pendant plus de 28 mois pour m'acheter les hardes les plus indispensables pendant le cours du voyage, que si ces habillements m'eussent été fournis de la maison paternelle, comme à mes autres frères et sœurs, je jouirais alors du fruit de mes travaux.

Ce raisonnement me paraissait fort juste, mais je savais bien que mon père ne le goûterait pas et qu'il fallait agir auprès de lui de supercheries. En conséquence, je lui fis un compte d'apothicaire de mes dettes qui pouvaient se monter à environ 220 livres. Je les grossis de 100 francs de plus. Je lui exposais donc ma situation et lui demandais de l'argent pour compléter avec mes gages le montant de mes obligations. Cette petite requête lui donna un peu d'humeur. Il me reprocha de n'être point ménager. Je lui répétais mes doléances en lui observant qu'on m'avait donné en partant du linge et des habillements pour un voyage de huit mois qui avait été de vingt mois plus long. Je lui arrachais avec peine 120 livres. Avec cette somme et le produit de mes salaires, je payais mes dettes et il ne me resta pour tout profit qu'environ 130 livres. Certes, ce n'était pas trop pour avoir travaillé bien péniblement pendant 28 mois, cela faisait ressortir mes petits profits à environ trois sous par jour.

Au résumé, dans un âge où la Nature se développe pour atteindre à la perfection, où le corps a besoin de tous les accessoires nécessaires pour perfectionner son développement, où il faut une nourriture saine et abondante, un travail modéré, un climat conforme à notre tempérament, un air salubre, des vêtements commodes pour se mettre à l'abri de l'intempérie des saisons, des habitudes paisibles, des sociétés convenables, une éducation relative à son état, avec ces ressources ordinaires, je fus devenu plus fort, d'une constitution ferme ; je me serais en outre formé quelques idées par l'étude et la lecture.

Qu'ai-je donc acquis pendant ce pénible voyage de 28 mois et demi ? Des maladies et de l'ignorance, une mauvaise nourriture qui a énérvé mes forces, un travail excessif qui m'exténuaît encore davantage, un climat humide et brûlant qui écrasait mon tempérament, des vêtements sales et dégoûtants qui m'exposaient à toutes les injures des saisons. L'air empoisonné qu'on respire, les émanations pestilentielles provenant des Noirs entassés dans le navire m'affectaient la poitrine³. Des habitudes grossières des sociétés de matelots, une éducation telle que le dernier des malheureux la reçoit, pas une occasion de pouvoir lire, écrire, se former le jugement, acquérir la moindre connaissance, voilà le fruit de 28 mois et demi du temps le plus précieux de ma jeunesse. Oh hommes que la fortune aveugle, vous allez chercher bien loin les maux et les maladies ainsi que toutes les misères qui affligent l'humanité. Que ne restez-vous dans vos foyers pour vivre tranquilles, sans courir après des chimères qui prématurent chez vous les misères de la vieillesse !

Les jeunes gens ne voient pas tout cela lorsqu'ils entreprennent des voyages dont ils ne peuvent calculer la portée. Les pères devraient les conduire ; mais je ne ferai pas le reproche au mien de m'avoir embarqué. Il fut séduit et trompé par le capitaine James qui a fini par lui faire perdre environ 30 000 livres qu'il lui avait prêtées. Voilà ma première course achevée. Puissent mes enfants être garantis de pareils maux. Ma tendresse pour eux les en préservera. Mon expérience les conduira, ils m'écouteront, ils n'entendront jamais que la voix d'un père, d'un ami, qui ne vit et ne respire que pour leur bonheur.

Quoique nous fussions bien arrivés, nous ne fûmes pas encore quittes de toutes les misères du voyage du *Prudent*. Le jour où nous manquâmes de nous perdre corps et biens sur les récifs de l'île

d'Yeu, nous fîmes un vœu à la vierge de Bon Secours ainsi qu'à saint Clair, et ce vœu comportait que nous devions les visiter l'un et l'autre nu-pieds, nu-tête, avec une simple chemise et une culotte. Nous devions commencer par la chapelle de Bon Secours, y entendre la messe un cierge à la main et nous rendre ensuite dans notre état de nudité à Saint-Pierre où était la chapelle de saint Clair, y entendre une autre messe, au risque de mourir de froid. Nous remplîmes indiscrètement cet acte de dévotion dans les premiers jours du mois de janvier 1764. Il gelait à pierre fendre. Plusieurs d'entre nous ne purent résister à ce froid rigoureux. Je le supportais avec beaucoup de peine et de déplaisir, et je pense que sans ma mère qui était très religieuse je m'en serais dispensé. Dans le fait, Dieu prescrit-il à des malheureux exténués de fatigue, qui avaient l'air de spectres ambulants, de braver pour lui complaire l'âpreté de la saison et de courir le risque de mourir de froid ou tout au moins d'être grièvement malade ? C'est ainsi que souvent, pour se tirer d'un mauvais pas, on fait des vœux téméraires et indiscrets qui vous engagent dans des démarches nuisibles.

Rendu au soin de ma famille, environné d'un calme profond, je respirais pendant quelques jours le besoin du repos. Il m'était bien nécessaire. J'avais à réparer un corps brisé et exténué par les fatigues, par les veilles, par les mauvais aliments, par les outrages d'un climat brûlant et encore plus insalubre, à quoi il faut joindre toutes les inquiétudes de l'éloignement de ma famille et le désagrément d'une mauvaise société qui n'avait été interrompu que pendant le séjour chez ma bonne tante Pitault Papin de la Martinique. Pour un cœur sensible, pour une âme aimante, la compagnie d'hommes grossiers devenait un tourment pour les affections morales qui ne contribuait pas pour un peu à donner des secousses malfaisantes à la machine.

Ma mère voulut bien s'occuper de mes habillements qui tombaient en lambeaux ; toute ma garde-robe ainsi que mon linge ne valaient pas une pistole. On me fit faire deux habits complets, un de drap bleu foncé avec une petite tresse en or et l'autre de filés blanc uni ; tous les deux doublés en coton parce qu'on se regardait au milieu de l'hiver et qu'on voulait éviter la dépense de donner de nouvelles doublures pour le printemps. Quand je fus dégrasé et vêtu, je fus rendre mes devoirs à mes tantes et visiter quelques connaissances. Je ne fus pas reconnu tant j'avais le visage brûlé, les joues avalées, la taille élancée et le menton couvert de barbe. J'étais parti enfant, bouffi et tout rond, et je revenais homme. Deux ans et demi d'absence dans un climat rongeur avaient changé mon physique à me rendre méconnaissable. Cependant, le type que la Nature avait empreint dans l'ensemble de mes traits s'était conservé. Il est rare de voir des familles qui aient au physique plus de cet accord de ressemblance que la nôtre.

Me voilà donc sortant de la cage du bâtiment et revenant du nouveau monde, rendu à mon pays et à ma famille. Tout à Nantes était pour ainsi dire étranger pour moi, et les hommes et les choses. Je n'y connaissais personne et formais quelques liaisons du moment. Après avoir passé quinze jours dans l'oisiveté, il fut question de me donner des maîtres car je n'avais d'autre talent que celui d'apprenti matelot. Mon éducation de collègue était perdue, j'entendais à peine quelques mots de latin. Je savais lire et écrire et c'était à peu près toute ma science. Quant à mon écriture, elle était mauvaise et sans aucun principe. Jamais il n'était entré dans le plan de mon éducation de me former la main, et les pieds de mouche que je faisais en écrivant mes thèmes sur les bancs du collège n'avaient pas atteint de perfection dans les 29 mois que j'avais passés en mer. Au contraire, l'habitude de manier les cordages, la barre de gouvernail

et l'aviron, avait fait contracter une rigidité dans les articulations des doigts qui me rendait la plume difficile à tenir. Il me fallut donc corriger mes jolis petits pieds de mouche et les échanger pour des caractères qui seraient lisibles. On m'envoya pour cela chez M. Vincent qui était le plus en réputation. Il était chargé en même temps de m'apprendre les premières règles de l'arithmétique, de sorte qu'à 17 ans et demi j'étais moins avancé qu'un enfant de dix ans.

C'était honteux pour moi de me voir confondu avec de petits marmousets qui en savaient plus que moi. Mon amour-propre en souffrait beaucoup. Je sollicitais instamment le maître de me faire passer dans un très petit cabinet qu'il s'était réservé et qui attenait à la classe, et j'obtins de lui cette faveur par l'augmentation de prix que je lui proposais. Ce supplément, je le pris sur mon petit pécule ; j'avais envie de me livrer à l'enseignement et de n'être pas distrait. Je m'occupais de mon mieux, sans faire de grands progrès, parce que voulant sauter à pieds joints sur les principes et sur l'écriture en gros, je voulus de suite atteindre le fin comme le plus approprié à mes goûts et à mes besoins. Ce qui retarda le plus les progrès où mon aptitude et mon assiduité devaient me conduire fut l'hiver rigoureux du commencement de l'année 1766. Les glaces furent en rivière dans les mois de janvier et février, de sorte que dans le petit réduit que j'habitais l'encre se gelait dans l'encrier et j'avais peine à saisir la plume entre mes doigts. Si je rentrais à la maison, je n'y avais pas plus de commodités. Logé à un quatrième étage dans une mansarde exposée au nord et sans cheminée, il n'y avait pas le moyen de m'y livrer à aucune application.

D'ailleurs, l'écriture n'était pas mon seul exercice. Me destinant à l'état de marin, il fallut bien en apprendre la théorie. On m'envoya chez le maître d'hydrographie pensionné pour la ville. Son nom était

Gigaud. Cet homme était une espèce de fou systématique qui donnait ses rêveries pour des principes, qui n'entendait pas ce qu'il voulait expliquer et se faisait encore moins comprendre de ses écoliers. D'ailleurs, sa classe était assez nombreuse parce qu'il n'en coûtait rien ou très peu de choses. Cet homme n'avait aucune des qualités propres à l'enseignement ; mal élevé, sans éducation, il jurait à tout propos et s'emportait indignement contre l'écolier qui ne comprenait pas les explications qu'il lui faisait. Ses leçons ne pouvaient être entendues que par une très petite partie de son auditoire parce qu'il les basait sur l'entendement des plus instruits, de sorte que celui qui venait pour la première fois dans sa classe était censé [être] au cours de tout ce qu'il avait expliqué dans ses précédentes leçons. Il devait comprendre les choses les plus abstraites dont il n'avait pas la moindre idée. Avec un tel professeur on se meublait la tête de mots sans pouvoir les soumettre au raisonnement. Avec une imagination aussi lente et aussi difficile qu'était la mienne je me donnais à tous les anges pour devenir habile, mais il n'y avait ni ange ni diable qui put me faire rien comprendre. J'ouvrais mes oreilles dans le plus grand recueillement, je me donnais la torture pour apprendre, mais je ne retenais que des mots avec lesquels je ne pouvais coudre une phrase. Dépité, découragé vingt fois pour une, je pensais douloureusement que je ne serai jamais qu'un sot ne pouvant entendre les démonstrations du professeur.

Je cherchais si dans les livres, à force d'étude, je parviendrais à comprendre les premiers éléments de l'état auquel je me destinais ; je m'enfonçais dans la lecture et je vis avec surprise qu'à force de méditation l'art n'était pas si difficile et entièrement hors de ma portée. Si toutes les difficultés ne s'aplanissaient pas à mon imagination, du moins les plus susceptibles d'être comprises se

gravaient dans mon entendement. Ce premier développement me donna du courage et mit à ma portée quelques-unes des leçons du professeur que je suivais toujours. J'entendais raisonner les plus instruits, je les voyais opérer pour la manière de prendre hauteur, de pointer la carte, de faire usage du quartier de réduction, et leur entretien me donnait des notions plus favorables que celles que je pouvais tirer du maître.

Si j'étais avide de travail, je n'avais pas moins d'attrait pour le plaisir, et surtout pour la comédie. Mais mon pécule était léger. J'étais économe par fierté, ne voulant pas tendre la main pour frayer à mes amusements ; de plus, ma mère qui de sa vie n'avait mis les pieds aux spectacles se les représentait comme l'école du libertinage et de la dépravation des mœurs. Elle m'avait très expressément défendu d'y aller. Mon père qui ne connaissait guère plus ces sortes de délassements me fit la même injonction. Mais il ne surveillait pas à beaucoup près autant ma conduite, et pourvu que je ne lui demandasse pas d'argent, c'était pour lui la pierre de touche. Ainsi, malgré l'attrait que je me sentais pour la comédie, je fus nécessité de m'en priver presque entièrement. Il aurait fallu braver le courroux de mes père et mère, et je ne me sentais pas le courage d'acheter le plaisir à ce prix.

Les goûts de ma famille ne la portaient pas à rassembler aucune société à la maison où les cartes étaient inconnues, et même toute espèce de jeux. Mon père passait ordinairement ses soirées dans une assemblée d'hommes tenue sous le nom d'académie où les négociants étaient confondus avec les joueurs d'habitude. Il y avait un choix d'amis avec lesquels il s'amusaient sans compromettre son repos et il hasardait à perdre ou à gagner de très petites sommes. L'aîné de la famille, qui était le seul qui fut lors à la maison parce que mes deux autres frères, Alexis et Augustin, étaient en mer, avait

dix ans de plus que moi. La distance qui était entre son âge et le mien était encore moins sensible que la différence dans le rapport de ses connaissances aux miennes. Il avait habité deux ans la capitale⁴ et avait employé son temps à perfectionner ses études. Dès lors il avait des prétentions à la littérature, ce qui lui donnait un air étranger dans la famille où on l'appelait le philosophe. Il me parut froid et orgueilleux. Je le jugeais sans doute plus par inspiration et la distance qu'il mettait entre lui et moi, que guidé par de saines lumières. Il m'en imposait par sa raideur, n'accueillait pas mes prévenances, de sorte qu'habituant sous le même toit et quoique nos chambres fussent contiguës dans les mansardes, quoique son logement m'eût été parfois bien nécessaire en raison du feu qu'il y faisait alors que je gelais de froid dans le mien, je me donnais de garde de le détourner de ses graves méditations. Je recherchais moins son amitié que sa bienveillance. Il se sentait trop au-dessus de moi pour se rabaisser à des sentiments aussi doux que naturels. Je finis par le regarder comme un étranger. Ces premières impressions ont duré longtemps car, dans un âge plus avancé où la barrière des distinctions s'était abaissée entre lui et moi, je me suis senti la même indifférence. Je n'ai jamais été tenté de lui demander des conseils et encore moins d'avoir avec lui la moindre confiance, soit pour mes liaisons de cœur, soit pour mes affaires commerciales. Je lui dois cependant la justice qu'ayant réclamé ses bons offices dans la place qu'il occupait, il m'a rendu de vrais services.

Étant sur le chapitre de ceux avec lesquels j'avais à vivre, je ne dois pas oublier mes trois sœurs qui étaient à la maison. J'avais peu de communication avec elles, parce que dans le courant de la journée j'étais à mes exercices et le soir était employé soit à la lecture en mon particulier, soit au café du commerce où la société était assez bien choisie. De sorte que les dimanches seulement je

passais quelques instants auprès d'elles. Ma mère ne se souciait pas que j'y fusse assidu parce qu'elle craignait que je ne leur contasse quelque espièglerie de mes voyages, et comme elles avaient une grande pureté de mœurs, on pouvait craindre ma jeunesse, mon indiscretion ou mon bavardage. J'étais attaché à mes sœurs parce qu'elles étaient bonnes et qu'elles avaient des égards pour moi, mais j'étais bien loin d'éprouver dans leur société et dans leurs causeries le même attrait dont j'avais joué auprès de mes cousines Pitault-Papin de la Martinique, qui étaient enjouées chantaient bien avaient la tournure et les usages du monde. Je ne retrouvais rien de tout cela auprès de mes sœurs qui, graves par caractère, l'étaient encore plus par leur genre d'éducation et les entours des personnes qu'elles voyaient. J'avais aussi mon jeune frère, Toussaint, le dernier rejeton de la famille. Ma mère l'avait eu à 47 ans. Il était le bien aimé, caressé de tout le monde. Je me mis à l'unisson, mais le rapport de nos âges était si différent que je ne prenais d'intérêt à lui que celui que pouvait m'inspirer la candeur de son âge. Pour finir le tableau de famille, deux vieilles servantes en faisaient l'ornement. On y était attaché par habitude.

La vie paisible que je menais m'ennuya bientôt par son uniformité. Durant le rude hiver de 1766 mes occupations se bornaient aux leçons d'écriture, d'hydrographie, et à mes récréations au café où j'allais voir jouer les échecs et les dames. J'étais bien content de trouver cet abri car étant légèrement vêtu, la chaleur du poêle et de l'assemblée me mettait à mon aise. Il est singulier qu'aussi susceptible au froid pendant le jour je n'en ressentisse pas les mêmes atteintes dans mon lit. Je me souviens que plusieurs fois ma mère monta le matin dans ma chambre que je laissais ouverte et me trouva livré au sommeil, la couverture à mes pieds. Ce qui contribuait sans doute à m'échauffer est que je me mettais en

peloton et le rapprochement de mes membres communiquait la chaleur à toutes les parties.

En peu de temps je réparais mes forces. Une nourriture saine, le repos, la jeunesse et le silence des passions me rétablirent. Il y avait à peine deux mois que j'étais arrivé qu'il fut question d'un armement pour la côte d'Afrique dirigé par des négociants de cette place qui eurent recours à mon père pour leur procurer un capitaine. Comme cette expédition était destinée pour le haut de la côte et voisin des parages que j'avais habité si longtemps, mon père vit dans ce nouveau voyage un moyen de m'avancer. Il pensa que deux de ses fils suivant le cours de la navigation pour l'Amérique, il fallait envoyer le troisième en Guinée. Il me demanda si mon inclination m'y portait. Comme d'un côté je ne savais pas refuser mon père et que d'ailleurs le poids de l'oisiveté commençait à m'être à charge, envisageant en outre la nécessité de diminuer les dépenses que j'occasionnais à la maison et le besoin que j'avais de gagner et de me préparer un fort pour l'avenir, je me déterminais facilement à acquiescer à la proposition qui m'était faite. Je fus guidé à prendre ce parti plus par raison que par inclination. Tous les jours mon père nous répétait qu'il avait dix enfants, qu'il ne pouvait exister qu'avec une très grande économie, qu'il ne pouvait laisser aucune fortune à ses enfants, que le peu qu'il avait amassé était à la sueur de son front et que ses fils ne pouvaient attendre de lui que l'éducation qu'il leur donnait. Croyant dans ma simplicité mon père incapable de tromper et n'ayant pas la moindre idée de la fortune qu'il pouvait posséder, ignorant même qu'il avait donné 22 000 livres à chacune des deux filles qu'il avait mariées, je crus aveuglément tout ce qu'il me disait et je regrettais tous les jours d'être l'occasion d'un surcroît à ses dépenses.

Quand il eut mon assentiment, alors il s'enquit à chercher le capitaine qu'on lui demandait afin de me proposer avec lui. Ce capitaine lui vint d'un endroit où il ne comptait pas le trouver. Ce fut ma mère qui le proposa et c'est peut-être le seul marin sur le fort duquel elle ait influé dans sa vie. Elle ne se mêlait en rien aux affaires du cabinet et même n'y était aucunement propre. Elle avait pour société madame Baillon et madame Conin, mariée en secondes noces à monsieur Cadillac. Ces deux femmes avaient des connaissances, la conversation facile et l'esprit liant qui convenait à ma mère. Elles la persuadèrent facilement que l'homme le plus propre à commander l'expédition qu'on proposait était monsieur Cadillac. Elle en fit goûter le projet à mon père qui, ne le connaissant pas, se laissa entraîner par tout l'étalage pompeux qu'on lui fit de ses connaissances et de son mérite.

Cet homme, au premier abord, prévenait assez en sa faveur. Il avait une bonne figure, les manières aisées et le jargon séduisant ; mon père, qui, s'il avait fallu employer ce marin sur ses propres bâtiments, eut été plus difficile sur le choix et aurait puisé des informations de tous côtés, ne mit pas pour les autres la même prévoyance et fit agréer d'emblée à Messieurs Lourmand et Fruchard⁵ M. Cadillac pour commander l'expédition dont ils étaient chargés de l'armement par commission. Je fus en même temps proposé pour second lieutenant et Messieurs Lourmand et Fruchard m'agrèèrent, sauf le consentement de M. Foucaud de Lorient à qui appartenait le navire. Comme mon père le connaissait, il lui écrivit et obtint son assentiment.

Ces préalables finis, il fut en question de me mettre en état de remplir le poste que je devais occuper. Je redoublais d'application pour acquérir les connaissances hydrographiques ; cet accroissement

de travail je le trouvais dans le prolongement des jours et dans une température moins rigide. Je me privais aussi de toute espèce de récréation car je voulais par mon talent gagner mes appointements et rien n'eût autant mortifié mon amour-propre que le reproche mérité qu'on aurait pu me faire de toucher des salaires au-dessus des services que je pouvais rendre. Je puis dire sans vanité que mes travaux ont surpassé le prix des appointements qu'on me payait, je puis citer en preuve mon premier voyage où j'étais appointé à dix livres par mois. En exceptant le trajet de la traversée pour se rendre à la côte d'Afrique où mon travail n'était pas d'une nécessité bien absolue, dans le surplus du voyage je pouvais être rangé au nombre des hommes utiles, dans la traversée en retour surtout. Je n'aurais pas cédé à mon matelot pour l'adresse et principalement pour la timonerie.

Ayant été si au dépourvu dans mon dernier voyage pour les vêtements, je demandais à être un peu plus fourni. On n'eût pas tous les égards possibles à ma requête parce que l'on envisagea que l'expédition devait être de très courte durée. C'est pourquoi on ne se mit pas beaucoup en dépenses et les ciseaux de l'économie rognèrent même sur le nécessaire. Avec le préjugé que j'avais que mon père n'était pas riche, je me donnais de garde d'insister. D'ailleurs, il n'entraît pas dans mon caractère d'importuner et de tendre la main pour mes besoins. Je préférais le pressentiment du malaise à la crainte d'un refus. Ce n'était ni par orgueil ni par hauteur que j'agissais ainsi ; d'ailleurs de pareils sentiments ne pouvaient pas germer en moi envers les auteurs de mes jours de qui je tenais tout. Mon cœur extrêmement sensible a dû de bonne heure concentrer ses chagrins dans les privations qu'on lui a fait éprouver, et cela dans l'appréhension d'en occasionner à autrui. Je me trouvais en outre bien dédommagé en voyant paraître au nombre des effets

qui devaient composer mon petit trousseau un très bon octant⁶. Mon père en tirait par spéculation d'Angleterre où ces sortes d'instruments étaient alors à meilleur compte, plus finis et plus précis qu'en France.

Je quittais Nantes sans de grands serremments de cœur. Trois mois de séjour que j'y avais fait avaient été remplis par l'étude. Je ne m'y étais fait aucun attachement, j'avais peu causé avec mon père et ce n'était que dans les entretiens particuliers avec lui qu'il développait toute l'excellence de son cœur. Dans l'ensemble de sa famille, il se déridait rarement ; peu communicatif, les affaires de son commerce formaient ses méditations et étaient le sujet de toutes ses conversations. Ces objets étaient si forts hors de ma portée que jamais je ne trouvais à placer mon mot, de sorte que ma timidité dégénérait en espèce de bêtise et on ne soupçonnait pas que je susse jamais acquérir assez de connaissances. On me regardait propre à la mer, et rien de plus. Ma mère, qui avait de l'esprit naturel et était orgueilleuse du savoir de ses fils aînés, ne voyant en moi qu'un ignorant, ne me prodiguait pas beaucoup de caresses. J'étais presque le rebut de la famille et, dans les petites discussions qui se passaient avec mes frères et sœurs, il était rare qu'on me donnât raison. Cette injustice resserrait mon cœur. J'étais cependant bien organisé pour sentir les douces impressions de l'amitié pour me livrer à la tendresse ; mais ces sentiments affectueux ne trouvèrent pas jour à se développer. Je quittais donc la maison paternelle avec l'illusion d'aller chercher fortune, et dans l'espérance de gagner de quoi me soustraire à la charge d'autrui.

1. La Fosse est alors la principale artère commerciale et portuaire de Nantes. Le *Dictionnaire universel* de Thomas CORNEILLE en 1708, les *Étrennes Nantaises* (almanach local) de 1736, le *Dictionnaire* D'EXPILLY, en son article Nantes, rédigé en 1766, font tous de la Fosse le faubourg le plus riche, le plus peuplé et le plus étendu de la ville. Dans un passage devenu célèbre et reproduit par tous les érudits nantais du XIX^e siècle, Jean-Baptiste OGÉE (*Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Nantes, Vatar, 1778) n'hésite pas à comparer le paysage que l'on peut y voir à la fameuse perspective de Constantinople.

2. Le Bas-Paimboeuf est l'une des deux paroisses de Paimboeuf. La fin du *Prudent* nous invite à rappeler que le navire négrier est en général un bâtiment polyvalent (au retour des Îles, son fret est semblable à celui des navires filant en droiture) sur lequel on tente d'économiser. La tendance à utiliser pour la traite des navires plus spécialisés n'apparaît guère avant 1760 à Nantes, et il faut attendre la fin du siècle (vers 1785-1790) pour qu'elle s'accomplisse véritablement. On n'hésite pas alors à doubler la coque par de coûteuses plaques de cuivre, afin d'assurer une meilleure résistance dans les eaux tropicales.

3. Les esclaves embarqués dans l'entrepont sont enchaînés et n'ont pas la possibilité d'effectuer le moindre mouvement. Par roulement, ils sont « rafraîchis », en général une fois tous les deux jours. On leur permet alors de gagner le pont supérieur et de bouger à leur aise. Afin de masquer la forte odeur qui accompagne le navire, et par mesure d'hygiène, les négriers sont souvent lavés au vinaigre.

4. Destiné par sa famille au commerce, Jean-Baptiste lui préfère la littérature et rêve d'accompagner Cook dans ses voyages. Trouvant qu'un séjour en Angleterre lui serait plus profitable, son père l'y envoie apprendre la langue ainsi que le commerce. Mais, toujours aussi forte, accentuée même par la fréquentation de gens de lettres, sa soif de voyages se manifeste intacte au retour. Qu'à cela ne tienne, pense son père. Il l'engage en qualité d'enseigne sur un navire en partance vers Saint-Domingue. Jean-Baptiste acquiesce. Mais il refuse ensuite de renouveler l'expérience en qualité de second lieutenant. Finalement, il réussit à convaincre son père que des études de droit à Paris pourraient être utiles, le négoce ayant parfois besoin de s'entourer de juristes compétents. Mais une fois dans la capitale, il se lie avec le critique Clément. Il tente de travailler pour le théâtre, compose deux tragédies. Un refus et une demande de correction le découragent. Après deux ans de vie parisienne, il revient à Nantes.

5. Ce n'est qu'après la Restauration que ces deux familles se font véritablement un nom au sein du négoce nantais. Elles ne sont pas les seules. Nombre de négociants semblant « apparaître » au XIX^e siècle disposent ainsi d'antennes commerciales dans le siècle des Lumières.

6. Octant : instrument s'apparentant au sextant, mais dont le bâti n'est que de 45°.

SECOND VOYAGE À LA CÔTE D'AFRIQUE

15 mai 1766-25 août 1767

*Joseph Mosneron décrit le Comte d'Hérouville,
son équipage ainsi que les préparatifs de l'armement.
Après quelques frayeurs, le bâtiment atteint la rade
de Gorée,*

*le 11 juin, et y reste jusqu'au 25 août
(description de cette station française et de l'impéritie
du capitaine). Les opérations de traite débutent
en septembre,*

*à l'île des Idoles. Elles sont désastreuses
et amènent à des dissensions au sein de l'équipage.
Alors que le navire remonte vers la rivière de Gambie,
Joseph Mosneron est perdu avec deux marins.*

*Ils arrivent difficilement
à convaincre le capitaine d'un navire français
de les ramener avec lui à Saint-Domingue.
L'auteur présente ensuite les principaux événements
de la traversée et l'arrivée du navire au Cap Français,
à la fin d'avril 1767. Il y rencontre des amis de sa famille,
se repose et regagne Nantes, où il arrive
à la fin d'août 1767.*

Ayant gardé mon journal de navigation de ce voyage, je pourrai avec plus d'exactitude en rapporter les événements. Quoique le navire ne fût pas encore prêt à partir, on me dit qu'il fallait me rendre à Paimboeuf pour aider l'officier qui était à bord afin de surveiller l'embarquement de la cargaison et vaquer aux autres travaux qui étaient de mon devoir. Je descendis la rivière emportant avec moi tous mes effets le 5 d'avril 1766 et je me rendis le même jour à bord du bâtiment nommé le *Comte d'Hérouville*¹.

Il était aux Quatre Amarres, et quoique d'ordinaire dans cette place les navires ne nourrissent pas leurs équipages, à cause des marchandises qui étaient embarquées on ne confiait pas la sécurité du bâtiment à un tel gardien. Aussi, une partie du monde qui devait faire le voyage couchait à bord et y était nourrie. Je me tins assidûment à mon poste et tout mon temps fut consacré à remplir mes devoirs. Je recevais les ordres du second capitaine et portais toute mon attention à les exécuter avec toute l'exactitude et l'intelligence dont j'étais capable. Il fut honnête et confiant avec moi et tout se passa bien. Le bâtiment fut entièrement chargé le 16 d'avril, ce qui fit rallier à bord le capitaine, les officiers et l'équipage qui devaient faire le voyage. Tout fut rassemblé le jour suivant et nous nous mîmes en Petite Rade pour attendre le premier souffle de vent qui devait nous conduire à Mindin et de là en pleine mer.

Nous restâmes en Petite Rade depuis le 17 avril jusqu'au 29 du même mois, ayant essayé plusieurs fois d'appareiller, mais ayant toujours été contrariés par les vents. Dans cet intervalle de douze jours, nous eûmes plus de la moitié du temps sans occupation. Je profitais bien de la permission que le capitaine me donna de descendre à terre un dimanche pour y passer la journée entière. À peine eus-je gagné le rivage que je dirigeais ma course vers la campagne. J'avais besoin de respirer l'air du printemps dont depuis trois ans j'avais oublié les douceurs ; je me rappelle encore les charmes inexprimables que je goûtais. Le mois d'avril touchait à sa fin, l'air était pur, le soleil échauffait la Nature de ses rayons bienfaisants, les rossignols faisaient entendre leur douce mélodie, le parfum des fleurs naissantes commençait à se faire sentir. Je me trouvais ravi et en extase au milieu de tant de jouissances ; j'étais à l'abandon dans la campagne. Chaque pas produisait un nouveau site et me procurait un nouveau plaisir. Jamais la Nature ne me parut plus belle et mon imagination en faisait tout l'ornement. Tout en cheminant, sans occupation et sans dessein, je me trouvais au loin dans la campagne et mon appétit en réveillant mes besoins me tira de la précieuse léthargie où j'étais abandonné.

Je cherchais à découvrir quelque chaumière et ne fus pas longtemps à en trouver. J'y dirigeais mes pas et y trouvais de bons paysans entourés de leurs familles qui faisaient leur frugal repas. Je demandais de le partager, on ne me répondit point. J'insistais en leur disant que la faim me pressait et que je les payerais. On y consentit et on m'observa qu'il n'y avait rien de trop pour eux, qu'ils allaient faire une omelette. Cet arrangement me convenait fort. Je mangeais avec un appétit désordonné, avec de l'eau pour me désaltérer. Le repas, quoique très frugal, fut excellent et bien goûté. Je payais largement et demandais le chemin pour retourner à Paimboeuf, on

me l'enseigna. Comme le jour n'était pas prêt à finir, je m'abandonnais encore à mes douces rêveries en suivant lentement la direction de la route qui me rappelait à bord de mon navire. Je n'y arrivais que trop tôt pour mon malheur, mais il était écrit dans le livre des destinées que je devais faire ce voyage et, quelque attrait que pour le moment je me sentisse de rester à terre, l'amour-propre faisait taire toutes mes jouissances et me disait qu'il fallait m'embarquer.

Le 29 avril nous nous rendîmes à Mindin par un temps très orageux qui nous força de jeter l'ancre à Saint-Nicolas. Nous restâmes sur la rade de Mindin jusqu'au 15 de mai, toujours contrariés par les vents. Dans cet intervalle, je fus plusieurs fois employé pour aller chercher des vivres à Paimboeuf et je me souviens que le 10 de mai 1766, en revenant à bord avec la barge, je fus accueilli d'un coup de vent de nord-ouest qui me força de faire côte à la terre du sud. Le vent était impétueux, la mer agitée et la pluie abondante. Je m'enfonçais dans les vases en descendant à terre et cheminais péniblement avec un homme de l'équipage qui était avec moi pour trouver un asile. Nous gagnâmes avec peine à la fin du jour une chaumière pour nous mettre à l'abri. Nos vêtements étaient trempés, nous étions exténués de fatigue et de faim. Nous trouvâmes du pain et de l'eau pour assoupir la faim et la soif, de la paille à coucher et point d'habillement pour nous changer. Cependant, on m'offrit une chemise de femme de grosse toile dont je me pouillais pour faire sécher la mienne, ayant mis à contribution toutes les bourrées² qui se trouvaient. Quatre à cinq heures de sommeil me rétablirent et le lendemain, dès trois heures du matin, je songeais à m'en retourner. On était inquiet de nous à bord parce qu'il avait été rapporté qu'une barge s'était perdue, ce qui était vrai, et nous n'étions échappés du danger qu'en gagnant le rivage.

Avant de mettre en mer pour notre destination, je vais donner l'esquisse du navire le *Comte d'Hérouville* qui devait nous porter, ainsi que des hommes avec lesquels j'étais destiné à vivre pour plus d'une année.

Le bâtiment, dans le principe, était mâté en cutter³ ou bateau et faisait des voyages d'interlope de Lorient en Irlande. Ce genre de navigation exigeait une grande vitesse de marche pour éviter les gardes côtes, aussi était-il fin et bien construit. Mais lorsqu'il fut question de lui faire entreprendre les voyages d'Afrique, il fallut nécessairement changer sa mâture qui fut mise en senau⁴ et lui mettre un entrepont qui régnait de long en long du bâtiment. Il avait 48 pieds de quille, 17 à 18 de bau, son port était d'environ 70 tonneaux et était monté de six canons et de 24 hommes d'équipage, ce qui était sans doute trop pour le manœuvrer. Mais la mortalité qu'on éprouve dans les voyages à la côte de Guinée oblige de porter le nombre des hommes presque moitié au-delà de ce qu'il en faut pour le conduire, parce que la surveillance des Noirs exige beaucoup de veille et de précaution. Les lignes de déplacement se trouvaient changées par l'élévation qui avait été faite d'un entrepont sur un si petit bâtiment. Cela dut nécessairement influencer sur sa marche et ses qualités, ce que nous éprouvâmes bientôt quand nous fûmes en mer. Car au lieu d'un navire à filer jusqu'à 11 et 12 nœuds ainsi qu'on nous en avait flatté, nous dépassâmes à peine 9 nœuds. Son côté était un peu faible, mais il avait les mouvements assez doux et le gouvernail très sensible. Comparativement avec le *Prudent* sur lequel j'avais fait mon premier voyage, il pouvait passer pour un très fin voilier ; surtout au plus près du vent qui était l'avantage de sa marche et dérivant peu, tandis que le *Prudent*, lorsqu'il était question de louvoyer, allait autant par le travers que de l'avant parce

que son fond était à varangues⁵ plates, plein de partout dans sa carène et surchargé d'œuvres mortes.

Monsieur Jean de Cadillac se disait originaire du Languedoc, ayant pour aïeux de toute éternité la noblesse la plus illustre du canton. C'était pour lui un chapitre intarissable que de parler de ses glorieux ancêtres. Il s'élevait majestueusement en se voyant entouré de tristes roturiers, indignes par leur naissance à être admis à l'honneur de s'entretenir et de manger avec lui. Cet homme était au demeurant orgueilleux et vain par bêtise, ignorant et paresseux, lâche et fanfaron, gourmand comme un pauvre, méchant et sournois, sot et babillard, petit et minutieux, sans intelligence dans les affaires où il portait beaucoup de prétentions, sans connaissances dans la marine. Dans les occasions difficiles, il avait toujours l'air épouvanté et laissait la besogne aux autres parce que sa peur le rendant timide lui ouvrait les yeux sur l'insuffisance de ses talents. Tel fut le capitaine destiné à commander l'expédition. Il pouvait avoir alors 35 ans.

Le second capitaine, M. Chauvet, était un homme de petite stature, d'un caractère doux, d'une humeur assez joyeuse, connaissant son état pour y mettre de la précision, se faire obéir et apprécier par l'équipage qui avait toute confiance en lui et le mettait au-dessus du capitaine. En cela son jugement était bien assis. Il était un peu brillard dans le mauvais temps et en cela il voulait corriger la petitesse du physique par l'exercice de ses poumons. S'il connaissait la manœuvre, il était aussi passablement instruit en théorie ; d'ailleurs, exact, vigilant, de l'aplomb dans le jugement, il était parfaitement en état d'occuper le poste qui lui était confié en rendant à l'armement tous les services que sa place exigeait. Je crois qu'il eut été très faible comme chef d'expédition car je vis en le

questionnant, quelques années après, que ses connaissances en commerce étaient bien bornées.

Le lieutenant se nommait Bousard et pouvait avoir 27 ans. Il était fils d'un procureur sans clients. Jamais on n'a vu un assemblage de vices et de bassesses aussi amplement réunis que sur ce mauvais sujet. Au physique, c'était une grosse et lourde machine qui avait peine à se mouvoir. Il avait une large tête ronde et bouffie. Les yeux, petits et chassieux, sombres et sinistres, étaient enfoncés et cachés sous les replis de la graisse. Ses joues gonflées étaient sillonnées de profondes gravures de petite vérole. Ses lèvres livides renfermaient des dents jaunes et puantes d'où découlait sans cesse une bave impure et fétide. Le tout reposait sur d'énormes épaules. Le reste du corps était à l'avenant et se trouvait terminé par deux masses de chair en forme de pieds d'éléphant. C'eût été dans son ensemble un excellent modèle pour un peintre qui eut voulu personnifier la crapule et la paresse. Si au physique cet homme était hideux, ses vices au moral étaient encore bien plus dégoûtants. Gourmand et crapuleux à l'excès, très ignorant et encore plus lâche, il était mauvais, ordurier dans la conversation, et digne de figurer avec la fange des matelots dont il faisait sa société. menteur éhonté, vil espion, méchant rapporteur, empoisonnant les choses les plus innocentes, se plaisant à exciter le trouble et à faire germer les inimitiés, cet homme si vil, si bas et si infect, portait toutes ses méditations à tramer le mal et les atrocités. Il réussissait surtout auprès du capitaine qu'il flagornait servilement. Ils s'entendaient à se réunir pour rabaisser les talents et les vertus des autres auxquels ils ne pouvaient pas atteindre et mettre tout le monde au niveau de leur bassesse et de leur ignorance.

Nous étions deux second lieutenant, O'Byrn et moi. La faveur m'avait fait passer avant lui sur le rôle d'équipage, mais je lui rendrai

justice en disant qu'il était mon aîné par l'âge et le savoir. S'il avait un peu d'expérience et de mérite dans son état, ses prétentions étaient bien au-dessus. Il était d'origine irlandaise, beau blondin, d'une taille avantageuse, se plaisait à raconter les faits et gestes de ses illustres aïeux qui se perdaient dans la rouille des siècles ; leur histoire venait à tout propos et trop souvent. Si toutefois la naissance l'avait bien servi, la fortune par contre l'avait bien disgracié car il n'avait d'autre ressource pour subsister que son état et il était susceptible d'y figurer un jour parce qu'il était actif, intelligent, et aimait remplir ses devoirs.

L'enseigne était neveu de M. Foucaud de Lorient, propriétaire du navire, et portait le même nom. Ce jeune homme qui pouvait avoir 15 à 16 ans avait eu une bonne éducation, il écrivait très bien et c'est lui qui mit le titre à mon journal que je conserve encore. Il avait une figure intéressante, de l'amabilité, quelque teinture de latin, de musique, une mémoire aisée, peu de goût pour l'état de marin qu'il trouvait trop pénible et dans lequel il ne retrouvait pas les douceurs de la société qu'il avait quittée. Il avait toute l'intelligence que l'on peut espérer d'un adolescent et, si par la suite il avait pu briser son corps à la fatigue, il y aurait eu de l'étoffe pour en faire un très bon officier. C'était dans son ensemble un bon enfant qui n'avait contre lui que de trop savoir qu'il était le neveu de l'armateur. Personne à bord n'avait une si belle écriture que lui. J'aimais assez sa franchise et son bon naturel, et comme il savait que mon père était aussi armateur il s'attacha volontiers à moi, me demanda des instructions sur la manœuvre, sur la manière de prendre hauteur et de faire le point. Je lui fis part de tout ce que je savais et il en profita. J'ai perdu de vue cet intéressant jeune homme que j'avais pris en amitié et les informations que j'en ai prises par la suite m'ont donné toutes les probabilités de sa mort.

Venait ensuite un pilotin passé novice sur le rôle. Il était beau-fils du capitaine, né d'une mère très vertueuse et estimée pour ses lumières. Il ne paraissait pas marcher sur ses traces. Il était avantageux et se croyait un grand mérite, parce que, sa mémoire ayant été bien cultivée, il récitait beaucoup de tirades, de vers des bons auteurs qu'il voulait faire passer pour être de son cru. Il était le complaisant adulateur de son beau-père qui ne lui témoignait pas beaucoup d'attachement, se sentant humilié d'appartenir à l'espèce dégradée de la roture. Cependant, il l'écoutait assez favorablement lorsqu'il était question d'entendre des rapports de ce qui se passait. Pour faire la cour, il débitait le vrai et le faux. En raison de la méfiance que l'on avait de ce petit insecte qui ne pouvait mordre par lui-même et faisait passer son aiguillon par la filière du capitaine, on avait soin de l'écarter des conversations ou de n'y traiter que des choses indifférentes qui ne pouvaient laisser aucune prise.

Il y avait aussi un chirurgien. Il était Rennais, paraissait instruit, mais je ne me rappelle pas de son nom. C'était un jeune homme assez doux qui fut une des premières victimes moissonnées par l'insalubrité du climat.

Tels étaient les hommes avec lesquels j'avais à vivre et dont j'étais bien éloigné de connaître la moralité. Le capitaine, en raison des obligations qu'il avait à ma famille qui l'avait placé, était l'homme sur l'amitié duquel je comptais le plus. Le lieutenant, par son air tartuffe, m'avait séduit. Il avait cherché à me gagner et ce n'était pas difficile auprès d'un jeune adolescent sans expérience et sans méchanceté. Il avait ses vues en cherchant à me caponer⁶ parce qu'il fondait son avancement sur les plans qu'il aurait pu obtenir dans les bâtiments de mon père.

Quand maintenant je réfléchis sur la composition de notre équipage, je sens combien l'ordre en était défectueux. Il y avait à

peine la moitié des hommes de travail puisqu'il est vrai que, sur 24 hommes à bord, il s'en trouvait 12 en officiers majors, enseigne, pilotin, cuisinier, chirurgien et mousse. Sur les 12 autres, en prélevant la maistrance et les novices, il restait trois matelots. De sorte que le travail ne s'opérait pas en raison des bouches à nourrir. C'est réellement un vice dans la navigation marchande qui porte préjudice aux frais des voyages, tant en raison de l'économie sur les subsistances que par l'emploi de bras inutiles. Nous voyons ici que la moitié de l'équipage mangeait à la table du capitaine ou était nourrie de sa desserte.

Je vais maintenant suivre les particularités les plus saillantes de mon voyage avec l'aide de mon journal dont le caractère de l'écriture n'a aucune ressemblance avec celle que j'ai présentement.

Nous appareillâmes le 15 mai 1766, à cinq heures du matin. Comme plusieurs navires et embarcations mirent en même temps à la voile, la rade se trouva tellement encombrée qu'on craignait à chaque instant de faire abordage. Cela détermina le pilote à ranger de plus près la terre du nord, mais, pour éviter un mal, nous tombâmes dans un plus grand et nous touchâmes sur la pointe des rochers nommés les Vinettes. Heureusement que le temps était calme et que la mer montait. C'est pourquoi nous n'y restâmes pas longtemps. Nous continuâmes notre route sans aller loin parce que le vent ne se faisait aucunement sentir. Nous fûmes obligés de jeter l'ancre par le travers de la pointe de l'île. Le lendemain, ayant senti la fraîcheur de la partie de l'est, nous en profitâmes pour mettre dehors, accompagnés des navires la *Nouvelle société*, la *Jeune Louise* et *L'Hirondelle* qui se rendaient aux colonies de l'Amérique. Dirigeant notre route plus au sud qu'eux, nous ne restâmes pas longtemps ensemble.

À midi, nous perdîmes la terre de vue et firent nos relevés d'usage. Nous eûmes des vents assez favorables jusqu'au 21 de mai, ayant fait en cinq jours 253 lieues, dont une journée de 68 lieues. Mais à cette époque nous éprouvâmes des vents très violents de l'ouest au sud sud-ouest qui travaillèrent notre bâtiment. Nous ne savions pas dans quelle position le mettre. Nous essayâmes plusieurs sortes de voilures et celle de l'artimon, avec deux ris dedans⁷, fut pour notre frêle machine la plus avantageuse. Nous restâmes sous cette voilure jusqu'au 25 de mai. Le temps et la mer se calmèrent alors et les vents nous permirent de porter en route, ce qui ne dura pas longtemps. Dans la soirée, les vents nous contrarièrent horriblement, jusqu'au 28 au soir, lorsqu'ils nous redevinrent favorables. Dans la nuit nous carguâmes nos voiles afin de faire peu de chemin, estimant alors près les atterrages de l'île de Madère. Ce ne fut que le 31 de mai que nous eûmes connaissance d'une terre que nous reconnûmes être la petite Île de Rocca, la plus à l'est des Canaries. Nous fûmes très étonnés de voir que les courants nous avaient portés dans l'est de 70 lieues.

Le capitaine qui dirigeait la route, trompé sans doute par les courants, nous avait trop fait porter à l'est et, si nous n'avions pas eu le bonheur de découvrir Rocca, nous courrions le risque de nous jeter à la côte d'Afrique vers le Cap Bojador, ce qui nous aurait été très funeste car ce pays n'est habité que par des Maures, espèces de hordes errantes qui n'ont aucun traité avec les puissances européennes, qui pillent les bâtiments qui naufragent sur leurs côtes et réduisent en esclavage les équipages qui les composent. Nous évitâmes ce danger, la route dirigée plus à l'ouest pour prendre connaissance des Îles de Gomère et de fer⁸ dont nous fîmes le relevé en portant au sud sud-ouest et sud-ouest 1/4. Nous avons continué notre route jusqu'au 4 de juin. Nous prîmes alors le soleil

au zénith, ce qui nous empêcha à midi d'observer la hauteur. Nous estimions alors être par les 20° 10' de latitude et 22° 13' de longitude, méridien de Paris.

Nous aperçûmes un bâtiment qui par sa manœuvre cherchait à nous parler. Après l'avoir arraisonné, nous reconnûmes que c'était la *Sylphide* de La Rochelle, capitaine Latouche, dont la destination était pour la côte d'Angole. Il était parti seize jours avant nous, avait éprouvé beaucoup de mauvais temps qui l'avaient nécessité à tenir la cape⁹ pendant 18 jours. Nous lui fîmes des offres de service qu'il n'accepta pas. Nous reprîmes notre route et le perdîmes bientôt de vue parce que ce navire n'allait pas, à beaucoup près, aussi vite que nous. Dans la nuit nous eûmes un vent un peu violent qui ne nous donna pas autant d'inquiétude que l'agitation de la mer qui paraissait briser dans toute l'étendue de bâbord et jeter une lumière phosphorique répandue sur les flots. Au milieu de la nuit, elle nous faisait distinguer les objets presque comme en plein jour. Ce phénomène nous intimida. Tout l'équipage fut appelé sur le pont. On jeta la sonde qui, à 80 brasses, ne rapporta aucun fond. Le 5, à midi, nous pûmes prendre hauteur et nous jugeâmes que les courants nous avaient encore violemment portés dans l'est 1/4 nord-est de 22 lieues, de sorte que nous avions rangé de très près le Cap Blanc qui a en son sud des bancs de sable très dangereux. Dans d'autres occasions je me suis aperçu que la mer étant agitée dans les climats chauds, elle donnait en se brisant quelques reflets de lumière, mais jamais au point que nous l'aperçûmes dans cette nuit. Est-ce l'abondance de certains animalcules qui se trouvent dans la mer qui peuvent répandre autant de lumière, comme nous voyons dans nos climats le ver luisant qui donne beaucoup de clarté ? C'est ce que les physiciens auront sans doute déterminé.

Nous continuâmes notre route le 6 en prenant la précaution de sonder toutes les deux heures et nous ne trouvâmes le fond que le 7 à huit heures du matin, par les 50 brasses. Le plomb nous apporta des sables vaseux. Le 8, à midi et demi, nous eûmes connaissance de terre qui ne pouvait être que vers l'escale des maringouins. Elle était à la distance de quatre lieues. Nous vîmes en même temps un bâtiment au vent à nous, qui, aussitôt qu'il nous aperçut, dirigea sa route sur nous. Vers les quatre heures, il nous accosta et nous arraisonna.

Par les questions que nous lui fîmes, nous apprîmes qu'il était anglais, qui venait du Sénégal et qu'il se rendait à Santa Cruz, port de Ténérife. C'était une caiche¹⁰ montant huit canons. Comme nous n'étions pas éloignés de la pointe du Cap-Vert, nous ne fîmes pas de voile pendant la nuit afin de ne pas dépasser cette terre que nous découvrîmes le 9, sur les dix heures du matin. Elle nous restait dans le sud 3^e ouest, distante d'environ neuf lieues. Nous prîmes à la nuit fermante tous nos relevés afin d'être certains de l'air du compas que nous devons tenir. Nous arrondîmes¹¹ dans la journée du onze la pointe du Cap-Vert en nous tenant au large de deux lieues des rochers qui s'élèvent beaucoup en dehors. Nous vîmes ranger à portée de fusil le Cap Manuel qui est très sain et, après avoir couru une bordée au large, nous atteignîmes à notre second bord le mouillage, vers les cinq heures du soir. Avant que d'ancrer, nous saluâmes de cinq coups de canons un bâtiment français qui était sur la rade, portant la flamme et monté de 24 pièces de canons. Il nous rendit notre salut et, aussitôt que le bâtiment fut affourché¹², nous rendîmes honneur au fort par sept coups de canon. Il nous répondit par un coup et nous n'eûmes rien de plus pressé que d'aller rendre nos devoirs, tant au commandant de la rade qu'au gouverneur de l'île de Gorée¹³, vis-à-vis de laquelle nous étions mouillés.

Le lieutenant fut chargé de ce soin, il revint à bord sur les huit heures du soir et reçut tout l'accueil qu'on devait s'attendre des Français, nos compatriotes. On fit aussi beaucoup d'éloges de notre bâtiment qui, dans le fait, atteignit fort lestement la rade de Gorée. Il avait tout pour lui pour briller. La mer était belle, les vents permettaient d'avoir les huniers en tête et sous cette voilure, au plus près, dérivant peu, c'était sa marche la plus avantageuse.

Étant parti le 16 de mai de la rivière de Nantes et arrivé le 11 de juin, cela donnait une traversée de 25 jours et, sans les contrariétés que nous éprouvâmes, nous n'eussions pas mis au-delà de 20 jours pour atteindre la rade de Gorée éloignée d'environ 900 lieues de notre point de départ. On est mouillé par les onze brasses d'eau, fond de sable vaseux. La tenue y est très bonne, mais parfois la mer y est houleuse quand les vents soufflent de la partie du sud-ouest, on y est alors sans abri. Mais les vents les plus dangereux, parce que ce sont aussi les plus violents et toujours accompagnés de fortes pluies, sont ceux du sud-est. Cette traversée se passa assez bien et sans qu'il y eût mésintelligence marquée à bord du bâtiment. J'étais du quart du second capitaine, j'avais avec moi le jeune Foucaud, et nous nous entendions parfaitement ensemble. Le quart du lieutenant, avec O'Byrn et le pilotin ne fut pas si tranquille, mais par politique ils s'observèrent et il n'y eut pas de trouble.

Dès le lendemain, le 12 juin 1766, le pavillon fut arboré sur le fort au lever du soleil, pour donner signal à notre capitaine d'aller parler au gouverneur. Il s'y rendit et y passa la journée. Il nous vint des pirogues de noirs à bord, chargées de très beau poisson et bien frais. Comme il ne coûtait pas cher, un chacun s'empressa d'en acheter. Deux belles vieilles¹⁴ de poids de plus de 12 livres furent données en échange d'un couteau d'un sou. On en obtenait pour

des aiguilles et pour toutes sortes de bagatelles. Comme depuis un mois nous étions privés de ce manger, vu le bon marché, tout le monde eut la facilité de s'en contenter.

Les premiers jours de notre arrivée furent employés à faire de l'eau à la Grande-Terre, au Cap Bernard, ainsi que pour y couper du bois qui est très abondant. Afin de renouveler nos provisions, le gouverneur nous donna un interprète pour nous indiquer les endroits commodes à nos travaux et pour nous faire reconnaître par les Naturels du pays qui dans ce temps avaient en horreur les Anglais. Par contre, ils se trouvaient très bien avec nous. Ces sortes d'animosité sont suscitées par les nations européennes qui, jalouses les unes des autres, portent les germes de leurs dissensions aux extrémités de la terre.

Le 15 de juin se trouva être un dimanche. Les trois quarts de l'équipage descendirent à terre pour entendre la messe et le capitaine présenta ses officiers au gouverneur qui en retint une partie, pour dîner passer la soirée et souper. Il y avait grand gala chez lui et il accueillit fort bien tout son monde. Nous avons resté sur la rade de Gorée depuis le 11 de juin jusqu'au 26 août et dans cet intervalle de deux mois et demi nous n'avons pas employé un temps bien utile à l'armement.

L'objet de notre mission partant de France était bien de nous rendre directement à Gorée à l'effet d'obtenir du gouverneur le paiement d'une dette, consentie soit en faveur de M. Foucaud l'armateur, soit au profit de M. le comte de Rouville, un des intéressés. Monsieur Cadillac était porteur de l'obligation qui portait la remise en esclaves de la valeur de 3 000 pièces de Guinée¹⁵. Monsieur Le Ménager, gouverneur de l'île de Gorée avec lequel notre capitaine avait à traiter, était un homme adroit et qui s'entendait parfaitement aux affaires de commerce. Il sut éluder toutes les

demandes qui lui furent faites. Il paya en cajoleries et en bons dîners et se tira si bien d'affaire avec notre capitaine qu'il en fut quitte pour des politesses. Ce Monsieur le chevalier de Ménager, envoyé de France pour commander une garnison d'environ 400 hommes qui étaient au fort afin de protéger le commerce, trouvait qu'il était plus profitable de le faire lui-même que de le protéger. Pendant notre séjour, il expédia plusieurs bateaux pour son compte, qu'il envoyait dans les rivières faire la traite. Il avait aussi acheté un senau anglais qui devait transporter ses captifs à Saint-Domingue, les Noirs qu'il pouvait traiter dans l'île de Gorée même. Ce gouverneur industriel et négociant, qui n'avait que peu d'occupations pour les faits militaires, employait tous ses loisirs à l'avancement de sa fortune. Il avait de grands avantages sur les bâtiments marchands pour attirer à lui le peu de traite qui pouvait se faire dans l'île. Ses habitudes dans les pays circonvoisins l'avaient en effet mis à portée d'en connaître les Naturels, les espèces de marchandises qui leur convenaient ainsi que les objets qu'ils pouvaient en obtenir en échange.

Indépendamment des captifs, qui sont dans ces contrées en très petite quantité, on trouve à y traiter très peu d'or, un peu de morphil¹⁶ ainsi que de la cire. C'est à peu près les seuls objets que l'on peut se procurer pour envoyer aux colonies ou en Europe. À ce premier avantage des connaissances locales, le gouverneur réunissait une économie impraticable aux bâtiments marchands en ce qu'il employait à son propre compte les hommes de la garnison qui étaient stipendiés et nourris comme militaires. Outre cela, il avait sur la rade, à sa disposition, un senau du roi qui était destiné à protéger la navigation des Français et qui s'occupait de toute autre chose que d'être utile au commerce.

Ce gouverneur qui faisait un peu son profit de tout en usait d'ailleurs très bien avec tout le monde. La garnison faisait ses éloges ; ils jouissaient d'une grande liberté, s'amusaient, jouaient la comédie. La première fois de ma vie que j'ai vu représenter la comédie, c'est en Afrique. On y donnait *Alzire* et mes yeux très novices furent satisfaits de ce spectacle dont tous les rôles étaient remplis par des hommes. Il faut être bien entraîné par l'illusion pour s'en former une en voyant sur la scène un grenadier sous le costume d'Alzire, débitant avec une voix de stentor et les gestes d'un vigoureux Hercule les vers mélodieux d'un des chefs-d'œuvre de Voltaire. Tous les étrangers qui abordaient dans l'île étaient accueillis par Monsieur le gouverneur. Il donnait fréquemment à dîner et à peu de frais parce que le poisson était pêché par la garnison. Il avait ses chasseurs pour le gibier qui est très abondant et bon. La viande de boucherie lui coûtait peu et se prenait sur la consommation. La volaille était également à vil prix. Le vin seul pouvait être dispendieux, mais cet article était parfois remplacé par l'eau de vie et le punch.

Je ne puis rendre raison pourquoi le capitaine fit un aussi long séjour sur la rade de Gorée sans qu'il en résultât le moindre avantage pour l'armement. Cet homme dont l'orgueil et la vanité surpassaient encore l'inexpérience et la bêtise, dédaignait de communiquer à ses officiers la situation de ses affaires et encore moins de leur demander conseil sur les circonstances critiques où il se trouvait. Je n'ai su que longtemps après mon retour en France qu'il s'était laissé jouer avec la plus grande impéritie. Il était porteur de titres bien avérés pour se faire délivrer soit des marchandises de traite soit des captifs, ou à défaut de la cire et du morphil. Mais cette âme pusillanime et sans ressort se laissa bientôt pénétrer. On connut facilement son faible, il ne fallait que flatter sa vanité. Il ne fut pas

difficile de l'entreprendre et de le convaincre. On le paya par des distinctions affectées, on lui donna des repas, des éloges, des cajoleries, on enivra son amour-propre, on lui fit des promesses de réaliser plus avantageusement pour son armateur le titre qu'il portait sur le gouverneur. Il crut bêtement tout ce qu'on lui disait et reçut son paiement en fumée.

C'est ainsi que la fortune des hommes se trouve souvent confiée à des êtres inhabiles et incapables d'exécuter la moindre opération. Il me semble encore voir cet homme entouré de son indécision, livré à sa nonchalance et à son incurie, se creusant l'imagination pour faire avorter tous ses projets, baillant sur les affaires, aussi inepte en commerce qu'en marine, ne s'évertuant et ne prenant de ressort qu'à table, où il contait avec complaisance l'histoire de ses ancêtres qui n'étaient connus que de lui. Il avait l'air de regarder ses auditeurs avec pitié et de leur dire : pauvres roturiers, que vous êtes heureux de vous trouver dans la compagnie d'un homme de mon espèce. En vérité, quand on réfléchit à ce pauvre hère, on ne voit qu'un assemblage d'orgueil, de bouffissure, d'impertinence et de bêtise. Mais c'est assez m'occuper d'un homme dont je n'aurais pas dû salir cet écrit en en dessinant le portrait.

Avant que de quitter l'île de Gorée, je me rappelle que je courus un très grand danger d'y perdre la vie. Étant peu occupé à bord du bâtiment, je demandai au second, en l'absence du capitaine, la permission de disposer du petit canot pour aller pêcher et chasser dans le fond de la baie distante de 5 quarts de lieue du navire. Je m'embarquai avec Foucaud, l'enseigne, et deux novices. Nous partîmes de bon matin et nous portâmes une petite senne avec des fusils. Rendus à terre, notre première occupation fut dirigée vers la chasse. Nous nous enfonçâmes dans les bois et, malgré notre maladresse, nous tuâmes beaucoup de gibier. Il était si abondant et

si peu fuyard que presque tous nos coups portaient. Nous revînmes sur le bord de la mer et nous y trouvâmes des nuées d'espèces de goélands. À chaque coup qu'on tirait sans ajuster, on était certain d'en abattre plus d'une douzaine. Lassés de cet exercice qui n'avait plus rien d'attrayant en raison de sa grande facilité, nous jetâmes la senne. Il est étonnant la quantité de poisson que nous y trouvions rassemblés. Nous n'avions d'autre crainte que de voir nos filets défoncés par leur masse. Nous en rejetâmes à l'eau plus des trois quarts en nous attachant aux meilleures espèces. Entraînés par le plaisir, nous ne songions pas à nous en retourner. Le coucher du soleil nous avertit qu'il était temps. Nous remplîmes notre canot de gibier et de poisson et nous fîmes route pour rejoindre le bâtiment. Nous parcourûmes la moitié du chemin assez facilement.

La nuit était alors entièrement close, et quoique nous n'eussions pas de compas de route, nous dirigions notre course sur les étoiles. Lentement, le vent s'éleva, la mer devint houleuse et profonde, et plus nous avançons dans la nuit et plus le vent prenait de force, et plus les vagues s'amoncelaient. Nous n'avions que deux avirons qu'alternativement nous prenions. Nous avons beau y employer notre courage et nos forces, nous avançons peu. Tout le monde était occupé. Deux étaient sur les rames, un au gouvernail, et l'autre à jeter l'eau qui menaçait de nous submerger à chaque instant. Pour alléger notre embarcation et lui donner plus de légèreté à s'élever sur la lame, nous nous débarrassâmes du gibier et du poisson. Tous ces sacrifices et nos peines dédoublées ne donnaient aucun espoir d'atteindre le but. Nous mîmes en délibération si nous retournerions à terre, quitte à devenir la pâture des bêtes féroces ou de tomber entre les mains des Nègres dont nous avons à nous défier. Mais nous fûmes nécessités d'abandonner ce projet parce que nous sentîmes que si nous cessions de tenir un instant le canot debout à

la lame, aussitôt qu'il présenterait le côté, nous serions inévitablement submergés. Cette réflexion était bien triste pour nous. Nos forces étaient épuisées et nous ne voyions pas de possibilité de pouvoir atteindre le bâtiment dont nous étions au plus à un quart de lieue. Notre courage était anéanti et nous étions prêts à nous abandonner au triste sort qui nous attendait.

Nous n'envisagions que la mort, quand, tout à coup, je fus inspiré par une idée qui ranima mon espérance et je la fis passer dans l'âme de mes compagnons d'infortune. Je leur dis : *on est inquiet de nous à bord du bâtiment, on ne sait pas où nous sommes, mais on nous veille et soyez certains qu'aussitôt qu'on pourra soupçonner le point de la mer que nous occupons, on volera à notre secours. Il est impossible que nous nous fassions entendre par nos cris, mais nous avons ici nos fusils dont la détonation fera un plus grand effet.* Aussitôt, je tirais deux coups de fusil. Ce bruit joint aux encouragements que je donnais à mes compagnons nous électrisa de nouveau et nous fit supporter encore pendant une demi-heure l'excès de nos fatigues. La chaloupe montée de dix hommes et de six avirons vint à notre secours et nous nous y embarquâmes avec beaucoup de peine. On fut obligé de laisser le petit canot à la merci des flots et nous n'atteignîmes le navire que sur les trois heures du matin. On fut obligé de nous hisser, car, malgré une heure de repos que nous avions pris dans la chaloupe, nous étions incapables d'avoir aucun mouvement. On nous fit prendre quelques spiritueux pour réparer nos forces. Le repos nous était encore plus nécessaire et malgré que nous fussions tous dans l'âge où tout se répare facilement, toute la journée se passa sans que nous pussions nous lever. Il n'y a rien de surprenant de penser que nous nous fussions livrés à cet état léthargique. Depuis six heures du soir jusqu'à deux

heures du matin nous avons travaillé sans relâche en usant de toutes nos facultés physiques.

Je ne sais pas si c'est à cet événement que je dois attribuer la maladie très grave que j'éprouvais quelques jours après. Je fus attaqué d'une fièvre bilieuse inflammatoire, une douleur générale était répandue dans toute la machine. L'affaissement s'en suivit. On me saigna, sans que la saignée ne m'apportât beaucoup de soulagement, on me donna ensuite une forte médecine composée qui ne me procura aucune évacuation. Le lendemain, on m'administra progressivement jusqu'à six grains d'émétique qui n'eurent d'autre effet que de me donner le transport et une forte oppression. Mon ventre s'enfla et les forces m'abandonnèrent. Alors, pour forcer l'évacuation, on eut recours à un remède très violent. On me donna un lavement de tabac qui m'occasionna des douleurs horribles et me mit dans une agitation incroyable, j'étais inondé de sueur. Une crise salutaire s'en suivit. Je rendis des matières fétides en si grande abondance qu'une faiblesse s'en suivit, je tombais absolument sans connaissance. On me donna des sels et des spiritueux qui me rappelèrent à la lumière. Je continuais ensuite tellement à évacuer que les forces m'abandonnèrent une seconde fois. Quelques légers bouillons me soutinrent. Je me livrais à une espèce de sommeil léthargique qui dura quinze heures, il y avait plusieurs jours que je n'avais pas dormi.

En me réveillant, je me trouvais rafraîchi mais faible. On me passa quelques aliments et quatre jours après j'avais repris toute ma santé ; mon estomac, qui ne m'avait jamais trahi, faisait bien ses fonctions et je fus en état à mon tour de soigner les malades, car la moitié de l'équipage était sur les cadres et nous eûmes le malheur dans cette circonstance critique de perdre notre chirurgien, un jeune homme instruit et qui donnait de grandes espérances. Sa perte

entraîna celle de trois hommes de notre bord, par le défaut de soins et de traitements applicables à leurs maladies. Ce chirurgien très actif avait opéré la guérison de tous ceux qui étaient tombés entre ses mains et sa mort entraîna beaucoup de victimes dans la tombe.

Dans les deux premiers jours de ma convalescence, on m'envoya prendre de l'air et des forces sur l'île de Gorée qui n'a guère plus d'un tiers de lieue de long sur un huitième de large. Elle est en grande partie plate, à l'exception d'une petite éminence qui est à une de ses extrémités dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer peut être de 300 pieds. C'est là, où trouvant plus de fraîcheur, je passais mes matinées.

J'eus l'occasion d'y observer le lézard à qui on a donné le nom de caméléon ; ceux que j'ai vus pouvaient avoir neuf à dix pouces de long, le corps plus renflé que les lézards ordinaires, la queue également plus grosse, la tête forte et triangulaire avec une forte protubérance sur le sommet. Il est peu d'animal aussi craintif et aussi lent dans ses mouvements. On peut le prendre sans crainte qu'il fasse aucun mal ; il ne cherche ni à se défendre, ni à attaquer. Sa peau ne paraît pas couverte d'écailles comme le lézard, elle est plus unie, sa couleur naturelle est d'un gris foncé. Nous distinguâmes dans cet animal quelques changements de couleur ; il nous donna le vert, le jaune et le brun foncé, ce furent les seules variétés que nous pûmes observer [...] ce qui est éloigné de toutes les fictions qu'on s'est plu à répandre sur cet animal. Il a un instinct particulier pour se procurer sa nourriture. Comme il ne marche que difficilement et lentement, il ne peut courir après sa proie. Il l'attend, il tire sa langue, qui égale en longueur près de la moitié de son corps, elle est imbibée d'une matière gluante. Les mouches, les fourmis, les sauterelles viennent s'y fixer. Alors, il retire sa langue avec une vitesse incroyable et avale sa proie. Je ne pense pas qu'il

serait facile d'apporter vivant ce petit animal dans nos climats où il périrait aux premiers froids.

Nous partîmes de Gorée le 25 août 1766, sans y avoir fait la moindre opération qui fut utile à l'armement. Le bateau que nous y avons fait monter appareilla deux heures avant nous. Le commandement en fut donné au lieutenant, il avait quatre hommes avec lui. En levant l'ancre, nous saluâmes le fort de sept coups de canons. Nous laissâmes sur la rade un grand bâtiment, le *Marquis de Marigny*, de Bordeaux, armé de 24 canons et commandé par M. Rosier, ainsi que la *Jeune Catherine*, capitaine Duval, et un senau appartenant au roi. Les bâtiments du commerce qui étaient sur la rade n'avaient presque pas fait de traite. À dire vrai, cet endroit est d'une très faible ressource, on n'y achète aucun Noir. Ce n'est que par le moyen des embarcations pontées qu'on envoie dans les environs qu'on peut s'en procurer ; ce n'est que très lentement et en payant fort cher qu'on peut espérer de former une cargaison de 200 Nègres. Gorée n'est donc qu'un point fortifié sans autre utilité pour le commerce que de se pourvoir de quelques rafraîchissements en bœufs et volailles ; l'eau et le bois se font à la Grande-Terre par le moyen des embarcations.

En quittant Gorée, nous dirigeâmes notre route au sud, l'intention du capitaine étant de longer la côte sans dessein prémédité¹⁷. Nous voguâmes depuis le 25 août jusqu'au 11 de septembre que nous atteignîmes les Îles des Idoles. Quoique la route que nous avons à parcourir n'était que de 200 lieues, nous mîmes quinze jours à la faire et notre traversée fut hérissée de difficultés : beaucoup de pluie, des orages fréquents, des vents contraires, des bourrasques, la mer houleuse, des courants violents qui changeaient souvent de direction mais dont l'impétuosité nous

entraînait vers le sud, joignez à cela beaucoup de bancs et de hauts-fonds qui rendaient notre navigation très périlleuse.

Jour et nuit, il fallait avoir la sonde à la main pour nous garantir de tomber sur les écueils contre lesquels il faut être bien en garde parce qu'il y en a un grand nombre qui ne sont pas portés sur les cartes. Tous ces obstacles à vaincre nous tinrent dans une surveillance continuelle qui nous fatiguait d'autant plus que la chaleur était excessive et brûlante parce que nous eûmes une partie de la traversée le soleil au zénith. La mort nous avait enlevé trois hommes. Cinq étaient dans le bot¹⁸. Plusieurs autres étaient malades, de sorte que tout l'ouvrage portait sur dix à douze hommes et certes, vu notre état d'affaissement, nous eûmes bien de la misère pendant ces quinze jours.

Nous fûmes obligés de jeter l'ancre le 11 de septembre au soir, à une lieue de la rade où nous voyions trois bâtiments, les courants et le vent ne nous permettant pas d'aller plus loin. Le capitaine me fit embarquer dans le petit canot avec deux hommes afin de me rendre à bord d'un navire qui portait pavillon français. J'y arrivais le jour fermé. J'y fus accueilli par M. Debeau qui commandait un navire du Havre. Il me retint à coucher à bord parce que le vent s'étant levé, il me dit qu'il y aurait du risque à m'en retourner de nuit avec une si frêle embarcation. Je suivis son conseil et ne quittais son bord que le lendemain matin pour aller à notre bâtiment. J'avais par écrit tous les renseignements qui étaient nécessaires et je les donnais à notre capitaine. Le jour même, nous fûmes nous affourcher en terre des autres navires, vis-à-vis une anse de sable. Les trois bâtiments qui se trouvaient sur cette rade étaient, celui du Havre commandé par M. Debeau, un brick anglais et une vieille frégate de la même nation qui servait d'entrepôt parce qu'elle avait sous ses ordres une dizaine d'embarcations qui allaient faire la traite dans les différentes

rivières¹⁹ qui sont distantes de 15 à 25 lieues de l'endroit où nous étions mouillés.

Nous restâmes quinze jours à prendre conseil sur la rade de l'île des idoles car il fallait bien du temps au capitaine pour mûrir ses réflexions et, malgré les instances et les représentations que ses officiers lui pouvaient faire, il était toujours gouverné par la paresse et son indécision. Il voyait que l'endroit où nous étions ne lui offrait absolument aucune ressource, et quand [même] il eût éternisé sur la rade, il ne se [serait] pas présenté un seul captif à traiter. Enfin, obsédé par les clameurs générales de l'équipage, il se réveilla de son assoupissement et il se détermina à faire route pour la rivière de Kifi Barre, dont l'embouchure était distante d'environ quinze lieues de l'endroit où nous étions. Il se fit précéder par le bateau que nous avions fait monter à Gorée. Nous franchîmes sans aucun accident l'entrée de la rivière dont le fond est un peu exhaussé. Nous y trouvâmes plus d'eau qu'il ne nous en fallait, d'ailleurs la mer tranquille.

Nous mîmes deux jours à remonter cette petite rivière qui est tellement étroite que souvent nous étions obligés de broser notre grande vergue qui aurait accroché aux arbres des deux côtés, mais nous trouvâmes assez d'eau pour ne courir aucun risque dans notre navigation. Nous nous rendîmes au mouillage, vis-à-vis un village composé d'une centaine de cases à Nègres et situé dans une très agréable exposition. Nous y trouvâmes trois bâtiments anglais, dont un devait partir le lendemain avec une cargaison d'environ 100 Noirs qu'il avait traités en quinze jours. Les deux autres étaient plus grands et étaient susceptibles de prendre chacun jusqu'à 180 captifs, leur traite était avancée et ils estimaient pouvoir partir sous 18 à 20 jours.

Notre capitaine vit le chef de l'endroit, palabra avec lui ainsi qu'avec les courtiers, paya quelques légères coutumes, traita des vivres, fit venir des marchands à bord, leur déploya sa cargaison et entra en pourparlers. La qualité de nos marchandises ainsi que leur assortiment étaient très inférieurs à celles des Anglais, ce qui nécessairement devait être, parce qu'en partant de France on ne nous avait pas fourni toutes les marchandises indispensables pour la traite en ce qu'on comptait sur les guinées que nous devions prendre au fort de Gorée. N'y ayant rien embarqué, nous nous trouvions par-là grandement au dépourvu. Malgré l'infériorité de nos marchandises, les Nègres du pays, qui voulaient s'attacher les Français pour élever une concurrence avec les Anglais qui seuls fréquentaient ces parages, nous firent toutes sortes de démonstrations d'amitié. Ils nous engagèrent avec beaucoup d'instance à nous fixer pour faire la traite. Le capitaine, croyant que ces hommes avaient tellement besoin de lui qu'ils ne pourraient pas s'en passer, tint ferme et leur fit les propositions les plus extravagantes. Et quoique sa cargaison ne fût pas assortie pour l'endroit et que ses marchandises fussent d'un grand tiers inférieures à celles des Anglais, il prétendait faire la loi et payer les captifs à meilleur compte. Il pensa qu'après l'expédition des deux bâtiments qui étaient sur rade les Nègres viendraient forcément à lui et qu'il imposerait des conditions à sa volonté. Il se tint donc sur la réserve. Les marchands, de leur côté, ne le sollicitèrent plus. Trois semaines s'écoulèrent et les deux navires anglais partirent avec leur traite au complet qu'ils avaient effectué à 80 et 90 barres.

Étant resté seul sur la rade [le capitaine] crut le moment favorable de sonder les courtiers. Ces hommes qui voulaient à toute force attacher les Français firent à notre capitaine des propositions très raisonnables. Ils confrontèrent devant lui les consolations pour

adoucir notre sort. Le capitaine, qui jusque-là ne s'était montré qu'orgueilleux et lâche, devint dur, atrabilaire et soupçonneux. Il fit retomber plus particulièrement sur moi sa mauvaise humeur. J'étais jeune alors, sans expérience et encore moins de politique. J'épanchais tout bonnement ma façon de penser en disant que nous étions bien malheureux d'avoir pour chef un homme qui avait laissé échapper l'occasion la plus favorable pour l'expédition. Cela lui fut rapporté. Alors je devins sa créature d'aversion ; il me prit à tâche sur tous les points et comme je remplissais mes devoirs avec un zèle dont il n'était pas dévoré, il me pointilla sur des vétilles. À table, quand il s'était servi les meilleurs morceaux pour assouvir sa gourmandise, il ne me destinait que le rebut, et encore me l'enviait-il car il ne me laissait pas le temps de prendre mes repas ; il fallait me retirer avec mon pain à la main. Je souffrais toutes ces duretés avec beaucoup d'impatience [et] je ne m'y résignais pas. Il m'arriva un jour de rompre la glace, et voici à quelle occasion.

Comme il cherchait toujours des prétextes de m'affliger, ayant toujours sur le cœur les propos indiscrets que j'avais tenu, il dit publiquement à table qu'il convenait bien à un morveux comme moi d'improver sa conduite, que j'étais trop heureux qu'il eut bien voulu m'embarquer, que sans sa protection je serais sans place, et que je ne gagnais pas le pain que je mangeais. Je trouvais cela si dur et si humiliant que je lui répondis sur le champ qu'à la maison paternelle je ne manquais de rien, que je n'aurai jamais resté sans embarquement puisque j'en aurai toujours trouvé sur les bâtiments que mon père armait, que d'ailleurs j'avais été instruit que ce n'était pas à lui que j'étais redevable de la place que j'occupais parce que mon père avait de fortes liaisons avec les armateurs et que, bien loin de lui avoir une obligation personnelle, il devait se ressouvenir que ce n'était qu'aux instances très pressantes qui avaient été faites par

mon père envers ces armateurs dont il n'était pas connu qu'il avait obtenu la place de capitaine sur le navire, que j'étais bien certain de ce que j'avais parce que je l'avais entendu répéter plusieurs fois à la maison paternelle. Plus la vérité se montre à nu aux yeux d'un homme coupable et plus elle a d'effet. Cet homme devint furieux, ses traits s'enlaidirent, ses muscles vinrent en contraction ; il se leva pour me frapper, je l'attendis avec la plus grande immobilité, sans crainte, et bien décidé à me défendre.

La table était entre nous deux. À peine eut-il fait deux pas que la colère l'étouffa. Il chancela, on fut obligé de le soutenir. Il devint blême et rendit tous les aliments qu'il venait de prendre. Je laissais ce forcené écumant de rage et je montais respirer l'air sur le pont. Quand il revint à lui, il me prodigua les invectives les plus injurieuses et les plus ordurières. Il ne parlait que de me faire amarrer sur un canon, que de me faire mettre aux fers comme un menteur et un insubordonné qui lui avait manqué de respect, il donna même des ordres au second pour que ses volontés fussent exécutées sur le champ. Plus on s'empressait à le calmer, plus il montrait d'obstination. Alors, le second capitaine voyant que par ses instances il n'en pouvait obtenir aucune raison, lui dit que bien loin de faire exécuter ses ordres il s'y opposait de tout son pouvoir, qu'il était indigne de punir ignominieusement un jeune homme bien né, fils d'un bon armateur, qui avait toujours rempli ses devoirs avec zèle et intelligence, qu'il serait le premier à faire le rapport en France d'une scène aussi scandaleuse et que les parents du jeune homme trouveraient dans les lois tous les moyens favorables pour faire punir à son tour le capitaine pour avoir excédé et mésusé de ses pouvoirs.

Cet être vil sur qui les prières et la raison n'avaient eu aucune prise trembla de frayeur et parut abruti dans son irrésolution. Le jeune Foucaud, mon camarade et mon ami particulier, présent à tout

ce qui se passait, vint m'en faire part et me dit que les officiers désapprouvaient le capitaine, qu'en conséquence je devais me raidir contre son atrocité, et que personne de l'équipage ne se mettrait au devoir de remplir des ordres qui ne lui étaient échappés que de délire, que j'avais un bon soutien dans M. Chauvet qui était très aimé et très considéré dans le navire. Cet intéressant jeune homme calma les idées lugubres dont j'étais agité, car m'attendant à toute la vengeance que pouvaient enfanter la honte et la bassesse. J'étais décidé à prendre tous les partis pour me sauver d'une ignominie et d'une humiliation que je ne méritais pas.

Je pense que si réellement j'eusse été en faute mon courage m'eût abandonné, mais ma conscience ne me reprochait rien. À l'abri d'un pareil juge, l'homme qui s'enveloppe de son innocence prend toute sa dignité. J'étais dans cette effervescence quand le second capitaine vint nous rejoindre. Il me dit que M. Cadillac m'avait imposé les arrêts sur le gaillard d'avant. Je lui répondis que je n'avais pas mérité cette punition. Il en convint et me conseilla d'aller prendre les arrêts parce qu'il n'y avait rien d'humiliant pour moi, que d'ailleurs, m'étant toujours bien comporté, je ne devais pas résister aux ordres du capitaine, ce qui aurait été montrer un caractère d'insubordination dont un officier ne devait pas donner l'exemple. Il me parla le langage de l'amitié et, comme j'avais beaucoup de vénération pour lui, je lui témoignais tous les remerciements et les obligations que je lui devais, et que je me rendais aux conseils d'un homme à qui je connaissais les intentions à me vouloir du bien.

Je me rendis sur l'avant du navire et Foucaud m'y accompagna. Il resta avec moi l'espace d'une heure et demie pour me consoler. Ces arrêts, loin d'être pénibles, me firent passer des moments bien satisfaisants pour mon cœur. Je vis la maistrance et les matelots

s'assembler autour de moi. Foucaud leur raconta en détail tout ce qui s'était passé. Ils me témoignèrent d'autant plus de sensibilité qu'ils n'aimaient pas le capitaine, qu'ils étaient très attachés au second, et ils révéraient en moi le fils d'un armateur qui un jour pourrait leur faire gagner leur vie. Ils m'assurèrent que personne de l'équipage ne se fût porté à remplir les ordres de M. Cadillac, que je pouvais être tranquille et qu'ils conserveraient toujours pour moi les égards qui m'étaient dus. Leur affection me toucha et je leur en témoignais ma reconnaissance. Je continuais à m'entretenir avec eux lorsque M. Chauvet vint à moi, d'un air affable et me prenant par la main. Venez Monsieur, vos arrêts sont levés, vous pouvez vaquer à vos devoirs.

Ce qui avait disposé le capitaine à ne pas prolonger sa vengeance vint des observations que lui fit le second. Il lui fit comprendre que l'équipage recommençait ses murmures sur son compte, pour les promener de port en port sans avancer le voyage, qu'il voulait les faire mourir à la côte de Guinée, qu'il les excédait de fatigues sans aucun fruit et qu'il faisait punir injustement des officiers qui s'étaient toujours bien comportés. Il ajouta à cela que nous n'avions pas trop de bras à bord pour le service du bâtiment, que le lieutenant était dans le bateau, que l'autre second lieutenant était malade, qu'ainsi il fallait bien que je me trouvasse à mon poste pour commander le quart, sans quoi il serait indispensable que le capitaine prit un quart à commander. La crainte des murmures de l'équipage d'un côté, et de l'autre la paresse et l'incurie qui le travaillaient de tout leur poids l'obligèrent à me rappeler à mon poste. Le petit Conin, son beau-fils qui était pilotin, s'approcha de moi pour me féliciter et m'insinuer en même temps que je devrais aller remercier M. Cadillac. Je lui imposais fièrement silence en lui

disant que je ne savais pas me déshonorer. Cette petite chenille fut aussitôt lui rapporter ce que j'avais dit.

Cette scène se passa dans notre petit trajet de Kifi Barre pour les Îles des Idoles où nous restâmes quelques jours sans savoir de quel bois faire flèche. Le capitaine était absorbé dans ses monotones réflexions et ne savait que se désoler sans s'attacher à aucun parti. Il se laissa conduire par le second qui lui conseilla de se rendre à Sierra Leone. Nous appareillâmes des Idoles le 21 décembre 1766. Le 23, nous eûmes connaissance du Cap Tagrin. Nous avons resté à louvoyer jusqu'au 27 du même mois que nous sommes entrés dans la rivière. Nous y avons trouvé le navire le *Duc de Praslin* de Nantes²⁰, commandé par M. Amonais, prêt à s'expédier avec sa cargaison. Nous y rencontrâmes aussi un bâtiment de Bordeaux sous le commandement de M. de Bellouen qui avait 80 noirs à son bord. Il se trouva sur la même rade plusieurs Anglais qui étaient en traite.

Le capitaine n'eut rien de plus pressé que d'aller rendre visite à M. Amonais afin de prendre des informations sur la situation des affaires. Il ne le flatta point sur leur perspective, qu'au surplus, avant de lui donner son opinion, il irait le voir à son bord, il inspecterait ses marchandises et lui dirait si elles étaient convenables au pays. Effectivement, il vint le lendemain, examina notre cargaison, se fit rendre compte de tout dans le plus grand détail, après quoi il annonça à notre capitaine que son assortiment ne convenait pas pour Sierra Leone, qu'il serait obligé de remporter en nature une partie de ses marchandises qui n'auraient pas cours en traite et que s'il parvenait à se procurer une quarantaine de captifs il pourrait se trouver bien heureux de les obtenir, et que pour cela il faudrait passer deux à trois mois dans la rivière. Il lui conseilla amicalement de filer la côte en dessous de Mesurade où il était persuadé qu'il trouverait un plus facile débouché de ses marchandises. Il voulut

faire des représentations à M. Amonais en lui objectant qu'il pouvait se tromper et que certainement, s'il se déterminait à rester à Sierra Leone, il obtiendrait un plus grand nombre de captifs. L'autre lui répliqua en deux mots : je connais bien le pays, mes conseils sont désintéressés puisque je pars, vous suivrez votre impulsion et je vous souhaite toute sorte de succès.

M. Bellouen, quoiqu'il eût 80 Noirs à bord qu'il avait traité dans différents endroits, ne prévoyant pas qu'il put compléter sa cargaison à Sierra Leone, et sachant le conseil qui avait été donné par M. Amonais à notre capitaine, se hâta d'appareiller dès le lendemain pour filer la côte. Cela fit s'ouvrir les yeux stupides de M. Cadillac et le décida à prendre le même parti. Nous appareillâmes 24 heures après lui, nous le rejoignîmes le surlendemain aux Îles Bananes où il avait été contraint de s'arrêter, rapport au vent et aux courants qui lui étaient contraires.

M. Bellouen voyant dans notre navire un concurrent qui pourrait lui être nuisible tenta tous les moyens pour s'en débarrasser. Il fit beaucoup de prévenances à notre capitaine, eut l'air de lui parler avec la plus grande confiance, de rechercher ses conseils, enfin, il flatta sa vanité de toutes les manières. Quoique cet homme fût faible en tout, c'était encore le prendre par l'endroit qui lui était le plus sensible. Quand il l'eut bien enveloppé dans ses vœux, alors il fit jouer la mine. Il commença par lui faire dérouler toute sa cargaison et fit semblant de mépriser ce qu'il convoitait le plus. Il eut l'air étonné et finit par une exclamation : *Quoi, Monsieur, avec des marchandises aussi convenables pour la rivière de Gambie vous vous proposez de baisser la côte ; vous allez ruiner votre expédition, et cela tandis que vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour vous procurer un excellent voyage. Je viens de Gambie où j'ai traité 80 Noirs avec les assortiments pareils aux vôtres. Il n'y a que cet*

endroit-là qui puisse vous convenir et je parie ma tête que vous y ferez de bonnes et promptes affaires et pour vous les rendre meilleures, je vous échangerai quelques articles qui n'auraient pas pour vous un débouché facile contre d'autres qui vous seront bien plus précieux.

Alors il lui désigna ce qui lui convenait et qu'il lui donnerait en remplacement telles autres marchandises à bon compte. Ce capitaine n'avait pas jeté son dévolu sur ce qu'il y avait de plus mauvais, et il proposait en échange des articles bien inférieurs. Les moins fins n'y eussent pas été trompés. Le second capitaine et moi qui connaissions le goût des Nègres voyions bien le piège, mais il nous parut inutile de faire entendre raison à un homme dont toute l'intelligence était bouchée par l'orgueil. L'échange se fit sur le champ et M. Belouen fit embarquer les marchandises qu'il avait choisies. Notre capitaine se rendit avec lui à son bord, Foucaud l'y accompagna. Là, il prit les objets qui lui avaient été désignés, et cela sans aucun choix.

M. Bellouen, non content d'avoir dupé M. Cadillac dans une première affaire, lui en proposa une seconde en tentant sa vanité. Il lui dit, *vous êtes bien à plaindre, vous n'avez qu'un mousse et un homme comme vous devrait avoir un domestique pour le servir. Le mien est fort adroit, bien conformé, il entend déjà quelques mots de français. C'est la fleur de ma cargaison et, quoique j'y sois bien attaché, néanmoins par amitié pour vous, je consens à vous le céder.* Le coup était prémédité. On fait paraître aussitôt un jeune nègre, bien tourné, vêtu d'une grande culotte et d'un gilet, on lui fait répondre deux ou trois mots de français, cela séduit et enivre notre capitaine. M. Bellouen voyant son âpreté pour avoir un domestique le fait 130 barres en grandes marchandises. Rien ne parut trop cher pour avoir un laquais et de suite on s'embarque avec le nègre, on

arrive à bord bien content de sa personne, on livre les marchandises, et tout est consommé. Dès le lendemain, M. Bellouen appareilla, adieu, bon voyage.

Nous restons sur la rade des Bananes et faisons nos dispositions pour remonter la côte afin d'atteindre la rivière de Gambie. M. Chauvet, qui ne manquait pas d'instruction sur la manière de traiter dans ces parages, lui fit observer qu'étant au dépourvu d'embarcation pour traiter dans les rivières circonvoisines, cela ralentirait beaucoup son expédition. Le capitaine, qui n'avait pas prévu ces obstacles, et qui avait maladroitement vendu son bateau aux îles des Idoles au capitaine de la frégate anglaise pour des marchandises de peu de valeur, se trouva un peu embarrassé.

Il prit pour un trait de lumière une idée saugrenue qui lui passa par la tête. Il fit part qu'il avait vu échoué sur le rivage un petit canot qui pourrait lui tenir lieu d'embarcation. On fut le visiter. Il demandait beaucoup de réparations, il n'était point ponté. Il y avait cependant sur le devant un petit abri d'environ cinq à six pieds. Lui seul le trouva merveilleux et convenable. Il s'empressa de l'acheter deux fois plus cher qu'il ne valait et de suite il le fit caréner et calfeutrer. Trois jours après, il était en état. On le met à l'eau, on le grée en goélette, on le dispose à suivre le bâtiment parce qu'il était trop grand pour être placé sur le pont ; il pouvait avoir vingt pieds de long. Quand tous les préparatifs furent faits, alors le capitaine demanda qui voulait le commander. Personne ne s'empressait de faire une navigation aussi pénible et aussi périlleuse, car il était question de remonter contre le vent et les courants environ 300 lieues, et ce chemin à parcourir devait entraîner de trois semaines à un mois. Le capitaine, continuant de regarder ses officiers, renouvela la question – qui voulait le commander – et me fixait plus particulièrement. Je lui répondis que, depuis quelque temps étant un

but à sa malveillance, je préférais la misère aux mauvais procédés, et, sans attendre de réponse, je fus chercher quelques effets, tels qu'une couverture, un matelas, un oreiller, quelques bas et chemises ; je n'oubliais pas mon octant et mes cartes afin que dans le cas de séparation du navire je puisse diriger ma route. On me donna pour équipage le calfat et un petit novice, ce qui était suffisant pour manœuvrer le canot. Dans le nombre des effets que j'avais embarqués j'avais eu la précaution de mettre quelques marchandises qui m'appartenaient, ainsi que la valeur de 60 livres en pièces d'or portugaises que j'avais échangées dans la rivière de Kiffi Barre. Outre les provisions, qui consistaient en bœuf et lard salé, biscuit, je demandais deux ancrs d'eau-de-vie²¹ qui pourraient m'être utiles. On me les accorda avec assez de mauvaise humeur.

Nous levâmes l'ancre dès les premiers jours de janvier. Nous eûmes de petits vents pendant trois jours qui me permirent de suivre le bâtiment sans lui faire perdre beaucoup de chemin. Le quatrième jour, sur les quatre heures du soir, le vent s'éleva dans la partie du nord. Je portais toutes mes voiles à prendre l'eau par-dessus le bord. Le navire s'éloignait sensiblement et je le perdis de vue dans un grain qui m'obligea de prendre des ris. Je continuais ma route sur le même air de vent qu'il tenait, espérant qu'à l'éclaircie il me verrait. Effectivement, au coucher du soleil nous l'aperçûmes deux à trois minutes. Il était à une lieue et demie de nous, ses basses voiles carguées et se tenant sur ses deux huniers.

Malgré qu'il eut peu de voilure et que nous eussions toutes celles que nous pouvions porter, nous ne pouvions le suivre parce que la lame nous couvrait et ralentissait notre marche. Une heure après le coucher du soleil, le vent et la mer s'apaisèrent. J'en profitais pour déployer toutes nos voiles. Le temps était sombre et nous étions

dans la plus profonde obscurité. Dans la faible éclaircie que nous avions eue, j'avais bien relevé le bâtiment au compas et examiné la route qu'il tenait. Je me dirigeais sur lui. À onze heures du soir, je tirais un coup de fusil et, de demi-heure en demi-heure, je répétais le même signal. Nous ne voyions rien, nous n'entendions rien malgré l'attention que nous mîmes à observer pendant toute la nuit, car aucun de nous ne ferma l'œil. Au point du jour, nous promenâmes nos regards à l'entour de nous et point de bâtiment. Alors, me ressouvenant des instructions verbales qui m'avaient été données par le capitaine, je me mis à parcourir l'endroit où je l'avais quitté, parce qu'en cas de séparation il devait suivre la même manœuvre. Pendant trois jours consécutifs, je louvoyais pour découvrir le navire, peine inutile.

Je me vois abandonné en pleine mer, dans une frêle embarcation à demie pourrie, dont les mâts et manœuvres étaient en aussi mauvais état. Je fis le recensement de nos provisions qui consistaient en un baril de galère plein d'eau, une vingtaine de livres de biscuit dans un sac et autant de salaisons, outre cela, mes deux ancres d'eau de vie. Avec aussi peu de vivres, je ne pouvais pas me flatter de remonter la côte pour aller à Gambie dont j'étais éloigné de plus de 200 lieues. J'avais pris la bonne hauteur à midi et je me trouvais, en pointant la carte, par les 10° 15' de latitude nord. Je cherchais le point vers lequel je pouvais me diriger et je ne vis que les Îles des Idoles qui pussent me servir de refuge. J'espérais y trouver quelque bâtiment français, j'en étais à la distance de 50 lieues.

Je communiquais à mes deux compagnons d'infortune mon opinion qu'ils approuvèrent avec joie. Je fis donc route pour les Idoles. Trois jours après, nous aperçûmes terre. Nous contournâmes plusieurs petites Îles, nous descendîmes même plusieurs fois à terre

sur des plages inhabitées afin de nous procurer quelques rafraîchissements tels que des œufs de tortue, des huîtres, des cocos et des choux palmistes. Outre cela, nous tuâmes des goélands et autres oiseaux.

Nous vécûmes ainsi pendant trois jours sans ennui et même avec satisfaction. Nous nous considérions les maîtres de la terre, nous vivions dans une douce sécurité. J'eusse volontiers prolongé notre séjour dans ces Îles paisibles si je n'eusse pas été réveillé par le besoin de revoir ma patrie. D'ailleurs, notre petite provision de biscuit s'écoulait. Nous étions réparés de nos fatigues et je me décidais à me rendre à la grande île des Idoles qui est la seule habitée et où on trouve des bâtiments européens.

Les cartes ne font mention que de trois îles de Los, cependant, nous en comptâmes huit. Nous atteignîmes le 22 de janvier 1767 la rade sur laquelle se trouvaient quatre Anglais et un Français. Je me dirigeais vers ce dernier comme un compatriote de qui je devais espérer un bon accueil. Je montais à bord, je demandais le capitaine. On me fit passer dans sa chambre, je lui contais ma piteuse aventure et je finis par lui demander de me recevoir à son bord. Le capitaine, avec un air dur et un sourcil renfrogné me dit alors que son équipage était au complet, qu'il n'avait pas besoin de supplément, que cependant l'ordonnance lui imposant de recevoir à son bord les Français qui se trouvaient abandonnés à la côte d'Afrique, il consentait que je m'embarquasse sur son navire, mais que ma place serait sur le pont avec les matelots.

J'eus beau lui représenter que j'étais officier de navire, que mes cartes et mes instruments de marine en formaient la preuve, que mon père était armateur à Nantes, que je prendrais tel engagement qu'il voudrait pour le prix de mon passage s'il voulait m'accorder la faveur d'être nourri à sa table, je lui dis que s'il avait besoin de

témoins pour affirmer les faits, il pourrait interroger les deux hommes qui étaient avec moi, il eut la barbarie de me répondre : *vous et vos hommes êtes des déserteurs, de mauvais sujets qui, pour éviter d'être punis, avez enlevé aux Bananes le canot de votre bâtiment et êtes venu vous réfugier ici ; je ne vous donnerai d'autre asile que sur le pont et vous devez vous considérer bien heureux que j'aie pour vous cette considération car vous ne la méritez pas.*

Une réception aussi insultante et aussi atroce me gendarma. Je pris de suite mon parti et je fis embarquer mes deux hommes pour aller à terre vivre avec les Nègres. Je m'y étais fait des connaissances, je fus bien accueilli d'un des principaux du village [et] je m'installais chez lui avec mes deux hommes. Mes deux ancres d'eau de vie me furent d'une grande ressource. J'en échangeais quelques bouteilles avec mon patron qui, pour des poulets et autres denrées, traitait en rade du biscuit et des salaisons qui nous étaient nécessaires pour la nourriture des deux hommes et moi. Nous passâmes ainsi une semaine sans que je fusse bien à mon aise. Les propos insultants du capitaine me rongeaient de chagrin et je m'attristais sur mon sort à venir. Mes deux compagnons menaçaient de me quitter, ils n'avaient pas d'autre place à occuper que sur le pont et cela ne les rebutait point. L'inquiétude me rendit malade et j'eus deux accès de fièvre, au sortir d'un frisson.

Étendu sur un pagne qui me servait de lit, plongé dans des réflexions accablantes, je vis courir à côté de moi une très grosse araignée. J'avais sur mon lit un léger bâton pour me soutenir, j'en donnais un coup sur cette araignée que je me mis à considérer rapport à sa forme et à sa grosseur. Afin de l'examiner de plus près, je la posais dans le cœur de ma main, elle était engourdie. Plus je l'examinais et moins je lui trouvais la forme ordinaire des autres araignées. Elle avait le corps carré au lieu d'être arrondi, ses pattes

étaient plus fortes, il y avait dans sa couleur un rouge foncé. Elle commençait à remuer et à allonger ses pattes lorsque mon hôte entra. Je l'appelais pour voir ce que je tenais. Il s'approcha, et, au premier coup d'œil sur l'objet, il se mit à crier et à me détacher un coup de bâton qui me tomba sur le poignet et me causa beaucoup de douleur. Je restais deux minutes stupéfait d'étonnement, après quoi je me mis à jurer à tue-tête. Je me levais en même temps pour me venger. Il avait beau me parler, je ne l'entendais pas. Ne voulant pas se trouver sous mes coups, il s'esquiva. Je courus après lui mais inutilement, il était leste et dispos, j'étais faible et convalescent. J'avais fait à peine deux cents pas que je tombais de lassitude. Toujours jurant et tempêtant avec des cris de colère, on me reconduisit à la case.

Il s'y rassembla plusieurs noirs qui avaient été attirés par mes hurlements. Je continuais de sentir des douleurs très vives dans l'endroit où le coup était porté. Le poignet était enflé, je le faisais voir aux assistants et je leur contais la perfidie de mon hôte. Il entra sur les entrefaites et demanda un moment de silence. Il dit à l'assemblée qu'ayant vu dans ma main une araignée malfaisante et dont on redoutait plus la piqûre que celle du serpent le plus venimeux, il avait, sans intention de me faire aucun mal, dirigé son bâton sur l'animal, comptant l'écraser, mais que le coup avait porté sur le poignet parce que j'avais dérangé mon bras, et que c'était par amitié pour moi, et dans la crainte que cet insecte m'eût mordu, qu'il avait agi de la sorte.

Cette explication me calma et je demandais pourquoi ils redoutaient tant cette espèce d'araignée. Ils me dirent que l'expérience les avait convaincus que sa morsure était très dangereuse, qu'il s'en trouvait peu dans le pays et qu'ils leur faisaient une guerre à outrance parce que c'était leur bête

d'aversion. Était-ce préjugé, était-ce raison qui leur faisait tenir ce langage, c'est ce que je n'ai pu approfondir. Mais il est possible que cette araignée soit de l'espèce des tarentules sur le compte desquelles il a été fait beaucoup de relations qui prêtent au pyrrhonisme²².

Avant cette scène et depuis, j'avais reçu quelques consolations du second capitaine du navire français, il se nommait M. Lemierre. J'appris de lui que le bâtiment était du Havre, que le capitaine se nommait Duclos. Il m'en fit le portrait, qui n'était pas avantageux. Il me dit que lui et les autres officiers avaient intercédé auprès de lui pour que je fusse admis à sa table et que, pour tout adoucissement, il avait consenti que je fusse au plat des officiers mariniers. C'était un peu moins mal qu'avec les matelots, mais je sentais mon amour-propre blessé. Quoi me disais-je, après avoir éprouvé tant de malheurs, de soucis et de fatigues, me voir abandonné sur les côtes d'Afrique et ne pas rencontrer dans les entrailles d'un compatriote les égards qui sont dus à un homme bien né !

Avant que d'accepter une offre qui me paraissait aussi humiliante je fis une tentative qui ne me réussit pas. Je sus que sur la rade il y avait un petit navire anglais qui devait s'expédier sous deux jours. Je me rendis à son bord, je le priais, je le conjurais de m'embarquer pour quelque poste qu'il voudrait, soit matelot, novice, coq si c'était son bon plaisir. Je lui promis en même temps de lui payer mon passage. Je me faisais difficilement entendre de lui parce qu'il ne parlait que quelques mots de français. Soit qu'il ne me comprit pas, ou tout autre motif, il me refusa. Je me trouvais par-là livré à la merci du capitaine Normand. Il me fallut subir ma destinée de vivre avec des hommes sans éducation. Je me décidais à me rendre à bord avec mes deux compagnons. On me donna le choix du logement pour le coucher, soit dans le canot ou sur la dunette et,

mal pour mal, étant décidé que je devais dormir à la belle étoile, je préférais le dernier gîte comme le plus tranquille.

Le capitaine Duclos était vraiment un capitaine d'occasion, placé sur le bâtiment par économie. Il n'avait jamais fait que la navigation de Terre-Neuve ou du grand cabotage. Comme la mission qu'il avait à entreprendre n'était pas difficile, on l'avait trouvé bon pour la remplir. Dans le fait, le succès de son voyage était à peu près prévu dès avant son départ de France : il ne s'agissait que de recevoir 250 noirs vendus aux désirs d'un contrat passé entre la compagnie anglaise et les armateurs du navire. Dans ce contrat il était fait mention qu'il devait y avoir tant d'hommes, femmes et enfants ; et comme sa sagacité ne s'étendait pas assez loin pour discerner si les clauses du marché étaient bien accomplies, on eut soin de lui donner un second capitaine ainsi qu'un chirurgien expérimenté et qui étaient habitués au commerce de la côte d'Afrique. La frégate anglaise qui servait d'entrepôt lui livra le complet de sa cargaison de noirs, et nous partîmes des îles des Idoles vers le 15 de mars 1767.

Je restais environ un mois sur la rade et 45 jours de traversée, toujours couché en plein air sur la dunette et mangeant à la gamelle avec les officiers marinières de qui je reçus plus d'égards que je devais m'en attendre au vis-à-vis d'hommes grossiers. Il est vrai que j'achetais un peu ces ménagements par une petite somme de 60 livres en pièces d'or portugaises. Dans l'intervalle d'un mois et demi que je restais à bord de ce bâtiment, je n'eus l'occasion de parler que deux à trois fois au capitaine et ce fut pour lui rendre service.

Lui, ainsi que ses officiers, n'avaient que des quarts de nonante de sorte que, pour peu que le soleil fût couvert par de légers nuages, l'ombre leur manquait pour prendre hauteur. Alors on avait recours à un octant, et, comme personne à bord n'avait l'habitude

de se servir de cet instrument, je me faisais un vrai plaisir d'observer la hauteur du soleil à midi et je leur faisais part de mes observations. Le plus souvent, c'était avec le second ou le lieutenant que je communiquais car le capitaine, ne voulant pas me reconnaître comme officier marin, observait toujours une distance entre lui et moi qui aurait abaissé son amour-propre en pensant qu'il put m'avoir quelque obligation. D'ailleurs, il aurait craint que ces petits services ne l'eussent entraîné à des politesses, et pour tout au monde il ne m'aurait pas engagé à me mettre à sa table, pas même à me rafraîchir d'un verre de cidre qui est la boisson la plus en usage chez les Normands.

Il se rencontra deux autres occasions où je fus d'une grande utilité. La première tenait à la sécurité qu'ils avaient avec les noirs. Ils ne se doutaient pas du courage, de l'énergie et de l'atrocité qu'ils mettent dans les révoltes. Toutes les négresses, ainsi que les jeunes Nègres, étaient libres. Ils n'étaient pas surveillés, et l'on mettait même une surveillance trop douce au vis-à-vis des Nègres. Ayant été dans l'entrepont au poste du chirurgien pour un léger mal, je l'attendis quelques minutes. Tous les noirs étaient alors sur le pont à manger. J'entendis parler bas à côté de moi, je prêtais l'oreille et je démêlais la conversation de trois Nègres qui étaient à l'infirmerie [et] s'entretenaient d'une prochaine révolte qui devait avoir lieu. Soit que ces hommes ne me vissent pas, soit qu'ils fussent sans méfiance à mon égard dans la persuasion que je n'entendrais pas leur langage, ils continuèrent comme s'ils eussent été seuls. Je découvris le complot qui était bien formé et de suite j'en fus donner avis au second capitaine, en lui indiquant les chefs les plus marquants dans la révolte projetée. On fit l'examen de leurs fers, on les trouva limés et enveloppés par-dessus avec de l'étoupe. On punit les plus coupables, on doubla leurs fers, on surveilla avec plus d'attention et

la tranquillité ne fut pas troublée. Je crois que sans la découverte que je fis, nous eussions passé un mauvais quart d'heure, car il faut s'imaginer que les hommes qui habitent ces parages de l'Afrique sont bien plus méchants et plus courageux que partout ailleurs.

La seconde occasion où je fus utile tenait à la connaissance que j'avais des grains blancs qui sont d'une très grande impétuosité et peuvent occasionner la perte des bâtiments qui sont sous voile. Le marin qui les voit pour la première fois, et sans défiance parce que rien ne présage la tempête, aperçoit un nuage blanc s'élever rapidement au-dessus de l'horizon. Il met peu de temps à parcourir la distance qui est entre vous et lui, et si aussitôt qu'on le voit on ne prend pas des précautions, il tombe sur vous presque avec la rapidité de la foudre et est dans le cas d'occasionner les plus grands dommages. Me trouvant sur le pont au quart du second capitaine, je lui fis part de mes observations et de mes craintes, qu'il devenait instant de diminuer les voiles, sans quoi le bâtiment ou tout au moins la mâture seraient exposés. Il prit en considération l'avis que je lui donnais, mais n'osant prendre sur lui de faire changer une manœuvre tandis que le capitaine était sur le pont, il lui fit rendre compte de ce que je lui avais dit.

Le capitaine tourna en ridicule mes observations, ne ménagea point ma poltronnerie et [dit] qu'il ne convenait pas à un jeune homme de donner des conseils à des marins consommés. Cependant, en m'adressant des reproches aussi peu mérités, il observait le nuage que j'avais désigné. Son ascension rapide commença à l'étonner, mais ce qui fit le plus d'impression sur lui fut de voir au loin la mer s'élever et les flots blanchir, et cela tandis que les flots en couple de bord étaient sans agitation et que le vent se faisait à peine sentir.

Quoique l'orgueil le maîtrisât, la peur fut plus forte. Il commanda de suite de haler les bonnettes en dedans, de carguer les perroquets, de ferler l'artimon et haler bas le grand foc²³. À peine cette manœuvre fut exécutée que le coup de vent se fit sentir avec violence sur le navire. Il fit de suite déborder et carguer les huniers en tête de mât, mais il n'était plus temps. Le navire s'inclina à prendre l'eau sur le plat bord. Heureusement que le timonier eut la présence d'esprit, au premier choc du vent, de donner une arrivée, de sorte que son impétuosité prenant le navire de l'arrière lui permit de le relever. Nous courûmes sous la misaine avec tourmente mêlée de pluie pendant plus de trois heures. Lorsque je m'aperçus d'un faible amollissement dans le temps, je me permis de l'observer au second capitaine et qu'il pourrait être convenable de profiter de la fin du coup de vent qui nous portait en route en établissant des voiles. Je lui assurai en même temps que d'après ma faible expérience ces sortes de tempêtes n'avaient d'effort que dans les premières heures et qu'aussitôt qu'elles commençaient à ralentir leur impétuosité on pouvait prendre pour constant qu'elles allaient toujours en décroissant.

Il avait assez bonne opinion de moi pour me croire mais, pour ne pas blesser l'orgueil du capitaine, il ne lui parla point de l'entretien que nous venions d'avoir ; il eut l'air de s'entourer de ses conseils en lui faisant pressentir la nécessité de rétablir le plus de voilure qu'on pourrait, ce qui fut exécuté et nous procura une très bonne journée qui nous fit parcourir beaucoup de route. Il est bien précieux pour les bâtiments qui sont chargés de Noirs de ne pas perdre une seule occasion pour abréger la traversée. Nous en fûmes quittes dans cette circonstance pour la peur et je suis intimement convaincu que, si on n'avait pas pris la précaution avant l'effort du vent de serrer toutes les menues voiles, le moindre accident qui nous fut arrivé eût

été la perte de nos mâts d'hunes, car s'ils eussent résisté contre l'impétuosité du vent le navire aurait pu engager et venir entièrement sur le côté.

Le surplus de la traversée se passa sans qu'il n'y eût rien de remarquable. Un bâtiment qui eût été construit pour la marche et doublé en cuivre comme le sont actuellement les navires que l'on destine au commerce de la côte d'Afrique n'eût pas mis au-delà de trente à trente-six jours pour se rendre au Cap, car il faut considérer que le trajet des Îles des Idoles au Cap Français n'est que de 1 300 lieues, que les vents sont presque toujours favorables et qu'on ne peut être retardé dans la navigation que par les calmes. Le navire sur lequel nous étions était construit avec beaucoup de solidité, il avait le côté bon, le gouvernail passable, rien d'avantageux dans sa marche, surtout au plus près. La construction de ce bâtiment était plus appropriée à la navigation à fret que pour porter des noirs. Si j'eus quelques désagréments dans ce navire, ils me furent occasionnés par le capitaine qui, pendant l'espace de trois mois et demi, ne me fit pas la moindre politesse. Je fus un peu dédommagé de la grossièreté de cet homme qui vraiment n'avait aucune espèce d'éducation par les égards et les attentions que je reçus du second capitaine ainsi que du lieutenant.

Je n'eus qu'à me louer également de la conduite des officiers marinières avec lesquels je prenais mes repas. Malgré ma jeunesse, ils me témoignaient quelque considération. Ils sentaient que par mon éducation et par mes habitudes j'étais au-dessus d'eux, peut-être aussi que ce qui ajoutait le plus à la douceur de leurs procédés à mon égard tenait à l'argent que je leur avais donné lorsque je fus admis à prendre mes repas avec eux, et à la promesse que je leur fis qu'aussitôt mon arrivée dans la colonie je leur ferais une seconde distribution d'une portugaise, et je fus exact à remplir mon

engagement. Si on peut compter pour une incommodité le désagrément d'être couché sans abri contre le serein et la fraîcheur des nuits, je l'éprouvais complètement pendant les trois mois et demi que je restais à bord du navire havrais. Pour peu qu'il fût de la pluie je n'avais pas d'autre parti à prendre que de passer la nuit blanche, ce qui arrivait au moins deux fois la semaine. Le capitaine aurait pu m'éviter cette misère en m'accordant pendant la nuit un petit réduit sous la dunette, mais il n'était pas dans son caractère d'obliger.

Nous arrivâmes à la fin d'avril 1767 au Cap Français. Je n'eus rien de plus pressé que de tâcher de m'informer des connaissances, soit par les officiers marins de Nantes dont les navires étaient sur la rade, soit par quelque négociant dans la ville, car malgré que je fusse bien persuadé que mon père occupait annuellement deux à trois bâtiments pour Saint-Domingue, comme je n'avais jamais travaillé dans son cabinet, j'ignorais dans quel port de cette colonie il les envoyait ainsi que le nom des négociants à qui il les consignait. De sorte que j'étais embarrassé à qui me réclamer et cet embarras pesait fortement sur mon amour-propre, parce que je craignais que l'on me tournât en ridicule en voyant que je ne savais dans quels bras me jeter, surtout après avoir annoncé que j'étais fils d'un armateur et qu'à mon arrivée dans la colonie je trouverais facilement toutes les ressources convenables.

Dans la soirée de notre arrivée au Cap il vint bien plusieurs embarcations à notre bord et je n'eus pas l'idée de prendre aucune information. Je rêvais pendant toute la nuit aux moyens que je devais suivre le lendemain pour me former des connaissances. Il nous vint dans la matinée plusieurs canots, tant de terre que des navires. Je m'attachais à ces derniers, je ne vis que des marins normands qui venaient visiter leurs amis ; ils n'étaient pas pour moi

d'une grande ressource. Je leur demandais s'il y avait sur rade des bâtiments du port de Nantes, ils m'en citèrent cinq à six, je n'en reconnus pas qui fussent à mon père. Je poussais plus loin mes questions en [les] priant de me nommer les capitaines ou officiers qui pouvaient les monter.

Dans la nomenclature de ceux qui furent appelés, je saisis celui de Millet. Ce nom-là m'était très familier, d'autant que cette famille et la mienne habitaient la même maison. Je me rappelais que les fils Millet étaient amis de mes frères et que si celui qu'on m'indiquait pour être second capitaine à bord du *Mercur*e était de la même famille je ne manquerais pas de trouver en lui tous les secours de l'amitié. Je priais l'officier havrais qui me donnait ces renseignements d'avoir la bonté de me faire transporter à bord du *Mercur*e. Il répondit obligeamment à ma demande mais qu'il ne pourrait remplir mes vœux que lorsqu'il s'en retournerait à son bord. Je grillais d'impatience pour voir arriver le moment où je pourrais descendre dans le canot. Sur ces entrefaites, on vint me dire qu'une des embarcations du *Mercur*e passait en couple de bord et se rendait à son bâtiment. Je hélais l'officier qui était dedans et le priais d'instruire M. Millet qu'un de ses amis était dans le navire normand et qu'il l'engageait à le venir voir le plus tôt possible.

Un demi quart d'heure après, je vois un grand canot arriver. Un officier monte à bord et demande qui l'a réclamé comme ami. J'avais beau regarder M. Millet, je ne le connaissais pas et il ne m'avait sans doute jamais vu. Nous étions entourés de beaucoup de monde parce que l'usage à bord des bâtiments, quand il se présente quelqu'un vêtu décentement, est de l'accueillir. Je m'avance en tremblant vers M. Millet et lui annonçais qui j'étais. Il me réitéra de suite avec le plus grand intérêt deux à trois questions et, ne doutant plus à mes réponses que j'étais vraiment de la famille avec laquelle il avait des

liaisons très intimes, il me prodigua les témoignages d'amitié les plus sensibles à mon cœur. Cet épanchement délicieux me fit verser des larmes. Ceux qui nous entouraient lui demandèrent s'il était vrai que je fusse le fils d'un armateur de Nantes. Il les satisfit au-delà de l'expression en leur faisant un tableau de ma famille infiniment flatteur, que mon père [tenait] une des maisons de commerce les plus considérées qu'il y eut à Nantes, qu'il faisait beaucoup d'armement et qu'il n'y avait pas un mois que l'un de ses navires était parti du Cap. Cette petite scène dura cinq à six minutes. On en fit faire le rapport au capitaine Duclos qui sortit de la dunette et vint se mêler dans le groupe.

Il fit politesse à M. Millet en l'invitant à passer dans sa chambre pour se rafraîchir, il daigna en même temps me sourire et me fit la même invitation. Millet se mettait en mouvement pour répondre à la politesse du capitaine, je le tirais fortement par le bras en lui disant *que faites-vous Monsieur ? Au nom de Dieu embarquons-nous dans votre canot sans différer. Je ne vous demande qu'une minute pour rassembler mes effets qui sont bien légers.* Il me regarda avec surprise. Je lui réitérais avec la même véhémence les mêmes prières et, malgré les instances du capitaine, il descendit dans son canot où je l'accompagnais.

Pendant tout le temps que je fus à bord du navire haurais, malgré les duretés et les grossièretés dont le capitaine Duclos ne cessait de me faire sentir le poids, je ne me permis jamais de lui adresser un mot désobligeant, je savais la déférence qui lui était due. Mais je m'en dédommageais bien lorsque je fus sorti du bord de son bâtiment. Il était venu nous conduire jusqu'à l'échelle et nous faisait de profondes salutations. Étant dans le canot du *Mercur*, je lui lâchais une bordée de vérités excessivement dures. Les noms d'ignorant, de grossier personnage ne m'échappèrent pas et je finis

par lui assurer que si je le rencontrais à terre je lui donnerais des coups de bâton et lui couperais les oreilles. Millet me témoigna toute sa surprise de ce débordement et de voir les mouvements de colère dont j'étais animé. Mon agitation était si forte que j'en tremblais. Je le priais de m'excuser et d'attendre les explications que j'avais à lui donner avant que de me désapprouver. Nous nous rendîmes à son bord. Il me prêta de ses vêtements car les miens étaient en lambeaux. Deux vestes, quatre chemises bleues, autant de grandes culottes formaient toute ma garde-robe et je n'avais pas d'autres rechanges depuis quatre mois.

Quand je fus décemment habillé nous nous mîmes à table où je me restaurais délicieusement, car il y avait déjà bien du temps que je n'étais nourri qu'au biscuit et à la viande salée. À la fin du repas, je contais mon histoire dans tous ses détails. J'intéressais mes auditeurs, et Millet surtout qui me dit vouloir prendre fait et cause pour moi et qu'il demanderait raison au capitaine Duclos des mauvais traitements qu'il m'avait fait éprouver. Quoique je fusse très sensible à ce procédé, je me permis de lui observer qu'à mon âge – j'avais alors près de 19 ans –, en cherchant à m'étayer par des défenseurs, on pourrait me soupçonner de lâcheté, que l'affaire m'était personnelle et que je me sentais la force et le courage de la suivre, que d'ailleurs mon adversaire n'était pas un homme bien redoutable parce que son genre d'éducation ne l'avait pas conduit au maniement des armes. Dans le fait, j'étais bien aussi novice mais j'avais de grandes injures à venger et le souvenir des maux qu'on m'avait fait souffrir m'exaltait. Mon courage se gonflait dans la persuasion où j'étais que l'ennemi que j'aurais à combattre ne pouvait être qu'un poltron.

Hélas ! Combien d'hommes se croient braves dans la persuasion où ils sont que leur ennemi leur est inférieur. Telle était ma situation,

et je pense que si j'eusse eu en tête un homme dont le courage et la dextérité m'eussent été connus j'aurais été plus modéré dans mes propos dont la dureté était au-delà de toute expression, et je ne me rappelle pas une autre circonstance dans la vie où j'ai aussi grossièrement et aussi insolemment maltraité un homme en paroles, et comme cette scène scandaleuse se passait devant au moins trente témoins, il avait droit de m'appeler en justice pour exiger des réparations. Il n'en fit rien, soit par prudence, soit qu'il sentit la gravité de ses torts envers moi, soit enfin qu'il craignit de donner encore plus d'éclat à une affaire qui n'en avait déjà que trop et de s'attirer par-là la risée de ses confrères dont il n'était pas estimé. Il n'intenta aucune suite juridique contre moi. Cette prudence ou lâche retenue de sa part me persuada que je pouvais tout oser au vis-à-vis d'un homme aussi plat et aussi nul, et donner par la suite un libre cours à mes bravades et à mes insolences.

Les officiers du *Mercure*, Millet, Chauffard et autres, qui tous étaient des jeunes gens, bien loin de me calmer, irritaient encore plus mes passions, et je me vis tout d'un coup transformé en spadassin quoique je ne connusse pas la première position des armes. Quand je fus bien restauré, désaltéré, coiffé, chaussé, et habillé de pied en cap à bord du *Mercure*, je demandais à Millet qu'il me fit mettre à terre au Cap et qu'il me chercha une pension décente où je pusse passer quelque temps afin de pouvoir réparer mes forces. Je le priais en même temps de m'indiquer à qui je pourrais m'adresser pour avoir de l'argent à l'effet de m'acheter les vêtements qui m'étaient indispensables et pour payer mon entretien pendant mon séjour au Cap. Il me dit obligeamment que je ne manquerai jamais des secours qui [me seraient] nécessaires et que son capitaine, M. Garnier, tiendrait à ma disposition ce que je lui demanderai, qu'à l'égard de la pension il connaissait une maison où

la femme était nantaise, où je rencontrerai les soins, les prévenances et toutes les commodités que je désirerai, qu'indépendamment des égards dont je n'aurai qu'à me louer, je trouverai aussi les secours nécessaires pour rétablir ma santé parce que son mari était chirurgien. Il n'en fallait pas tant pour satisfaire un homme courbé depuis si longtemps sous le poids de la misère, mal couché, mal nourri, sans vêtement, et surtout abreuvé et saturé par les indignes procédés du capitaine Duclos. Un mauvais grabat à l'abri des injures du temps, du pain, du vin et quelques aliments grossiers eussent rempli mes désirs.

Millet me conduisit au Cap, chez M. Legrand qui était le chirurgien dont il m'avait parlé. Il était absent. Il me présenta à sa femme qui était de sa connaissance et lui dit qui j'étais et lui recommanda pour moi tous les égards qui m'étaient dus. Cette femme me fit aussitôt l'accueil le plus enjoué et me dit qu'elle me retenait pour son pensionnaire. Nous causâmes pendant quelque temps en tiers, on lui fit l'abrégé historique de mes souffrances. Elle avait un bon petit cœur, elle en parut attendrie, me consola, m'embrassa en m'assurant que je ne manquerais de rien. Je ne devais pas d'ailleurs être en peine de trouver de l'argent parce qu'elle savait que MM Duplessis et de Bièvre étaient en liaisons d'affaires avec mon père et que c'était à ces négociants qu'il consignait ses bâtiments, que j'eusse à me reposer la soirée et que le lendemain matin elle m'y conduirait.

Pour me donner un échantillon des soins qu'elle voulait prendre de moi, elle commanda de me faire chauffer un bain. Elle le fit disposer à son gré et quand il fut prêt elle passa avec moi dans le cabinet où il était préparé, voulut m'aider à me déshabiller. Comme je n'étais pas habitué à me servir de femme de chambre je ne la souffris pas, je la priais même de s'éloigner. *À quoi bon ? Croyez-*

vous que je ne sais pas comment les hommes sont faits, n'est-il pas nécessaire que j'examine votre peau, ne pouvez-vous pas avoir des boutons, de la galle, que sais-je enfin ? Vous venez de la côte de Guinée, vous avez toujours respiré un air méphitique, vous avez été mal vêtu, mal nourri. Allons, allons, laissez-moi faire ! Elle assaisonnait son badinage avec tant de franchise et de gaieté que je me laissais faire. Elle me frotta, me bouchonna, m'examina partout, et quand elle eut bien suivi ses perquisitions, elle finit par un éclat de rire en me disant : *foi de femme de chirurgien, mon petit ami, vous êtes bien sain, vous n'avez pas une tache sur la peau ; il ne vous manque que de l'embonpoint et des forces, j'aurais bon soin de vous, soyez docile et laissez-vous conduire.*

Hélas, la bonne dame avait raison en parlant de mes forces ! Elles étaient bien appauvries et malgré toutes ses cajoleries et ses agaceries je n'éprouvais pas pour elle d'autre sentiment que celui de la reconnaissance. Je l'embrassais froidement, je m'évertuais à lui dire quelque douceur, mais cela ne passait pas les lèvres. Les passions étaient amorties par le dépérissement de la nature. J'étais plus affaibli que malade. Du repos, une nourriture saine, une société douce et paisible étaient tout ce qui me convenait pour mon rétablissement. Je rencontrais tous ces avantages dans la maison de M. Legrand qui était bon, peu susceptible, occupé de ses affaires, laissant rouler tout l'intérieur du domestique et du ménage sur sa femme qui était une brune de vingt-cinq ans, vive agaçante, de l'esprit naturel, enjouée, libre dans la conversation, facile dans sa conduite. Le mari était une si bonne pâte d'homme qu'il la laissait faire sans s'inquiéter de rien. Ils vivaient d'ailleurs en bonne intelligence et mettaient leurs pensionnaires fort à leur aise. Leur table était aussi bien servie que pouvait le comporter la pension qu'on payait. Habitué à de très grandes privations je trouvais tout

bon et les petits soins de Madame Legrand en formaient l'assaisonnement.

Je touchais chez MM Duplessis et de Bièvre l'argent que je leur demandais et ne prit strictement que ce qui m'était nécessaire pour frayer à mes besoins, tant pour l'habillement que pour l'entretien. Si ce secours m'eût manqué chez eux, je l'aurais trouvé dans différentes autres maisons de commerce ou parmi les capitaines français qui m'ouvrirent leur bourse, cherchant à obliger mon père dans ma personne. Il y avait alors sur la rade du Cap cinq navires de Nantes. *Le Mercure*, capitaine Garnier, *Le Saint-Michel*, capitaine Hardy, *Le Prince Sauvage* capitaine Malescot, et les deux autres dont je ne me rappelle pas les noms. Ils s'empressèrent à m'offrir passage dans leur bâtiment. Je donnais la préférence à M. Malescot parce qu'il devait partir le premier, et que d'ailleurs il me fit plus d'instances que les autres en raison des obligations qu'il avait à mon père pour qui il avait commandé plusieurs voyages.

Le bien-être dans lequel je me trouvais au Cap ne me faisait pas oublier les injures grossières que j'avais éprouvées du capitaine Duclos et d'ailleurs je me souvenais encore plus des menaces publiques que je lui avais faites. J'étais donc dans la forte persuasion qu'il tenait à mon honneur d'en tirer une vengeance éclatante. Mais pour agir j'avais plus de courage que de forces. J'étais dans un état de convalescence qui ne me laissait pas une grande liberté de mouvement dans les bras et dans les jambes. Je laissais écouler huit jours pour reprendre mes forces. Quand je me sentis un peu plus dispos, alors je confiais à Madame Legrand mon projet d'aller attaquer mon ennemi. Elle le tourna en plaisantant et chercha à me dissuader. Mais lorsqu'elle vit mon obstination, et que j'entrais même en colère, alors elle se transforma tout d'un coup en amazone, enflamma mon courage, me procura une épée et me dit qu'elle

voulait m'accompagner, non pour me servir de second, mais pour me secourir dans le cas de besoin.

J'acceptais son offre sous un autre point de vue, celui d'attirer au combat mon adversaire. Nous partîmes à la nuit fermante et nous rendîmes au magasin où se tenait Duclos. Elle se détacha quelques pas en avant lorsque nous fûmes près d'arriver, afin que sous quelque prétexte imaginé elle pût le prévenir qu'un particulier de sa connaissance désirait lui parler. Le piège réussit. Le Duclos, sans se méfier de rien, sortit dans la rue avec Madame Legrand et vint au-devant de moi. Comme il faisait presque nuit, il ne me reconnut que lorsque je l'apostrophais très durement, et aussitôt je dégainais en lui disant d'en faire autant. Il n'avait pas d'armes et n'en avait même jamais porté. Je voulus me venger en lui donnant du plat de mon épée sur la figure, il esquiva le coup et s'enfuit à toutes jambes. Je voulus courir après mais je chancelais bientôt par faiblesse et je tombais. Madame Legrand me releva et me ramena à la maison et l'affaire n'eut pas d'autres suites. On conta ce qui s'était passé. On me conseilla de ne pas aller plus loin, que je ne pourrais jamais tirer vengeance d'un homme qui ne voulait pas se battre, que c'était assez pour moi de l'avoir effrayé et qu'il n'y avait pas d'honneur de se présenter contre un homme sans armes. Je me rendis à des raisons aussi plausibles et je n'y pensais plus.

Je restais environ deux mois au Cap. La vie tranquille que j'y menais, les aliments sains dont je fus nourri, et plus encore les soins obligeants que je reçus de Madame Legrand contribuèrent à réparer sensiblement mes forces. Les agaceries qu'elle m'avait faites dans les commencements n'ayant pas eu de prise sur moi se changèrent en attentions maternelles, et, ne pouvant faire de moi son amant, elle me regardait comme son fils. Je lui dois mon rétablissement à la santé. Elle veillait sur moi, sur mes actions, avec l'intérêt le plus

tendre. Je lui dois réellement de la reconnaissance et mon intention était de lui en témoigner un jour ma gratitude mais j'appris bientôt qu'elle n'existait plus.

Je m'embarquais sur le navire *Le Prince Sauvage* et nous partîmes du Cap vers la fin de juin 1767. M. Malescot était capitaine, son frère était second, le lieutenant se nommait Moreau. Nous eûmes les débouquements²⁴ les plus favorables et toute la traversée s'ensuivit ; pas une heure de contrariété, pas un jour sans être en état de porter les perroquets. Malgré cela, la plupart du temps nous avions les ris dans les huniers parce que le capitaine qui était bon marin était néanmoins l'homme le plus craintif qui existait sur la mer. Il passait la plus grande partie de son temps en prières et pour peu que son équilibre sur les genoux fût dérangé par les roulis ou que le vent tourna la feuille de son livre, alors il s'imaginait qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, que la tempête n'était pas éloignée ; il se rendait de suite sur le pont et recommandait à l'officier de quart de diminuer de voile. Cet homme se faisait une grande vertu de la prudence, aussi il n'y avait pas de risques avec lui que les voiles fussent emportées et qu'on brisât quelque pièce de mâture.

Je me souviens que, par un très grand excès de précaution, nous restâmes pendant vingt-quatre heures seulement sous la misaine et cela parce que le temps paraissait pris partout à l'horizon, cependant nous n'eûmes qu'un léger souffle de vent et pas la moindre agitation dans la mer. Cette grande timidité nous faisait perdre beaucoup de chemin. Ses officiers avaient beau lui faire des représentations, il n'y avait pas moyen de vaincre sa peur. Il se rabattait pour toute raison à nous conter un accident qui lui arriva où, par une espèce de témérité, il avait forcé de voile, que par là le bâtiment avait été sur le point de s'engager et qu'il aurait couru le risque de se perdre

corps et biens, qu'à l'époque de cet événement il avait fait le vœu d'agir avec la plus grande prudence afin de ne pas compromettre la vie des hommes et les intérêts qui lui étaient confiés.

Chaque homme à toujours quelque endroit faible par où il pêche mais qui ne nuisent point à la réputation, car d'ailleurs M. Malescot était un homme plein de probité, de vertus, de mœurs très douces, d'une grande piété, passablement instruit dans son état, rendant des comptes bien clairs et très justes. Son second était plus hardi que lui, de mœurs très douces, se faisant aimer de l'équipage. Le lieutenant, M. Moreau, était également d'une bonne société, plus intrépide sous la voile, ayant l'activité de son âge et remplissant bien ses devoirs. Je n'eus qu'à me louer des égards et des honnêtetés dont je fus comblé. Je voulus faire le quart et prendre part à la manœuvre, on me dit obligeamment que ma santé ne me permettait pas de pareilles fatigues, que j'avais au contraire besoin de repos et de ménagements.

Le navire *Le Prince Sauvage*, quoique à trois mâts, était petit et n'excédait pas le port de 220 tonneaux. Il avait le devant trop fin comparativement à la partie de l'arrière qui était assez renflée, de sorte que, pour peu que la mer fût houleuse, il plongeait facilement dans la lame et j'imagine que d'une grosse mer ce bâtiment se serait mal comporté. Ce que nous ne fûmes pas à lieu d'éprouver, car pendant le cours de notre traversée, qui fut de cinquante-quatre jours, nous aurions pu tenir dans un grand canot et cela sans courir le moindre risque. Nous eussions épargné au moins huit jours à nous rendre si pendant le cours de notre route nous avions établi toutes les voiles que le bâtiment était en état de porter. Nous arrivâmes à Paimboeuf le 25 août 1767, et de suite je montais à Nantes.

-
1. Le répertoire de J. METTAS (*Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, réf : 837) nous apprend ceci sur le *Comte d'Hérouville* : bâtiment de 70 tonneaux, monté par 24 hommes, commandé par J.-F. Cadillac, il n'arrive aux Antilles qu'avec deux esclaves (un homme et une femme). Armé par René Foucault Fils Aîné, le navire perd sept marins. L'expédition est catastrophique, du fait du « mauvais temps [de] la maladie et [de la] mortalité de [l'] équipage », déclare le capitaine à son retour.
 2. Se pouiller : se vêtir. Bourrées : fagots de bois.
 3. Cutter : terme anglais pour désigner le cotre, petit bâtiment à un mât, d'origine hollandaise.
 4. Senau : navire marchand à deux mâts, gréé en brick.
 5. Varangue : pièce courbe ou fourchue, placée sous la quille, symétriquement à l'axe du bâtiment, et prolongée par les allonges.
 6. Caponer : ici, filouter au jeu.
 7. Ris : on appelle ainsi chacune des bandes horizontales des voiles, qu'on replie, au moyen des garcettes, afin de réduire la surface de voilure présentée au vent.
 8. Îles de Gomère (ou Gomera) et de Fer, archipel des Canaries.
 9. Tenir la cape : se tenir sous la grand-voile du grand mât, c'est-à-dire réduire sa voilure.
 10. Caique : petit bâtiment employé surtout au XVII^e siècle. Ponté et gréé d'un mât avec une brigantine à corne, le caique pouvait porter de six à douze pièces de canon de petit calibre.
 11. Arrondir un cap : passer au loin.
 12. Affourcher : mettre au mouillage sur deux ancres, dont les lignes forment un v.
 13. Située dans la baie de Dakar, l'île de Gorée ne fut pas un très grand site de traite. Mais elle abrite aujourd'hui un important mémorial de la traite atlantique.
 14. Vieille : poisson à dentition double et lèvres épaisses, vivant dans les eaux peu profondes des côtes rocheuses et appelé ainsi sans doute à cause de sa tête ridée.
 15. Pièce de Guinée : toile de coton, de qualité courante, servant de monnaie d'échange. Le but des armateurs étant d'éviter de normaliser un marché assez

aléatoire, il ne faut pas être surpris du « contrat » passé entre l'armateur et le comte de Rouville. Les négociants tentent également de s'assurer en Amérique des débouchés pour leurs esclaves. Il en va ainsi du « règlement de marché de Nègres » conclu entre, d'une part, Magdeleine Bouchaud, épouse de Michel Chabanon demeurant à Saint-Domingue, et, d'autre part, Pierre et Michel Portier de Lantimo, de Nantes. Les Portier s'engagent à armer en 1753, un navire capable de traiter 200 à 250 esclaves à la côte de Guinée. Il est prévu que Chabanon en choisisse ensuite 150 « aux prix et termes convenus ». *L'Épreuve* part effectivement de Nantes, le 7 novembre 1753, mais, en difficulté, Chabanon se rétracte. Les Portier, qui n'ont sans doute pas eu grande peine à écouler malgré cela leur « cargaison », demandent néanmoins 7 000 livres de dommages car, écrivent-ils, ils « n'auraient pas entrepris cette expédition sans ledit marché » (Archives dép. de Loire-Atlantique, Maître Fouquereaux, 21 janvier 1764).

16. Morphil ou morfil : ivoire brut, défenses d'éléphant non travaillées.

17. Sans doute espère-t-il acquérir ainsi quelques esclaves, en pratiquant ce que l'on appelle la traite sous voiles. Celle-ci se distingue de la traite sur rade foraine, lorsque le navire jette l'ancre en face d'un site de traite bien déterminé.

18. Sans doute bot : trou, et, par extension, mort (« Borel dit que ce mot est gaulois et signifiait autrefois trou enterré », *Dictionnaire de Furetière*).

19. C'est le signe d'une traite plus intensive. À la fin du siècle, au moment où la traite semble devenir plus difficile, les Nantais envoient parfois des négriers accompagnés de bâtiments plus petits, servant de rabatteurs.

20. Le *Duc de Praslin* est un bâtiment de 150 à 180 tonneaux, monté par 50 hommes, commandé par Morellon puis Hanonnais, armé par Jacquier et Cie. Il traite 332 esclaves, 63 (17,8 %) meurent pendant la traite, la traversée et la vente. Neuf hommes d'équipage (18 %) décèdent (J. METTAS, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, réf : Nantes 825).

21. À Nantes, l'ancre équivaut à environ 29 veltes, soit 54 litres.

22. De Pyrrhon (Elis, vers 365-275 av. J.-C.), philosophe grec qui suivit Alexandre en Asie et fut l'un des fondateurs de l'école sceptique. Par extension, scepticisme philosophique.

23. Haller les bonnettes : tirer sur les bonnettes (petites voiles carrées supplémentaires, en toile légère, installées au vent arrière, de part et d'autre des voiles principales, pour augmenter la surface de voilure). Carguer les perroquets : replier les perroquets (voiles hautes, carrées, établies au-dessus des huniers) autour d'une vergue à l'aide de cargues. Ferler l'artimon : serrer pli sur pli la voile de l'artimon (mât arrière d'un voilier) contre un espar, élément de gréement. Haler bas : descendre le grand foc.

24. Débouquements : vient de débouquer, sortir de l'embouchure d'un canal.

ULTIMES APPRENTISSAGES

*Joseph Mosneron dresse un bilan
de son second voyage à la côte d'Afrique
et raconte comment cette expédition s'est achevée.*

*Il prend conscience des lacunes de son éducation
et travaille afin de les combler. Il suit quelque temps
les cours d'un maître de danse, d'un maître d'armes,
de professeurs d'hydrographie, mais apprend surtout
par lui-même,*

*en se forçant à écrire et en se découvrant une passion
pour la lecture. Il est bientôt question d'une nouvelle
expédition :*

*un voyage en droiture vers Saint-Domingue,
sur L'Apollon ;*

*navire appartenant à son père et commandé par son frère
Alexis.*

*Les opérations de chargement du bâtiment
sont dirigées par l'auteur.*

On ne m'attendait pas à la maison paternelle. On craignait au contraire pour mes jours, ce qui était très vraisemblable, [car] j'avais été abandonné à la côte d'Afrique. Pendant mon séjour aux Îles des Idoles j'avais bien écrit à mon père par l'occasion d'un bâtiment anglais, mais ma lettre n'était pas parvenue. J'avais négligé d'ailleurs d'instruire ma famille pendant que j'étais au Cap, et cela parce qu'il n'était pas parti de navires nantais, de sorte que j'occasionnais un moment de surprise agréable. Je fus accueilli par ma famille avec beaucoup de cordialité. On eut presque autant de peine à me reconnaître qu'à mon premier voyage. J'avais été presque dix-huit mois absent et cet intervalle avait été rempli par des jours bien pénibles pour moi. Ma santé était encore sensiblement altérée et, malgré les misères que j'avais éprouvées, ma croissance était entièrement développée. J'avais acquis au moins huit pouces pendant le cours de mon voyage, mon visage était maigre et basané, le menton couvert de barbe, la voix sonore et formée, je courais sur ma vingtième année. Tous ces développements de la nature, comparés avec l'état d'adolescence où j'étais parti, formaient un grand contraste et me rendaient presque méconnaissable. Je ne fus plus considéré à la maison paternelle comme un enfant. Mon père surtout me fit sentir que j'étais homme par le langage de raison qu'il observait avec moi.

Dans ce malheureux et pénible voyage j'éprouvais autant de maux physiques que dans le précédent, mais les peines morales furent bien plus aggravées parce que sur le navire *Le Prudent* le capitaine James était un homme bon par essence, de qui je n'avais éprouvé aucun mauvais procédé, et je ne devais les attribuer qu'aux événements fâcheux. Dans le navire *Le Comte d'Hérouville*, au contraire, avec le capitaine Cadillac je fus saturé de tous les dégoûts qu'un homme vain, sot et orgueilleux peut faire naître, sans cesse en butte aux caprices de son ignorance et de sa lâcheté.

Ce fut pour éviter le contact d'un homme aussi pervers que je me hasardais aux périls imminents d'une traversée de près de trois cents lieues sur des mers orageuses et remplies d'écueils, et dans une embarcation à laquelle je ne me confierais pas actuellement de sang-froid pour me rendre au bas de la rivière de Loire. Je frémis encore d'épouvante quand je me rappelle les profonds abysses de la mer qui s'entrouvrait à chaque instant et prête à nous engloutir dans notre frêle nacelle ; ensuite l'abandon où je me suis trouvé dans des pays inhabités dont la terre était couverte de ronces et de reptiles. J'y respirais il est vrai une douce tranquillité, je n'y étais pas poursuivi par la méchanceté des hommes. [Puis] j'abandonne un refuge où je ne trouvais pas de quoi pourvoir à mon existence et à celle de mes malheureux compagnons, je vais me jeter entre les bras d'un compatriote, d'un Français, je verse dans son sein des pleurs de joie, je lui fait le tableau de mes malheurs, je cherche à l'intéresser par tous les droits de la nature, par les bienfaits de l'humanité ; je rencontre un homme froid, insensible, sans entrailles, qui me repousse et me traite comme un vil déserteur, qui croit me faire une grâce en m'admettant dans son navire avec le dernier des matelots, qui cherche tous les moyens de me couvrir d'opprobre et d'ignominie. Ah Combien ces injustices furent déchirantes pour mon

cœur ! Combien je fus abreuvé de douleurs amères, combien il en coûtait à mon innocence étonnée d'entrer dans des justifications qu'on dédaignait et qu'on ne voulait pas écouter, combien les vils sarcasmes, les propos dégoûtants offensaient ma sensibilité !

C'est une des époques de ma carrière où j'ai trouvé la vie insupportable. Il me semble que si on m'eût menacé de me l'ôter, on m'eût fait moins de mal que l'état d'abjection où l'on me plongeait. Ces peines morales furent un poids bien douloureux pour un homme qui a placé ses jouissances les plus sensibles dans les sentiments du cœur, qui fut doué d'un caractère violent peut-être mais bon, aimant, juste, quelquefois sévère mais plus souvent obligeant.

Hélas ! Quand on dit qu'il est utile pour les jeunes gens de voyager, que cela leur forme le corps, leur procure des connaissances, élargit leurs idées, cela est rarement vrai et pour un exemple favorable il y en a dix de contraires. Dans le fait, pour qu'un jeune homme voyage avec fruit il est nécessaire de rassembler un grand concours de convenances : il faut que ses inclinations l'y disposent, que sa santé soit bonne, que son tempérament soit formé, qu'il ait le goût de l'étude, qu'il ait déjà un commencement de connaissances acquises, qu'il sente le besoin d'en acquérir davantage, qu'il jouisse d'une certaine aisance, qu'il puisse voyager avec commodité, qu'il ait à parcourir des climats salubres, à voir des hommes policés, qu'il ait des recommandations utiles dans les lieux où il doit s'arrêter ou séjourner afin de le guider sur les usages du pays, de le garantir des pièges qu'on tend à la jeunesse dans toutes les sociétés et chez toutes les nations, que dans le cas de maladie il en prenne un aussi grand soin que de son propre enfant. Où peut-on se flatter de rencontrer de pareils hommes ? Cela est si rare, il n'y a que de vrais amis qui puissent remplir de pareils devoirs. Et où les trouver ? Chez soi, à la maison paternelle.

Je n'ai rien vu de tout cela dans ce second voyage d'environ dix-sept mois. J'ai parcouru des climats violents et malsains, j'ai vu des nations sauvages et barbares et j'ai vécu avec des hommes prétendus policés encore plus barbares qu'eux. C'est dans la société de ces hommes atroces et immoraux que j'ai souffert tous les maux imaginables, qui ont encore plus pesé sur mes affections sentimentales que sur le physique. Et quoique la force de mon tempérament ait été écrasée par les veilles, la mauvaise nourriture, le dénuement des vêtements, l'inclémence des saisons, qu'est-ce en comparaison des sentiments affectueux de l'âme et de vivre dans la société d'hommes de bien ?

Qu'ai-je d'ailleurs fait pour mon éducation, mon avancement et mon instruction ? Hélas, bien peu de choses ! Pendant que je remplissais le poste de second lieutenant sur *Le Comte d'Hérouville*, j'apprenais le métier de marin. Je faisais mes devoirs avec exactitude et il me restait peu ou point de temps pour l'étude. D'ailleurs, mon amour-propre me tenait trop en haleine et j'évitais sur toute chose au monde de donner prise à mon capitaine avec lequel je n'étais pas bien. Il me fallait une attention suivie pour ne pas dévier d'un moment des devoirs que j'avais à remplir. Lorsque, par les circonstances les plus désastreuses j'ai quitté ce bâtiment, ce fut encore bien pis. Livré à moi-même, sans ressources ni commodités pour m'instruire, je sentais cependant le besoin d'apprendre. Oh Combien j'eusse payé un petit réduit écarté et tranquille avec des livres ! Au lieu de ce précieux avantage, j'avais pour compagnons des hommes bruts, des matelots. Leurs conversations étaient mes leçons de rhétorique. Il se passa près de huit mois sans que j'eusse la faculté de prendre la plume ni d'ouvrir un livre, j'en avais presque perdu l'habitude. Quatre années de navigation avaient été employées pendant le cours de ces deux premiers voyages, le peu

de latin que j'avais appris s'était effacé de ma mémoire, je parlais un français bien incorrect et qui se ressentait des sociétés d'hommes grossiers avec lesquels j'avais été nécessité de vivre.

Le seul fruit que je recueillis de ces deux voyages fut de prendre quelques connaissances maritimes. De sorte que depuis l'âge de 15 ans que je commençais à prendre la mer, jusqu'à celui de 19, je n'ai absolument rien fait pour mon instruction et j'ai au contraire oublié le peu de principes de latin qui m'avaient été enseignés jusqu'à la confection de ma quatrième.

Aussi, combien étais-je loin derrière mes frères qui avaient su mettre à leur profit tout le temps de leur jeunesse. Cette grande disparité était bien sentie dans ma famille. Rien n'était développé chez moi. Je m'expliquais mal et difficilement, cela me donnait de la honte, de l'embarras et déparait encore le peu d'esprit naturel que je pouvais avoir. Et parce que je ne savais rien, on me jugeait incapable de pouvoir rien apprendre. Je m'entendais dire que je croupirai éternellement dans mon ignorance. Avec une opinion aussi défavorable sur mon compte, je ne devais pas m'attendre aux mêmes sentiments d'affection dans ma famille que ceux qu'on portait à mes frères. Ma mère surtout, ma tendre mère qui, dans les dernières années de sa vie a versé sur moi toutes ses bontés maternelles, ne me voyait pas alors avec la même indulgence ; elle me traitait même avec assez de sévérité. Si son éducation entièrement négligée avant son mariage et que les soins continuels du ménage ne lui avaient pas permis de soigner davantage la laissait au dépourvu de connaissances acquises, elle y suppléait par une finesse de jugement qui découlait de son esprit naturel. Elle se complaisait avec des sentiments d'orgueil à démêler les talents et les lumières dont ses deux fils aînés étaient doués.

Ils étaient dès lors des hommes faits, jouissant d'une grande réputation et d'un mérite distingué parmi les jeunes gens de leur âge. L'aîné faisait des vers, des comédies, et annonçait des talents pour la littérature. Il passait pour philosophe parce qu'il était froid et sentencieux. Le second, sans être aussi profond, avait plus de feu, plus de gaieté et d'amabilité, plus communicatif, bon musicien, chantant avec goût, jouant des instruments à vent à se faire écouter avec plaisir, d'ailleurs bon et hardi marin, mettant beaucoup d'intelligence dans le commerce, écrivant avec pureté et sentiment. Tous ces avantages avaient tellement inspiré la confiance de mon père qu'il lui donna dès l'âge de 22 ans le commandement d'un grand navire neuf, *L'Apollon*, destiné pour Saint-Domingue. Qu'avais-je à mettre en parallèle avec mes deux frères ? Hélas rien, absolument rien.

Je ne me sentais pas en état de placer un mot à propos dans leurs conversations, qui, souvent même, n'étaient pas à ma portée. À peine étais-je aperçu et je sentais tellement ma nullité que mon plus grand désir était qu'on ne fit aucune attention à moi.

Mon père cependant, qui de sa vie n'avait su apprécier la littérature et les arts, et qui était dans l'intime conviction que la première science utile et nécessaire à l'homme était celle qui lui faisait gagner de l'argent, lui dont le langage le plus familier et le plus conforme à ses goûts le ramenait sans cesse à parler de commerce et de marine, se plaisait quelquefois à m'entretenir de ce dernier état que je connaissais un peu. Je me trouvais à mon aise avec lui parce qu'il mettait de l'intérêt et de l'attention à m'écouter. Il m'affectionna, me donna des conseils qui tous se dirigeaient pour me faire sentir la prééminence du commerce et de la marine sur toutes les autres connaissances. À cet âge, sans expérience, n'ayant jamais rien comparé, bien loin de combattre un pareil raisonnement

je l'admis de confiance ; et parce qu'il entra dans mes goûts et parce que j'avais une foi aveugle en mon père, car je ne balançais pas dans mon opinion de le mettre bien au-dessus de mes frères. Cette faible clarté sur mes dispositions futures échauffa mon espérance. Je pensais que s'il était trop tard pour moi d'entrer dans la carrière des belles-lettres je pouvais encore parcourir celle de la marine et du commerce, et cela parce que mon père m'avait flatté qu'avec du travail, de l'ordre, de l'attention et de l'économie je serais en état d'y parvenir.

Avant que d'entrer en matière sur l'emploi de mon temps pendant le séjour que je fis à Nantes, je me reporterai à l'époque où, dans ma faible nacelle, en me rendant des Îles Bananes à la rivière de Gambie, je fus éloigné et délaissé par le navire *Le Comte d'Hérouville*. Cette courte narration, je la tiens en partie de M. Chauvet qui était second capitaine sur le bâtiment. Il me dit que, pendant tout le temps qu'il avait été en activité sur le pont, voyant que dans mon embarcation j'étais écrasé par la mer et le vent, il avait diminué de voile pour m'observer, qu'il avait même fait pressentir au capitaine que, nous croyant en danger imminent de périr, il devenait instant de diriger la manœuvre pour aller à notre secours, que le capitaine ne lui tint pas compte de son observation, qu'il lui suggéra au contraire qu'en prenant ce parti cela le dérangerait de sa route et que d'ailleurs, étant beaucoup au vent à eux, ils auraient peine à nous atteindre, qu'au surplus, si nous nous trouvions dans un besoin réel nous nous empresserions de les rejoindre. Il lui observa de nouveau que le jour allait se fermer et que le vent était trop impétueux pour que nous puissions porter de la voile. Cet homme malveillant ne voyait pas, ou ne voulait pas voir tous ces inconvénients.

Il persista dans sa résolution et ordonna à l'officier qui relevait le quart de M. Chauvet de ne rien changer à la manœuvre, qu'il y avait apparence que le vent se calmerait et que l'embarcation n'aurait aucun risque à courir. Il ne pensa seulement pas à ordonner d'établir des fanaux sur le bâtiment afin que pendant la nuit nous puissions l'observer, ce ne fut qu'à la reprise du quart par M. Chauvet qu'il eut cette attention. Car son premier soin, en montant sur le pont, fut de demander si l'on avait connaissance de nous. Il eut beau nous chercher à l'horizon, il ne nous découvrit pas. Alors, sur les neuf heures du soir, il fit allumer les fanaux et, quoique l'ordre impératif du capitaine portait qu'il ne fallait pas changer de route, cela ne l'empêcha pas de faire manœuvrer avec le plus de silence possible pour mettre le bâtiment à l'autre bord et chercher la direction où il nous avait laissé.

Cette manœuvre était trop tardive. Le navire avait fait beaucoup de chemin pour s'éloigner de nous parce qu'il avait pu porter de la voile tandis que nous, avec nos mâts craqués, il nous avait été impossible d'en établir et que nous avions été entièrement le jouet des flots. Ils n'entendirent point les coups de fusil que nous avions tiré pendant la nuit qui avait été continuellement orageuse, accompagnée de beaucoup de pluie et de vent. Au point du jour, bien loin que la tempête parût se calmer, elle augmenta de violence. Alors le capitaine parut dans l'agitation, plus tourmenté par l'oubli des conseils qu'il n'avait pas voulu suivre que pressé du sentiment de venir à notre secours, parce qu'il sentait qu'il ne pourrait pas se mettre à l'abri des justes reproches qu'on lui adresserait. Alors il parut mettre beaucoup d'empressement à nous découvrir, il eut l'air de s'apitoyer sur notre destinée, il fit diriger le bâtiment vers le point où on nous avait aperçus la dernière fois. Mais ces mesures tardives furent inutiles. Ils consommèrent deux jours dans de vaines

recherches et, désespérant de réussir, le bâtiment fatiguant beaucoup par les secousses d'une mer houleuse et profonde, le capitaine fit reprendre la route pour suivre sa destination. Ils restèrent pendant vingt jours à lutter contre les vents qui venaient en opposition. Les courants leur étaient également contraires et les rejetaient toujours au large, dans la direction des colonies françaises de l'Amérique. Le capitaine craignant de ne pouvoir atteindre de longtemps le port d'Afrique où il avait projeté de se rendre, prit le parti honteux et désespéré de faire route pour la Martinique, ayant pour toute cargaison le nègre épileptique qui lui avait été vendu à très haut prix par M. Bellouen. Les clameurs et les représentations de ses officiers furent inutiles, la lâcheté et la poltronnerie l'emportèrent sur cette âme vile et sans ressort.

Il arriva à la Martinique où il vendit très mal des marchandises destinées à traiter des noirs en Afrique. La perspective ruineuse de son voyage ne l'empêcha pas de suivre ses goûts pour la dépense. Il voulait trancher du capitaine de la côte de Guinée et étouffer dans les délices de la table les remords dont il était dévoré, non par attachement aux intérêts qui lui étaient confiés mais par un retour sur lui-même, parce qu'il voyait sa fortune présente évanouie et ses espérances pour l'avenir bien aventurées. Après avoir resté à la Martinique plus de temps qu'il ne lui en fallait pour vendre ses marchandises, ils firent route pour France où ils arrivèrent sans accident, et cela parce qu'il avait abandonné la conduite du bâtiment au second capitaine.

Rendu à Nantes avec l'équipage chez l'armateur, il voulut faire gauchement le tableau de ses malheurs et, au lieu de garder un silence modeste, il s'évertua à dire qu'il avait été maîtrisé par les événements, que ses opérations et sa conduite avaient été dictées par la prudence la plus exercée, que s'il n'avait pas réussi c'est que

toutes les contrariétés étaient venues fondre sur lui et déranger des plans bien concertés, qu'il ne tenait pas à l'entendement humain de prévoir ni empêcher les obstacles qui l'avaient assailli. Il chercha à invoquer l'assentiment de ses officiers, qui tous gardèrent le silence, et il ne recueillit là que la honte et l'opprobre qu'il méritait. Voyant ne pouvoir pas réussir à inspirer aucune confiance et ne perdant pas un instant ses intérêts de vue, il eut l'impudence de réclamer sa commission à raison de 5 % sur les marchandises qu'il avait vendues à la Martinique, et de plus il voulait s'attribuer la propriété du seul nègre qu'il avait introduit dans la colonie, disant qu'on ne pouvait pas le lui refuser parce que ses instructions portaient qu'il lui serait alloué un nègre domestique. À des demandes aussi injustes que honteuses on ne lui donna d'autre réponse que de lui rire au nez. Mais il ne lâcha pas prise et, croyant son droit bien établi, il chercha des arbitres. Il eut l'humiliation de ne trouver personne d'assez déhonté pour soutenir ou appuyer une cause aussi détestable. Ces derniers faits m'ont été attestés par l'armateur il y a peu d'années.

Quand on arrive, on est aussi curieux de conter ses aventures que les assistants ont d'empressement à vous entendre et à multiplier leurs questions. Si ma manière de raconter était dépourvue de charme, le sujet que je traitais comportait quelque intérêt auprès de ma famille. Comme un autre Robinson, on me voyait abandonné dans une Île déserte et on était impatient de voir comment j'en sortirais. J'étais simple et peut-être monotone dans ma narration mais cependant, lorsqu'il était question de m'appesantir sur le capitaine Cadillac, alors ma voix prenait de la force, mon cœur débordait, la passion m'entraînait et je ne prononçais son nom qu'avec une espèce d'horreur. Les objets hideux montent les organes et excitent les passions. Je ne pus cacher ma

fureur délirante et que j'attenterais aux jours d'un homme qui m'avait fait autant de mal.

Ma mère en fut alarmée. Elle était sincèrement attachée à Madame de Cadillac qui avait autant d'esprit et de douceur de caractère que de vertus. Cette femme estimable à tous égards entraînait par sa candeur et ses souffrances. Elle vivait avec la même tranquillité d'âme avec son mari, cachait ses défauts et paraissait l'estimer. Il lui eût été douloureux de le perdre. Aussi, ma mère, pour complaire à cet ange de perfection, connaissant mes projets, m'ordonna avec tout le poids de l'autorité qu'elle avait sur moi de ne pas faire le moindre outrage à son mari et que je devais m'attendre au plus sévère ressentiment si j'osais enfreindre sa volonté. Il ne me fallut pas moins que des ordres aussi positifs de la part d'une mère que je vénérerais et que je craignais encore plus pour concentrer ma haine et ne pas me porter à des violences auxquelles je me serais laissé entraîner. Je restais parfaitement tranquille, évitant l'occasion de le rencontrer. Une seule fois le hasard me conduisit à ses côtés, et je ne l'aperçus qu'au moment de le toucher. Je le heurtai rudement, je me retournai aussitôt avec colère pour le regarder, mais il suivit son chemin sans mot dire et sans lever les yeux. Cet abattement me calma et depuis je ne l'ai pas revu.

Quoique le voyage fût entièrement ruineux pour les armateurs et qu'on pouvait en calculer la perte à l'entière mise-hors¹ du bâtiment, les marins qui avaient navigué sur *Le Comte d'Hérouville* et qui avaient rempli leurs devoirs n'en devaient pas moins toucher leurs salaires. Je me présentais à cet effet chez MM Lourmand et Fruchard qui avaient fait cet armement par commission et ils me payèrent sans difficulté ce qui m'était dû. Comme j'avais été nécessité de contracter des dettes pendant le cours du voyage, soit pour mes vêtements, soit pour d'autres besoins indispensables, je les

acquittais de mes propres deniers sans recourir à mon père que j'aurais pu sans blesser ma conscience mettre à contribution, et cela parce que mes dépenses reposaient seulement sur les besoins de première nécessité ; mais me voyant en argent comptant, je fis le généreux, et d'ailleurs il tenait à mon caractère, peut-être un peu trop fier, de ne pas tendre la main. Mes engagements soldés, il me resta environ cent écus. Au bruit de cette somme je crus être bien riche et que rien ne me manquerait. Je fis mon plan pour m'acheter des livres, quelques petits objets de luxe, et réserver de quoi jouir de la comédie.

Comme mon éducation était moins avancée qu'au sortir du collège, je me trouvais déplacé dans presque toutes les sociétés et mon orgueil en était blessé. Je cherchais à remédier à ces désavantages qui me devenaient humiliants. Je commençais par les exercices du corps en prenant un maître d'armes et un maître de danse. Les leçons d'armes me furent données par Moreau Grandmaison le père, homme réputé instruit dans l'escrime mais violent, dur et parfois brutal et ivrogne, et quand il était en état d'ivresse il ne ménageait pas ses écoliers. Je m'en dégoûtais au bout de quatre ou cinq mois, et c'est tout ce que j'ai appris d'escrime. Mon maître de danse fut Rolland le père qui demeurait rue de la Fosse. Malgré qu'il passât pour avoir quelque espèce de talent, il eut bien de la peine à tirer parti de mes dispositions. Mon corps insensiblement voûté rapport au peu d'étendue de ma vue, en avait également pris l'habitude à cause du peu d'élévation des logements qui se trouvent dans les navires. Le redressement n'en était pas facile. Cependant, comme je prenais plaisir à cet exercice j'y fis quelques progrès, surtout dans les tours de jarret pour passer les entrechats. Mais je n'étais nullement propre pour déployer de la grâce et du moelleux dans les mouvements : les muscles, à un

certain âge, acquièrent de la rigidité qu'il est bien difficile de ramener à la souplesse.

J'ai aimé la danse comme exercice salubre, mais ce goût fut bientôt émoussé par des occupations plus sérieuses qui entraient mieux dans mon occupation. D'ailleurs, pour se complaire à quelque chose et qu'il vous procure des agréments, il faut y avoir été formé de bonne heure. Et l'homme qui réfléchit avec quelque sentiment d'amour-propre désire surpasser, ou tout au moins égaler ses condisciples. Pour peu qu'il se voit de l'arrière, il s'éloigne du cercle où il ne figure pas convenablement pour entrer dans la sphère d'activité qui est plus appropriée à ses convenances. Je cultivais donc pour la danse et les armes et je me livrais davantage aux occupations qui exercent l'entendement.

J'aurais eu grand besoin de former mon écriture chez un maître. Mais, à mon âge, je ne pus vaincre la honte de rivaliser avec de jeunes élèves qui étaient plus instruits que moi. Je m'appliquais à écrire sans surveillant ni contradicteur. Aussi mon écriture, quoique lisible, n'a jamais eu un caractère décidé dérivant des principes ; elle est cependant assez ferme et hardie, ce qui m'a prouvé que sans méthode et sans maître, avec un peu de jugement et de l'application, on parvient à peu près au but qu'on s'était proposé. L'escrime, la danse et l'écriture tiennent plus aux mouvements mécaniques du corps qu'aux perceptions intellectuelles. Il faut au contraire, pour connaître sa langue, apprendre le calcul, se former un jugement, une application plus suivie, une ténacité dans les idées qui soient dans le cas de vaincre les difficultés du travail. Je sentais combien j'étais éloigné de ces premières instructions dont je n'avais pas notion des éléments, et quel dédale j'avais à parcourir. J'étais, quant à la connaissance des idées morales, l'homme sortant des mains de la nature qui ouvrait ses premiers regards à la lumière. La

nature avait pu faire naître quelques germes heureux chez moi, mais rien n'avait encore un commencement de développement. Je ne possédais aucun livre élémentaire pour l'étude de la langue. D'ailleurs, je n'avais ni le temps ni la patience de me résoudre à vaincre l'aridité des principes. Ne pouvant surmonter de pareilles difficultés, je cherchais à les franchir : je fis en sorte de puiser dans des lectures choisies de nos bons auteurs français quelques parcelles du génie de notre langue. Ce ne fut pas l'étude d'un jour, et plus j'ai lu plus j'ai senti mon extrême médiocrité. Elle me suffisait pour l'état de commerce auquel je me destinais. Je suis parvenu avec assez de difficulté à donner à mon style la clarté et la précision utiles dans les affaires de commerce. Mon orthographe, sans être correcte, s'est sensiblement améliorée. Je sens bien mes imperfections, mais à mon âge on n'a plus le courage d'apprendre parce que la mémoire s'efface et les faits qui sont passés il y a trente ans sont plus présents à ma pensée que ceux qui me sont arrivés il y a deux jours. Les objets nouveaux frappent l'entendement de la jeunesse, elle saisit avec avidité, ils se gravent et se reflètent tandis que, dans une carrière plus avancée, les occupations multipliées, le tourbillon des affaires, l'ambition de gagner de l'argent, les scènes variées du monde et des événements ne laissent plus assez de place dans l'imagination pour y caser tout ce qu'il est utile de retenir. Joignez à cela les soins du ménage, l'occupation des enfants, les loisirs intéressants que l'on passe avec eux : ces sortes d'occupations et de distractions vous détournent de l'étude. La seule chose qui ne dépérit que dans un âge très avancé est le jugement, parce qu'il se rectifie par l'expérience qui donne l'esprit d'analyse et de comparaison.

Étant déterminé à continuer l'état de marin, il me fallut étudier la théorie dont j'avais à peine les premières notions. Je savais bien

prendre hauteur, travailler sur le quartier de réduction et établir par les tables de calcul dressées le point où pouvait se trouver le bâtiment. Mais tout cela était plutôt chez moi un ouvrage de mécanisme qu'un objet de raisonnement. N'ayant trouvé chez les officiers marins avec lesquels j'avais navigué que des connaissances très superficielles, je les avais suivis dans leurs méthodes très routinières. J'avais grand désir d'aller plus loin. La chaire d'hydrographie était toujours occupée à Nantes par le même M. Gigaud sous lequel j'avais, au retour de mon premier voyage, étudié les premiers éléments de la navigation. Faute de trouver mieux, je retournais à sa classe. J'y vis un assez grand nombre d'écoliers, j'entendis beaucoup de bruit et je fus choqué de la confusion qui y régnait ainsi que du peu d'ordre et de méthode qu'on mettait dans l'enseignement. Ce professeur se permettait parfois de se livrer aux plaisirs bruyants et aux orgies. Souvent, il entretenait ses auditeurs de propos joyeux qui n'étaient pas très exemplaires pour des jeunes gens toujours avides de plaisir. Par de mauvaises applications sur la bravoure, il avait rendu ses écoliers susceptibles et querelleurs.

Souvent, il y avait maille à partir entre eux, et quoique j'évitasse de chercher noise à qui que ce fut, il me fallut malgré cette prudence vider deux affaires dans l'espace d'un mois. La première se passa à coups de poing où j'eus tout l'avantage. Mon adversaire, après ce petit échec, ne voulant pas encourir le sort des armes que je lui proposais, fut obligé de ne plus reparaître dans la classe où il eût été le but des propos et des outrages. Je fus provoqué dans la seconde affaire par M. Louvier, homme vigoureux, adroit et plus âgé que moi. Je me battis contre lui à mon corps défendant. J'imputerai plus au hasard qu'à mon adresse la légère blessure que je lui fis sur les côtes. Il ne s'en tint pas là. Nous continuâmes, il me désarma.

Loin de profiter de son avantage, il me tendit la main, m'embrassa et accueillit mon courage. Mes camarades, au nombre d'une demi-douzaine qui étaient spectateurs, me donnèrent des éloges qui loin de m'éblouir me firent sentir tout le danger d'une pareille société. Le genre de vie qu'on y menait n'était pas dans mes goûts, cela me décida à m'en retirer. Quoique ma réputation n'eût souffert aucune atteinte, je ne me sentais pas moins humilié intérieurement d'avoir trouvé un supérieur qui avait pu un moment disposer de ma vie.

Je passais environ deux mois à entendre les leçons de M. Gigaud dont je profitais bien faiblement. Je cherchais dans l'étude particulière à acquérir quelques connaissances théoriques, mais je n'y fis pas de grands progrès. La science était trop aride et trop difficile pour mon étroite conception. C'est alors que je commençais à prendre du goût pour la lecture et ce goût devint chez moi une passion. Depuis que j'avais quitté mes études, je n'avais eu ni le temps ni la commodité d'ouvrir d'autres livres que ceux qui traitaient de la navigation. Mes jours entiers furent consacrés à la lecture et je puisais dans la bibliothèque de mon frère qui dès lors était bien montée. Je m'attachais de préférence aux ouvrages de sentiment. Les voyages aussi avaient beaucoup d'attrait pour moi. Mon imagination, qui avait été pendant dix-neuf ans en repos, commença à s'élargir. Mes idées parurent se développer et c'est seulement de cette époque que les premiers germes de l'instruction ont été fécondés. J'étais si envieux d'apprendre et je m'appliquais avec tant d'ardeur que si dans cette circonstance où tout était illusion pour mes sens j'eusse été maître de suivre mes premiers mouvements, je crois que je me serais livré à reprendre les cours classiques. Mais comme je m'étais déjà formé une espèce de jugement, il me fit sentir que mes élans tardifs ne me permettraient jamais de passer la

médiocrité, et qu'il était plus convenable pour moi de parcourir la carrière que j'avais embrassée.

Un événement fortuit me conduisit à découvrir l'homme en qui je pouvais placer ma confiance pour l'instruction théorique relative à l'état de marin. Comme j'allais assez fréquemment passer mes soirées au Café du Commerce, où je jouais de temps à autre une partie d'échecs, j'y entendis discourir M. de Lyon. Il me fit la plus grande impression par le ton doux et modeste qui lui était naturel, par la précision et le moelleux qu'il mettait à conter. Il se formait un cercle autour de lui et il attachait l'attention de ses auditeurs. Je m'informais quel était son état. Je sus qu'il était professeur de mathématiques et qu'il donnait aussi des leçons d'hydrographie, qu'il avait une classe publique ainsi que des écoliers en particulier. Je désirais fort d'être du nombre de ces derniers. J'en demandais la permission à mon père. Il y consentit.

J'ai étudié un mois et demi sous lui et j'ai connu peu d'hommes qui sussent autant que lui se mettre à la portée de ses élèves. Jamais il ne paraissait fatigué ou mécontent du peu d'intelligence que vous mettiez à le concevoir. Quand il avait fait une démonstration, il lisait sur la physionomie de son élève s'il en pénétrait le sens. Il ne se rebutait pas, il lui évitait même l'embarras de répondre. Alors il le détournait de l'objet d'application, reprenait ensuite son sujet avec la plus grande abondance de lumières et faisait si bien, qu'à moins d'être stupide, on était étonné en même temps que ravi de voir sa conception s'élargir et embrasser ce qu'il voulait pour faire comprendre. Ses leçons particulières étaient d'une demi-heure, mais j'en apprenais plus dans ce peu de temps avec lui que je n'aurais fait dans une semaine avec M. Gigaud.

Une maladie assez sérieuse lui fit interrompre le cours de ses instructions. Je me trouvais par-là privé d'un guide qui m'était bien

nécessaire, parce que sa manière d'enseigner était appropriée au degré d'intelligence dont j'étais susceptible. Un autre aurait pu être plus savant sans pour cela avoir le même talent pour l'enseignement. L'opinion particulière que j'avais de son mérite avait l'assentiment général et ce qui en est une preuve convaincante c'est que peu d'années après il fut appelé par la Cour d'Espagne pour être professeur dans un de ses ports maritimes, et quand un gouvernement appelle à lui des hommes instruits qui ne sont pas pris dans le corps de la nation il n'y a que la grande réputation et les talents qui puissent le déterminer à suivre une telle décision. J'eus bien du regret d'être privé d'une ressource aussi précieuse pour mon instruction. Il n'avait fait qu'ébaucher les premiers principes et j'en savais trop peu pour continuer sans maître, de sorte que je retombais dans le chaos de ténèbres d'où je sortais. Je pense qu'il aurait pu faire de moi quelque chose pour les sciences de calcul parce que mon application égalait la confiance que j'avais en lui.

Cela me donne à penser que l'avancement des jeunes gens tient aux plus petites circonstances qu'il faut saisir avec avidité, et qu'il est heureux pour eux quand ils ont du goût pour l'étude de rencontrer de ces hommes précieux, rares et vertueux qui leur font faire plus de chemin dans un court espace de temps que d'autres dans toute l'étendue de la carrière humaine. Les jeunes gens dans l'âge des plaisirs et de la dissipation ne savent pas apprécier ces sortes d'avantages, mais un jour cela se retrouvera à leur mémoire et ils en sentiront tout le prix.

Rejeté dans mon ignorance et ne pouvant que très difficilement mordre sans guide sur l'aridité des calculs, je m'adonnais de nouveau à la lecture et les occasions se présentèrent de m'y livrer sans beaucoup de distraction. La première qui se fit tint à une maladie très sérieuse que fit mon frère aîné qui fut attaqué de la

petite vérole qui eut les caractères les plus inquiétants tant rapport à sa malignité qu'à l'âge de la personne. Les soins les plus empressés lui furent prodigués et il s'en tira. Quand les plus grands risques furent passés, ma mère m'invita à se rendre dans sa chambre pour lui tenir compagnie. Je ne balançais point à accepter cette proposition qui pouvait m'être très funeste, et cela au risque de gagner cette maladie contagieuse dont je ne portais sur moi aucune trace et dont le souvenir de mes parents ni le mien ne laissait aucune idée que j'en eus jamais été attaqué.

Nous étions alors dans le fort de l'hiver. J'habitais une chambre glacée, exposée au nord et sans feu. Celle de mon frère, au contraire, avait l'exposition du midi et était continuellement échauffée par un bon feu. Cet avantage me fit passer sur toute autre considération. Mon frère ne m'avait demandé auprès de lui que pour lui servir de lecteur, parce que ses yeux affaiblis et tuméfiés par les pustules varioliques lui permettaient à peine de s'ouvrir à la lumière. C'est alors que les ouvrages de J.-J. Rousseau faisaient le plus de bruit. On se les procurait avec difficulté. Ils étaient à l'index et en raison de la proscription le prix en était beaucoup plus élevé. Mon frère qui avait un grand ascendant sur l'esprit de ma mère eut le secret de se faire acheter par elle *l'Émile* comme un livre parfait qui ne parlait que de bonnes mœurs et de l'éducation la plus applicable aux enfants pour en faire des hommes sains de corps et d'esprit. C'est la première connaissance que j'ai eu des œuvres de J.-Jacques. Je lui lus *l'Émile* et *l'Héloïse*. La saine morale qui règne dans ces ouvrages me fit plus d'impression que les sentiments voluptueux qui y sont colorés avec toute la magie et la chaleur de cet illustre écrivain. Je me suis fait dans la suite une étude de le relire, pour m'identifier les principes dignes d'être suivis, et je suis dans la forte persuasion que je lui dois quelques vertus qu'il a fortifiées chez moi

– l’application des devoirs à rendre aux auteurs de mes jours – ; que dans l’intérieur de ma famille il m’a conduit à sentir le prix de l’amitié, de l’union et des égards réciproques ; que dans le commerce du monde et de la société, il m’a fait prévoir la nécessité de vivre en paix avec les hommes, à supporter leurs défauts, à mépriser enfin leurs vices dans le silence ; il m’a enseigné la tempérance [et] la modestie qui sont des vertus sans éclat mais qui, à la longue, disposent l’estime des hommes en votre faveur.

Je ne parlerai pas des principes religieux parce qu’il a été nourri et élevé dans une autre doctrine que la nôtre. Personne d’ailleurs ne parle avec plus de droiture et de respect que lui de l’Évangile et il paraît être dans l’intime conviction, après avoir bien médité et observé les différents cultes que l’on rend à la divinité, que dans le doute de choisir l’homme de bien doit s’en tenir à la religion de ses pères. Ne cherchons pas à être plus savant que lui. Mettons-y la même bonne foi en adoptant de confiance les consolations que nous offrent pour l’avenir la pureté de morale qui fait la base de notre religion. Mon frère eut une longue convalescence et garda longtemps la chambre. Et comme je continuais à lui rendre quelques petits services, cela me donnait plus de hardiesse et de facilité à mettre sa bibliothèque à contribution. Et quoique par la suite je ne lui fusse pas de la même utilité, j’avais comme acquis le droit de m’établir auprès de son feu pour y faire mes lectures.

Quand la rigueur du froid fut passée, je sentis le besoin de prendre l’exercice dont j’étais presque privé depuis deux mois. Cette espèce de clôture jointe à la fatigue de mes voyages dont je n’étais pas parfaitement remis avait échauffé mon sang, vicié mes humeurs et altéré mon appétit. Ma mère, d’après l’avis du médecin, jugea convenable de me faire prendre des rafraîchissements afin de purifier le sang, diviser et atténuer les humeurs et redonner du ton à

l'appétit. Elle me suggéra l'idée, pour être plus à portée de mieux jouir des vertus spécifiques des herbes et de l'air salubre de la campagne de passer un mois au Pin. J'y consentis. On me prescrivit le régime qu'il fallait suivre et je fus seul habiter la campagne, du Pin. Nous atteignîmes alors le commencement d'avril. J'avais pour toute compagnie un vieux jardinier nommé le bonhomme Simon qui n'avait pas plus de malice que de force. Il faisait de son mieux, tant pour son ouvrage au jardinage que pour mon pot-au-feu et autres petits soins qu'il me rendait. Car j'avais plus confiance en lui que dans la vachère dont le caractère rude et grossier ne me plaisait pas, et dont le temps était employé aux courses en ville, à laver et aux soins de ses vaches. Je fus très exact à remplir le régime qu'on m'avait ordonné. Jamais les boissons dégoûtantes ne m'ont arrêté un instant quand il a été question de ma santé. Aussi les jus d'herbes passaient avec abondance dans mon estomac, sans pour cela me fructifier beaucoup.

Le bien que j'aurais pu éprouver de ces rafraîchissements était contrarié par l'excès de l'étude car, aussitôt que le jour paraissait jusqu'à la nuit fermante, je ne quittais pas mon livre. Il me suivait partout à table, dans mes repas, et je le continuais à la lumière dans mon lit jusqu'à ce que le sommeil m'emportât. C'est de cette époque que j'ai contracté la mauvaise habitude de faire une lecture avant que de me livrer au sommeil. Je me souviens que mon temps fut tellement employé à lire que dans l'espace d'un mois je parvins à finir *l'Histoire romaine* et *l'Histoire ancienne* de M. Rollin qui composent ensemble une trentaine de volumes, de sorte que la tâche et la récréation que je me donnais étaient de lire un volume par jour. Cette très grande application sans me permettre d'autre distraction détruisait tout le bien que j'aurais pu obtenir de mon régime et allumait encore davantage mon sang. Il faut convenir

qu'en agissant ainsi j'étais dans la plus parfaite ignorance du mal que j'occasionnais à ma santé. Je me persuadais au contraire que le repos devait être pour moi un agent réparateur, d'autant que mon épuisement ne provenait que de l'excès du travail. Ne voyant aucun succès dans le régime que j'observais je revins en ville, où la présence de ma famille, la société de mes camarades, la jouissance des spectacles, me donnèrent plus de distraction et opérèrent plus salutairement sur moi.

Vers le commencement du mois de mai, mon frère Alexis arriva du Cap français sur le navire *L'Apollon* qu'il commandait. Il y avait bien des années que nous ne nous étions vus. Je fus bien satisfait de renouveler connaissance avec lui. Nous avions tout le temps de communiquer ensemble car nous couchions aux mansardes dans la même chambre. Quoiqu'il eût cinq ans de plus que moi et que ses connaissances fussent bien supérieures aux miennes, néanmoins je le trouvai bienveillant et communicatif, causant amicalement avec moi sans faire agir ce ton de supériorité que d'autres auraient pu prendre. Plus je le vis et plus je pris confiance en lui. Mon père voyant l'intelligence et la bonne harmonie qui régnaient entre nous lui fit entrevoir le désir qu'il aurait que je fusse lieutenant sur *L'Apollon*, ce qui détermina mon frère à me questionner sur mes connaissances maritimes. Je lui sus gré des ménagements qu'il eut à prendre ces éclaircissements, et quoique sans doute je ne lui paraisse pas très avancé il ne m'en témoigna rien.

Il fut au contraire le premier à entrer dans les vues de mon père, qui me fit part des dispositions où il était de me placer lieutenant sur *L'Apollon* et que c'était une affaire arrangée avec mon frère. Sur les observations que je lui fis qu'ayant déjà commencé à embrasser les voyages de la côte d'Afrique il conviendrait mieux pour mon avancement que je les continuasse, il fut plus sage que moi en me

disant que je serais toujours à lieu de les reprendre par la suite si mes dispositions m'y portaient, mais que dans la circonstance actuelle ma santé n'étant pas encore assez raffermie, il convenait mieux d'aller à Saint-Domingue dans un de ses navires ayant mon frère pour capitaine, parce que je rencontrerais dans ce voyage tous les soins qui pourraient m'être nécessaires. Je n'avais rien à répliquer à des réflexions aussi justes et qui concordaient d'ailleurs avec mon inclination. C'est pourquoi j'acceptais avec joie d'aller avec mon frère, d'autant que le sachant instruit je me proposais de profiter de ses lumières. Je fus le remercier en lui demandant son indulgence. Il m'encouragea en me disant les choses les plus flatteuses.

À peine cette détermination fut elle prise qu'il fallut m'occuper des dispositions que j'avais à faire pour le nouveau voyage que j'allais entreprendre. On me composa une garde-robe plus étoffée que dans mes précédentes navigations et cependant avec toute l'économie qui réglait les affaires du ménage. Comme je tenais peu à la somptuosité des habillements je me bornais au simple nécessaire, mais j'employais mon pécule à me pourvoir de livres, cartes et instruments appropriés à l'état de marin. Vers les premiers jours de juin, le navire *L'Apollon* se trouvant en état de prendre charge, je descendis à Paimboeuf suivre les opérations relatives au gréement et au chargement.

De subordonné que j'avais toujours été dans la marine, je me trouvais, pour peu de jours il est vrai, à la tête des travaux qui devaient se confectionner. Malgré les instructions qui m'avaient été données et que je devais suivre il est toujours des cas inexplicables où on est en nécessité d'agir d'après son propre jugement. C'était mon coup d'essai et vraisemblablement j'eusse été un peu embarrassé si, pour la bonne organisation des travaux, je n'eusse pas fait faire

toute espèce de vanité en recourant aux lumières du maître d'équipage nommé Martin, homme dont les connaissances étaient supérieures à l'état purement mécanique où il était placé. Son écriture et son style se ressentaient plus de son éducation que de sa naissance. Il calculait assez facilement, avait même quelques connaissances théoriques et dans son état il était réputé habile. Il aurait pu parfaitement devenir un bon officier sans quelques taches qui déparaient son savoir. La nature lui avait donné des moyens, mais né dans l'infortune il ne dut qu'à lui seul ce qu'il apprit. Je fus satisfait de rencontrer un homme de cette trempe. Je passais dix jours avec lui et je me reposais sur ses connaissances et son activité du soin de faire gréer, charger et arrimer le bâtiment.

Je me réservais la partie des dépenses et de la comptabilité, de prendre le contenu des gabarres, de surveiller tous les articles de fourniture, et je portais toute mon attention afin d'écartier toute dilapidation. J'étais flatté et enorgueilli de la confiance qu'on avait eue en moi et cet essai qu'on faisait de mes forces me fit redoubler de surveillance pour que rien ne périlitât. Tous les instants du jour y furent consacrés. Le soir, après la sortie des travaux, je faisais mes écritures, et la nuit je pensais aux opérations du lendemain. Un marin consommé aurait fait marcher la besogne avec beaucoup moins de peine, mais un jeune homme inexpérimenté comme je l'étais n'avait pas trop de l'emploi de tout son temps pour surveiller toutes les parties qui lui étaient confiées.

Le plus difficile pour moi était de tenir la correspondance avec mon père, ainsi qu'avec mon frère, concernant les opérations du navire. J'avais une très mauvaise écriture, peu d'orthographe, et je connaissais encore moins le style épistolaire. Ainsi, pour me tirer d'un pas aussi difficile, je consacrais plusieurs fois une partie des nuits pour me faire entendre avec quelque clarté. J'eus la

satisfaction de contenter mon père qui me répondait obligeamment, et mon frère, qui connaissait encore mieux le prix de l'émulation qu'il fallait donner aux jeunes gens, ne cessa de m'encourager. Il descendit peu après à Paimboeuf, vit que le bâtiment était bien disposé [et] fit rejaillir sur moi tout le mérite des préparatifs. L'activité dans le prompt équipement du navire était pour lui d'un grand prix parce qu'il régnait entre lui et le capitaine du *Montbazou* une émulation pareille à celle qui existait à Nantes entre les deux armateurs, mon père et M. Durbec.

Ces deux bâtiments étaient de pareille grandeur, construits dans les mêmes proportions, placés sur les chantiers à côté l'un de l'autre, les mêmes gabarits avaient été reportés de l'un à l'autre. Cependant, le navire *Le Montbazou* avait eu l'avantage d'être lancé et expédié lors de son premier voyage, six semaines plus tôt. Le navire *L'Apollon* l'avait atteint dans ses voyages et il était question de le surpasser. Nous fûmes surpassés par les événements. Depuis huit jours, *Le Montbazou* était descendu à Mindin, prêt à mettre à la voile mais retenu par les vents contraires, tandis que *L'Apollon* était aux Quatre Amarres à Paimboeuf. Et à peine était-il à moitié chargé. Ces vents contraires qui retenaient l'autre bâtiment dans le port nous permirent de nous équiper, de descendre à Mindin, et, le surlendemain de notre arrivée, quoique nous ne fussions pas encore bien installés, à prendre la mer. Nous nous permîmes de profiter d'une faible brise de l'est sud-est pour appareiller et mettre dehors de nuit dans le plus grand silence, tandis que M. Amonai qui commandait *Le Montbazou*, soit par prudence, soit par défaut de vigilance, ne voulut pas profiter du même souffle d'air qui nous mettait dehors.

-
1. Mise-hors : ensemble des dépenses nécessaires à l'armement d'un navire.

VOYAGE VERS SAINT-DOMINGUE

Juillet 1768-Février 1769

*Joseph Mosneron décrit L'Apollon et son équipage,
puis relate les principales étapes du voyage
d'aller dans un récit entrecoupé de considérations
sur la marine marchande française, les bâtiments
de traite
et l'ensablement de la rivière de Loire. Après 52 jours
de traversée,
le navire arrive au Cap. Les opérations de déchargement,
la quête des retours sucriers, la récupération des arriérés
dus par les colons occupent alors l'équipage.
Plusieurs incidents opposent à cette occasion
l'auteur au second capitaine, René Poulle.
Au retour, le voyage s'effectue sans grandes difficultés.*

Avant que d'entrer en matière sur l'historique de notre voyage, je me permettrai de donner une faible esquisse des hommes avec lesquels j'étais embarqué, non tels que mes connaissances me les faisaient apercevoir alors, mais sous le point de vue que le jugement guidé par l'expérience m'en retrace la mémoire.

Mon frère Alexis était capitaine. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans. Malgré sa jeunesse, il conservait dans les cas difficiles tout l'aplomb et le sang-froid d'un marin consommé. Il était excessivement sobre, bon, juste, humain, et avait beaucoup plus d'empire sur son équipage que ces hommes sévères et minutieux qui ne savent pas détourner les yeux à propos de dessus ces peccadilles qui trouvent leur excuse dans la légèreté de la faute. À l'occasion, il savait se montrer ferme, sans emportement. Maître de ses passions, il savait commander aux autres et imprimer le respect et l'obéissance. Avec ses officiers il était ouvert et confiant et les plaçait toujours avec avantage. Ses passagers se louaient de lui par le bon ton et les égards qu'il avait avec eux. Il était enfin aimé de tout le monde.

Le second capitaine était M. René Poulle. Il avait vingt-quatre ans. Il était l'ami de mon frère, c'était son plus grand mérite. Il avait plus de finesse et de pointillage que d'esprit, plus d'entêtement que de solidité, plus de jactance que de réalité, plus de souplesse que d'attachement, plus de dureté que de fermeté, jouant le caractère

de la franchise sous les traits de la fausseté, mettant tout en œuvre pour paraître grand tandis qu'il était petit, faisant beaucoup de bruit pour se faire entendre, et il ne faisait que du bruit, souple et délié avec ses supérieurs, arrogant et contrariant avec les autres, méchant par caractère et faux par principe. Je ne parlerai pas de sa probité et de sa délicatesse dont j'ai eu à me plaindre dans un voyage qui fit la navette au Port-au-Prince. Ce bâtiment, mon navire, était alors commandé par Guichet l'aîné. Inexpérimenté dans les affaires du commerce, il se confia à lui pour l'emploi et la direction de ses fonds et lui conseilla, malgré mes ordres précis, de les laisser à sa disposition. Il me garda pendant un an une somme de plus de 40 000 francs dont il me fit ensuite la remise à sa guise, et plus à son profit qu'au mien. Cet homme d'ailleurs, dans la navigation que j'ai faite avec lui, m'a paru bon marin, actif, exact, pénétré de ses devoirs et aimant à les remplir. L'ambition et l'orgueil faisaient plier toutes ses passions pour lui donner les moyens de parvenir.

Je venais comme lieutenant après le second capitaine et je n'avais alors que dix-neuf ans et dix mois. M. Julien Guichet était second lieutenant. Il avait deux à trois ans de plus que moi. Il décelait alors tout ce qu'il serait un jour. Jamais je n'ai vu un homme plus attaché à ses devoirs, bon manœuvrier, le commandement ferme et précis, le coup d'œil juste, d'une activité sans égale, le caractère flegmatique sans être dur. Comme je le pensais plus expérimenté que moi dans la marine, je le demandais à mon frère pour être de mon quart, parce que j'étais satisfait de m'étayer de ses conseils dans les manœuvres difficiles. Je l'eus avec moi toute la traversée. Je rencontrais toujours en lui un homme égal, doux, modeste, sans prétention, plein de déférence à mon égard, ne cherchant point à me donner des avis lorsque je ne lui en demandais pas, prenant au contraire mes ordres pour les manœuvres qu'il avait

à faire. J'eus beaucoup à me louer de sa conduite et il me fut très utile, surtout dans les commencements. Ce qui m'embarrassait le plus dans les évolutions du navire lors des premiers jours de notre sortie était la voilure du mât d'artimon, et cela parce que je n'avais encore navigué que dans des bâtiments qui n'en avaient pas. Mais cette manœuvre, avec un peu de réflexion, me devint familière.

L'enseigne était M. Grellier de Saint-Gilles. Il avait dix-huit ans. Il paraissait bon enfant, un peu léger, étourdi quelquefois, mais d'un caractère excellent. Il fallait bien qu'il [soit] tel car il était du quart de M. Poulle qui ne l'aurait pas ménagé. Il ne montrait pas alors de grandes dispositions. Par la suite, cet homme s'est développé et est devenu bon marin, probe et assez intelligent. C'est à lui que je confiais le commandement de la polaire *La Manette* qui eut le malheur de se perdre corps et biens dans l'ouragan du 12 octobre 1780. Il avait jeté l'ancre la veille sur la rade de la Martinique, faisant partie d'un convoi de près de cent voiles dont plus du tiers des bâtiments eut un sort aussi funeste que le sien. Notre chirurgien était un jeune homme de vingt-deux ans nommé Filoleau. Il sortait du fond des terres et voyait la mer pour la première fois. Cet homme était inhabile en tout et avait manqué sa profession, qui ne lui permettait de s'élever au-dessus de l'emploi de garçon barbier. Il était la risée de tout le monde parce qu'il était aussi stupide qu'ignorant. L'équipage était composé en totalité de 41 hommes, tous jeunes, alertes et dispos.

Quant au navire, j'en étais émerveillé. Je n'avais encore navigué que dans de petits bâtiments mâtés en senaux au plus de 150 tonneaux tandis que *L'Apollon*, qui avait 91 pieds de quille, 30 pieds de bau, une cale de 11 pieds et demi, un entrepont de 4 pieds avec gaillard d'avant et d'arrière ainsi que dunette et galerie, mâté à trois mâts, pouvait être calculé pour le port à peu plus de 500 tonneaux¹.

Ce navire, comparativement avec les autres dans lesquels j'avais navigué, où pour tout logement j'avais mon hamac tendu dans l'entrepont, et où pour renfermer mes effets il m'était accordé la place d'un misérable sac de toile, je me trouvais comme dans un palais. Une chambre à tribord sous la dunette, à côté de la timonerie, m'était privativement destinée, et dans cette chambre de cinq pieds et demi de long sur quatre et demi de large, je pouvais rassembler toutes mes petites commodités. Combien cet état d'aisance aide à supporter les veilles et les fatigues de la mer. Ce n'est pas que je fusse couché en sybarite et que je me laissasse manquer de rien ; j'avais été habitué au mal aise et je ne voulais que le nécessaire. Mon lit était composé d'un très léger matelas posé sur des planches. Un petit traversin et une couverture verte en faisaient tout l'ensemble, jamais de draps. Ils me fussent devenus incommodes parce que mon état de dureté et mon peu de précaution les auraient bientôt rendus sales.

Afin d'être plus disposé à sauter sur le pont pour me rendre à mon poste, je ne me déshabillais pas pour me coucher. J'ôtai seulement ma cravate et mes souliers. Quand on est jeune et qu'on a de la santé, le sommeil, sans toutes ces superfluités de la mollesse vient bien vite et la minute d'après que j'étais couché je m'endormais. Mon sommeil durait sans interruption trois heures 45 minutes, parce qu'un quart d'heure avant que la cloche ne sonnât le moment du réveil j'étais certain d'avoir les yeux ouverts. Je demandais au timonier qui était auprès de moi l'heure que nous avions et je me rencontrais toujours juste. L'habitude était devenue une seconde nature, de sorte que l'officier que j'avais à remplacer n'attendait jamais une minute sans que je me trouvasse à ses côtés pour lui demander la route indiquée, l'état de la voilure et les circonstances de la navigation.

Je rentre en matière pour parler de notre navigation. J'ai encore sous les yeux le journal de mon voyage qui m'en retrace toutes les particularités. Il est à présumer que si le capitaine ainsi que tous les officiers eussent été plus mûris par l'expérience et, en même temps, n'eussent pas autant été aiguillonnés par l'émulation de dépasser des concurrents, ils se fussent bien donnés de garde de prendre la mer avec un temps aussi incertain qui présageait même tous les signes de la contrariété. Les observations les plus constantes et les plus certaines ne permettent pas de douter que les vents de sud-est ont très peu de durée et qu'ils tombent ordinairement dans la partie du sud, et de là au sud-ouest qui était positivement l'air le plus contraire à la route que nous avons à tenir. Mais toutes ces considérations qui n'avaient pu échapper à mon frère ne l'arrêtèrent pas pour se mettre en route. Il se fiait sur la belle saison, sur les longs jours, sur la bonté de son bâtiment et sur le courage de ses officiers. D'ailleurs, il ne présumait pas qu'au mois de juillet les vents fussent aussi opiniâtres et aussi violents.

Nous mîmes donc en mer le premier de juillet 1768, nous appareillâmes à quatre heures et demie du matin, et cela malgré toutes les contrariétés auxquelles nous devions nous attendre. Elles furent plus fortes que nous ne le présumions, car le pilote nous avait à peine quitté à la pointe de Chemoulin située à l'embouchure de la rivière que les vents nous refusèrent entièrement et que nous fûmes contraints de virer de bord pour ne pas toucher sur le rocher de la Lambarde. Il y avait de la folie à nous d'être nécessité de louvoyer pour éviter les écueils dont l'entrée de la rivière est parsemée tandis que le port était devant nous. Mais nous vainquîmes les difficultés, non sans risques, et les peines que nous prenions nous paraissaient plus supportables que de succomber à la honte de rentrer et de nous voir exposés aux railleries de ceux qui avaient agi plus

prudemment que nous. Si le navire *Le Montbazon* n'eût pas été à Mindin, il est constant que notre détermination unanime nous eût portés à rentrer en rade. Mais ce bâtiment était pour nous l'écueil le plus terrible. Aussi sacrifiâmes-nous nos veilles, notre tranquillité et peut-être notre vie pour satisfaire notre amour-propre. Cette espèce de gloriole qui animait mon frère me plaisait fort. Le danger ne m'intimidait pas et j'eusse été très chagrin que nous n'eussions pas continué tous nos efforts pour surmonter les difficultés, plutôt que de nous exposer aux sarcasmes de ceux qui auraient critiqué notre imprévoyance.

Les vents contraires, qui nous prirent dès le moment de notre appareillage de Mindin, continuèrent avec de faibles interruptions environ quatorze jours [...]. Pendant ce même espace de temps nous eûmes des bourrasques presque continuelles accompagnées de pluie, ce qui avait contribué à rendre la mer grosse. Un navire faible eût été bien fatigué de cette lame forte et profonde. Heureusement que le nôtre était bon, solide, presque neuf, et que ses qualités lui permettaient de supporter la voile, que d'ailleurs l'équipage était frais, dispos et plein de santé, animé de plus par un capitaine et des officiers qui étaient remplis d'ardeur.

Il fallait cet ensemble pour résister aux fatigues qui nous firent vaincre les dangers dont nous fûmes environnés pendant les premiers jours de notre sortie. Je me souviens que nous avions une dizaine de passagers du nombre desquels se trouvaient deux officiers des vaisseaux du roi qui l'un et l'autre avaient commandé soit frégate ou corvette. Ils se nommaient Messieurs Fournier de Bellevue, riches habitants sucriers dans la partie du Cap Français. Ils conjurèrent à plusieurs reprises le capitaine de relâcher, observant avec justesse qu'il y avait de la témérité de s'exposer ainsi contre les vents, la mer et les écueils, surtout lorsqu'on était si peu éloigné des

côtes et dans le cas de se mettre à l'abri du jour au lendemain en entrant dans un port. Quoique ces observations fussent aussi prudentes que justes, elles ne furent pas écoutées et mon frère persista à tenir la mer. Ces deux marins qui ne manquaient pas d'expérience étaient effrayés de notre hardiesse en même temps que surpris de l'ordre et de la précision que nous mettions à faire évoluer notre bâtiment. Ils ne pouvaient pas concevoir comment, avec aussi peu de bras, nous faisons un tel emploi de nos forces que la manœuvre ne souffrait aucun retardement. Ils jugeaient par comparaison en ce qu'un bâtiment de la même grandeur que le nôtre au service de la marine royale eût été monté d'au moins cent hommes d'équipage.

On peut observer que de tout temps les vaisseaux de l'État ont eu beaucoup de bras. Il est possible que cette grande quantité puisse entraîner quelquefois au désordre et à la confusion. J'entends dire qu'on cherche à suppléer à la maladresse par le nombre. Il reste toujours à résoudre la question si c'est toujours un moyen de parvenir à son but. La nature a départi autant d'intelligence et de forces physiques aux Français qu'aux autres nations. Il est vrai qu'ils sont moins exercés dans la manœuvre. C'est sans doute en raison de cela que les puissances maritimes du Nord, et principalement les Anglais, mettent du tiers au quart moins de monde sur leurs vaisseaux, et cependant ils ont la réputation de les manœuvrer avec plus d'activité et de dextérité. Dans la marine marchande, nous sommes également beaucoup plus forts en équipage, et principalement en officiers qui sont en nombre double des Anglais. Cette superfluité tient au caractère national qui se plaît dans l'aisance. Il n'en est pas moins vrai que ce luxe dans la navigation nuit à la prospérité du commerce qui se trouve induit dans de grandes dépenses pour l'entretien de la somptuosité et de la

délicatesse des tables. Nos ponts sont couverts de volailles et de bestiaux tandis que les marins du Nord se nourrissent de viandes salées.

On peut dire aussi qu'une des causes principales qui influent sur la nécessité où se trouve la marine marchande en France de se pourvoir d'un grand nombre de bras tient beaucoup à la manière dont nous mâtons et gréons nos bâtiments dont nous excédons souvent les proportions, surtout dans l'envergure. Outre cela, comme notre mâture et notre chanvre ne sont pas de première qualité ce motif nous force à augmenter le diamètre et cette augmentation accroît les résistances.

Nous avons aussi, avant la Révolution, le défaut de surcharger les bâtiments de beaucoup d'œuvres mortes afin de donner plus de commodités de logement aux officiers et passagers. Mais rien ne nuit plus aux qualités du bâtiment parce que vous ralentissez sa marche, vous augmentez sa dérive, vous nuisez à l'effet du gouvernail et vous le faites incliner plus facilement sous la voile. Si jamais notre commerce maritime reprend son activité², il faut espérer que l'expérience du passé nous rendra plus sage pour l'avenir, et que dans la marine marchande on supprimera autant que possible les gaillards et dunettes en se bornant à faire construire des bâtiments avec deux ponts courants. De cette manière, les manœuvres [s'effectuent] facilement et avec moins de monde, n'ayant pas de coffre, on n'est pas dans l'appréhension de les voir engager dans le mauvais temps. Et les navires ayant moins d'immersion entrent avec plus d'aisance dans les ports.

Cette dernière considération doit influencer pour beaucoup sur notre opinion parce que le fond de notre rivière s'élève toujours insensiblement, de sorte qu'un grand navire arrivant des colonies est souvent obligé de décharger deux et trois gabarres à Mindin avant

que de pouvoir se hasarder de monter à Paimboeuf, et cela en raison de la traversée de la Pierre à l'Œil et aussi pour éviter que la quille ne soit trop à portée du fond, soit en rade ou aux Quatre Amarres, parce que surtout en rade le navire donne des élans considérables au moment de la basse mer qui font beaucoup travailler ses amarres et le mettent dans le cas de chasser sur ses ancres, d'où peut s'en suivre la perte du bâtiment. L'expérience m'a appris combien ces gaillards et dunettes tendaient à faire plonger le navire dans l'eau. J'ai reconnu que c'était l'objet de plus d'un pied. D'ailleurs, ces œuvres mortes donnent beaucoup de prise au vent. Elles ne sont jamais aussi solidement amarrées. Il en résulte en outre que souvent, pour retenir les navires en équilibre, on est contraint de leur mettre du lest à fond de cale et, sans calculer la dépense que cela peut occasionner, on peut mettre en ligne de compte les précautions qu'il faut prendre pour un bâtiment peu solide dans son assise sur l'eau lorsqu'il faut l'abattre en carène.

Si malheureusement le sol de la rivière continue à s'élever, alors il faudra renoncer pour l'utilité du commerce à faire construire des bâtiments au-dessus de neuf à dix pieds de cale, et moins ils auront de pieds dans l'eau et moins il faudra les charger d'œuvres mortes qui auraient un effet plus dangereux. Et il n'y aura que les navires d'une certaine grandeur destinés pour la côte d'Afrique sur lesquels on pourra se permettre d'établir des dunettes. Ces sortes de logements deviennent indispensables pour ces voyages, sans quoi on serait nécessité de prendre beaucoup sur la capacité de l'entrepont pour mettre à l'abri les officiers et l'équipage, ce qui diminuerait considérablement la place destinée à la cargaison. Cependant, il est possible de remplacer provisoirement les dunettes par des teugues³ volantes dont les pièces se portent travaillées et numérotées dans les navires, et lorsqu'ils sont rendus à la côte de

Guinée on les monte en place. Elles servent de logement pendant tout le temps qu'on a la cargaison de Nègres à bord. À l'Amérique, on se débarrasse de cet établissement et le pont en arrière se trouve dégagé pour la traversée à revenir en France. Ces teugues volantes ont leurs partisans et leurs détracteurs. Je n'en ai jamais fait usage sur aucun de mes bâtiments. Il n'en est pas moins vrai que dans de certaines circonstances il est plus convenable de les employer pour conserver la qualité des navires. En général les capitaines ne se soucient pas de ces sortes de logements qui leur donnent beaucoup d'embarras pour monter et remonter et ne leur offrent pas les mêmes commodités. Je me suis permis cette petite digression sur les avantages du commerce maritime qui peut un jour avoir son mérite, et j'invite mes enfants à y porter leur attention si jamais la carrière du commerce leur permet d'en faire usage.

En m'appesantissant sur toutes les observations nautiques de notre navigation je n'offrirais rien d'instructif ni de curieux. En effet, que pourrait-il y avoir d'attrayant pour le lecteur d'entrer avec lui dans les détails du chemin que chaque jour nous avons parcouru, des calmes ou des forts vents que nous avons éprouvés, des voiles établies ou serrées, de la variation de l'aiguille aimantée. Tout cela remplirait des pages sans beaucoup d'intérêt et le marin seul pourrait par distraction y jeter un coup d'œil pour se retracer une position à peu près semblable. Nous mîmes deux jours à louvoyer en dedans des caps avant de prendre connaissance d'Ortegal qui est à la pointe la plus septentrionale de la côte d'Espagne. Nous la relevâmes pour fixer notre position. Nous fîmes rencontre de plusieurs bâtiments qui tous suivaient leur route, laquelle se croisait ou divergeait avec la nôtre.

Malgré que nous nous tinssions par compagnie, cela faisait toujours diversion et fournissait matière à l'entretien des marins. Ces

diversions, quoique passagères, font néanmoins plaisir à l'homme de mer qui, emprisonné dans son bâtiment, environné des abysses de l'océan, n'ayant que les astres pour guide, se trouve soulagé dans son isolement en voyant ses semblables. Quoique ce plaisir ne soit que de courte durée, cependant il conserve un attrait qui ne peut être aperçu et senti que par ceux qui s'exposent à travers les mers. Nous ne cherchâmes à parler à aucun d'eux parce que cela nous aurait fait dériver de notre chemin. Il s'en trouva un qui vint à notre rencontre. Il était parti quelques jours avant nous de la Rivière. Il avait été plus maltraité que nous par le mauvais temps, car il avait cassé un petit mât d'hune qui avait été remplacé. Il nous demanda compagnie pour quelques jours, et, comme nous vîmes qu'il n'était pas dans le cas de nous faire perdre beaucoup de chemin, nous accueillîmes sa demande et nous nous donnâmes des signaux de reconnaissance pour la nuit. Ce navire mâté en senau était commandé par M. Labarre et se rendait dans la partie du Kalabard située en Afrique pour y prendre une cargaison de Nègres. Nous nous observâmes pendant environ quatorze jours. Nous avions un peu d'avantage de marche sur lui et cet avantage était plus sensible lorsque la mer était houleuse et le vent un peu forcé. Nous nous séparâmes de bon accord parce que ne voulant pas respectivement nous déranger de notre route, et la sienne l'appelant plus au sud-est, il dirigea son bâtiment vers le point convenable à sa destination.

Le 20 de juillet, à midi, nous eûmes connaissance de deux vaisseaux qui, malgré l'éloignement, nous parurent être de ligne et cela en raison du grand espace que nous jugions dans l'entre-deux de la mâture. Vers les six heures du soir, nous trouvant à une faible distance de l'un d'eux, il nous tira un coup de canon pour nous obliger à le rallier. Il ventait une petite brise, nous établîmes nos voiles pour le rejoindre. Nous l'atteignîmes une demi-heure après. Il

portait pavillon anglais, mais quand nous fûmes près de la portée de la voix il amena cette couleur et hissa pavillon portugais qu'il assura d'un coup de canon. Nous en fîmes autant pour faire honneur à notre couleur. Il nous arraisonna en français et nous demanda d'où nous sortions, où nous allions, dans quelle latitude et longitude nous nous faisons, si nous avons vu quelques bâtiments et de quelles nations ils étaient. Nous satisfîmes à toutes ses questions, après quoi il nous souhaita bon voyage sans nous obliger de lui exhiber nos passeports et papiers. Nous restâmes 25 minutes à une très petite distance de lui et nous eûmes tout le temps de l'examiner. Il nous parut être complètement armé car son pont était couvert de monde. Malgré que ce ne fût qu'un petit vaisseau d'une soixantaine de pièces de canons, notre navire, quoique grand sous le rapport d'un bâtiment de commerce, ne figurait auprès de lui que comme une barque. Comme c'était le premier vaisseau de guerre que je voyais, c'est pourquoi je ne pouvais me lasser d'admirer dans le fait un des beaux chefs d'œuvre de l'intelligence et du mécanisme humain.

Un grand vaisseau de guerre planant sur les flots avec toutes ses voiles étendues, rien n'est plus imposant et plus majestueux. Nous fîmes peu de route pendant la nuit parce que nous avions presque calme, et le lendemain, vers les quatre heures, à la pointe du jour, nous aperçûmes plusieurs autres vaisseaux de guerre qui faisaient partie des deux que nous avions vus la veille. Ils pouvaient être au nombre de quatre vaisseaux de guerre et deux frégates. Nous ne les accostâmes pas et ne pûmes présumer quel pouvait être le motif de la croisière de cette petite escadre. Nous n'envisageâmes que les Algériens et les Saltins avec lesquels ils pussent être en guerre. Mais ces nations barbares qui peuvent occasionner beaucoup de dommage par la piraterie ne sont pas dans le cas de lutter contre la

moindre puissance maritime de l'Europe, et certes un tel appareil de forces nous parut être trop considérable pour être exposé à ces nations qui ne prennent la mer que pour exercer le pillage, et leur état maritime consiste au plus en deux ou trois frégates du troisième rang et quelques corvettes.

Nous ne laissions pas d'être sur le qui-vive pour notre compte parce que ces forbans étaient alors en mésintelligence avec la France et le moindre corsaire, malgré nos huit canons, aurait eu un grand avantage sur nous parce que dans l'état de tranquillité et d'imprévoyance où nous étions partis, et avec un aussi faible équipage, nous n'aurions pu en imposer que par la grandeur de notre navire. Heureusement que nous ne fûmes pas à lieu de faire montre de nos forces et que nous passâmes ces passages dangereux sans être dans le cas de voir ni de nous mesurer avec aucun ennemi.

Nous étions alors par les 38^e de latitude et 17^e de longitude, méridien de Paris, environ à cent lieues dans l'ouest de Lisbonne et trois cents lieues de notre point de départ. Ces parages sont très fréquentés par les bâtiments qui vont en Afrique, en Amérique ou en Asie, ainsi que pour la Méditerranée. Aussi en vîmes-nous plusieurs le lendemain 22 juillet et fûmes assez heureux de porter un secours bien précieux à un navire hollandais qui sortait de Venise, dans le fond du golfe adriatique, pour se rendre à Rotterdam. Il y avait trois mois qu'il tenait la mer. Ses provisions étaient épuisées à un tel point que chaque homme se trouvait réduit à se nourrir de trois onces de biscuit par jour, et c'était leur seule subsistance. Comme le temps était calme et que nous ne pouvions à l'aide de nos voiles aller au secours de ce bâtiment qui nous avait fait signal de détresse, il prit le parti, quoique éloigné de près de deux lieues de nous, de mettre

son canot à la mer. Nous accueillîmes son monde et nous leur donnâmes des vivres en suffisance pour suivre leur voyage. Cette bonne action, purement gratuite de notre part car nous n'en voulûmes pas recevoir le paiement, nous remplit de satisfaction. Il est bien doux d'obliger ses semblables et nous faisons cet acte de bienfaisance malgré le cri désapprobateur de quelques personnes de notre bord qui observaient qu'aucune nation dans l'Europe n'était moins portée à rendre service en mer que les Hollandais, que jamais ils ne se dérangeaient de leur route pour assister ceux qui leur témoignaient être dans la peine.

Ces réflexions pouvaient être vraies au fond, mais elles ne devaient pas étouffer les cris de l'humanité qui sont plus forts que ceux de la récrimination. En mon particulier, j'éprouvais un grand soulagement de l'œuvre méritoire que nous avions faite envers ces infortunés, combien même ils dussent se montrer un jour ingrats du service essentiel qu'on leur avait rendu. Quoiqu'une bonne action n'entraîne pas toujours sa récompense après elle, si ce n'est par le contentement intérieur, il est certain que depuis cette époque nous fûmes plus favorisés par les vents que nous ne l'avions été jusqu'alors. Il y avait 23 jours que nous tenions la mer et, rapport à la contrariété du temps, nous n'avions pas effectué de chemin en ligne directe plus de 14 lieues par 24 heures, tandis que les jours suivants nous en portâmes depuis 30 jusqu'à 50 lieues par jour. J'observais que les courants nous portaient sensiblement dans le sud-est et cette observation se trouve conforme en ces parages à celles qui ont été faites par les navigateurs qui ont écrit leurs voyages.

Depuis le 23 juillet jusqu'au 10 août nous n'eûmes rien de particulier dans notre navigation. Les vents furent constamment favorables et la mer belle. Les mouvements du navire étaient

tellement insensibles que presque tous les jours mon frère ainsi que Messieurs Fournier faisaient leur partie d'échecs sur le gaillard d'arrière. Ils étaient établis sur la cage à dinde et ce fut le seul jeu ainsi que les dames qu'on se permit à bord. Quoique je fusse très rouillé aux échecs, je m'y remis facilement et je me permis de critiquer quelques coups. Comme je ne m'étais annoncé que pour connaître simplement la marche, on voulut me plaisanter sur mes observations. J'insistais, on me fit le défi de prendre place. Je l'acceptais et, en peu de séances, je leur prouvais que je pouvais leur donner des leçons. Je ne m'occupais de cette distraction que dans les moments qui n'étaient pas consacrés à remplir mes devoirs. Nous ne tardâmes pas à être dérangés de ce petit amusement par les coups de vent que nous éprouvâmes. Mais avant que d'en faire la description, je dois parler de la cérémonie accoutumée du baptême du tropique sous le signe du Cancer à laquelle nous nous disposâmes le 9 d'août. Elle ne devait avoir lieu que pour ceux qui ne la connaissaient pas.

On fit un grand appareil de préparatifs pour épouvanter deux femmes ainsi qu'un passager qui devaient être les victimes de nos réjouissances. Nous ne voulions seulement que leur faire peur sans les soumettre à aucune immersion, mais nous réussîmes tellement au-delà de notre attente que nous fûmes contraints de cesser notre comédie : une de ces dames tomba sans connaissances et l'autre pleurait à chaudes larmes en nous implorant les mains jointes et avec l'expression de la plus grande terreur. Mon frère, qui de concert avec les autres passagers tenait un sérieux rigide dans l'ordonnance des préparatifs, changea bien vite de contenance lorsqu'il s'aperçut que les choses passaient le badinage. Il s'empressa de les rassurer et qu'il ne leur arriverait rien de désagréable, que ce n'était qu'un divertissement d'occasion et un simple jeu qu'il avait voulu faire, et

que le seul baptême auquel elles seraient soumises se bornerait à boire un verre de liqueur pour remettre leurs sens. Il les persuada avec tant d'effusion et de bonté qu'elles prirent volontiers confiance en lui et s'abandonnèrent à la joie, sans que le bonhomme tropique qu'on leur avait fait voir il y a quelques instants pût leur occasionner la moindre frayeur. Ils lui donnèrent pour boire et pour se décrasser. Ce principal acteur de la comédie avait un costume qui n'était pas attrayant. Son visage était barbouillé de rouge et de noir, une longue barbe rousse lui pendait jusqu'à la ceinture, une peau de mouton peinte par bandes jaunes et rouges encapuchonnait le haut de sa tête. Son corps était recouvert d'un large paillé qui l'enveloppait entièrement et traînait jusqu'à terre. D'une main il tenait une large foène armée de sept dents de fer et de l'autre un grand seau plein d'eau prêt à donner une abondante aspersion.

Comme il faut quelquefois racheter les plaisirs par un peu de peine, c'est pourquoi dès le lendemain 10 août nous éprouvâmes un vent très violent qui nous contraignit de serrer toutes nos voiles, même la misaine, et de mettre en cap sous la pouillousse⁴ et le petit foc. Les apparences dans le temps étaient effrayantes. La nuit fut d'une obscurité profonde qui n'était interrompue que par les éclairs redoublés, qui inondaient par instants notre vaisseau d'un torrent de lumière pour le rejeter ensuite dans les ténèbres les plus épaisses. Plusieurs orages grondant à la fois sur nos têtes nous menaçaient à chaque moment de venir fondre en éclats sur nous. La mer était en furie et roulait ses flots écumants et majestueux avec impétuosité sur notre frêle machine.

L'obscurité profonde où nous étions plongés ne nous permettait pas de nous voir et le mugissement des vents et des eaux s'opposait à ce que nous pussions nous entendre. Nous étions saisis d'horreur et de consternation sans pour cela être découragés. L'homme peu

habitué aux horribles développements de la tempête aurait craint à chaque minute d'être englouti dans les vastes abîmes de l'océan. Mais les flots en courroux n'étaient pas ce qui nous agitait le plus. Les effets du tonnerre faisaient sur nos sens une impression bien plus vive parce que les résultats en sont infiniment plus dangereux en mer que partout ailleurs en ce que le vaisseau, par ses grandes et continuelles oscillations, agite l'air et fend la nue, et donne passage au fluide électrique. Outre cela, l'extrémité de nos mâts étant surmontée d'un fer de girouette, [elle] formait le conducteur électrique le plus puissant pour attirer la foudre et nous nous trouvions par là le seul objet et le point de contact dans l'étendue de notre horizon qui put la fixer.

Nous craignions donc à chaque instant d'être écrasés ou de voir nos mâts brisés et que le feu se communiqua à notre bord, qui nous aurait consumé en bien peu de temps car les matières de brai, goudron et résine qui couvrent la mâture ainsi que le gréement s'enflamment promptement et sont inextinguibles par l'action de l'eau. Il n'y a que la privation de l'air qui peut en étouffer les ravages et cette ressource est de toute impossibilité. Dans les manœuvres et la mâture nous fûmes l'espace de quatre heures soumis aux tourments des inquiétudes les plus vives. Tout l'équipage se tint pendant la nuit sur le pont, prêt à se porter où le commandement l'aurait appelé. Peu à peu, nous commençâmes à respirer en voyant l'orage s'éloigner, sans pour cela que le vent perdit beaucoup de sa vélocité. Nous vîmes avec quelque plaisir paraître la naissance du jour, et cela quoiqu'il ne se montrât pas sous un aspect bien consolant. Tout le fond du ciel et l'horizon étaient couverts de nuages noirs et amoncelés dont la vitesse de l'ascension nous démontrait que la région supérieure de l'air était dans une grande agitation. Comme il est prudent de savoir ménager ses forces pour

ne s'en servir que lorsque le besoin pressant l'exige, et que le rassemblement de l'équipage ne nous paraissait pas strictement nécessaire pour effectuer la manœuvre qu'il était utile de faire, c'est pourquoi on permit à une partie des matelots de se livrer au repos tandis que l'autre veillerait.

Les tempêtes sous les tropiques ont peut-être plus de violence que dans les climats hyperboréens, mais n'ont pas la même ténacité. Aussi, après moins de deux jours de travaux et d'anxiété, vîmes-nous renaître le calme et le retour à nos loisirs ordinaires. Il en est ainsi de flots en courroux qui s'apaisent peu après que l'ouragan est passé. Il est très rare que les bâtiments montés par les hommes qui sont habitués à la navigation de France en Amérique se trouvent au dépourvu entre les tropiques lorsque ces fortes bourrasques viennent à fondre sur eux. Elles donnent moins de temps pour prendre ses précautions parce que les progrès en sont très rapides et que, de leur naissance à leur grand effort, à peine se passe-t-il deux heures. Et en général les marins de ces climats de feu savent en prévoir et en calculer tous les inconvénients, tandis que les navigateurs qui ne s'exercent que dans les latitudes hyperboréennes peuvent se trouver, faute d'expérience, surpris et en danger d'être submergés. Nous éprouvâmes quelques variétés dans la direction du vent qui cependant eut plus de tenue et souffla plus violemment de la partie de l'est nord-est. Quoique les jours suivants nous ne fussions pas entièrement quitte des suites de cette tempête, cependant la mer s'apaisa beaucoup et les vents devinrent assez maniables pour nous permettre d'établir nos basses voiles ainsi que nos huniers.

Il est pas d'homme moins soucieux et plus confiant que le marin. À peine est-il sorti du danger qu'il ne se ressouvient plus des risques qu'il a courus. Le passé est pour lui un songe, il cherche à jouir du

présent, sans s'inquiéter de l'avenir. Aussi vit-on renaître parmi l'équipage le même épanouissement et la même gaieté, comme si rien ne fut arrivé. Cet oubli des maux est nécessaire à l'état de marin, sans quoi il serait continuellement agité des peines et des dangers qu'il pourrait éprouver et cela lui donnerait du dégoût pour entreprendre de se livrer de nouveau à un élément aussi impétueux que perfide. Il mènerait une vie plus sobre, il chercherait à économiser. Mais cela entre rarement dans ses vues, et autant il a eu de peine à amasser de l'argent, autant il devient prodigue à le dépenser. Nos passagères qui n'étaient pas aussi cuirassées sur les maux qu'elles avaient éprouvés furent pendant plusieurs jours dans des transes continuelles et le moindre souffle de vent les agitait. Cependant, la sévérité de nos visages parvint à les rassurer. Nous observâmes que pendant la force du mauvais temps plusieurs oiseaux, tant frégates que fous, vinrent se percher sur nos vergues. Ils y cherchaient un abri contre la violence du vent qui ne leur permettait pas sans doute de tenir leurs ailes déployées.

Le 17 d'août, nous eûmes connaissance de deux bâtiments qui nous passèrent à la distance de deux lieues. Nous vîmes également une grande quantité d'oiseaux, tant fous que toirons, goélards et goélettes. Ces mêmes oiseaux ne nous abandonnèrent plus. Le lendemain nous aperçûmes deux autres navires qui tenaient la même route que nous. L'un d'eux était au vent et l'autre en arrière de nous. Nous nous dirigeâmes en dépendant pour accoster celui qui était par notre travers. Nous lui parlâmes sur les onze heures du matin, et nous eûmes la satisfaction de rencontrer un compatriote dans le navire *Le Quaker*, commandé par M. Viaud, qui nous dit être parti de la rivière de Nantes dix jours après notre sortie, en compagnie du navire *Le Montbazon*, capitaine Monbrai, ainsi que le *Voltaire* et la *Ville de Léogane*, qu'il les avait devancés et que le

bâtiment qui se trouvait en arrière de nous était un normand dont la marche pesante ne lui permettait pas de nous atteindre.

Nous lui demandâmes comment il s'était tiré de la tempête que nous avions ressentie il y a six jours. Il parut d'après son rapport que n'étant pas dans la même latitude que nous occupions il avait moins souffert de sa violence. Cet ouragan était de la même nature que ceux qu'on éprouve dans les îles des Antilles dont nous pouvons être éloignés d'environ 150 lieues. Nous étions aussi dans la saison où ils se font ressentir. Comme nous étions très curieux d'être instruits sur le sort de notre concurrent *Le Montbazon* et des circonstances qui avaient suivi notre départ, il nous dit qu'après notre sortie de la rivière les vents avaient été si forts que les bâtiments qui se trouvaient sur la rade de Mindin avaient chassé sur leurs ancres et que la majorité des marins étaient dans l'intime persuasion que nous n'aurions pas pu tenir la mer, et ils s'attendaient d'apprendre à chaque instant que nous avions été contraints de rentrer. Il nous rassura sur l'agilité de course du navire *Le Montbazon* qu'il avait dépassé avec facilité et que, l'expérience lui démontrant que la marche de notre bâtiment égalant la sienne, il devait en résulter que probablement il était à l'arrière de nous de plusieurs jours. Ces divers renseignements nous firent plaisir. Nous nous communiquâmes ensuite notre point pour la longitude et nous nous trouvâmes d'accord à quelque différence peu sensible. Comme nos deux navires n'avaient pas de différence dans l'agilité des manœuvres ainsi que dans la célérité de la course, cela nous détermina à demander compagnie à M. Viaud jusqu'aux atterrages, ce qui de part et d'autre fut accepté avec une égale satisfaction. Nous avons absolument le même chemin à parcourir. Le navire *Le Quaker* nous conduisait jusque devant le Cap, nous laissait là et

continuait sa route pour se rendre au Port-au-Prince qui était le tiers de sa destination.

Si le 19 d'août nos observations et nos calculs astronomiques ne nous avaient pas démontré que nous ne devions pas être éloignés de prendre connaissance de la terre, la multiplicité des oiseaux que nous vîmes ainsi que l'herbe à la tortue dont la mer était parsemée eussent été pour nous de forts indices que la terre ne devait pas nous rester à une grande distance. Nous nous faisons alors à 20 lieues par le travers de l'île de Porto Rico. Nous prîmes plusieurs oiseaux appelés toirons qui, sans doute contraints par la lassitude, étaient venu se poser sur nos vergues, se laissaient approcher et saisir sans avoir la force de reprendre leur vol. Le 21 août à midi, après avoir pris hauteur, la latitude observée ne donnant que $19^{\circ} 35'$, je me trouvais par ma longitude estimée rendu par le travers de l'île de Samana dont nous découvrîmes à une heure et demie la pointe la plus orientale et septentrionale qui porte le nom du Cap Carbon ; ce qui me donna l'occasion de vérifier que mon octant était juste et d'accord avec les plans dressés pour la position de l'île de Samana. Mais j'avais une erreur d'environ dix lieues dans la longitude que je me trouvais en avant du navire, ce qui vraisemblablement pouvait provenir des courants qui, contre leur tendance ordinaire, remontaient à cette époque et portaient à l'est. Cette direction des courants dans les Antilles est bien rare. Leur pente habituelle est toujours dirigée vers l'ouest.

À peine nous eûmes fait le relevé de la terre qui nous restait dans la partie ouest sud-ouest que nous fûmes accueillis d'un grain de pluie qui nous en déroba la vue et nous obligea de serrer toutes nos menues voiles. Le vent qui était dans la partie de l'est à l'est nord-est se hala vers le nord et nous fit assurer au plus près. À six heures du soir nous relevâmes la pointe du vieux Cap Français qui

nous restait à l'ouest quart sud-ouest, à la distance de quatre lieues et demie. À la nuit fermante, le vent s'éleva avec beaucoup de force et continua avec une telle vélocité jusque vers les deux heures du matin que nous fûmes contraints de courir seulement sous la misaine. Le tonnerre gronda aussi avec beaucoup de fracas pendant une grande partie de la nuit. Sur les trois heures, le vent qui se trouvait dans la partie du sud-est ayant un peu molli, nous établîmes nos deux huniers [...]. En dirigeant notre route à l'ouest nord-ouest, nous continuions d'avoir la mer fort agitée. À la renaissance du jour, nous eûmes connaissance de la Grande⁵ qui nous restait dans l'ouest nord-ouest, à la distance d'environ 12 lieues. Sur les quatre heures du soir, les vents s'apaisèrent entièrement. À six heures, nous carguâmes nos basses voiles, et pendant toute la nuit nous courûmes de petites bordées sur nos deux huniers, en nous dirigeant tantôt au large et revenant ensuite sur la terre afin de corriger l'influence des courants qui auraient pu nous entraîner sous le vent du Cap ; car pour peu qu'on le dépasse, il faut louvoyer plus d'un jour pour le rattraper.

Cette nuit fut délicieuse pour nous parce que les émanations qui venaient de terre nous apportaient un air embaumé qui était excessivement suave. Ce parfum délicieux est au-delà de tout ce qu'on peut se figurer pour flatter le sens de l'odorat. C'est un composé odoriférant d'acacia, d'oranger et d'autres fleurs dont il ne vous parvient que l'essence la plus fine.

Le lendemain 22 août, à six heures du matin, nous fîmes servir nos voiles et porter en route. Les vents régnant alors de la partie du sud-ouest, à onze heures nous ressentîmes le renvoi de la brise du large. Nous établîmes toutes nos voiles et nous nous dirigeâmes sur la pointe de Picolet. À trois heures, le pilote monta à bord et dix minutes après nous entrâmes dans la passe de Picolet. Nous fûmes

arraisonnés par le fort en le rangeant de très près, ainsi que cela se pratique. À quatre heures nous mouillâmes dans la rade du Cap, par les 12 brasses d'eau, fond de vase dur, et de suite nous nous affourchâmes. Nous prîmes notre position en dehors de tous les bâtiments. Le même jour de notre arrivée au Cap il entra un senau du roi armé de quatorze canons. Il prit son poste à la tête de la rade.

Notre traversée, malgré les contrariétés que nous avons éprouvées, fut de 52 jours comprenant celui de départ et celui d'arrivée. Pendant son cours il régna le plus grand accord et la plus grande intelligence, parmi les officiers ainsi qu'avec les passagers. Ces derniers auraient pu former quelques plaintes en raison de ce que la table n'était pas aussi bien servie en vivres frais qu'elle aurait pu l'être. Mais ils eurent le bon esprit de sentir que ce n'était ni notre faute ni celle de l'armateur, et que cette médiocrité dans la bonne chère venait de ce qu'une grande partie de nos volailles avaient été détruites par l'effet du mauvais temps que nous avons éprouvé en sortant de la rivière de Nantes. D'ailleurs, ils avaient dû s'apercevoir que, pour les dédommager, le capitaine et les officiers avaient toujours eu soin de leur offrir les meilleurs morceaux de la table avant que de se servir. Nous ne rencontrâmes pas beaucoup de poissons qui seraient devenus pour nous un supplément fort agréable. Nous ne prîmes que quelques dorades et bonites. En examinant de près la conduite de M. Poulle, j'aurais pu m'en offenser parce que je m'étais aperçu qu'à différentes reprises en changeant de quart il affectait à changer la position des voiles, comme pour m'indiquer que je laissais toujours quelque chose à faire et que je n'étais pas aussi instruit que lui dans l'action de la manœuvre. Souvent, les dérangements qu'il faisait étaient plus contraires qu'utiles, mais c'étaient de petites fantaisies qu'il voulait satisfaire. Je

fermais les yeux sur ces minutieuses inconvenances, et je ne me permis pas d'en importuner mon frère. Je n'avais rien de plus à cœur que l'union et la concorde qui sont des liens si précieux, surtout parmi les marins qui, se voyant tous les jours, sont obligés de vivre ensemble et de se communiquer à chaque instant leurs idées pour le bien commun de la navigation.

Lorsque notre bâtiment fut bien amarré en poste fixe, mon frère descendit à terre pour faire ses déclarations dans les bureaux et en même temps rendre ses devoirs au gouverneur de la colonie, ainsi que cela était d'usage. Il arrêta un petit magasin avec une chambre à côté, parce que pendant tout le temps de notre séjour sur la rade du Cap il devait rester à terre pour vendre la cargaison et procurer le fret nécessaire pour le chargement du navire en retour pour France. Il emmena avec lui le premier tonnelier et un mousse. Je l'aidais aussi pendant quelques jours à installer son magasin. Ensuite, je retournais à bord pour vaquer à mes devoirs qui me portaient à commander la chaloupe pour tous les voyages qu'elle devait faire.

Cette occupation est assez fatigante dans la partie du Cap parce que l'officier n'a pas plus de commodités et d'abri que le matelot. Il couche comme lui en plein air, sa place est sur les bancs de derrière, comme lui il reçoit les injures du soleil, du vent, de la pluie et des rosées. Ces rosées sont fraîches et abondantes et ne laissent pas d'occasionner beaucoup de mal aise, et quelquefois des maladies. Toujours on est obligé de partir le soir, après le coucher du soleil, pour profiter de la brise de terre afin de s'élever. Les voyages destinés pour la navigation des chaloupes sont les endroits les plus éloignés, tels que Jacquesi, Caracolle et le fort Dauphin en remontant, et l'Acul en descendant, qui sont à la distance de quatre, six, jusqu'à dix lieues. J'avais avec moi ordinairement six matelots. Quoique je fusse mal couché et mal nourri, comme on l'est toujours

dans ces sortes d'excursion, la peine et le travail n'étaient rien pour moi parce que j'avais à cœur de remplir mes devoirs, et ma plus grande satisfaction était d'y consacrer tout mon temps.

Le premier mois de l'arrivée est surtout très fatigant parce qu'il faut être sans cesse en activité pour décharger et porter la cargaison, et pendant tout ce temps vous jouissez de peu de sommeil. J'avais déjà fait quelques voyages, tant à Jacquesi, Caracolle qu'à l'Acul. Je ne me laissais pas de courir quelque risque dans ce dernier, et cela par l'imprudence de Poulle. Tant que j'étais à bord, je prenais soin de faire charger ma chaloupe convenablement, et comme il arrivait fréquemment que mon frère [m'appelle] auprès de lui pour le remplacer au magasin pendant les absences qu'il était nécessité de faire, quoique je ne fusse pas à bord, la besogne n'en allait pas moins son train. Il arrivait très rarement que je manquasse de coucher à bord. Un jour j'y arrivais comme il commençait à faire nuit. Poulle me dit qu'il fallait incontinent partir pour me rendre à l'Acul. Je ne pris que le temps de souper à la hâte, et je descendis ensuite dans la chaloupe au chargement de laquelle je n'avais pas présidé. Il me sembla la trouver plus enfoncée dans l'eau qu'à l'ordinaire.

Afin de ne pas occasionner de retard, en remontant à bord du bâtiment je fis prier M. Poulle de venir me parler et je lui observais que je craignais que l'embarcation ne succombât sous le poids de la charge, d'autant que la nature de la marchandise que nous avons à bord ne faisait que donner plus d'appui à mes craintes, parce que la moindre houle que nous éprouverions pourrait nous mettre dans le cas d'embarquer de l'eau qui s'imbiberait dans les briques et ne ferait qu'augmenter le poids de notre chargement. Comme il n'aimait pas à être contrarié, et encore moins à être pris en défaut, surtout par quelqu'un à qui il n'accordait pas les mêmes connaissances qu'à

lui, c'est pourquoi il me répondit avec une espèce d'aigreur que probablement l'obscurité et la peur me faisaient mal juger, et que dès lors que je ne trouvais pas que tout fut disposé à mon gré, j'étais le maître de ne pas partir et que M. Guichet prendrait ma place.

Comme nous nous parlions en présence de l'équipage je sentis l'inconvénient qu'il y aurait de relever un propos aussi indiscret que dérisoire. Je me contentais de lui répliquer qu'il n'y avait que les âmes lâches et pusillanimes qui se laissaient entraîner par la peur, et que jamais je ne lui avais donné occasion de me juger aussi défavorablement. Et pour couper court à une discussion qui aurait pu m'enflammer et me faire déborder en injures contre lui, j'ordonnais de pousser au large. Ce que j'avais prévu arriva. Et quand nous fûmes rendus dans la passe de Picolet nous y trouvâmes la mer houleuse qui nous fit embarquer de l'eau. Je me vis au moment où nous allions enfoncer, ce qui me fit prendre de suite la détermination de mettre le monde à l'ouvrage pour jeter des briques à la mer. Je fis continuer la besogne jusqu'à ce que l'embarcation fût assez allégée pour naviguer librement et sans risque. Comme nous jetions sans compter, je ne sus qu'après notre arrivée et décharge à l'Acul que nous en avions perdu près de deux milliers, et ce que nous y laissâmes pour l'acheteur n'en valait pas mieux pour l'emploi parce que les briques imprégnées d'eau de mer se décuient et se décomposent.

À mon retour au Cap je parlais à mon frère de ce petit événement sans lui faire mention de l'altercation qui s'était élevée entre Poulle et moi. Il approuva le parti que j'avais pris et me dit que j'aurais à porter dans la chaloupe d'autres briques à l'Acul, parce qu'il en avait vendu une certaine quantité à un habitant de ce quartier et que les conditions du marché l'obligeaient à les rendre à

l'embarcadère. Le surlendemain, il me fallut partir pour la même destination. Ayant de l'occupation dans ma chambre tandis que l'on faisait le chargement de la chaloupe, je prévins le patron que mon intention était qu'on ne mit pas au-delà de tant de milliers de briques, et que lorsque la quantité que je lui désignais serait à bord, il eut à me prévenir afin qu'on n'en chargeât pas davantage. Comme il se disposait à venir me trouver, le second qui en soupçonna le motif lui ordonna de continuer le chargement et de ne pas quitter la chaloupe. Il fut contraint d'obéir, de sorte que ce ne fut qu'après l'entière charge que je fus avisé par le patron des ordres qui lui avaient été intimés par M. Poulle.

Je soupçonnais des intentions parjures de sa part, et après l'événement qui m'était arrivé je pouvais les craindre. Cela me donna de l'irritation. Je pris la mouche, et de suite je me rendis dans sa chambre où il s'était retiré. Je l'accostais durement et lui dis d'une voix et d'un ton très animé que ce n'était pas assez pour lui de m'avoir mis au risque de perdre la vie une première fois et qu'il voulait encore me faire courir les mêmes dangers, que j'étais bien résolu de ne pas me soumettre à ses volontés despotiques, et qu'en conséquence je ne partirai pas dans la chaloupe dans l'état d'immersion où elle était, et qu'il eut à donner des ordres pour qu'on déchargeât au moins un millier et demi de briques ; que s'il ne le faisait pas, je me chargerais moi-même de le suppléer.

Il voulut prendre un ton impérieux en me disant qu'il n'y avait que lui dans l'absence du capitaine qui eut le droit de commander à bord et qu'il saurait me réduire à mon devoir. Il assaisonna cette réponse de propos ironiques sur ma peur. Comme je n'étais plus retenu par la présence de l'équipage et que je ne craignais pas d'occasionner de scandale par l'insubordination que j'allais commettre, je ne me contins plus. Je l'entraînais après moi avec

effort dans la galerie, et là je m'emportais jusqu'à lui dire que ses insolences étaient si fortes que, pour peu qu'il continuât ses propos injurieux, je le jetterais à la mer, et au même instant je le colletais. Soit qu'il fut le plus lâche ou qu'il se crut le plus faible, il se radoucit et se calma bien vite et me dit que j'étais le maître de faire ce que je voudrais, mais qu'il ferait son rapport à mon frère du manque de subordination que j'avais eu à son égard. Je lui répliquais que c'était là où je l'attendais et qu'en remplissant mes devoirs je ne craignais la réprimande de personne. Je sortis de la dunette et j'ordonnais de suite au maître d'équipage de faire rentrer dans le navire 1 500 briques. Comme il craignait l'impétuosité de Poulle sur qui roulait le mouvement et les travaux du navire, c'est pourquoi il fut lui faire part des ordres que je venais de lui donner. Et malgré le dépit et la confusion qui l'agitaient et l'oppressaient, il lui enjoignit de se conformer à mes intentions.

J'avouerais franchement que la conduite que je tins dans cette circonstance mériterait fortement d'être blâmée. M. Poulle eut des torts envers moi bien graves sans doute, mais ma faute à son égard était encore bien plus condamnable parce que si, en tout état de cause, je me croyais en droit de tirer quelque vengeance de son orgueil et de sa dureté, je devais au moins éviter de prendre pour le lieu de la scène le navire où il commandait effectivement dans l'absence du capitaine. Il ne pouvait pas y avoir une indiscipline plus caractérisée que la mienne, et vraisemblablement je ne me serais pas permis un tel excès d'insubordination si je n'avais pas été presque certain que ma faute fut demeurée impunie par les titres de frère du capitaine et fils de l'armateur. Si je pouvais appliquer quelques correctifs pour rendre ma faute moins aggravante, je ne les trouverais que dans la précaution que j'avais prise d'éviter tout scandale en effectuant mon projet sans témoin.

J'effectuais mon voyage à l'Acul sans aucune particularité remarquable. À mon retour à bord du bâtiment, je cherchais à démêler la contenance de Poulle. Quoiqu'il fût politique et rusé, je crus m'apercevoir que sa gaieté était plus d'apparat et d'emprunt que réelle. Je sus d'après les informations que je pris qu'il était descendu au Cap, ce qui lui arrivait très rarement. Je ne pris pas le change sur le motif qui l'y avait entraîné. Il me sembla remarquer qu'il mettait plus d'égards et de moelleux avec moi que de coutume, ce qui me fit augurer que les choses n'avaient pas tourné défavorablement pour moi. De mon côté, je vaquais à mes devoirs comme à l'ordinaire, sans inquiétude sur le passé et sans crainte sur l'avenir.

Étant dans l'usage lorsque les occupations du navire n'exigeaient pas ma présence à bord du bâtiment de me rendre au magasin pour aider mon frère, il était satisfait de me voir de temps en temps parce que cela lui procurait le loisir de faire ses affaires du dehors, ainsi que de voir ses amis.

Lorsque je l'abordais, il m'accueillit avec la même cordialité, sans laisser percevoir le moindre nuage ni le plus léger signe de mécontentement. Il continua d'écrire. Je me mis à plier et à mettre en ordre quelques marchandises. J'observais qu'il mettait beaucoup d'application à ce qu'il faisait et ce fut un motif pour moi de ne pas le détourner. Je ne craignais pas mon frère et il ne m'avait pas donné occasion de le craindre. C'est en raison de mon attachement pour lui que j'eusse été vraiment peiné de lui occasionner quelques déplaisirs. Il y avait déjà plus d'une heure que j'étais dans le magasin et lui dans sa chambre qui y attenait, toujours très appliqué à écrire, et nous ne nous étions dit que quelques mots d'amitié en entrant. Si dans le premier moment que je le vis je l'eusse trouvé désœuvré, sans doute que je l'eusse entretenu de ma scène avec

Poulle. Telle était mon intention avant de l'aborder. Mais l'intervalle qui se passa entre mon arrivée et le moment où, sans le détourner de ses affaires, je pus causer avec lui familièrement, fut assez long pour faire éclore chez moi quelques réflexions.

Je fis ce petit dilemme : ou Poulle lui aura parlé de notre altercation, ou il l'aura tue. Dans le premier cas, si mon frère désire quelque explication, je dois attendre qu'il me les demande. Dans le cas contraire, je dois ménager sa sensibilité en gardant le silence. Ce dernier motif fit impression sur moi et me fit résoudre à me taire. Nous causâmes d'objets relatifs au navire et au magasin sans que je trouvasse la moindre altération dans ses manières. Après quoi il sortit pour vaquer à ses affaires extérieures. Plus je me mis à réfléchir et plus je m'applaudis de ma discrétion.

Environ une heure après entra un de ses intimes avec lequel il se trouvait fréquemment. Les premiers compliments passés, il se mit à me regarder en souriant et me demanda s'il n'était rien arrivé d'extraordinaire à bord de *L'Apollon*. Comme il vit que je ne m'empressais pas de lui faire aucune confidence, il me loua dans ma retenue et me conta dans les plus grands détails l'entretien qui avait eu lieu entre mon frère et Poulle, lequel se passa en sa présence et au grand déplaisir de ce dernier. Je le fixais avec étonnement et laissais filer son récit jusqu'au bout sans l'interrompre, et lui demandais ensuite s'il était chargé par mon frère d'avoir un entretien avec moi sur ce sujet. Il m'assura du contraire et que ce n'était que par l'intérêt particulier qu'il prenait à ce qui me concernait qui l'avait engagé à s'ouvrir avec moi sur cette matière. Ce préambule obligeant me déterminait à entrer avec lui dans les plus grands détails sur ce qui s'était passé, sur les motifs qui avaient occasionné les propos et les menaces que j'avais faites à Poulle, que j'avais l'équipage et les officiers pour témoins de sa conduite

irrégulière dans la première affaire ; mais que les scènes de colère et d'emportement que j'avais exercé s'étaient passées entre lui et moi sans que personne en eût connaissance.

Il m'avoua que d'après mon récit Poulle avait caché bien des faits qui étaient à ma décharge et pouvaient me faire honneur, pour ne s'appesantir au contraire que sur mon extrême irascibilité et sa grande modération ; que malgré que Poulle eut présenté les faits dans le jour qui lui était favorable, mon frère lui avait répondu *je suis très affligé et encore plus surpris de ce que tu me dis concernant la manière de se comporter de mon frère. Je lui connais un cœur franc et bon, plein d'activité et très attaché à ses devoirs. Je n'ai pas trouvé une seule occasion tant que j'étais à bord du bâtiment où j'eusse pu lui adresser un reproche. Quand il vient à terre il emploie tout son temps à se rendre utile, et cela sans avoir ni humeurs ni volontés. Sa conduite et ses actions m'ont toujours paru irréprochables, et bien loin de prendre avantage de sa qualité de fils de l'armateur et de frère du capitaine, je l'ai toujours vu empressé et scrupuleux à remplir ses devoirs. Avec tant de bons témoignages sur son compte, comment veux-tu que j'aie ulcérer le cœur de mon frère qui est très sensible et qui m'est fortement attaché ?*

Combien même il ne serait pas mon frère, il me semble que sa conduite m'engagerait à avoir les mêmes ménagements pour lui, parce que je connais son caractère qui est aussi bon que sensible. Si donc je lui faisais une rude mercuriale, ainsi que tu parais le désirer, et qu'il ne la méritât pas, car soit dit entre nous, et sans te fâcher, je te connais mon cher Poulle. Je rends justice à tes bonnes qualités, je suis dans la persuasion que personne n'a plus que toi d'intelligence, d'ordre et de tenue pour faire confectionner les travaux du bâtiment, mais aussi tu as le commandement sévère et parfois impérieux. Tu traites avec dureté l'équipage et tu veux que tout le monde plie sous

toi. Tu auras mis la même inflexibilité avec mon frère qu'il faut au contraire conduire par des procédés. C'est envers lui le plus puissant véhicule qu'on doive exercer. En le prenant par les sentiments d'honneur on en fait tout ce qu'on veut. Je n'agis pas différemment avec lui et j'en ai toute la satisfaction désirable. Je t'avais recommandé envers lui les mêmes égards, et je me persuade que si tu avais suivi mes instructions il n'aurait pas manqué à la subordination. Au surplus, quoique je désire ajouter foi à ton récit, il se peut que par défaut de mémoire il y manque quelque circonstance qui ne te soit pas favorable. Laisse-moi donc croire que c'est un malentendu qui s'est passé entre vous, et ne m'expose pas à allumer un caractère sensible mais très ardent, qui, ne se sentant pas coupable des reproches que je pourrais lui adresser aurait sans doute des motifs pour les combattre ou les atténuer et pourrait ensuite mettre du refroidissement entre lui et moi. Il a de la confiance et de l'amitié pour moi, je le paye des mêmes sentiments, je serais donc très fâché qu'il s'élevât entre nous le moindre nuage. Ainsi donc je ne lui parlerai de rien, et j'éviterai même l'occasion qu'il m'en entretienne, parce que les choses qu'il aurait à me dire pourraient t'être défavorables, et je ne veux pas faiblir de la bonne opinion que j'ai de toi. Je t'invite de rétablir l'union et l'harmonie qui doivent régner à bord et d'adoucir la sécheresse et surtout la rudesse du commandement à son égard.

Je fus touché de l'estime et de la bonne opinion que mon frère me conservait et, pour entrer dans ses vues, je pris la ferme résolution de ne pas avoir la moindre explication avec lui. Je fis part de ce dessein à son ami qui me loua de ma prudence et de ma générosité. Je sus par la suite que cet ami avait fait à mon frère le rapport de notre conversation et qu'il avait été sensiblement affecté

de la conduite de Poulle. Mais pour continuer de bien vivre ensemble, il évita de lui en témoigner son mécontentement.

Poulle, qui était sans fortune et d'une grande ambition, qui devait à mon frère son premier avancement, et qui attendait tout de lui pour monter plus haut, plia son caractère aux circonstances. Il serra ses griffes et fit ses efforts pour ne faire sentir que le duvet qui les couvrait. Je le trouvais par la suite honnête, affable, ayant plutôt l'air de me proposer et consulter que de me commander. Je m'habituais à ce régime sans en abuser et nous vécûmes très bien ensemble. Je démêlais de temps à autre le naturel qui voulait percer, mais il employait le correctif de la dissimulation pour couvrir son incurable dureté.

Le genre de travail qui m'incombait le plus à bord du bâtiment était la navigation de la chaloupe. Ci-devant, lorsqu'il est question de la mettre en mouvement on ne me consultait pas pour les préparatifs qu'il y avait à faire. Mais on changea d'errements et, lorsqu'il était à propos de faire un nouveau voyage, Poulle envoyait demander mes ordres pour les apprêter. Je fixais la quotité du chargement et les choses n'en furent pas plus mal, parce que sans ralentir la besogne je choisissais l'heure et les moments les plus convenables pour entreprendre cette petite navigation.

Plusieurs voyages se succédèrent sans qu'il arrivât d'autres événements que les fatigues et les veilles continues où nous étions exposés et inséparables de ce petit cabotage. Toute la cargaison que nous avions emportée de France était déchargée à l'aide de la chaloupe et de l'acon⁶. Et par le secours de ces mêmes embarcations nous étions très avancés dans l'embarquement des denrées coloniales pour notre retour ; ce qui occasionnait des travaux assidus et pénibles pour l'équipage qui, du matin au soir, était employé à bousquer⁷, peser sur le palan, ainsi qu'à arrimer en

cale. Et cet ouvrage, lorsque les marchandises abondaient, prenait parfois une partie de la nuit. Il nous restait de quatorze à quinze barriques de sucre à prendre au fort Dauphin. Il était instant de les aller chercher, de sorte que, sans considérer l'excès de la fatigue où étaient les matelots de la chaloupe, nous nous mîmes en route vers les onze heures du soir.

La brise était si faible que ne pouvant faire de chemin sous la voile il fallut armer des avirons. Nos gens, à moitié endormis et pour ainsi dire sans forces, se mirent à ramer. Nous avançâmes si lentement que le jour nous surprit bien avant que de donner dans la passe de Caracole éloignée d'environ quatre lieues du Cap. Les matelots excédés de lassitude quittèrent leurs rames et, après avoir hissé les voiles pour s'élever au large, ils s'endormirent très profondément. Le patron, tout en luttant contre le sommeil, s'y laissa entraîner. Fatigué et harassé comme les autres, comme eux je suivis le torrent. Sur les dix heures, le vent calma au renvoi de la brise du large. Nous manœuvrâmes un instant pour installer nos voiles afin de courir une autre bordée, et après qu'elles furent orientées un chacun de nous se livra de nouveau au sommeil. Comme il était essentiel que le patron ne dormit pas, je le prévins que s'il se trouvait fatigué je prendrais la barre. Il assura qu'il était dispos et que je pouvais me confier en lui. Connaissant cet homme pour un bon sujet et plein d'activité, j'ajoutais foi à sa promesse et m'endormis avec sécurité. Lui qui avait plus de bonne volonté que de forces, ne voyant plus de surveillance pour le contenir, succombait malgré lui. Et ses paupières fermées, il tenait néanmoins machinalement la barre du gouvernail qu'il laissait flotter dans ses mains. L'embarcation dérivait au gré du vent et des courants. Elle était insensiblement entraînée vers une ceinture de rochers à fleur d'eau qui bordent la côte, l'espace de plus de trois lieues et

s'étendent, et sont fixés au-delà de 2 000 toises de large. Le vent commençant à fraîchir, notre chaloupe fut emportée en très peu de temps vers les récifs.

Je fus le premier à m'en apercevoir, parce qu'ayant de tout temps l'ouïe aussi fine que la vue peu étendue, le bruit des vagues qui venaient se briser contre ces rochers m'éveilla en sursaut. Je fus étonné à mon réveil de me voir entouré d'écueils, sans aucune issue pour nous en garantir. Nous n'en étions pas alors éloignés de 60 toises. Mon premier mouvement fut d'appeler les gens de la chaloupe et de sauter en même temps sur le devant pour jeter l'ancre à fond, car il n'y avait pas un instant à perdre et, une minute plus tard, nous étions emportés par le vent et la lame en travers sur les rochers où inmanquablement nous eussions chaviré et été brisés sans ressources. Heureusement que l'ancre tint bon pour quelques minutes, ce qui nous donna le temps de nous reconnaître et de manœuvrer pour amener les voiles et prendre quelques dispositions pour nous retirer du pas dangereux dans lequel nous nous trouvions.

Un chacun de nous saisit un aviron afin de contrebuter sur les rochers pour contre tenir l'effet du vent et des vagues qui nous emportaient avec impétuosité sur les écueils. Nous nous soutînmes avec des efforts infinis pendant l'espace d'une demi-heure dans cette situation qui, quoique très pénible, n'était rien en comparaison du sort affreux qui nous attendait. Sur le midi, le vent augmenta de force et la lame grossie par la violence se déployait avec une furie menaçante sur les brisants qui nous environnaient. Pour rendre notre position encore plus alarmante, l'ancre qui tenait notre chaloupe vint à chasser et entraîna son derrière si près des écueils que dans le tangage l'embarcation donnait des coups de talon dont les violentes secousses nous faisaient sauter d'un demi pied. Si jamais je crus toucher au dernier terme de ma carrière, ce fut bien

dans ce moment. L'équipage consterné et ne voyant aucun moyen d'échapper à la mort me proposa de faire un vœu. Tout absorbé que j'étais, je ne me sentis pas la force de leur répondre. Mes yeux les fixaient et ne les voyaient pas.

Livré à mes réflexions, je me sentis tout à coup inspiré d'une idée que je leur communiquais et qui les consterna d'effroi. Je leur proposais de passer en grand sur les récifs en tenant notre chaloupe debout à la lame. Ce projet était effrayant et nous présentait l'image de descendre tout vivant dans la tombe. Ils en furent si consternés qu'ils ne répondirent pas. Je ne fus secondé que par mon patron de chaloupe nommé Frémont. Homme de tête et de courage, il entrevit la possibilité d'échapper au naufrage inévitable qui nous menaçait. Il se joignit à moi pour leur inspirer quelque confiance et, avec les larmes de la douleur et du désespoir, ils se mirent en devoir d'exécuter cette manœuvre périlleuse.

Chacun prit le poste que je [lui] ordonnais. Je commandais au plus vigoureux de tenir le câble en retour, de filer doucement et de faire la plus grande attention pour s'en rendre maître afin de ne pas tomber en traverse. Les autres s'établirent tribord et bâbord avec des avirons appuyés sur les rochers afin de contenir toujours l'embarcation debout à la lame. Je leur recommandais bien d'éviter la confusion et d'être attentifs au commandement. Je leur conseillais avant tout de se mettre nus parce que notre dernière ressource, si nous n'étions pas bouleversés et écrasés sur les rochers, serait de nous sauver à la nage ou sur les débris de la chaloupe. Ce préalable rempli dans un clin d'œil, au moment où j'allais faire exécuter la manœuvre, un de nos matelots, grand nageur, se précipite dans les flots croyant sans doute éviter par-là la mort qui l'attendait. Dans l'appréhension que d'autres vinssent à suivre un exemple aussi pernicieux, je les effrayais en leur disant, il va être la victime de sa

témérité et il ne tardera pas à être englouti ou dévoré par les requins. Cette crainte les contint.

Je fis sans perdre de temps filer le câble et une première vague nous porta en grand sur les rochers avec un fracas horrible qui fit craquer tous les membres de notre embarcation, et en se retirant elle nous laissa presque à sec. Nous crûmes être entièrement disloqués et que nous ne nous en retirerions pas. Cependant, nous reprîmes un rayon d'espérance quand nous sentîmes une seconde lame nous enlever de nouveau pour nous laisser retomber avec la même secousse. Enfin, une troisième se succédant nous fit franchir la ceinture de rochers qui, dans cet endroit, pouvait avoir au moins trente toises de largeur. À peine fûmes-nous en dedans des écueils que les flots impétueux qui se brisaient avec un bruit et une furie à faire dresser les cheveux nous parurent tout à coup, et comme par enchantement, apaisés. Nous tombâmes dans une mer si tranquille que la chaloupe ne paraissait avoir aucune oscillation. Ce qui dans le moment nous parut fort extraordinaire et tenir du merveilleux n'était dans le fait que très naturel parce que les récifs en dedans desquels nous étions formaient un rempart assuré contre l'impétuosité des flots qui, passé cette barrière, n'avaient plus de force motrice pour les mettre en mouvement. À peine eûmes-nous franchi ces écueils que, sortant d'un danger, nous nous crûmes retombés dans un autre. Notre embarcation était presque entièrement remplie d'eau et je craignis, qu'étant brisée en dessous par les chocs qu'elle avait faits sur les rochers, elle alla couler sous nos pieds. Un chacun de nous se mit au même moment à l'ouvrage pour la vider, et cela dans l'espérance que nous pourrions l'entretenir à flot pour nous rendre jusqu'à terre dont nous étions éloignés de près d'une lieue.

Nous nous aperçûmes bientôt qu'elle commençait à s'élever au-dessus de la mer et que nos travaux ne seraient pas infructueux.

Avec cette certitude, je fis suspendre pour une minute le fort de nos occupations, autant pour prendre haleine que pour inviter l'équipage à regarder autour de nous afin de découvrir, s'il était possible, le malheureux matelot qui s'était précipité dans les flots. En effet, il fut aperçu à une centaine de pas de nous et de suite je fis diriger l'embarcation de son côté. Il était bien temps d'arriver à son secours. Nous le trouvâmes faisant les derniers efforts pour se soutenir. Ses membres et plusieurs parties de son corps étaient déchirés par les pointes de rochers ; le sang ruisselait de toutes parts, il était prêt à perdre la connaissance et la vie. Par les soins pressés qu'on prit de lui, on rappela un peu ses sens. Cet homme nous faisait horreur et pitié par le spectacle des plaies qui couvraient tout son corps. Il fallait qu'il fût doué d'une grande habileté à la nage, d'une grande vigueur et d'un grand courage pour avoir surmonté les difficultés du passage sur cette large ceinture de rochers. Après avoir satisfait envers lui aux besoins de l'humanité, nous continuâmes à vider l'eau de la chaloupe et en moins de trois quarts d'heure nous en vînmes à bout. Nous restâmes tous dans l'étonnement de n'apercevoir aucune partie de son fond sensiblement offensé.

Cette embarcation du port de 15 tonneaux était neuve, bien solidement construite, et n'avait absolument rien à bord, de sorte qu'en tombant en grand sur les rochers elle n'avait que son poids spécifique à supporter. Il est hors de doute que si elle eût été chargée elle se fût brisée sans ressources. D'ailleurs, son immersion et le poids de sa charge eussent opposé une résistance trop forte à la puissance du fluide pour être enlevée et portée à différentes reprises sur un banc de rochers d'une si large étendue sur lesquels, dans le temps de calme, il restait à peine quatre à cinq pouces d'eau.

Sortis de ce danger, nous nous réfugiâmes dans le port le plus prochain qui était Jaquesi. Quoique je fusse sans argent je trouvai facilement à en emprunter pour acheter de nouveaux vivres, les nôtres étant entièrement imbibés d'eau. Il m'en fallut également pour les réparations de la chaloupe, et malgré qu'elles ne fussent pas considérables il était néanmoins indispensable d'y travailler pour la mettre en état de naviguer sans risques. Nous levâmes le vaigrage⁸ et, en examinant scrupuleusement le dommage, nous trouvâmes plusieurs membres dans le fond brisés auxquels on mit des gardes pour les consolider. Comme il était essentiel d'activer notre voyage, je louai une petite pirogue de pêcheurs afin d'aller sauver notre ancre et notre câble que nous avions laissé en-dehors des récifs, et sur lesquels nous avions eu la précaution d'établir une bouée, ce qui donnait beaucoup plus de facilité pour les ravoir. Je confiai cette recherche au patron qui prit un homme avec lui. Afin d'éviter le grand détour de la passe de Caracolle, il jugea plus convenable, avec sa frêle embarcation qui à vide ne tirait pas au-delà de trois à quatre pouces d'eau, de traverser dans le même endroit où la chaloupe avait fait ses sauts périlleux. Il n'y avait alors aucun inconvénient parce qu'aussitôt le vent tombe la mer s'apaise et devient tranquille.

Il essaya en vain de franchir cet espace et, malgré le peu d'immersion de la pirogue, toutes ses tentatives furent inutiles. Il fut contraint d'allonger sa route d'une demie lieue. Lorsqu'à son retour il m'en fit le récit j'eus de la peine à le croire, parce que cela me laissait à résoudre le problème du franchissement de notre chaloupe du port de quinze tonneaux qui, à vide, avec sa mâture et son grément tirait au moins quinze pouces d'eau, et cela sur une ceinture de rochers qui avait deux cents pieds de large et sur laquelle dans le temps de calme il ne restait pas dans certains

endroits au-delà de deux à trois pouces. Il est vrai que la lame, en se déroulant sur ces récifs, augmentait beaucoup son volume et sa masse et s'élevait jusqu'à sept à huit pieds au-dessus. Plus j'ai réfléchi dans la suite aux dangers que nous avons courus et plus j'ai été persuadé que dans pareil cas, sur 50 embarcations qui y seraient exposées, il y en aurait à peine une qui s'en tirerait aussi heureusement que nous le fîmes.

Après nous être réparés, nous sortîmes de Jaquesi pour nous rendre au Fort Dauphin. Mais au lieu de suivre la route ordinaire, qui était de donner dans la passe de Caracolles pour nous élever au large avec la brise de terre et revenir ensuite à la bordée gagner la baie du Fort Dauphin, nous longeâmes au-dedans des récifs. Ce qui me décida à prendre ce parti fut la rencontre que nous fîmes d'un homme qui avait intention de se rendre dans ce quartier et qui nous demanda passage. Je ne soupçonnais pas que cette route fut praticable, surtout pour des embarcations de notre grandeur, mais il me l'affirma avec tant de confiance que je le crus. Étant d'ailleurs excité par ma curiosité, je me laissais conduire. Effectivement, nous nous y rendîmes sans le moindre événement. Mais quoique le trajet fût plus court par cette voie, indépendamment qu'il est nécessaire d'être pratique, il est plus pénible et il faut plus de temps à le parcourir, parce que parcourant toujours la terre à une très petite distance elle vous abrite de la faible brise qui en vient, de sorte qu'on ne peut que difficilement faire usage de ses voiles. Ce n'est qu'à l'aviron et en boutant qu'on peut avancer, encore faut-il toujours être en vigie pour éviter les rochers et les bancs de sable dont la route est parsemée. Ce n'est pas que leur choc fut bien dangereux, parce que la mer étant parfaitement calme et la course de l'embarcation seulement poussée par ses avirons ne pouvant

atteindre une grande vitesse, il en résulte que la secousse ne peut occasionner aucun mal.

Aussitôt arrivé au Fort Dauphin, je m'empressais de me rendre sur l'Habitation⁹ de M. Legras qui devait nous envoyer les sucres pour notre chargement. Ils n'étaient pas finis de rabattre et il fallait attendre deux jours avant que l'ouvrage fût achevé. Je retournais trouver la chaloupe que j'avais dit de conduire à l'embarcadère de la Crochue, parce que ce lieu était à une moindre distance de l'Habitation et d'ailleurs plus commode pour charger qu'au Fort Dauphin, mais bien désagréable et bien malsain pour les équipages. On y est entouré de vases et de mangles dans lesquels s'établissent pendant le jour des nuées de moustiques qui, au coucher du soleil, obscurcissent le ciel, tombent sur vous, vous dévorent et ne vous permettent pas de vous livrer au sommeil. Cet insecte presque imperceptible vous occasionne par sa piquûre des démangeaisons très cuisantes, nuisibles et insupportables. Pour s'en garantir, il n'y a pas d'autres moyens que la fumée. Aussi, les deux nuits que nous passâmes dans cet endroit nous eûmes soin de faire un bon feu que nous alimentions avec de la bagasse mouillée¹⁰, et nous étions couchés ou accroupis à terre tout à l'entour.

Pendant qu'on chargeait et disposait l'embarcation, il me fallut aller dans plusieurs endroits pour faire quelques petits recouvrements dont mon frère m'avait confié le soin. Je revins ensuite à la chaloupe. La trouvant complètement chargée, je demandais au patron combien il y avait de barriques de sucre à bord. Il était en travail et, sans réflexion, il me dit qu'il n'y avait que les 14 barriques envoyées de l'Habitation Legras. Il ne se ressouvint pas dans le moment qu'un autre particulier m'ayant demandé la permission d'en embarquer une, je n'y consentis qu'autant qu'il se trouva suffisamment de place. Et comme effectivement il s'était

trouvé de l'espace pour la loger, elle fut embarquée sans qu'on m'en parlât. De nouveau, je me rendis au Fort Dauphin où je fis la déclaration de sortie seulement de 14 barriques de sucre terré¹¹. J'étais bien éloigné d'aucune intention de fraude, qui d'ailleurs ne formait qu'un mince objet de 54 livres argent de la colonie. On me donna mes expéditions et je fis lever l'ancre à l'entrée de la nuit pour nous laisser dériver vis-à-vis le fort la Boucle où nous devons nous arrêter jusqu'à la pointe du jour parce qu'on subissait dans cet endroit une visite afin de confronter le chargement avec la déclaration. Chemin faisant pour nous y rendre, le patron m'avoua que sa préoccupation lui avait fait commettre une erreur, et qu'au lieu de 14 barriques de sucre terré il s'en trouvait 15 à bord parce que le particulier à qui j'avais donné la permission d'en charger une avait usé de cette faculté. Cette omission me jetait dans un grand embarras parce que si d'un côté je me sentais rappelé au Fort Dauphin pour me mettre en mesure dans mes déclarations, il aurait fallu attendre au lendemain. Je voyais par ailleurs qu'il était essentiel que j'accélérasse mon voyage, qui déjà était prolongé de trois jours, parce que je savais qu'on attendait impatiemment les sucres que nous avions pour boucher la cale du bâtiment.

Cette dernière considération l'emporta sur moi et je me confiais dans le peu de vigilance et d'exactitude qu'on exerçait au fort la Boucle, où j'avais déjà passé plusieurs fois, pour penser qu'on ne serait pas plus rigoureux à ce voyage qu'on ne l'avait été aux précédents. Je continuais donc ma route et rendu vis-à-vis le fort la Boucle je fis amener les voiles et jeter l'ancre. Nous étions éloignés de cette fortification d'environ 2 à 300 toises. J'attendis jusqu'à minuit, sans faire aucun mouvement. À cette heure, j'éveillais l'équipage et lui commandais de lever l'ancre mais d'observer le plus grand silence. Nous parvînmes à exécuter notre manœuvre sans être

entendus ni aperçus du fort. La chaloupe commençait à être entraînée par un courant presque insensible qui nous portait hors de la baie. Je touchais au moment d'être à l'abri de toute inquiétude sur notre position lorsque, malheureusement, un maladroit de matelot fit du bruit en voulant déranger un aviron. Cela déranga l'attention de la sentinelle qui, ne nous voyant plus dans la même place que nous avions occupée, nous cria de mouiller l'ancre. Je recommandais à l'équipage de ne pas bouger ni répondre afin de donner à penser que nous étions endormis. Elle ne fut pas la dupe de cette ruse. Elle nous fit une seconde semonce, même silence de notre part. Elle fut réitérée une troisième fois et, voyant notre obstination, alors la sentinelle tira sur nous son coup de fusil à balle et donna l'éveil dans le fort où nous entendîmes beaucoup de mouvement. J'étais dans l'incertitude si je m'arrêtais ou si je continuerais ma route. En prenant ce premier parti je devais m'attendre à une visite très rigoureuse qui aurait mis ma fraude innocente à découvert et je devais craindre qu'il n'en fut résulté la confiscation de la chaloupe ainsi que de son précieux chargement. Ces réflexions me décidèrent à esquiver la visite et me déterminèrent à faire hisser promptement les voiles afin de m'éloigner du danger.

Mais aussitôt qu'on s'aperçut du fort la Boucle de notre manœuvre, on tira sur nous un coup de canon à boulet qui nous atteignit dans l'extrémité supérieure de la grande voile. L'équipage en fut tellement effrayé que les cris se portèrent à me demander d'amener en obéissant à l'ordre qui nous était donné. Je m'y opposais et leur commandais impérativement de n'en rien faire, que tout reposait sur moi pour la désobéissance. Je leur représentais d'ailleurs que nous n'avions rien à craindre parce qu'en peu de minutes la route que nous faisons nous mettrait hors de la portée du canon. Cependant, malgré cette assurance de ma part, il en fut

dirigé un second coup sur nous dont le boulet nous dépassa sans nous toucher. Mêmes appréhensions et mêmes cris de la part des matelots dont je [ne] tins aucun compte en suivant la même opiniâtreté que j'avais déployée.

L'officier qui commandait au fort voyant que son feu ne nous arrêtait pas, et présumant d'ailleurs qu'il serait inutile pour lui de le continuer par la raison que ses canons n'étaient pas disposés ou que dans le vrai il nous jugea hors de la portée, ayant un fort soupçon que nous étions des fraudeurs et s'attendant à faire une capture profitable à ses intérêts parce qu'en cas de confiscation il devait s'attendre à une récompense, il ne perdit pas de temps en faisant embarquer plusieurs soldats à ses ordres dans un canot pour nous joindre à force de rames. Voyant ce mouvement, et dans la crainte que nous fussions atteints et malgré l'éloignement où nous étions et le vent qui soufflait dans nos voiles, je commandais d'armer les avirons pour nous éloigner avec plus de vitesse.

Le canot du fort nous appuya la chasse pendant près d'une heure mais, s'apercevant que ses efforts étaient inutiles et désespérant de nous joindre, il leva la chasse et nous rendit à la tranquillité, ce qui me donna beaucoup plus de joie qu'à mon équipage car c'était sur ma responsabilité que toute la manœuvre se faisait et c'eût été sur moi particulièrement qu'eussent été dirigées les réprimandes et les corrections que mon étourderie avait occasionnées en mettant l'alerte sur le fort, et certes je méritais être sévèrement puni.

Ce risque passé, et ne voulant pas fatiguer inutilement l'équipage, je fis lever les rames et nous continuâmes notre route sous notre voilure. Nous arrivâmes de bonne heure dans la rade du Cap. Je contais mon aventure à Poulle, avec toutes les circonstances aggravantes à ma charge. Il sentit combien elle m'était désavantageuse et qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour

apporter la plus grande diligence à faire décharger la chaloupe afin qu'on ne pût pas vérifier le nombre de barriques de sucre qui avaient été embarquées au Fort Dauphin. Cette opération finie, je crus devoir ne pas perdre de temps pour me rendre à terre pour informer mon frère de cet événement. Il était tard lorsque je le joignis, et je fus très étonné de l'en trouver instruit. Mais malgré la célérité avec laquelle nous étions parvenus à nous rendre dans la rade du Cap, l'officier qui commandait le fort la Boucle nous avait gagné de vitesse en expédiant un homme par terre. Cet exprès, en passant par le Fort Dauphin, avait ordre de prendre des informations sur les chaloupes qui s'étaient expédiées la veille, et d'après les renseignements qui lui furent donnés sur la grandeur des embarcations, ses soupçons ne purent tomber que sur celle du navire *L'Apollon* de Nantes.

De sorte que l'autorité supérieure du Cap manda de suite mon frère pour lui faire connaître le cas excessivement défavorable où se trouvait l'officier qui commandait la chaloupe, que les règlements les plus doux le condamnaient à garder au moins trois mois de prison, qu'outre cela il y aurait contre lui une amende pécuniaire qui ne pouvait être moindre de 50 portugaises.

Il me dit cela du plus grand sérieux, et me livra à de cruelles inquiétudes qu'il chercha à calmer en m'insinuant qu'il avait des amis qui pourraient le servir. En effet, mon frère avait des connaissances intimes dans les classes les plus élevées. Il les fit s'intéresser pour lui et pour moi auprès du général à qui il fut rendre visite. Il lui parla avec l'éloquence qui lui était naturelle, atténua ma faute, éleva mon courage en lui contant l'histoire du danger auquel je venais d'échapper, que jeune encore et sans expérience je n'avais pu sonder l'abîme où je m'étais précipité en enfreignant les ordres du roi. Il parvint tellement à l'émouvoir qu'en faveur des risques que

j'avais courus et de la présence d'esprit que j'avais montré pour en sortir, le commandant eut l'indulgence de m'exempter de l'amende et de la prison. Je ne reçus même pas de réprimande et on se [limita] à demander le prix de deux coups de canon qui avaient été tirés sur moi. On exigea 66 livres et l'affaire en resta là.

Il est hors de doute qu'avec tout autre capitaine qui n'aurait pas été protégé auprès du général, ou qui en sa présence n'aurait pas eu le talent de l'émouvoir, ma faute aurait été considérée comme attentatoire aux droits du roi, et, comme suspecté de fraude, j'eusse été puni sévèrement.

Ce petit voyage dans ma chaloupe dont la durée ne fut que de cinq jours se trouve surchargé d'une multitude d'événements extraordinaires qui ont chacun leur caractère particulier. Ils influencent beaucoup par la suite sur le moral. Je me vis coup sur coup dans le plus éminent danger entre la vie et la mort, car après avoir lutté avec des peines et des fatigues incroyables pour sortir des gouffres des brisants qui devaient mille fois m'engloutir, et dont j'étais sorti presque miraculeusement, je vais tomber sous la volée du canon de mes compatriotes, des Français ! Je m'y expose parce que la mémoire de mon patron de chaloupe a été un moment en défaut, et lorsqu'il m'a dit la vérité j'ai craint de retourner au Fort Dauphin pour y faire la déclaration de la barrique oubliée de peur que cela ne prolonge mon voyage et retarde par-là l'expédition du bâtiment.

Les événements qui en furent la suite me firent faire de cruelles réflexions en mettant mon humeur et ma liberté au moment d'être compromises, car il est instant que sans l'éloquence de mon frère et l'intervention de ses amis j'étais réputé fraudeur et la prison devenait mon asile pour plusieurs mois. D'un côté, ma fortune pouvait souffrir un très grand échec car, dans la supposition que la

chaloupe ait été arrêtée au fort la Boucle, la visite du chargement effectué, et la fraude découverte, on aurait pu suivre à mon égard la sévérité des lois en confisquant les quinze barriques de sucre terré qui étaient dans la chaloupe ainsi que l'embarcation qui les portait, ce qui eût formé un objet d'au moins 15 000 livres argent de la colonie, et le paiement de cette somme eût été pour moi, qui n'avait rien, un très lourd fardeau qui, par contrecoup eût porté sur mon frère. Quelle réception m'eût-il fait et combien de chagrins j'aurais eu à dévorer ! Voilà cependant où me conduisait un défaut d'expérience.

Cependant, dans les divers chocs qui vinrent successivement m'aborder, il n'y avait absolument que celui de la fraude que je pouvais éviter : fraude dans le fond bien innocente et sans aucun profit, ni pour moi ni pour l'armement, parce que la barrique de sucre non déclarée au Fort Dauphin devait nécessairement l'être avant la sortie du navire, lorsque le capitaine aurait pris ses expéditions dans les bureaux pour son retour en France. Je me rappelle que je ne commis cette faute qu'après avoir pesé mûrement en moi-même le résultat du bien et du mal qui pourrait s'ensuivre, et je ne fus entraîné à me soustraire à la visite que parce que le chemin rétrograde qu'il me fallait devoir parcourir nuisait à la prompte expédition de notre bâtiment.

Quelles tristes et pénibles réflexions durent faire naître chez moi, et, dans un âge aussi tendre, ce concours pressé d'événements où la santé, la vie, l'honneur, la liberté et la fortune furent en péril ! Cela me disposa à un caractère plus mélancolique, plus rêveur et plus méthodique. Je mis plus de temps et de maturité à opérer. Ce qu'un mois plus tôt l'ardeur de la jeunesse et la fougue des passions eussent emporté sans beaucoup délibérer fut retenu par l'expérience de l'adversité. Je sentais bien intérieurement la même impétuosité,

la même chaleur, mais la crainte de mal faire en allant trop vite suspendait mon effervescence, ce qui m'a appris à comparer et a pu contribuer à me former un peu le jugement. Ayant senti les pointes aiguës du malheur et de l'infortune, et ayant commis des fautes, je fus plus indulgent pour celles d'autrui, et je sentis que dans tous les états de la vie où les hommes étaient rassemblés il faut, lorsqu'on les commande et qu'on désire s'en faire aimer, craindre et obéir, fermer les yeux sur beaucoup de petites irrégularités, pour ne s'appesantir qu'à corriger les fautes graves et plus encore les vices qui détruisent la bonne harmonie de la société.

J'avais sous les yeux un exemple frappant pour l'application de ces utiles leçons, et c'est mon frère qui me les offrait et qui formait un grand contraste avec Poulle. Le premier se gardait au-dessous de lui de frapper qui que ce fut, il ne faisait de dureté à personne et cependant un chacun s'empressait de remplir sous lui ses devoirs avec le sentiment de bien faire. On voyait chez eux la satisfaction du cœur qui conduisait l'élan du travail. Il ne se servait de son ton grave et impérieux que lorsque, dans les dangers, il fallait imprimer à l'âme de grands mouvements pour faire exécuter de grandes vues. Il était d'ailleurs bon, sensible, obligeant et juste envers tout le monde, principalement avec ses officiers au vis-à-vis de qui il ne cherchait pas à faire sentir la supériorité de ses lumières en les badinant par des railleries piquantes qui, dans ces sortes de cas, finissent par obliger et même offenser ceux qui en sont l'objet. Jamais de familiarités avec les matelots, le ton ferme sans être dur, paraître être au-dessus de sa besogne et maîtriser les événements, c'est le moyen de s'attirer la vénération et la confiance de cette classe d'hommes qui rarement est susceptible d'être conduite par les sentiments.

Pouille avait bien voulu singer le ton grave et sérieux dans son commandement, mais on voyait que chez lui c'était une physionomie d'emprunt et que son naturel se découvrait lorsque les passions irascibles étaient en jeu, ou que quelque événement imprévu venait à le surprendre ou à le contrarier. Alors, son commandement, au lieu de conserver cette imposante gravité, dégénérait en un cri aigu et perçant qui déchirait le tympan ; il jurait à tue-tête et se guidait sur la pointe des pieds pour donner plus de hauteur et plus de poids à son commandement. Plus il cherchait à accroître ses moyens et à étendre l'étendue de sa sphère et plus les ressorts forcés qu'il voulait mettre en mouvement diminuaient le ton et la vigueur convenable aux moyens d'exécution.

Il faut encourager et non effrayer le matelot qui, dans ce dernier cas, n'agit plus avec le même sens et la même précision. Il menaçait souvent de donner des coups et on voyait les efforts qu'il se faisait sur lui-même pour ne pas effectuer ses menaces, parce qu'il connaissait que là-dessus les principes de mon frère y étaient entièrement opposés. Il donna cependant un cours plus libre à sa dureté pendant notre séjour sur la rade du Cap, et cela parce qu'il n'était pas sous la surveillance rapprochée du capitaine. À table, avec les officiers, et toujours pendant l'absence de mon frère, il aimait à pointiller, à faire de l'esprit, à aiguïser les sarcasmes, à embarrasser par des questions. Il sentait qu'il avait plus de connaissances qu'aucun de nous et il s'en prévalait bien. Il se trouvait dans sa sphère d'activité et de jouissance qui était pour lui d'occasionner des peines, des embarras et des chagrins. Quoique je fusse infiniment moins que les autres en butte à ses traits mordants et à ses sarcasmes amers, je souffrais également des humiliations qu'il faisait éprouver et je pense qu'il eût donné plus de carrière à sa méchanceté s'il n'eût été retenu par la crainte que j'en fisse part à

mon frère. J'ai dit qu'avec tous ses défauts cet homme était actif, intelligent et occupé de ses devoirs. Il était de plus sobre et économe.

Il s'en faut de beaucoup que notre table fût splendide, elle était à l'unisson des autres bâtiments de Nantes dont le principal commerce reposait sur les frets qu'ils allaient chercher à Saint-Domingue, et leur réussite avait l'économie pour base. Outre le pain, le vin, beurre et quelques petites provisions salées qui se tiraient du navire, nous avions, argent de la colonie, quinze sols par tête à employer par jour pour la bonne chère. C'est avec ces quinze sols que nous achetions la viande, le poisson, les légumes, les fruits et autres petites douceurs. Il nous arriva quelquefois de mettre un peu plus d'abondance dans nos mets, mais ce fut à nos dépens et les paris y contribuèrent le plus parce qu'il était convenu que les gagnants mettraient leurs profits à l'accroissement de la table. Je me rappelle qu'il en fut perdu un par le bon et simple Grelier, l'enseigne du navire, à l'occasion de l'arrivée du navire *Le Prince de Montbazon* qui fit son entrée au Cap huit jours après nous, et il contestait que ce fut lui. Quoique ce jeune homme eût de bons yeux, il fut trompé par le jugement de la perspective, et il lui en coûta 30 francs qui nous donnèrent pendant quelques jours un plat de plus sur la table.

Nous restâmes environ quatre mois et demi sur la rade du Cap Français, et toujours très occupés. Le dernier mois de notre séjour, aussitôt que mon service actif dans la chaloupe me donnait un moment de loisir, je me rendais au magasin pour travailler aux recouvrements de la cargaison. C'était le poste du lieutenant et il fallait que je m'y tinsse. Quelques jours avant notre départ, comme cette besogne était plus pressante que la chaloupe, ou plutôt sous le rapport de l'intelligence étant celui du navire qui pouvait le mieux remplir cette mission, je fus remplacé dans la navigation de la

chaloupe par M. Guichet, le second lieutenant, qui, de son côté, était dans le cas de mieux exercer ce poste en raison de son plus d'expérience et d'une constitution plus forte que la mienne.

Quoique ces recouvrements ne fussent pas très considérables, néanmoins, ils étaient si divisés que souvent il fallait passer des jours entiers à parcourir la ville, suant, haletant, hors d'haleine, écrasé par la chaleur et les rebuffades, les plaintes et la mauvaise humeur de ceux chez qui je me présentais pour recevoir de l'argent ; retournant jusqu'à cinq à six fois chez le même débiteur qui vous remettait au lendemain, à la semaine prochaine. Souvent, ce n'était qu'à force d'importunités qu'on parvenait à arracher son paiement. Les lundis étaient principalement consacrés à ces sortes de recouvrements, et quand venait la fin du jour il n'y avait pas de cheval de poste ou de fiacre qui fut plus écrasé sous le poids de la lassitude. Je pense que, si j'avais continué ce dur exercice pendant plusieurs mois, j'aurais fini par y succomber ; mais en cela je n'étais pas plus à plaindre que les autres qui étaient chargés de remplir les mêmes devoirs, et je ne dois attribuer qu'à la faiblesse de ma constitution si je ne supportais pas mieux la fatigue. Au surplus, je dois rendre à mon frère toute la justice qui lui est due car il employait beaucoup de ménagements pour m'empêcher de m'excéder. Mais, loin de lui témoigner la moindre surcharge, je lui disais au contraire que j'étais frais et dispos et que je ne demandais que l'occasion de m'occuper et de lui être utile. Je voyais arriver le moment du départ et je sentais qu'il était essentiel d'activer les rentrées parce que les crédits arriérés que l'on recule pour un autre voyage deviennent par la suite bien plus difficiles à percevoir. Indépendamment du véhicule puissant de l'intérêt de l'armement qui m'animait à remplir mes devoirs, j'étais encore excité par l'exemple de M. Marchesse ; lieutenant du navire *Le Montbazou*, que je

rencontrais fréquemment dans mes courses et qui, comme moi, était occupé de la partie des recouvrements¹².

La même émulation qui existait entre les armateurs et les capitaines des navires *L'Apollon* et *Le Montbazou* rejaillissait également sur les officiers de ces deux bâtiments. Ce Marchesse était un bon sujet, marin instruit, rempli de ses devoirs, actif, vigoureux, marchant toujours avec une grande vitesse, et quand je le voyais soutenir par continuation le même train, cela remontait mon courage, m'électrisait et, quoique excédé de fatigue, l'exemple me donnait de nouvelles forces pour arriver à mon but. Je suis bien persuadé que la lassitude que j'éprouvais venait moins de l'excès de l'exercice que j'aurais doublé dans les climats tempérés, [que] de la grande chaleur répandue dans l'atmosphère [qui] dissipait les parties lymphatiques du sang, rendait la bise plus acrimonieuse, desséchait et épaississait les humeurs, au point que cela m'occasionnait des suffocations insupportables. Ces mouvements tiennent à la nature de mon tempérament bilieux et mélancolique qui supporte difficilement un ciel embrasé. Sous un climat plus tempéré, avec un air plus élastique, j'aurais pu supporter le double de travaux sans que cela eût altéré sensiblement mes forces.

Au surplus, il ne faut pas s'imaginer que mon séjour dans la colonie fut entièrement consacré au travail et à la peine. Parmi toutes ces broussailles embarrassantes et ces fardeaux de peine, il se trouva pour moi quelques fleurs à cueillir. Si je n'ai pas eu de ces grands mouvements de jouissance, de ces grandes passions qui usent la vie et qui, souvent, laissent après eux bien de l'amertume et des regrets, je jouissais suivant mon cœur et le penchant de mes affections. Je me trouvais en général un être très heureux, comparativement à mes autres voyages, par la liberté dont je

jouissais et la confiance que l'on m'accordait. Mon amour-propre était sensiblement flatté de me voir à vingt ans commander un quart, ce qui me donnait vingt hommes sous mes ordres. Il est vrai que j'étais moi-même sous la dépendance du capitaine qui m'en faisait sentir le joug. Par la nature de son poste, il pouvait s'exempter du soin de la manœuvre courante, aussi laissait-il reposer sur moi la surveillance des mouvements et des évolutions du navire. Et si quelque chose n'allait pas à son gré, il m'en avertissait amicalement en particulier en m'instruisant de ce qui était utile de faire. Il ne reprenait ostensiblement le commandement que dans les grandes occasions et lorsque cela était indispensable pour le bien de la chose et le salut de tous.

Ma petite vanité prit un nouvel essor quand ensuite, dans la navigation, j'eus six hommes entièrement à ma disposition pour manœuvrer la chaloupe, sur lesquels j'avais l'autorité passagère d'un maître après Dieu. Et si je n'ai décrit que les peines et les anxiétés qui sont arrivées dans mes différentes excursions, il m'a semblé suivre dans cette méthode les proportions que les gens de l'art observent dans leurs descriptions en géographie dans un relevé de nouvelles terres [pour] en former un plan. [Ils] commencent par s'attacher aux grandes masses, viennent ensuite les montagnes les plus élevées, les caps les plus avancés, les contours les plus prononcés. [Ils] se rabattent ensuite sur les forêts, les villes, villages et hameaux. Les objets de moindre valeur glissent et fuient sous [leurs] crayons. Mais, si après avoir pris le point de vue dans le lointain ils rapprochent des objets pour en décrire les détails, alors les monticules, les pointes de rochers, les petites anses, les cabanes, les arbrisseaux acquièrent sous [leurs] pinceaux une nouvelle vie.

Si en descendant dans les détails d'une vie paisible et sans agitation on pouvait également intéresser, j'aurais à retracer des

jours où je fus content de mon existence. Mais ces genres de descriptions échappent sous la plume d'un homme ordinaire qui ne peut leur donner de coloris. L'intérieur d'un bon ménage, l'accord et l'union dans la société, la satisfaction d'avoir bien rempli ses devoirs, l'état d'une bonne santé, toutes ces jouissances se sentent et ne se décrivent que très difficilement, parce que tous les traits communs et sans saisie qui font notre bonheur de tous les jours ne nous occupent que faiblement. Nous voulons être remués par de grands objets, et il faut souvent ébranler nos fibres pour nous faire sentir que nous avons un cœur. Quoique je n'aie plus qu'à retracer quelques particularités [pour] lesquelles je n'éprouve que peu de chaleur et de mouvement, je les consignerai ici, non pour intéresser que pour développer les nuances de mon caractère dans ma jeunesse.

Mon frère, Alexis, précoce en tout, s'était fait distinguer de bonne heure par la tournure particulière de son esprit, la vivacité de ses réparties et la chaleur animée du discours. Il avait fait plusieurs connaissances dans la bonne société du Cap qui étaient bons vivants, gais, spirituels et diseurs de bons mots. Je ne me rappelle pas actuellement de leurs noms, si ce n'est d'un M. Pigeot, procureur de son métier. Il avait la réputation d'exercer son talent avec fruit. Il était craint par son esprit mordant et caustique, mais, en même temps, personne n'était plus plaisant que lui dans la conversation dont il faisait une partie des frais et qu'il soutenait avec une vivacité et une gaieté qui portaient l'expression du rire sur les lèvres. Cette compagnie joyeuse s'assemblait parfois le soir à la porte du magasin où ils se tenaient assis sous la tente.

Là, sans me mêler à leur conversation, sans faire partie de leur cercle, j'écoutais attentivement, tapis dans un coin, toutes les historiettes, les contes plaisants, les bons mots, les fines réparties

dont je retenais quelques bribes. Quelquefois, il arrivait dans la société des personnages dont l'esprit et l'entendement n'avaient pas la même trempe. Malheur au pauvre hère qui tombait sous leurs mains. Ils vous le bernaient, le ballottaient et le plumaient sans qu'il [pût] crier et souvent sans qu'il sentît son mal. Quand ils n'avaient personne sous leur portée à qui lancer leurs traits, alors ils repassaient en revue les hommes comme les femmes de leur connaissance. Ils faisaient des caricatures, des portraits plus plaisants les uns que les autres. C'était dans cette société que se formait le répertoire des anecdotes scandaleuses. Le chapitre était long et intarissable, la balle était toujours en l'air. Une petite historiette, bien croustillante, bien méchante et bien épicée était toujours suivie d'une autre encore plus salée. Ils se quittaient ordinairement sans avoir eu le temps de vider leur répertoire pour aller vaquer à leurs affaires, avec promesse de se rassembler sous quelques jours avec de nouvelles provisions.

J'assistais à cinq ou six de ces assemblées sans en faire partie. Je me tenais à l'écart dans un endroit obscur du magasin où, sans être vu, je m'appuyais souvent la rate à ne pouvoir pas me tenir. Une fois je fus entendu et on eut la curiosité de voir et de chercher celui qui riait de si bon cœur. Ce fut M. Pigeot qui me découvrit et en me redit : courage mon ami, vous deviendrez un jour comme votre frère un franc vaurien car je vois que vous prenez plaisir à écouter nos fariboles avec intention d'en profiter. Et moi, sans me déconcerter ni lui répondre, je continuais mon rire inextinguible. Il me planta là et, en rejoignant ses amis, il leur apprêta à rire un peu à mes dépens.

Ce que c'est que le danger de l'exemple ! Moi, dont le tempérament et le caractère me portaient naturellement à être froid et silencieux, je sentis la trempe de mon esprit incliner à devenir malin et goguenard. Je fis mes premiers coups d'essai à bord du

navire *L'Apollon* qui était le seul bâtiment où je pusse m'exercer. Je ne m'attaquais point à Poulle, parce que je le jugeais plus madré que moi. Je ménageais Guichet parce que je l'estimais et que d'ailleurs, par son naturel sérieux, il prêtait peu le flanc à la plaisanterie. Je m'évertuais donc aux dépens du chirurgien et, certes, je n'avais pas grand mérite, car il était assez borné. Je ne négligeais pas non plus l'enseigne Grelier qui donnait assez de prise sur lui par son babil indigeste et continuel. Quoiqu'il y ait 35 ans que j'ai perdu de vue mon grand Flandrin de La Flèche, qui était le chirurgien, je me suis tant amusé à ses dépens que je ne puis m'empêcher d'en esquisser le tableau, qui aura sans doute l'air d'une caricature, mais dans le fait le portrait est très ressemblant.

Il me semble encore le voir, avec sa figure longue, pâle, maigre et sèche, couverte d'une peau jaunâtre incrustée de profondes traces de petite vérole, son front bas et étroit, ses sourcils noirs et touffus, ses yeux bruns et assez foncés qu'il tenait à demi fermés, son nez long, étroit et pointu, ses lèvres épaisses et décolorées, ses joues plates et avalées, sa bouche large, souvent béante, qui laissait voir de vilaines dents, son menton en forme de galoche, ses oreilles grandes et étoffées, le tout surmonté d'une chevelure noire et crépue. Quant à son encolure et à sa prestance, il tenait le cou tendu, le dos arqué, les bras et les mains pendantes. Tout son individu était supporté par des cuisses maigres et des jambes en forme de fuseaux. Il conservait l'attitude et la posture d'un homme qui épie le moment de donner un lavement. Dans le fait, toute sa boîte chirurgicale et sa science en pharmacie étaient bornées au maniement de la seringue.

J'ai été quelque temps à m'étudier pour savoir si mes penchants à la raillerie tenaient à l'instinct de la nature ou étaient formés par l'esprit de la société. Je n'ai pu, en m'examinant de près, en

descendant et en scrutant le for intérieur de mes inclinations, me dissimuler que ce plaisir malin de donner innocemment quelques coups de bec à mes semblables tenait un peu à mon penchant naturel ; et plus j'ai avancé en âge, et plus j'ai été confirmé dans cette découverte. Et il est possible que mon caractère se fut constitué avec plus de forces [...] s'il n'eût pas été retenu par la lenteur de mon imagination qui ne se prête pas aux reparties vives et fines.

De ma vie, je n'ai su improviser ni parler en public, parce qu'il faut que je digère mes pensées avant que de les mettre au jour. Cette difficulté à m'exprimer m'a donc rendu modeste et réservé. Indépendamment du défaut que je sentais en moi pour former un homme fin et léger par la pensée, il est une autre considération qui a beaucoup contribué à me corriger : c'est l'espèce d'éloignement dont j'ai cru m'apercevoir qu'on avait dans la société pour les hommes trop enclins à la raillerie. On les écoute avec plaisir, on rit des traits malins qu'ils décochent, on les excite même à faire de nouvelles blessures, mais on en a mauvaise opinion, on les craint. Ne pouvant comme eux manier l'arme du ridicule pour les en percer, alors on a recours à des voies sourdes et détournées pour assurer sa vengeance. On fouille dans leur vie privée, on dénigre leurs faiblesses et, souvent, l'homme médiocre, irascible et vindicatif tire satisfaction dans les ténèbres de l'être éclairé qu'il ne peut atteindre et attaquer en face. Et cela en calomniant les choses les plus simples, en grossissant et en empoisonnant les moindres peccadilles.

Qu'on se fasse au contraire une idée de l'homme instruit, sans prétention, dont le cœur est bien placé, les passions douces, le ton modeste, l'esprit à la portée des autres. Il est aimé, recherché, courtisé. On a confiance en ses lumières. Son éloge est dans tous les cœurs et répété par l'expression du sentiment. Sa bonhomie nous

plaît, nous encourage. On se trouve toujours à son aise à côté de lui. L'homme mordant, au contraire, agace et divertit notre esprit. L'homme bon est sans fiel, il nourrit et délecte notre cœur. Le résultat de ces réflexions est facile à saisir : si nous voulons être bien vus et estimés dans la société, offrons-nous sous des traits qui nous fassent plutôt désirer que craindre.

Sans avoir les inclinations vicieuses et portées au dérèglement, une constitution assez forte, un tempérament chaud pourraient, dans des climats qui excitent à la volupté, m'entraîner au libertinage. Cependant je dirais, avec la vérité la plus austère, que, malgré que les occasions fussent faciles pour moi, j'ai toujours évité d'y succomber avec plus de retenue que ne comportait mon âge. Je ne me ferai même pas [un] autre grand mérite de cette modération dans les plaisirs voluptueux. Les deux premiers voyages que j'avais faits à la côte d'Afrique m'avaient plutôt inspiré du dégoût que de l'attrait pour les négresses. La nature sans gaze et sans voile me semble convenir davantage aux sauvages et à l'instinct des animaux qu'à la volupté [...], pour l'homme social et délicat il faut plus de mystère et de recherche pour allumer les désirs. La facilité engendre la satiété, et les femmes corrompues ont rarement fait impression sur mes sens. Je ne partageais pas le même goût que beaucoup d'Européens témoignent pour les femmes noires et, malgré la très grande propreté où elles se tiennent, l'odeur désagréable et même fétide qu'elles répandent me répugnait. Quoique les considérations fussent assez fortes pour m'empêcher de me livrer sans réserve à l'attrait des sens, une autre plus puissante encore était bien dans le cas de la captiver jusqu'à un certain point. J'avais été témoin des douleurs aiguës, des déchirements hideux, des tourments insupportables occasionnés par les suites funestes des maladies vénériennes dont mes camarades avaient fini par périr les victimes ;

de sorte que la crainte de souffrir de pareilles angoisses et de subir le même sort m'éloignaient autant que possible du danger. Ainsi, j'ai été à peu près sage, plus par raison et par crainte que par tempérament. Et bien m'en a pris. Car si j'avais eu la faiblesse de me laisser entraîner à la fougue des passions de mon âge, ma santé en eût souffert et mon sang eût été vicié, tandis que je jouis actuellement dans l'âge mûr du fruit de ma prudence.

Si, avec les peines, les travaux, le chagrin, le mal aise, les climats malsains et la mauvaise nourriture que j'ai supporté dans ma jeunesse, j'eus donné un plein essor à mes plaisirs en abusant ou en excédant mes forces, je me trouverais à cinquante-six ans, vieux, caduc et perclus. Quand actuellement je jette les yeux dans la société sur les hommes à qui le temps a fait parcourir la même carrière, j'en vois peu qui conservent une santé aussi ferme, une agilité aussi soutenue, et cela quoique leur jeunesse n'ait pas été exposée aux mêmes traverses et aux mêmes vicissitudes que la mienne. Si la fougue de mes passions a été en partie amortie et rompue par l'effort de la raison, combien cette privation de jouissances immodérées ne me nourrit-elle pas actuellement de pensées délicieuses et de jouissances encore plus douces, qui se font sentir tous les jours au fond de mon cœur en voyant mes enfants jouir d'une bonne constitution, d'une santé ferme et d'une taille aussi avantageuse que la nature pourrait le comporter.

Vous, mes enfants, qui avez été exempts d'une jeunesse aussi parsemée d'épines, qui n'avez ressenti que les petits chagrins, les petites tribulations inséparables de la nature humaine, je ne vous prêcherai pas d'autres principes que ceux dont je fournis l'exemple. Vous êtes nés sains et bien conformés, tâchez de conserver ces précieux avantages dont vous cueillerez les fruits dans un âge plus avancé. Vous aurez comme moi, un jour, je l'espère, la douce

satisfaction de donner l'être à des enfants qui vous béniront, qui vous aimeront et qui prodigueront pour vous les mêmes égards que vous avez pour moi. C'est cet échange de soins, d'amitiés, de prévenances réciproques qui constitue le bonheur de la vie. Souvent, si la vieillesse est importune et si les enfants ne se portent pas toujours au bien, il arrive souvent que ces inégalités de conduite proviennent de la faute et de l'incurie des pères qui n'ont pas apporté les soins nécessaires à cultiver l'éducation de plantes aussi précieuses. Et les bonnes comme les mauvaises impressions dépendent principalement de l'exemple. On peut être heureux, autant du moins que les misères humaines nous le permettent, et cela sans être bien riche ; tandis que les richesses seules ne peuvent jamais nous faire espérer d'atteindre à un bonheur paisible, quand elles sont empoisonnées par les remords qui flétrissent le cœur ou accompagnent [une] santé débile qui vous courbe avant le temps sous le poids des misères qui affligent l'humanité.

Je finis là la course de mes petites moralités pour rentrer dans la suite historique de mon voyage. Il me reste actuellement très peu de faits intéressants à décrire. J'ai parcouru les sommités, en bien et en mal, qui me sont arrivées. J'ai parfois descendu dans quelques détails fastidieux de la vie privée, il est temps de songer à plier bagage pour retourner en France. Mais avant de quitter la colonie, je dirai un petit mot sur les effets d'un orage que nous éprouvâmes en rade du Cap, à bord du navire *L'Apollon*. On est si habitué à entendre gronder le tonnerre en Amérique qu'à peine y fait-on attention. Dans le fait, ce bruit roulant et majestueux qui se promène sur nos têtes laisse, après l'épouvante qu'il occasionne, de bien rares exemples de destruction. Un soir, après une journée étouffante, nous respirions entre officiers l'air sur le gaillard d'arrière. Là, rassemblés en groupe, chacun riait et contait sa petite histoire.

Nous entendions les éclats répétés du tonnerre et les éclairs étincelants avaient beau nous inonder d'un torrent de lumière et nous troubler la vue que nous ne songions pas encore à nous déranger. Il ne faisait aucune pluie, pas le moindre souffle de vent. L'air était brûlant et, quoiqu'il y eût déjà plus d'une heure que le soleil était couché, la chaleur était tellement accablante que nous ne trouvions pas d'autre position pour respirer que de nous tenir en plein air.

Toujours occupés de la conversation, le fil en fut inopinément coupé par un éclat de tonnerre d'une force imposante, terrible et menaçante, qui vint se faire entendre au-dessus de nos têtes. Au même instant, il fen[dit] la mer et se diri[gea] sur notre mât de misaine. Le bâtiment nous parut tout en feu. L'effroi et la terreur s'emparèrent tellement de nous que, sur six que nous étions rassemblés, trois se jetèrent à plat ventre sur le pont ; un quatrième fut renversé sur la cage à dindes. Je restais debout, presque sans sentiment, courbé en double avec la plus grande contraction dans tout le corps. Revenu de mon saisissement, je trouvais derrière moi M. Grelier, l'enseigne du navire, qui était venu s'abattre entre mes jambes qu'il tenait embrassées, cherchant un abri sous mon corps. Nous gardâmes notre posture pendant près de deux minutes. Il y eut même temps de notre groupe que de l'équipage qui était répandu sur le pont, [et] qui un quart d'heure après n'était pas encore entièrement revenu de [sa] frayeur. Les recherches que nous nous empressâmes de faire sur les suites de cet effrayant éclat nous tranquillisèrent et nous vîmes avec satisfaction que notre mât de misaine n'avait été que très légèrement effleuré. Mais, soit de ce même coup de tonnerre ou de tous autres qui se succédaient avec une rapidité et un éclat à faire trembler les plus aguerris, il est certain qu'un navire normand qui nous avoisinait eut la grande

vergue fracassée et hors de service. Heureusement que personne ne fut frappé et que nous en fûmes quittes pour la peur.

Le luxe, ce tyran des convenances qui souvent influe sur les désordres de la société, qui gêne nos mouvements et influe sur la santé, n'avait aucun empire sur moi. Quoique je ne fusse pas au dépourvu comme dans mes autres voyages, je ne consacrais pour mon habillement que ce qui pouvait me mettre le plus à mon aise et me faire respirer plus librement sous la zone torride. À bord du navire, ainsi que dans les embarcations, une grande culotte, une chemise et quelquefois une veste composaient tout mon vêtement. Mais, par décence, il était de rigueur, lorsque l'on se mettait à table, d'être toujours proprement et en veste, et cette petite sujétion peu gênante était parfaitement bien vue car il faut, même entre marins, un certain décorum qui habitue aux bienséances qu'on se doit dans la société. D'ailleurs, les bâtiments qui faisaient le voyage de l'Amérique étaient rarement sans passagers de l'un ou l'autre sexe. Et si, au vis-à-vis d'eux, on prend l'habitude de se présenter dans un costume malpropre, indécent, débraillé ou tenant aux habitudes du matelot, cela ne leur inspire ni vénération ni égards pour les marins qui les dirigent. Indépendamment que le talent et le mérite personnels doivent être comptés pour beaucoup, si ces avantages ne sont pas accompagnés et soutenus par un ton de décence et d'honnêteté, alors on ne voit plus les choses du même œil et il semble qu'on les déprécie. Il faut donc que l'homme public, ainsi que celui qui occupe un poste au-dessus de ses semblables, parle aux yeux par sa tenue et son maintien.

Dans les temps malheureux d'anarchie et de désorganisation où la France s'est trouvée plongée combien les monstres cruels qui en brisaient tous les ressorts politiques et sociaux s'attachèrent-ils à confondre tous les états, tous les rangs, toutes les connaissances, en

détruisant toutes les marques distinctives ainsi que les préjugés salutaires de convention, en méprisant les vertus, en préconisant les vices, en avilissant jusqu'aux droits sacrés de la nature, en signalant sous des noms dérisoires ceux qui conservaient quelque propreté dans leurs vêtements. Il fallait, pour ne pas être en butte à leur férocité, et pour éviter la prison, les fers ou l'échafaud, se revêtir des costumes humiliants de l'anarchie dont ils couvraient leur sanguinaire crapule. Ils se faisaient gloire pour désigner les hommes de leur parti des termes les plus orduriers et les plus abjects, tels que les sans-culottes. C'est en établissant cette confusion désolante que des hommes, la plupart sans fortune, sans mérite, sans naissance et plongés dans la fange, sont parvenus à dégrader la nation, à étouffer chez un peuple franc, bon et loyal, tout sentiment humain et généreux, et à se servir de ces hordes de cannibales avilies pour opprimer, guillotiner, noyer les premiers de l'empire ainsi que les classes distinguées par leurs titres, leurs lumières et leurs richesses.

Mais où me laissais-je entraîner ! Je franchis un espace de trente et quelques années pour me rabattre sur la Révolution. Hélas, ce n'est pas à moi à décrire et à signaler ces temps d'orages, de calamités, d'horreurs et de désolation ! Et si je me suis permis d'en dire un mot, ce n'est que pour faire sentir le besoin où sont les hommes qui vivent en état de société de se maintenir avec la décence où le sort les a placés. Si à bord du bâtiment j'étais vêtu sans beaucoup de gêne, il fallait mettre un peu plus d'apprêt dans ma toilette lorsque je descendais à terre pour vaquer aux affaires du magasin. Je ne m'y présentais jamais qu'en veste, en culotte courte, chemise garnie et les cheveux frisés et poudrés. Je ne me rappelle cependant pas avoir eu l'occasion de [porter] des habits qu'on ne prenait ordinairement qu'en grande cérémonie. Les habitants,

négociants et hommes de loi, dans le courant de la journée, en s'occupant de leurs affaires, tant dans l'intérieur de leurs maisons que dehors, étaient le plus fréquemment en veste. Il m'a été dit que depuis les habitudes étaient changées et qu'on ne se permettait guère de sortir dans les rues sans être revêtu d'un habit.

Je sentis de bonne heure le besoin de l'ordre et de l'économie. J'avais un soin particulier de mon linge et de mes effets dont je tenais un compte exact. Cet esprit d'arrangement qui m'est venu étant jeune ne m'a pas encore quitté ; dans un âge avancé, on tient à ses anciennes habitudes. Ces petites choses qui, au premier coup d'œil ne ressemblent à rien, donnent le type de ce que l'on sera un jour. L'homme opulent, ainsi que celui dont les occupations sont actives n'entrent que difficilement dans ces genres de détails. Mais celui qui est rejeté dans la classe ordinaire ne doit rien négliger. Plusieurs années de travaux durs et pénibles sans accroissement de fortune m'avaient rendu économe. Je vis combien l'argent était difficile à gagner et que si je voulais me préparer au bien-être pour l'avenir ce n'était qu'en bornant mes dépenses. Je ne me sentais pas de goûts fantasques à satisfaire ni de jouissances au-dessus de mon pécule. Le jeu n'avait aucune prise sur moi, à peine connaissais-je les cartes. Ce qui m'eût le plus tenté était le spectacle, mais je ne me permis d'y aller qu'une seule fois au Cap parce qu'il coûtait trop cher. Je ne voulais pas de plaisirs qui auraient pu m'occasionner des regrets et je sentais qu'avec l'attrait que j'avais alors pour la comédie [y aller] trop fréquemment m'entraînerait dans des dépenses assez majeures, et l'esprit de calcul dérangerait mes inclinations. Ce n'est pas que je [n']eusse pu trouver le moyen de me satisfaire. Car, indépendamment des ressources que pouvait me procurer le produit d'une petite pacotille¹³ que j'avais apportée, j'étais certain qu'en demandant de l'argent à mon frère il m'en eût donné. Mais ces

avances eussent été prises sur le fruit de mon voyage dont je voulais, pour des dépenses préméditées de livres, me réserver l'entier produit à mon arrivée en France.

Je n'exagère pas quand je pose en fait que pendant un séjour de quatre mois et demi dans la colonie il ne m'en coûta pas au-delà de 12 à 15 piastres gourdes pour satisfaire toutes mes petites fantaisies, encore dans ce déboursé faut-il comprendre les frais extraordinaires que j'étais nécessité de faire dans la chaloupe, ainsi que l'achat de 300 oranges que j'embarquais avec l'intention d'en faire cadeau à Nantes, tant à ma famille qu'à mes amis. Cette pente à l'économie fut soutenue sans me faire dégénérer dans l'excès. Un prodigue, tant qu'il est garçon, ne fait de mal qu'à lui. Il enrichit les autres qui profitent de ses caprices et de ses besoins factices. L'homme dont l'avarice sordide calcule et compare au poids de l'or ses aliments, ses besoins et les commodités de la vie se nuit principalement à lui-même. Il ne médite que pour accumuler des richesses, il craint que la terre lui manque, il est malheureux. Sachons éviter ces deux extrémités, jouissons modérément des biens que nous avons : c'est le moyen de prolonger nos jouissances sans amertume et sans regrets.

Avant que de quitter le Cap Français j'en parcourus les alentours dans mes moments de loisir. Le plus souvent seul, car je n'aimais pas, même dans les plus petites choses, éprouver des refus, non plus qu'à détourner personne de ses occupations. Ces petites excursions que je faisais dans la solitude convenaient assez à mon caractère plus pensif que communicatif. Il me semblait d'ailleurs que mes idées et ma conception s'ouvraient davantage en me reployant sur moi-même et quand elles étaient mûries dans le silence de la réflexion. Plus je contemplais et j'observais en mon particulier et plus mes méditations tournaient au profit de mon instruction, car

ayant été presque privé d'enseignement je sentais que si j'avais beaucoup de peine à acquérir des connaissances par moi-même, le peu que j'apprendrais se graverait bien plus profondément dans mon imagination. Cet éloignement de la société provenait du genre d'éducation que j'avais reçu. Toute espèce de culture ayant été entièrement négligée, et n'ayant encore acquis qu'un très faible fonds de connaissances, je me trouvais embarrassé avec les autres. Mon amour-propre souffrait. Cette gêne et cet embarras influaient sur mon caractère qui était plus froid et sérieux que rude et repoussant : je me déboutonnais difficilement avec ceux que je ne connaissais pas. Ce n'est pas par défiance des autres que je cherchais à sonder le terrain avant que de m'aventurer mais bien par retour sur moi-même, car plus je sentais ma faiblesse dans mes rapports avec autrui et plus je devenais timide et incapable de m'énoncer.

J'étais d'ailleurs confiant avec mes amis et mes camarades pourvu qu'ils n'eussent pas sur moi de supériorité décidée de connaissances. Tel j'étais à 20 ans, tel à peu près je me trouve à 56, avec la différence que j'étais alors sans expérience et le peu que j'ai acquis depuis ne m'a pas laissé beaucoup de hardiesse ni de facilité pour m'exprimer en public. Souvent, dans nos assemblées, j'ai éprouvé que des hommes plus médiocres que moi, à qui j'aurais été supérieur pour les idées et pour le raisonnement dans un tête-à-tête, gagnaient sur moi un grand avantage en public en s'énonçant avec une facilité que je n'aurais pu atteindre. En les écoutant parler, je sentais bien que j'étais plus fort et que j'étais capable de mieux m'exprimer qu'eux. Mais souvent, pour courir après le mot propre et donner des tours de phrase intelligibles, je m'embrouillais avec mes idées qui ne se casaient pas au gré du sentiment qui m'inspirait. Si j'avais pu me croire fictivement sans auditeurs, me recueillir en

fermant les yeux, alors mon éloquence eût été plus ferme et plus suivie et se serait coordonnée avec les moyens dont j'étais susceptible.

Le navire se trouvant avec sa cale bondée de sucres blancs et l'entrepont également encombré de cafés, sucres et cotons, il fallut songer au retour en France. Le bâtiment fut gréé, ses voiles enverguées, pourvu des vivres nécessaires pour la traversée, les expéditions levées. Tout étant prêt pour le départ, il fut fixé au 10 de janvier 1769. On jouit de l'avantage dans les Antilles de pouvoir préciser le jour de la sortie parce que dans le cours de l'année le balancement et le renvoi des vents y sont toujours égaux et soumis aux mêmes lois de la nature, car on peut à peine appeler exceptions les contrariétés qui ne sont jamais de longue durée et qui ne viennent que par les ouragans ou les coups de Nord. Ainsi donc, presque invariablement, la brise souffle de terre la nuit. Elle commence à s'élever sur les neuf heures du soir et ne finit que vers les neuf heures du matin. Elle est très faible et permet à peine au bâtiment de sentir son gouvernail. Par contre, la brise du large qui reprend vers les dix heures du matin se fait sentir avec beaucoup plus de force. Comme dans la rade du Cap Français le souffle léger qui vient de terre enfle à peine les voiles et que le peu de chemin que fait le bâtiment ne permet pas toujours de pouvoir le diriger, alors pour remédier à cet inconvénient qui pourrait entraîner à faire des avaries telles que l'abordage des navires sur la rade, et qu'on manquerait d'ailleurs la sortie pour la passe de Picolet, ainsi on est dans l'usage de prier les capitaines de sa connaissance de vous envoyer leurs grands canots montés de six avirons pour [tirer] les bâtiments. Comme ce service est purement gratuit, on en témoigne sa reconnaissance par l'apprêt d'un bon déjeuner composé de pâté, jambon et viandes froides pour régaler les amis et officiers qui

viennent vous mettre dehors. On n'avait pas manqué à cette utile précaution et mon frère s'était procuré un bon nombre de canots qui nous devinrent très nécessaires.

Dès la veille, sur les neuf heures du soir, au renvoi de la brise, nous desafourchâmes après avoir levé [...] l'ancre de terre. Nous visâmes sur celle du large en laissant peu de câble dehors afin d'être plus tôt prêts le lendemain à appareiller. À deux heures du matin, le pilote se rendit à bord. Il vit que toutes nos dispositions étaient prises. À six heures, nous nous mîmes en devoir de virer sur notre ancre du large, mais au moment de la déraper nous fûmes assaillis d'un grain de la partie de l'est sud-est, grand frais qui nous obligea pour notre sûreté de filer du câble. Nous restâmes dans cette position jusqu'à sept heures et un quart, que nous nous décidâmes à lever l'ancre et à établir nos voiles avec une petite brise régnant du sud-ouest. Le temps ne nous paraissait pas certain et la prudence pouvait inviter de retarder le départ au lendemain, mais les frais et les préparatifs étant faits, mon frère passa sur ces apparences de contrariétés pour continuer sa route, bien résolu cependant de ne pas dépasser la tête de la rade si le vent ne le servait pas assez convenablement. Nous parvînmes à l'aide des canots de nous démêler des bâtiments qui étaient à l'ancre sans aucun accident. Rendus par le travers du Mouton, le vent s'éleva au point de rendre les rames inutiles. À huit heures et demie, nous donnâmes dans la passe de Picolet. Parvenus à ce point, et les vents nous servant bien, nous remerciâmes et congédiâmes les officiers ainsi que les équipages qui étaient venus nous mettre dehors. Le pilote profita de la même occasion pour s'en retourner. En sortant, nous mîmes le cap au nord, quart nord-est, toutes voiles dehors. Nous fûmes contraints dans le courant de la journée de prendre un ris dans chaque hunier, parce que le vent augmenta de force et que la mer devint houleuse

et profonde. Nous relevâmes à trois heures [à] la pointe de l'île de la Tortue éloignée de huit lieues. Ce furent mes derniers adieux à l'île de Saint-Domingue que j'étais cependant dans l'intention de revoir, mais les circonstances ultérieures en ordonnèrent autrement.

Ainsi que je l'ai pratiqué ci-devant, je ne m'appesantirai point sur tous les travaux nautiques qui deviendraient secs et fastidieux pour ceux qui ne sont pas familiers avec les termes qu'on y emploie, ainsi qu'aux manœuvres qu'on pratique. Je me bornerai donc à décrire les événements qui peuvent supporter quelque faible intérêt.

Les débouquements de Saint-Domingue sont composés d'îles très basses ainsi que d'écueils qui les rendent dangereux, et il faut, jusqu'à ce qu'on les ait dépassés, exercer une grande vigilance afin de les éviter. Quoique les marins expérimentés en connaissent bien les gisements indiqués par les cartes ainsi que par leurs observations particulières, et qu'ils dirigent leur route afin de ne pas les rencontrer, il arrive néanmoins que malgré toutes les précautions imaginables la violence des courants qui changent parfois de direction vous entraîne dessus. Et la nuit, quelque vigilance que l'on exerce, on peut être inopinément porté sur les dangers. Il manqua de nous arriver un pareil événement le troisième jour de notre départ. Lorsque l'aurore commença à poindre, nous fûmes étonnés de découvrir à peu de distance de nous la Grande Caïque dont nous nous persuadions être éloignés de plus de cinq lieues. Nous manœuvrâmes pour l'éviter et on établit des vigies au haut des mâts. Mais comme le ciel était couvert de nuages épais, cette incidence de lumière ne nous permettait pas toujours de distinguer les objets qui étaient sous l'eau à une certaine profondeur et, au moment où nous croyions être à l'abri de tout risque, le bâtiment passa sur un récif qui laissait à peine deux pieds de franc sous la quille. Nous ne l'aperçûmes que quand nous fûmes dessus.

Heureusement que la mer était belle, sans quoi nous aurions pu talonner et courir le risque de nous perdre. Il n'y avait pas de danger pour la vie des hommes, mais le bâtiment aurait pu y rester. [De] cette position critique, dans l'espace d'un quart d'heure nous tombâmes ensuite en grand-eau. Nous nous éloignâmes insensiblement des écueils et, le 14 de janvier, nous laissâmes derrière nous la Grande Caïque dont nous prîmes le relevé pour fixer notre point de départ. Nous eûmes en même temps connaissance d'un bâtiment [...] que nous arraisonnâmes. C'était un Anglais. J'ignore à quelles fins il nous dit qu'il était corsaire car, à cette époque, toutes les puissances de l'Europe étaient respectivement en paix et à quoi bon, dans les temps heureux de la tranquillité, réveiller des idées hostiles qui peuvent troubler de paisibles marchands.

Au surplus, s'il crut nous en imposer, il se trompa bien, car en comparant sa grandeur, sa force ainsi que le nombre d'hommes qui paraissait à son bord, il nous était bien inférieur sous tous ces points. Il continua sa route et nous la nôtre qui étaient directement opposées, car il nous parut vouloir embouquer entre les Îles pour se rendre dans quelque port de Saint-Domingue où nous jugeâmes que son intention était de s'introduire pour y verser des marchandises en fraude et y embarquer des denrées coloniales. Car malgré l'établissement des domaines du roi, qui sont des bâtiments légers et armés depuis 10 à 14 canons dont les devoirs étaient de protéger le commerce français et plus encore d'exercer leur surveillance pour écarter les bâtiments étrangers, souvent, au contraire, ils favorisaient le commerce interlope et ils y étaient clandestinement autorisés par les chefs de la colonie et, à défaut de cette permission tacite, les capitaines de ces domaines facilitaient l'introduction de la fraude.

Nous quittâmes donc la Grande Caïque le 14 de janvier 1769. Les trois jours qui suivirent notre départ, nous ne ressentîmes que des vents faibles qui ne nous permirent pas d'avancer notre route au-delà de 25 à 30 lieues par 24 heures, ensuite de quoi nous éprouvâmes des calmes si profonds que dans l'espace de deux jours nous parvînmes à peine à parcourir 6 lieues de chemin. Rien ne répand plus de tristesse et d'ennui parmi les marins que ces sortes de calmes. Le navire est assis comme immobile sur le vaste océan car, ne sentant pas l'effet de son gouvernail, il devient impossible de pouvoir fixer sa direction, et vous devenez le jouet de l'élément qui vous porte. Heureusement que la mer était belle, car si cette privation totale de vent arrivait avec une grosse lame et une forte agitation de la mer, alors le bâtiment serait dans le cas d'en souffrir beaucoup, et on a vu de fréquents exemples de démâtages survenus à la suite de vents impétueux remplacés tout à coup par des calmes profonds. Parce qu'alors la mer se trouv[e] fortement agitée, [elle] ballote le navire dans tous les sens et, ne trouvant ni appui ni position dans sa voilure, les roulis deviennent si grands et si vifs qu'il en résulte parfois une inclinaison si profonde dans ses mouvements qu'elle tend à lui faire prendre l'eau de chaque bord jusqu'au pont, ce qui fatigue considérablement le corps du bâtiment et donne un ébranlement si excessif dans sa mâture que parfois elle en est endommagée.

Placés entre la mer et le firmament, nous n'avions aperçu depuis notre départ de Saint-Domingue aucun objet de distraction. Le 20 de janvier, nous eûmes connaissance d'un grand bateau anglais que nous atteignîmes. Quand nous fûmes rendus à bonne portée de canon de lui, il vira de bord pour éviter de nous parler. Comme nous n'avions pas besoin de lui, nous le laissâmes continuer sa route sans le suivre. Les vents étaient alors contraires et nous étions obligés de

louvoyer pour gagner à chemin. À cette même époque, nous profitâmes de la tranquillité de la mer et du peu d'agitation de l'air pour dégréer entièrement notre petit mât de perroquet. Cette précaution était sage car, devant nous trouver sur les côtes de France dans la saison de l'hiver où les vents se font sentir par bourrasques et où la mer [est] fortement agitée par la tempête, la lame en devient plus grande et plus profonde et se déploie avec plus de fureur sur les bâtiments. C'est pourquoi il est indispensable, pour conserver la facilité de navigation à des navires pesamment chargés, de les alléger dans le poids de leur mâture, ce qui, à l'occasion, lorsque l'on est tourmenté par le mauvais temps, permet d'établir plus de voilure et d'être plus le maître de la manœuvre ainsi que des mouvements du bâtiment.

Pendant l'espace de dix jours, nous ne fîmes pas grand chemin, tant par rapport à la contrariété des vents qu'en raison de leur peu de force. Mais à compter depuis le 24 de janvier jusqu'au 30 du même mois nous fûmes assez favorisés et nous parcourûmes depuis 45 à 50 lieues par jour. Nous eûmes à cette même époque connaissance de trois bâtiments que nous conservâmes en vue pendant plusieurs jours à une et deux lieues de distance sans pouvoir les approcher davantage. Ils faisaient la même route que nous. Ils finirent par nous gagner de vitesse parce que, pour lutter avec plus de sécurité contre les vents violents auxquels nous devons nous attendre aux atterrages de France, nous prîmes la précaution de changer nos deux basses voiles qui étaient un peu usées pour en envergurer de nouvelles. Et nécessairement ce changement dans notre voilure ralentit la marche du navire.

Quoique je n'eusse éprouvé aucune atteinte de maladie tant dans la traversée d'aller que pendant mon séjour au Cap Français, cependant je ne me sentais pas d'une santé pleine et robuste. La

bile me dominait, et dès les premiers froids qui commencèrent à piquer, et que nous ressentîmes le 23 de janvier, j'éprouvais quelques ressentiments de fièvre et en même temps des coliques assez douloureuses qui m'occasionnèrent un coup de ventre considérable. Je sentais mes entrailles embrasées par la bile qui s'échappait. Je perdis insensiblement l'appétit, le sommeil et les forces. Je crus devoir attribuer cette espèce de dysenterie à la décomposition des oranges qui étaient placées sous ma cabane qui était petite, de sorte que, dans ce lieu renfermé, j'aspirais par tous les pores l'air aride et méphitisé par la pourriture. Cela portait surtout les viscères intérieurs et principalement sur l'estomac qui devint froid et débile, au point que je digérais péniblement. Cette bile acrimonieuse qui se fondait en passant dans mes intestins les irritait et les tirait douloureusement. D'après l'opinion que je m'étais formée que les oranges en pourriture occasionnaient tout mon malaise, je les éloignais de moi et je ne tardais pas à ressentir le bon effet de ce déplacement, parce qu'étant continuellement plongé dans cet air vicié c'était pour moi une dure médecine d'aspiration qui dégénérait en poison en ce qu'il attaquait mes viscères.

Ainsi ce remède qui aurait eu une sorte d'efficacité s'il eût été borné à un ou deux jours devenait très dangereux par la continuité, et me tenait dans un tel état de débilité que j'avais peine à me soutenir. Mon frère fit tout au monde pour m'empêcher de continuer la surveillance de mon quart. Mais comme je me trouvais mieux lorsque j'étais hors de ma chambre à respirer l'air sur le gaillard d'arrière, c'est pourquoi j'insistais pour ne pas être privé de remplir mes devoirs, et je suis dans l'intime persuasion que si mon courage n'avait pas vaincu ma faiblesse et que je me fusse livré au repos et à l'inaction dans ma chambre, j'aurais fini par succomber à l'air

méphitique que j'y respirais. D'autant que ce ne fut qu'après quelques jours de maladie que je soupçonnais la cause qui l'occasionnait. Je me donnais de garde de me livrer à l'incurie et à l'inexpérience de notre chirurgien qui n'entendait et ne connaissait rien à ma situation. Sans être positivement malade, car je ne ressentis que quelques faibles accès de fièvre qui étaient plutôt occasionnés par les coliques déchirantes d'entrailles que par les désordres ou l'agitation dans la circulation du sang, cependant je ne fus pendant plus de douze jours consécutifs sans un certain état de malaise et de faiblesse qui ne m'empêchèrent pas de continuer la surveillance qui reposait sur moi. Quand il m'arriva de me trouver trop affaibli, alors je tombais dans une espèce d'assoupissement qui me forçait à prendre du repos sur le banc de quart, et j'invitais M. Guichet de me remplacer momentanément pour l'activité de la manœuvre. Peu après avoir sorti les oranges de ma cabane, je sentis mes incommodités diminuer, mes forces renaître sensiblement. Mon estomac, dont je n'avais jamais eu à me plaindre prit du ton, les aliments passèrent bien. Ma jeunesse et ma bonne constitution achevèrent le reste.

Je ne dois qu'à mon journal et à ma mémoire le ressouvenir de cette espèce de maladie, parce que ce journal était uniquement destiné à porter les divers mouvements du navire, les vents et les courants que nous éprouvions, le chemin que chaque jour nous parcourions, enfin toutes nos opérations nautiques et, en le lisant comme je le fais dans ce moment ci, je vois que je n'ai jamais cessé un seul jour d'y coucher le résultat de mes observations, que journellement je prenais hauteur et que régulièrement je faisais mon travail pour déterminer le point de situation où se trouvait le navire sur l'océan. Et il faut le dire à ma honte en relisant ce travail, je le trouve sans attrait et bien décharné.

Nous fûmes assez favorisés dans le commencement du mois de février et nous eûmes quelques journées qui furent de 54 à 55 lieues. Mais le plus grand chemin que nous ayons parcouru dans l'espace de 24 heures n'a pas dépassé 59 lieues deux tiers, ce qui fut à l'époque du 14 de février. Et il est vraisemblable que sans un petit incident qui nous arriva ce même jour nous eussions fait quatre à cinq lieues de plus. Voici ce qui donna lieu à ce petit retardement dans notre course. Nous étions sous les deux huniers et la misaine sentant grand frais de la partie de l'ouest nord-ouest, la mer grosse, lorsque la valingue du fond du grand hunier vint à rompre et déchira la voile jusqu'à son second ris, ce qui nous mit dans la nécessité la plus absolue de le déverguer de suite pour en mettre un autre en place. Ce changement de voile nous prit plusieurs heures et nous fit réellement perdre du chemin et nous en fûmes facilement convaincus par la comparaison en ce que la veille nous découvrîmes un bâtiment de l'avant de nous que nous dépassâmes dans le courant de la journée, et le lendemain au point du jour nous le remarquâmes dans nos eaux à environ deux lieues de l'arrière. Mais pendant le temps que nous mîmes à établir notre hunier neuf, il nous regagna à chemin et vint nous accoster à portée de la voix. C'était un grand senau. Il nous apprit qu'il était du port de Bordeaux, qu'il venait de la Martinique, et qu'il retournait à sa destination. D'après les communications respectives que nous fîmes sur notre situation en longitude, nous vîmes qu'il existait entre nous une différence d'environ dix lieues. Lorsque nos voiles furent bien disposées, nous lui souhaitâmes bon voyage car sa compagnie nous devenait préjudiciable en ce qu'elle ralentissait notre marche.

Quoique sans attente, et par un simple mouvement de précaution, nous jetâmes le 15 de février la sonde à l'entrée de la nuit : nous filâmes cent brasses sans trouver de fond. Le 17 de

février, ayant aperçu plusieurs godes, espèces d'oiseaux aquatiques qui se tiennent ordinairement à une grande distance de terre, et trouvant une différence sensible dans la teinte de la mer, nous jetâmes de nouveau la sonde et nous trouvâmes le fond à 75 brasses, ce qui répond à 375 pieds. Le plomb nous rapporta de gros graviers ainsi que des débris de coquillages pourris. Nous répétâmes dans la journée la même précaution de sonder à différentes fois avec diminution en approchant de terre dans la profondeur de l'eau. Et au lieu de coquillages, le plomb nous rapporta du sable fin. L'indication des sondes [que nous portions] régulièrement sur les cartes, ainsi que les instructions qui y étaient conformes déterminait à peu près la position que nous occupions sur l'océan et ne nous mettait pas à une grande distance de la terre, ce qui d'ailleurs coïncidait avec nos observations nautiques. Afin de nous en assurer plus positivement, nous tirâmes un coup de canon à poudre pour faire signal à un bâtiment que nous avions en vue que nous avions besoin de lui parler. Mais, bien loin de se rendre à notre désir, nous vîmes qu'il déviait un peu de sa route pour chercher à nous éviter.

Nous reconnûmes à la construction que c'était un navire hollandais. Nous prîmes en conséquence la résolution de le punir de ce manque de bienveillance. Nous forçâmes de voile pour nous approcher de lui et, quand nous fûmes à la distance de la portée du boulet, nous lui lâchâmes un second coup, toujours à poudre. Il vit nos procédés pacifiques, ce qui le détermina à continuer sa mauvaise volonté. Cet endurcissement à obliger nous contraignit à prendre au vis-à-vis de lui des formes plus sévères et nous lui tirâmes coup sur coup une petite bordée de trois canons chargés à boulet qui le dépassèrent. Et sans doute dans la crainte que nous eussions récidivé et de se retrouver atteint, il amena de suite ses voiles pour nous attendre. Rendus à la portée de la voix, nous lui

parlâmes avec amertume et reproches du peu d'égards qu'il mettait à rendre service aux bâtiments qui lui témoignaient être dans le besoin. Mais vraisemblablement, par obstination et par suite de sa mauvaise volonté, afin de ne pas satisfaire aux divers renseignements que nous lui demandâmes il ne nous répondit que dans sa langue que personne de nous n'entendait. On se servit d'un interprète pour lui renouveler les mêmes questions en anglais, qu'il voulut ne pas comprendre, car il continua de nous parler dans sa langue hollandaise que personne à bord n'entendait.

Nous fûmes contraints de l'abandonner sans en tirer aucun des éclaircissements qui nous étaient nécessaires. Mais cette désobligeance obstinée à nous rendre service nous anima à un tel point contre lui que nous le menaçâmes de tirer sur son bâtiment et, en le quittant, nous lui imposâmes tant en français qu'en anglais l'obligation de ne pas hisser ses voiles avant que nous ne fussions éloignés au moins d'une demie lieue. Par cet acte impératif, nous contrevenions aux droits maritimes et aux droits des nations en nous permettant de lui imposer des conditions aussi déplacées. Mais encore bien que ce fut une injustice, lui qui avait semblé ne pas nous comprendre dans les diverses questions que nous lui avons faites, [recouvrit] son intelligence. Pour ce commandement, et sans doute dans la crainte de voir effectuer notre ressentiment, il exécuta avec la plus grande exactitude les ordres impératifs que nous lui avons donnés. La conduite réprochable de ce hollandais nous rappela les services obligeants que nous avons rendus à un de ses compatriotes dans notre traversée en nous rendant à Saint-Domingue, que nous avons assisté avec empressement par le seul désir de rendre service à l'humanité en lui donnant gratuitement les vivres nécessaires pour continuer son voyage.

Il n'est malheureusement que trop vrai de dire, et cela d'après l'expérience, que de toutes les nations européennes qui courent les mers, il n'en est pas qui soient moins portées à rendre service que les Hollandais. Ce refus d'obliger qui coûtait si peu ne nous fut pas longtemps nuisible. Car dès le lendemain, vers midi, nous eûmes connaissance au vent à nous d'un petit brick à qui nous tirâmes un coup de canon à poudre en hissant pavillon en berne pour lui indiquer de nous rallier. Il ne se fit pas prier à deux fois. Il porta de suite le cap sur nous. En l'arraisonnant, nous apprîmes que c'était un bâtiment français parti depuis peu de jours du Havre et se rendant à La Rochelle. Il nous donna avec précision tous les renseignements que nous lui demandâmes, et, d'après les instructions que nous en eûmes, il nous confirma dans la position où nous soupçonnions être par notre travail nautique.

Il estima que nous étions éloignés de 14 lieues de Belle-Île. Nous forçâmes de voile pour en prendre connaissance avant la nuit et effectivement, à quatre heures et demie, nous distinguâmes la terre qui nous restait dans l'est à la distance d'environ cinq lieues. Toute la nuit, nous louvoyâmes sous nos deux huniers pour nous tenir à un certain éloignement de Belle-Île. Nous avions alors beau clair de lune, la mer belle, les vents maniables. Le lendemain, au point du jour, nous nous trouvâmes à la portée de deux lieues de terre. Nous fîmes servir nos voiles avec une faible brise de l'ouest sud-ouest. À onze heures le pilote monta à bord, à midi le soleil nous permit de prendre hauteur et je vis bien de la satisfaction que mon octant était parfaitement juste. Je vérifiais en même temps l'erreur que je pouvais avoir dans ma route pour la longitude et je trouvais dans mon estimation une différence de neuf lieues que j'étais de l'arrière du bâtiment, ce qui n'était pas un objet bien considérable vu que dans les temps reculés les connaissances théoriques dans la

navigation marchande n'étaient pas aussi perfectionnées qu'elles le sont actuellement.

Il faut considérer que la route à parcourir pour venir de Saint-Domingue en France est d'environ 1 350 lieues marines, chacune de 2 852 toises, lesquelles donnent en lieues communes de France de vingt et cinq au degré 1 625 lieues. Mais ces 1 625 lieues formant la ligne directe se trouvent soit nécessairement soit accidentellement prolongées. Dans le premier cas par le circuit que l'on est obligé de prendre pour remonter les vents favorables, et dans le second par la contrariété que l'on est dans le cas d'éprouver par les vents qui nous nécessitent à louvoyer. De sorte que généralement on peut estimer que le bâtiment, depuis son départ de Saint-Domingue jusqu'à son arrivée à l'embouchure de la Loire, parcourt sur les mers un espace d'environ 2 000 lieues. Quoique le trajet en partant de France pour se rendre dans la même Île soit plus long d'environ 200 lieues en raison du plus grand circuit que l'on est obligé de prendre pour rencontrer les vents alizés, cette traversée pour se rendre dans les Antilles est cependant moins difficile, moins scabreuse et souvent moins longue que celle de retour, parce que si vous partez de France avec un vent favorable qui puisse vous élever de 2 à 300 lieues en pleine mer, alors vous n'avez plus que les calmes à craindre sur la route, et que d'ailleurs les atterrages à Saint-Domingue ainsi que dans les autres Îles des Antilles sont faciles, et que vous êtes toujours secondés pour l'entrée des ports par des vents propices.

Quelle différence pour moi dans ce voyage comparé avec les deux précédents où toutes les misères humaines étaient venues fondre sur ma pauvre machine, où j'avais, pour ainsi dire, été rejeté dans la dernière classe de la société, confondu, ballotté et nourri parmi les matelots, sans autre appui comme sans autre consolation que ce que j'en pouvais tirer de mes sentiments ainsi que de la force

et de l'élévation de mon caractère. Je suis bien éloigné d'en faire supporter la faute à mon père qui, plein de bonté pour moi, ne pouvait prévoir les événements qui devaient m'arriver ni connaître la perversité des hommes à qui il me livrait.

Le premier capitaine à qui il me livra fut M. James. Cet homme froid et peu communicatif était sans fiel comme sans affection, vrai songe-creux occupé de calculs et de projets pour l'avenir et négligeant le présent, n'étant jamais au niveau du moment et des circonstances qui le pressaient, se croyant un esprit bien profond et très délié, se persuadant avoir un jugement exquis et cela parce qu'il rêvait sans cesse, ayant plus de droiture et de bonne foi que de lumières, devenant la dupe du premier intrigant qui paraissait écouter ses plans systématiques et vouloir donner quelque consistance à ses lubies, laissant échapper les rênes des affaires qui lui étaient confiées parce qu'il n'avait pas la prévoyance de la soutenir ; d'ailleurs bon par caractère et par principe, humain, sobre, modéré, laborieux pour écrire, timide et apathique dans l'exécution, d'une faible constitution, d'un tempérament flegmatique. Avec les vertus du cœur et l'inexpérience des hommes, il eut pour moi les égards que les malheurs continuels dont il fut environné lui permirent de conserver ; cependant ils se réduisirent à bien peu de choses, témoin mon entrée à l'hôpital à la Martinique parmi les matelots. Et sans rappeler les obligations qu'il avait à mon père, il pouvait faire mieux. Malgré cela, je ne lui ai jamais voulu de mal parce qu'il était incapable de méchanceté.

L'autre capitaine, dans mon second voyage, fut le sieur Cadillac, élevé à son poste par l'intervention de mon père. Exalté avec emphase avant le départ par les sentiments de reconnaissance qu'il lui devait, [il] lui donna les plus magnifiques promesses de faire rejaillir sur moi une partie du bien-être qu'on lui avait prouvé. Mais il

oublia aussitôt en mer ses serments, son honneur, sa conscience et les obligations qu'il avait à ma famille. Cependant ma conduite fut celle d'un homme attaché à ses devoirs, simple et respectueux envers lui. Je recherchais par tous les moyens honnêtes à m'attirer sa confiance, ou tout au moins sa bienveillance. Mais son âme abjecte et gangrenée me repoussa par orgueil, par vice de cœur, par ignorance, par pusillanimité et par bêtise, me conduisit et me plongea dans une chaîne d'événements malheureux et tristes dont la dure continuité, en altérant mes forces physiques, pesa encore plus fortement sur les sentiments moraux.

Quand j'établis dans la balance ces deux premiers voyages comparés avec celui dans le navire *L'Apollon* sous le commandement de mon frère, j'y rencontre les deux extrémités. Car en écartant les misères insensibles attachées à l'état de marin et que l'on rencontre dans toutes les circonstances de la vie, en glissant sur la dureté de caractère du sieur Poulle qui m'en imposait peu, que pouvais-je désirer de mieux ? J'étais sous les ordres d'un capitaine actif, intelligent, instruit et éclairé qui avait pour moi l'attention la plus obligeante et l'affection la plus soutenue. Ces égards et ces sentiments de bienveillance étaient pour moi d'un grand prix et influaient beaucoup sur ma satisfaction et mon bonheur, car mon cœur sensible et aimant s'est toujours nourri des bienfaits qu'on lui rendait. Aussi, dans tous les temps de ma vie et jusqu'à la fin de sa carrière, je n'ai cessé de conserver pour mon frère Alexis les sentiments de reconnaissance, d'attachement et d'amitié. Sa fin a donné un vide dans mon existence.

-
1. Les navires filant en droiture vers les Îles sont de plus gros porteurs que les négriers.
 2. En 1804, lorsque Joseph Mosneron écrit, la guerre maritime et l'infériorité de la marine française interrompent le trafic atlantique nantais.
 3. Tugue ou tuque : « Espèce de couvert ou de faux tillac qu'on élève au-devant de la dunette, sur quatre ou six piliers, qui est fait de barreaux, pour se mettre à couvert du soleil et de la pluie. Les tugues de charpente sont défendues parce qu'elles rendent le vaisseau trop pesant, au lieu de quoi, on se sert de tentes » (*Dictionnaire de Furetière*).
 4. Pouillousse : la plus grande voile d'étai, entre les mâts principaux d'un navire, dans la partie la plus basse.
 5. Il s'agit sans doute de l'actuelle Great Inagua, Île située au sud de l'archipel des Bahamas.
 6. Acon ou accon : sorte de chaland à fond plat servant au chargement et au déchargement des navires.
 7. Bousquer : ici, faire travailler malgré lui un matelot paresseux (*Grand dictionnaire universel Larousse du XIX^e siècle*, Paris, 1879).
 8. Vaigrage : ensemble des bordages couvrant le côté intérieur des membrures (pièces servant de point d'appui à une charpente) d'un navire.
 9. Habitation : grande plantation, exploitation coloniale.
 10. Bagasse : tige de canne à sucre dont on a extrait le jus.
 11. Sucre terré : sucre blanchi ayant été en partie raffiné.
 12. Les « queues », c'est-à-dire les rentrées tardives de capital du fait des avances consenties aux planteurs antillais, peuvent représenter 10 à 20 % du bénéfice total d'une expédition négrière. L'essentiel est récupéré au bout de quatre à six ans, mais les dernières rentrées se font parfois dix ans après la fin de l'expédition.
 13. Pacotille : ici, petit lot de marchandises qu'un officier, un matelot ou un passager a le droit d'embarquer afin de commercer pour son propre compte.

Épilogue

Quand le bâtiment fut désarmé, l'équipage monté à Nantes et soldé, il fut question du réarmement et de la composition de l'état-major. Mon frère Alexis, dont l'intention secrète rapport à son établissement projeté était de quitter le navire à Saint-Domingue pour s'y fixer et d'en confier le commandement en retour au sieur Poulle, connaissant le peu de rapport qu'il y avait entre nos caractères, se fondant de plus sur la mésintelligence qui avait régné entre lui et moi, et craignant sans doute, lorsqu'il deviendrait chef, [qu']il ne me fit sentir que trop durement le poids de son autorité, voulut m'éviter ce désagrément et employa tous ses efforts auprès de mon père pour le faire consentir à m'empêcher d'entreprendre le nouveau voyage, prétextant que j'avais le plus grand besoin de rétablir ma santé, que la faiblesse de ma constitution m'obligeait de rester plusieurs mois à terre pour reprendre des forces, et qu'au retour du navire *L'Apollon* je pourrais continuer avec plus d'ardeur ma navigation, que d'ailleurs il était indispensable de me former pour l'écriture, le calcul, ainsi que pour plusieurs autres parties de mon éducation qui avaient été extrêmement négligées.

Son rapport était exactement vrai, et j'avais le pressentiment de ma nullité. Mais, indépendamment de ces motifs qui étaient très plausibles, j'ai su depuis que le sieur Poulle lui avait suggéré une partie de ces raisons parce que mon frère, dans ses épanchements,

l'avait instruit de ses dispositions de quitter la mer, ce qui le mettait dans l'expectative de le remplacer dans le commandement de *L'Apollon* tandis que si j'eusse continué à naviguer dans ce bâtiment j'eusse été un concurrent dangereux. Il était donc indispensable de m'écarter. Mais la politique suggérée par le sieur Poulle ne lui fut avantageuse que pour la traversée de Saint-Domingue en France car, le voyage fini, mon père ne voulut pas confier le commandement d'un navire à un jeune homme dont les habitudes ne lui plaisaient pas, et à qui il ne jugeait pas d'ailleurs assez d'aplomb, d'expérience et de lumières pour la conduite du bâtiment et des affaires qui en dépendaient.

D'après les notions qui lui furent données, mon père, loin de me prescrire impérativement de discontinuer pour quelque temps la navigation, me retraça avec bonté ce qu'il croyait devoir m'être avantageux. Et pour m'engager plus fortement à suivre son intention, il me fit pressentir le besoin qu'il avait de moi pour l'aider au travail du cabinet, d'autant que son fils aîné, occupé à d'autres objets, ne lui donnait pas autant de secours qu'il en désirait. Ce dernier motif m'entraîna plus que tout autre considération. Étant bien résolu de donner tout mon temps, mes forces et mon application à soulager mon père, je lui dis que j'obéirai à ses volontés.

Mais avant de poser la plume que je n'ai prise qu'avec l'intention de borner mon récit au terme de mes voyages sur mer, je me reporterai succinctement en arrière pour récapituler les principaux événements de ma vie.

En voyant la lumière, je fus confié à une femme de campagne qui me donna pendant cinq mois un lait échauffé. Je fus sevré et envoyé chez une autre paysanne où je restais près de quatre ans. Je revins ensuite à la maison paternelle que je ne connus que pour le

coucher : mes repas, je les prenais chez un maître d'école où j'étais en demi-pension. À neuf ans, j'en sortis et je fus envoyé au collège de La Flèche. J'y restais quatre ans et demi. J'arrivais à Nantes, dans le sein de ma famille, ayant atteint l'âge de treize ans et demi. On m'y garda deux jours pour prendre le temps de me trouver une pension, à l'extrémité opposée de la ville, où je restais environ dix-huit mois. Sortant de pension à quinze ans, je fus de suite embarqué pour un voyage à la côte d'Afrique. Je continuais pendant plus de quatre ans cette pénible navigation pour reprendre ensuite celle aux colonies françaises de l'Amérique. J'ai navigué en tout cinq ans et demi. Je quittais la mer à l'âge de vingt ans et six mois, entièrement dépourvu de connaissances et comme sortant des mains de la nature, ayant tout à faire et à vaincre pour mon instruction et mon éducation que rien ne favorisait. Car j'avais une écorce dure, une contenance timide, un maintien gauche, un caractère froid et peu communicatif, une intelligence difficile, un entendement borné. Mes dispositions les plus avantageuses étaient d'avoir des passions fortes, un grand penchant à l'étude, un sentiment vif du besoin d'apprendre, une application soutenue, étant d'ailleurs peu distrait par l'attrait du plaisir, économe par principe et soutenu par l'exemple, gouverné enfin par l'ambition de faire fortune afin de vivre indépendant. Tels étaient les éléments dont j'étais composé. C'est avec ces dispositions que je fis ma première entrée dans le monde et dans les affaires, et pour parvenir à y être quelque chose je devais tout tirer de mon propre fond et de ma constance à l'étude, car j'avais trop d'orgueil pour me soumettre dans un âge aussi avancé à passer par la filière des maîtres pour en tirer mes instructions.

Si mes connaissances furent excessivement bornées lorsque je quittai la mer, ma santé, mon tempérament et mes forces physiques

étaient également épuisées. J'avais une figure maigre, hâve et décolorée, un corps desséché, un sang appauvri et brûlé, une bile épaisse et échauffée, une poitrine faible et malgré les ménagements et le régime que j'ai soigneusement observé je n'ai jamais recouvré cette plénitude de vie qui a été altérée par des climats brûlants et malsains, par l'influence maligne et putride de l'air infect que j'ai respiré au milieu d'un grand entassement d'hommes, par des travaux longs, durs et pénibles, par des aliments peu substantiels, insalubres et même dégoûtants, par des vêtements incommodes et même insuffisants, enfin par la barbare compression d'hommes à qui j'étais subordonné, qui ajoutaient à mes misères physiques toutes les peines morales qui pussent accabler la pauvre humanité.

Voilà, mes enfants, l'histoire de mes voyages et du commencement de ma vie qui comprend l'âge le plus orageux des passions et le plus précieux pour la culture des facultés intellectuelles. Le fond de ces mémoires est vrai. Si en les écrivant je me suis trompé, c'est de bonne foi. Il est possible que dans quelques parties je n'ai pas strictement conservé l'ordre chronologique des événements, que dans d'autres endroits, pour égayer l'aridité de la matière, je me sois permis quelquefois d'étendre et de colorier innocemment les faits. Mais j'ai apporté autant qu'il a été en moi la plus soigneuse exactitude à décrire les traits de mon caractère. Je ne vous ai pas caché mes défauts. Qu'ils vous instruisent pour ne pas suivre les mêmes errements. De même, si en les parcourant vous y entrevoyez quelques étincelles de vertus, qu'elles vous servent d'exemple.

En commençant ces mémoires, je n'avais pas l'intention de les étendre à plus d'une quarantaine de pages. Mais, en écrivant, la matière s'est agrandie. J'ai laissé couler mon style de source et sans correction. Je me suis aperçu en les relisant combien il y avait à polir

et à retrancher. Mais j'aime mieux les laisser subsister avec tous leurs défauts parce qu'elles donnent mieux la mesure du moi intérieur et qu'on m'y connaîtra plus au naturel.

Les sentiments de l'amour filial qui ne se sont jamais éteints dans mon cœur me font un devoir, avant de quitter la plume, de rendre à mes père et mère les tributs de reconnaissance et de respect que je leur dois.

J'eus la satisfaction de trouver dans mon père un homme plein de bontés et de vertus, qui eut de la confiance en moi, encouragea mes premiers essais. De mon côté, je fis tout pour le satisfaire. Le premier besoin de mon cœur était d'aller au-devant de ses désirs. Il me reste la douce et consolante idée que pendant le cours de quatre années je l'ai aidé dans ses travaux. Je ne me rappelle pas lui avoir occasionné un moment de déplaisir. J'eus la douleur de le perdre le 9 de mars 1773. Ce funeste événement fut pour moi une occasion de redoubler de soins et d'égards pour mon excellente mère dont les sentiments de l'amour maternel redoublèrent aussi pour moi. Elle me traita autant en ami confident qu'elle voyait en moi un fils attaché et respectueux. Elle laissa reposer sur moi la conduite de ses affaires et je cherchais à mériter cette confiante estime par mon assiduité à mes devoirs, par mon respect filial et mon empressement à correspondre à ses volontés. J'eus le déchirant tableau de lui voir finir sa carrière et de lui fermer les paupières, le 25 de mars 1777.

Êtres que j'honore, dont je chéris et révère la mémoire, vous dont la religion, les vertus et le bien de l'humanité, l'amour de vos enfants, les soins du ménage, la sage économie et l'activité dans les travaux firent toutes les occupations de votre vie, daignez recevoir du séjour où vous habitez l'hommage de mon amour, de mon respect et de ma reconnaissance. Amen.

Retrouvez toutes les nouveautés et les essentiels
des Éditions du Cerf :

www.editionsducerf.fr



Les éditions du
cerf